

A390

ALPINE



Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document. Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

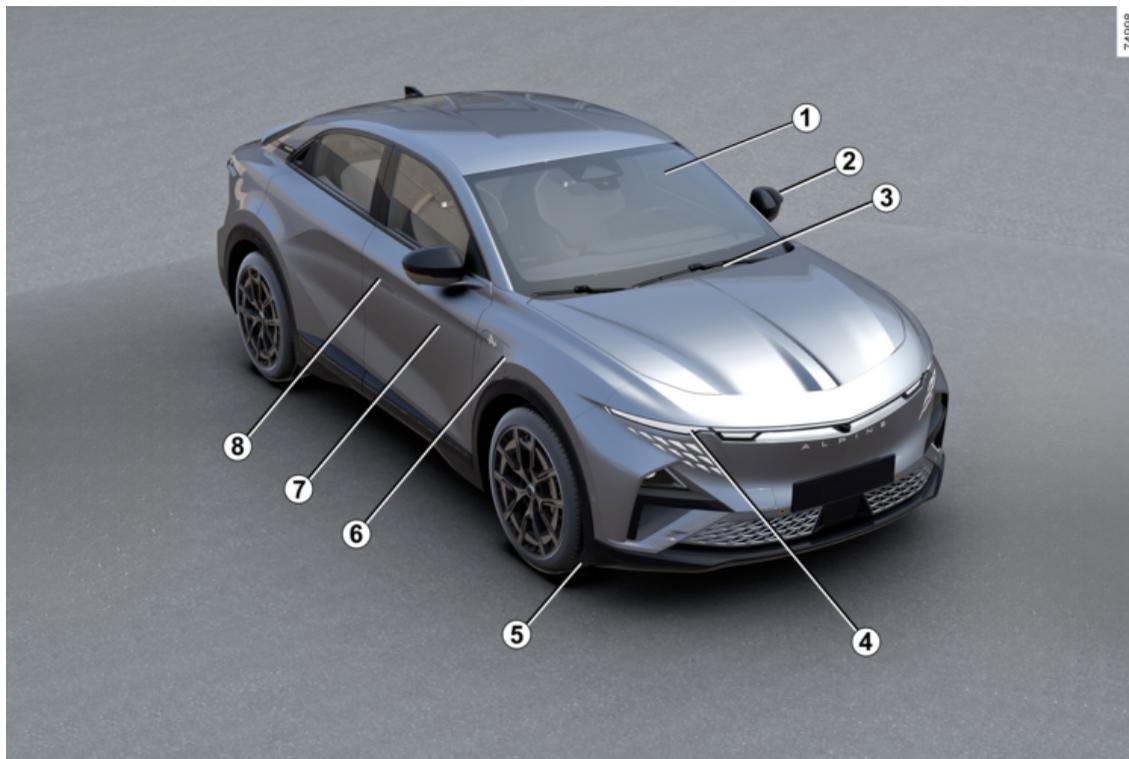
Bienvenue à bord de votre véhicule électrique	4	La conduite	168
L'extérieur.....	4	Démarrage, arrêt du moteur	168
L'habitacle.....	6	Fonction « Overtake ».....	171
Le poste de conduite.....	8	Procédure de départ arrêté	173
Les aides à la conduite	10	Commande de vitesses.....	175
La sécurité à bord	12	Système de freinage régénératif.....	178
L'identification du véhicule - étiquettes.....	14	Frein de parking	182
Le compartiment moteur (entretien courant)	16	Environnement	187
Les dépannages.....	18	Conseils de conduite, eco conduite	188
Faites connaissance avec votre véhicule	20	Système de surveillance de pression des pneu- matiques.....	194
Véhicule électrique.....	20	Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	200
Carte	54	Fonctions d'aides supplémentaires à la conduite	205
Clé digitale.....	64	Limiteur de vitesse.....	252
Portes et ouvrants.....	68	Régulateur de vitesse adaptatif.....	256
Reconnaissance faciale	79	Active driver assist	274
Sièges avant	81	Assistant d'arrêt d'urgence	289
Places arrière	86	Aides au stationnement	300
Ceintures de sécurité	88	Appel d'urgence	328
Dispositifs complémentaires de sécurité	93	Votre confort	331
Sécurité enfants.....	103	DRIVE MODE.....	331
Sièges enfants	109	Aérateurs, chauffage et climatisation	332
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant	123	Équipement multimédia.....	346
Poste de conduire.....	130	Équipements habitacle	348
Ordinateur de bord	134	Rangements, aménagements habitacle	352
Témoins lumineux.....	148	Transport d'objets.....	357
Direction	153	Entretien	362
Rétrovision.....	155	Accès moteur, niveaux.....	362
Éclairages et signalisations.....	158	Batterie	367
Avertisseurs sonores et lumineux	163		
Essuie-vitres.....	164		

SOMMAIRE

Nettoyage	370
Conseils pratiques.....	374
Pneumatiques	374
Dépannage.....	384
Feux, éclairages : remplacement des lampes	386
Balais d'essuie-vitres : remplacement	389
Fusibles.....	391
Installation et utilisation d'accessoires.....	396
Anomalies de fonctionnement	398
Caractéristiques techniques	403
Informations véhicule.....	403
Pièces de rechange et réparations.....	411
Justificatifs d'entretien	412
Contrôle anticorrosion	418

L'EXTÉRIEUR

1



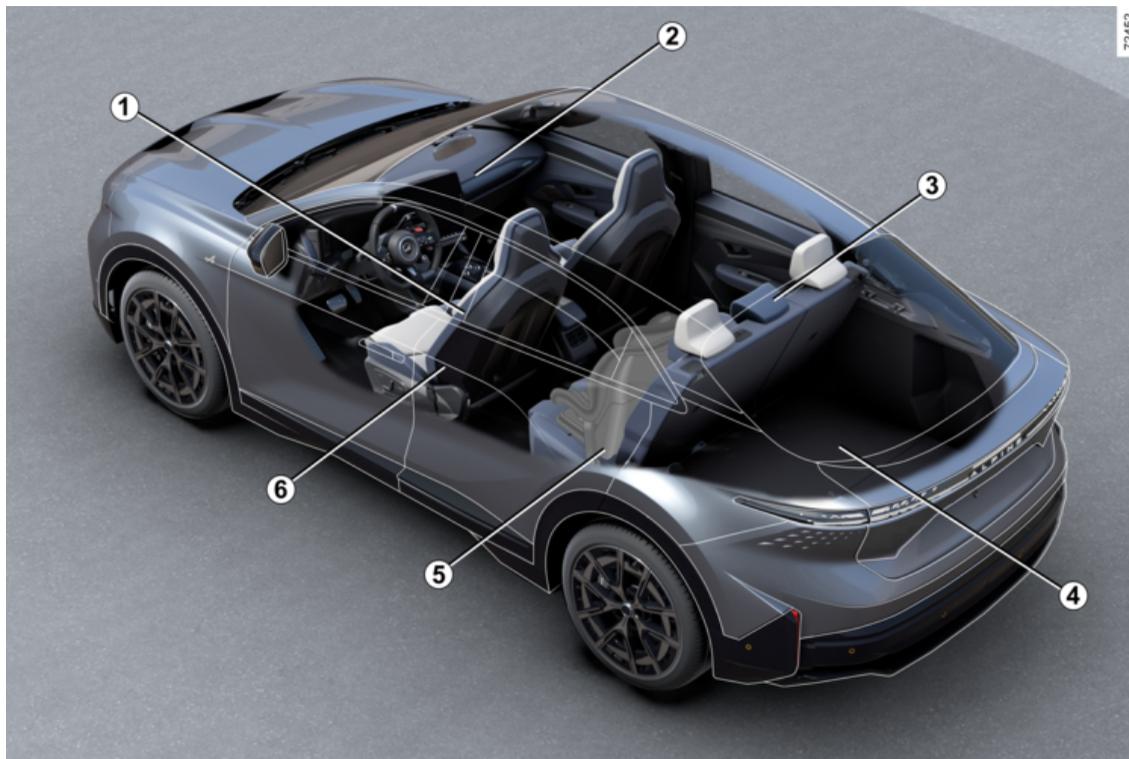
4 - Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

L'EXTÉRIEUR

1. Lève-vitres → 348
2. Rétroviseurs → 155
3. Essuie-vitres, lave-vitre → 164
Désembuage → 340
4. Feux : fonctionnement → 158
Feux : remplacement → 386
5. Pneumatiques → 374
6. Charge → 30
7. Entretien de la carrosserie → 370
8. Carte → 54
Verrouillage, déverrouillage des portes → 70

L'HABITACLE

1



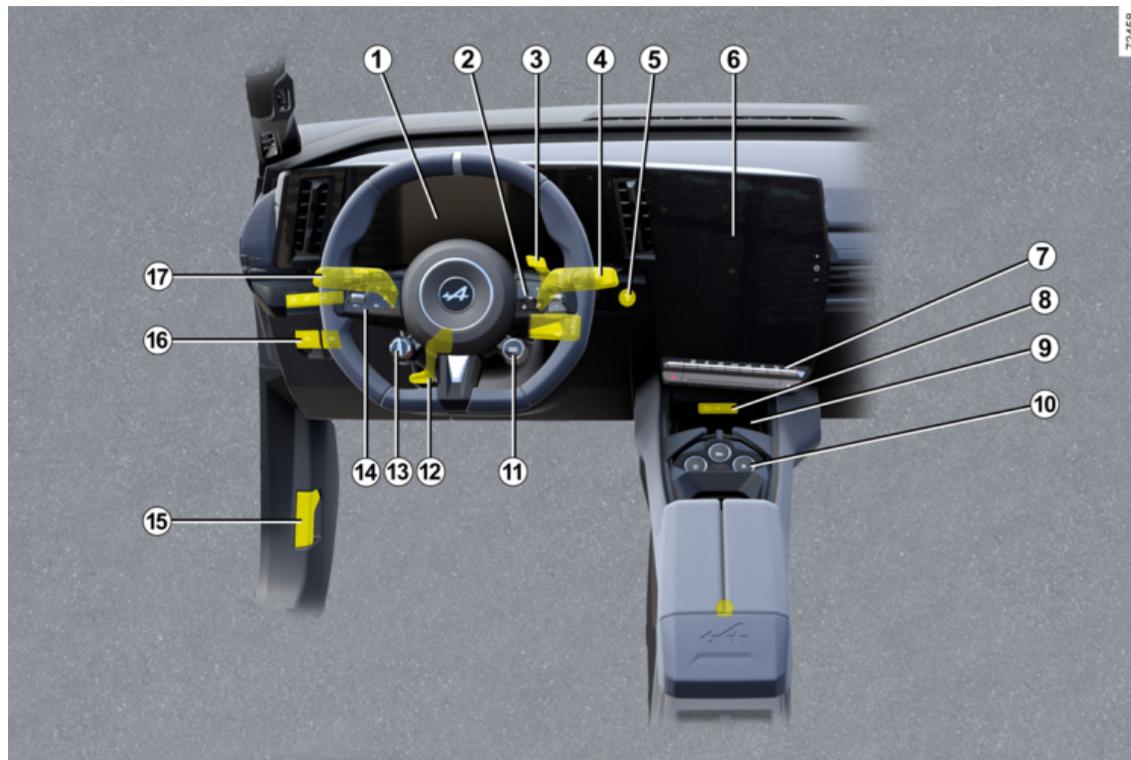
6 - Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

L'HABITACLE

1. Réglage de la position de conduite ➔ **88**
2. Rangement/aménagements habitacle ➔ **352**
3. Appuis-tête arrière ➔ **86**
Banquette arrière ➔ **86**
4. Transport d'objet ➔ **357**
5. Sécurité enfants ➔ **103**
6. Sièges avant à commandes électriques ➔ **81**

LE POSTE DE CONDUITE

1



LE POSTE DE CONDUITE

1. Tableau de bord → 148
2. Commandes ordinateur de bord → 134
3. Commande Overtake (OV) → 173 → 171
4. Commande d'essuis-vitre(s)/lave-vitre(s) → 164
5. Bouton arrêt/démarrage du moteur → 168
6. Écran multimédia → 346
6. Siège(s) chauffant(s) → 81/Chauffage du volant → 153
7. Chauffage/climatisation → 337
8. Prises USB-C dans la console centrale → 351
9. Rangement de console centrale/zone de charge d'induction → 352
10. Commande de vitesses → 175
11. Commande DRIVE MODE → 331
12. Réglage volant → 153
13. Commande de freinage régénératif → 178
14. Limiteur de vitesse → 252
Régulateur de vitesse adaptatif → 256
15. Déverrouillage capot moteur → 362
16. Frein de parking assisté → 182
17. Éclairage extérieur → 158

LES AIDES À LA CONDUITE

1

72455

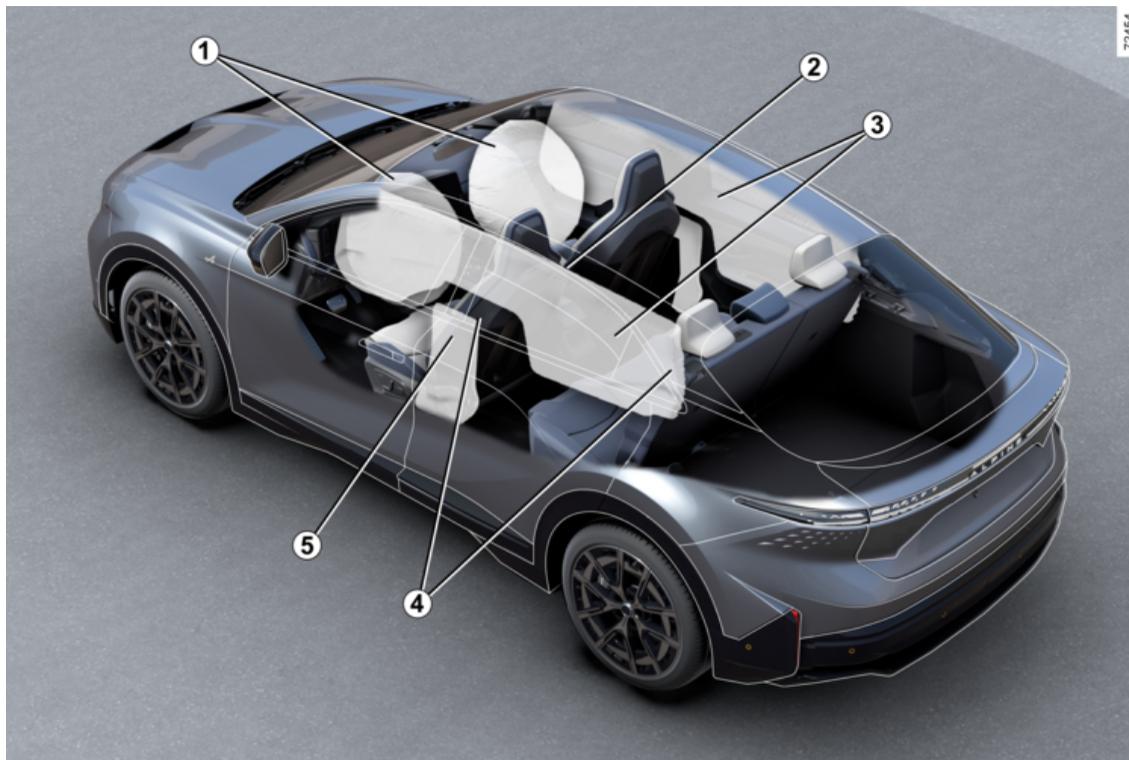


LES AIDES À LA CONDUITE

- Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite → **200**
- My Safety → **205**
- Prévention sortie de voie → **206**
- Prévention sortie de voie d'urgence → **214**
- Freinage actif d'urgence → **232**
- Freinage actif d'urgence en marche arrière → **249**
- Avertisseur d'angle mort → **222**
- Avertisseur de sortie de stationnement → **322**
- Système de surveillance de pression des pneumatiques → **194**
- Alerte distances de sécurité → **228**
- Alerte distraction conducteur → **239**
- Alerte fatigue conducteur → **241**
- Limiteur de vitesse → **252**
- Régulateur de vitesse adaptatif → **256**
- Détection de panneaux de signalisation routière → **244**
- Aide au parking → **309**
- Caméra 360° → **300**
- Parking mains libres → **316**
- Sortie sécurisée du véhicule → **325**

LA SÉCURITÉ À BORD

1

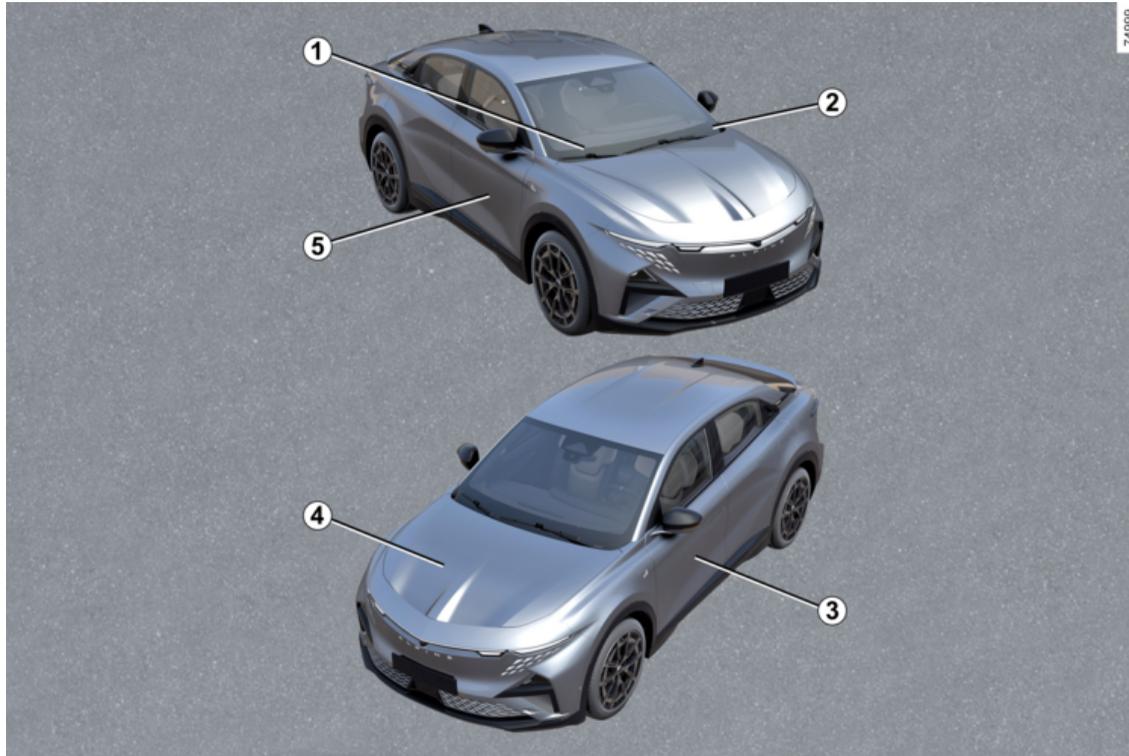


LA SÉCURITÉ À BORD

1. Airbags frontaux → 93
Inhibition airbag frontal passager → 123
2. Airbag central → 100
3. Airbags rideaux → 100
4. Ceintures de sécurité → 88
5. Airbags latéraux → 100

L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1

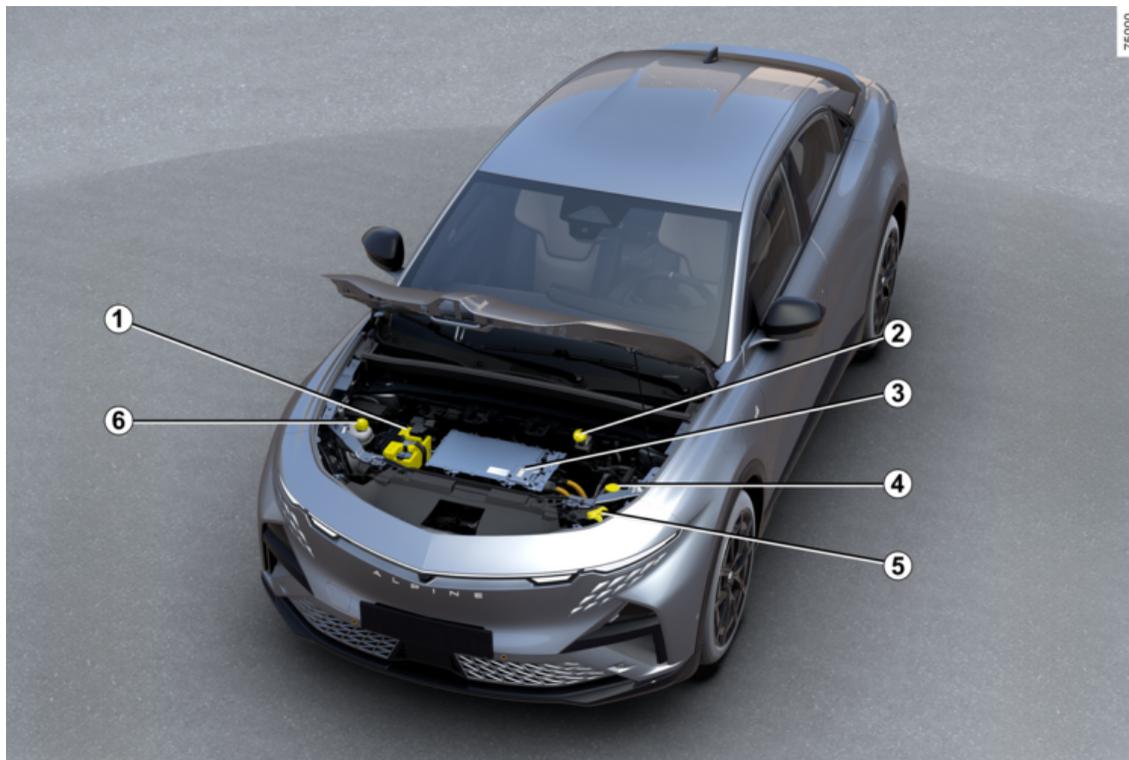


L'IDENTIFICATION DU VÉHICULE - ÉTIQUETTES

1. Informations techniques pour les secours → **403**
2. Rappel du numéro d'identification véhicule → **403**
3. Étiquettes pression des pneumatiques → **376**
4. Identification moteur → **404**
5. Plaque d'identification véhicule → **403**

LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1

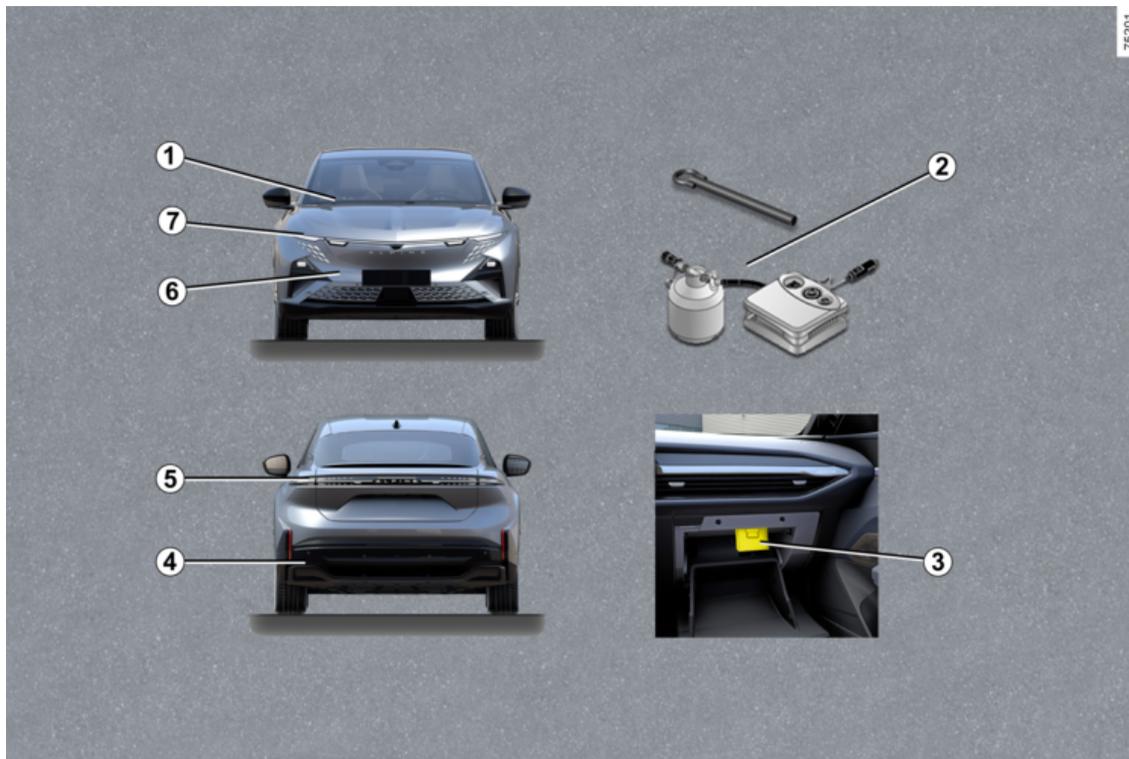


LE COMPARTIMENT MOTEUR (ENTRETIEN COURANT)

1. Batterie 12 volts → 367
2. Liquide de frein → 365
3. Circuit électrique « haute tension » → 20
4. Liquide lave-vitre(s) → 365
5. Ouverture capot moteur → 362
6. Liquide de refroidissement → 364

LES DÉPANNAGES

1



LES DÉPANNAGES

1. Remplacement des balais essuie-vitre(s) avant → **389**
2. Crevaison → **378**
Outils → **382**
3. Fusibles → **391**
4. Point de remorquage arrière → **384**
5. Remplacement des lampes arrière → **386**
6. Point de remorquage avant → **384**
7. Remplacement des lampes avant → **386**

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Présentation

2

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques, mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

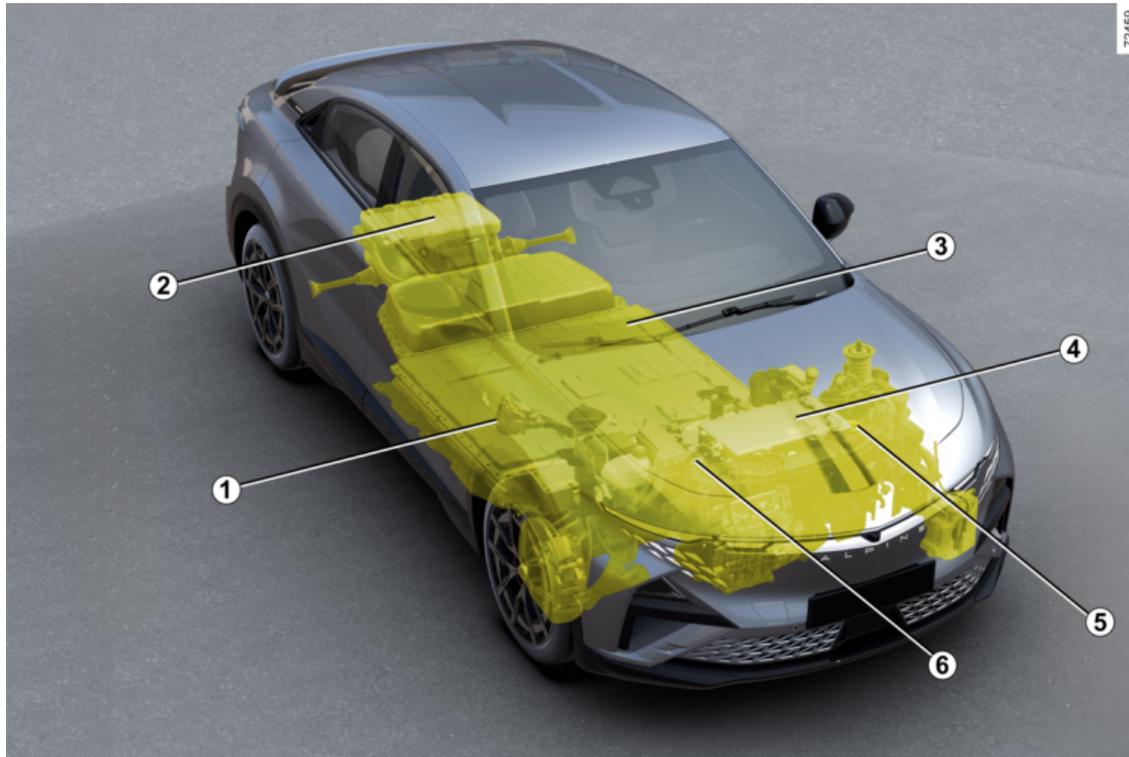
La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Schéma de principe d'un véhicule électrique

2



VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1. Prise de charge électrique
2. Moteurs électriques arrière
3. Batterie de traction « haute tension »
4. Moteur électrique avant
5. Câblage de puissance électrique de couleur orange
6. Batterie 12 volts

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Services connectés

2

Présentation

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître et/ou de commander :

- l'état de charge de votre véhicule avec alerte batterie faible ;
- la programmation de la charge de la batterie de traction en fonction de certains choix proposés ;
- l'autonomie restante ;
- ...

Vous pouvez accéder à ces services par :

- des systèmes informatiques externes (téléphones portables, tablettes ...) ;
- l'écran multimédia du véhicule.

Pour plus d'informations, consultez la notice de l'équipement multimédia ou adressez-vous à un Représentant de la marque.



Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque.

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « haute tension » ;
- une batterie 12 volts.

Batterie de traction « haute tension »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de chargement varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique auquel vous allez vous raccorder.

L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite ➔ 190.

Le circuit de climatisation du véhicule est utilisé pour refroidir la batterie de traction.

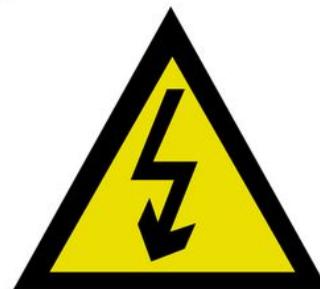
Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, faites contrôler votre circuit de cli-

matisation par un professionnel qualifié. En particulier, si vous constatez une baisse de performance de la climatisation.

Batterie 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, assistance de freinage...).

A



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

61607

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Circuit électrique « haute tension »



Le circuit électrique « haute tension » est reconnaissable aux câblages de couleur orange 9 et aux éléments repérés par le symbole



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise du courant électrique à

haute tension.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « haute tension » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité. Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Conduite

Comme pour une voiture avec boîte de vitesses automatique,

vous devez vous habituer à ne pas utiliser votre pied gauche et à ne pas freiner avec.

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie → 188.

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

d'entendre si le véhicule est en mouvement.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

À chaque coupure de contact, la ventilation se coupera après une dizaine de secondes environ.



Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utiliser impérativement que des surtapis

adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifier régulièrement leur fixation. Ne pas superposer plusieurs tapis.

Risque de coincement des pédales

Avertisseur sonore piétons

L'avertisseur sonore piétons permet de prévenir les autres usagers, plus particulièrement les piétons et les cyclistes, de votre présence.

Au démarrage du moteur, l'avertisseur sonore piétons est activé automatiquement. Le son se déclenche lorsque la vitesse du véhicule est comprise entre 1 et 30 km/h environ.

Pour plus d'informations sur l'avertisseur sonore piétons, reportez-vous à la notice multimédia.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'avertisseur sonore pié-

tons, le témoin  s'allume au tableau de bord, accompagné du message « Défaillance son extérieur ».

Consultez un Représentant de la marque.



Votre véhicule électrique étant silencieux, avant de le quitter, pied sur le

frein, arrêtez le moteur.

RISQUES DE BLESSURES GRAVES

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Recommandations importantes



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

En cas d'accident ou de choc

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Ne touchez jamais les composants « haute tension » ou des câbles orange exposés et visibles de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas de choc même léger contre la trappe de charge et/ou du clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

➔ 384.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge. Ne lavez jamais le cordon de charge lorsque le véhicule est en charge. Ne lavez jamais le cordon de charge et la fiche du cordon de charge lorsque le cordon n'est pas branché pour éviter la corrosion des broches de charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

2

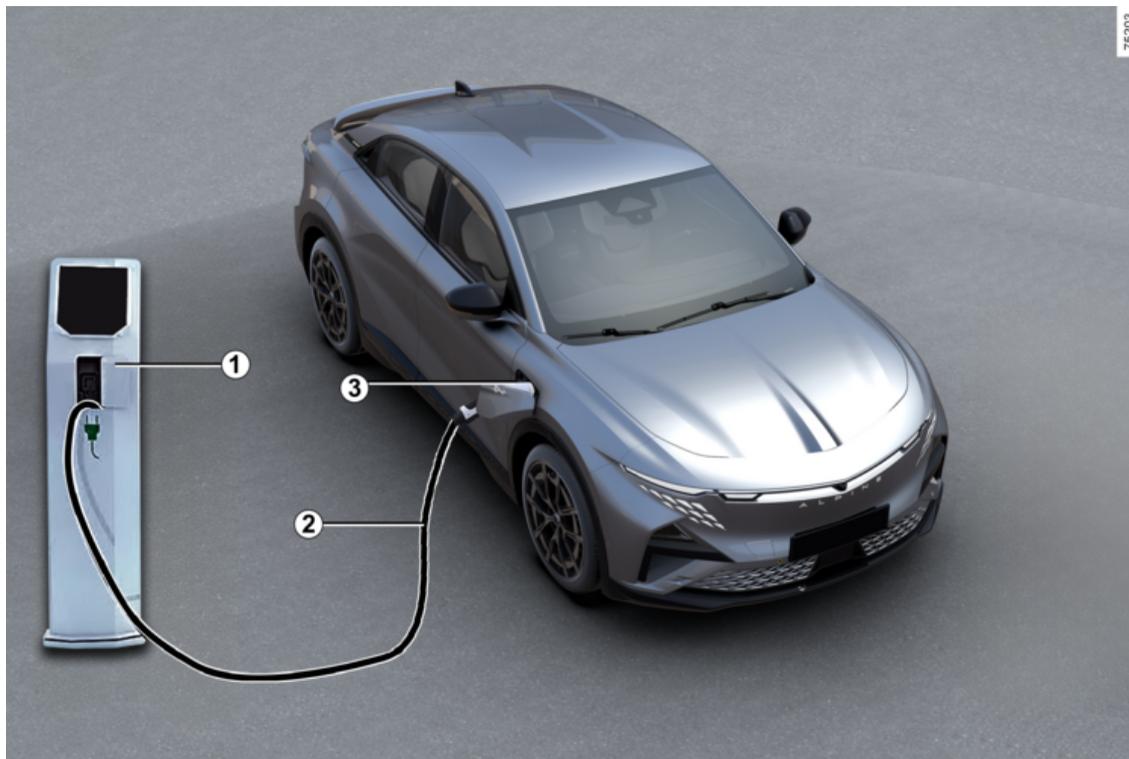
VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Charge

2

Schéma de principe

VÉHICULE ÉLECTRIQUE



2

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1. Boîtier mural spécifique ou borne de recharge
2. Cordon de charge
3. Prise de charge électrique

2



Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. Risque d'incendie.

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. Risque d'incendie.

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôlez régulièrement le bon état du cordon de charge.

En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...), du boîtier ou de la prise de charge électrique du véhicule, ne pas les utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

En cas de non-actionnement du mécanisme de verrouillage du volet de charge et/ou de déverrouillage de la prise de charge électrique du véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Cordon de charge A



Ce cordon, spécifique à votre véhicule, pour boîtier mural spécifique ou borne publique permet la charge en usage standard de la batterie de traction (charge jusqu'à 32A).

i Il est recommandé d'utiliser en priorité un cordon de charge permettant une charge en usage standard de la batterie de traction.

i Pour l'entretien du cordon de charge, assurez-vous que le cordon est bien débranché. Nettoyez le câble avec un chiffon légèrement humidifié avec de l'eau. Lors du nettoyage, veillez à ce que le chiffon ne rentre pas en contact avec les extrémités du câble (connecteurs, broches de charges) pour éviter tout risque de corrosion.

i Chaque cordon de charge est rangé dans le coffre du véhicule ➔ 357.

Cordon de charge B

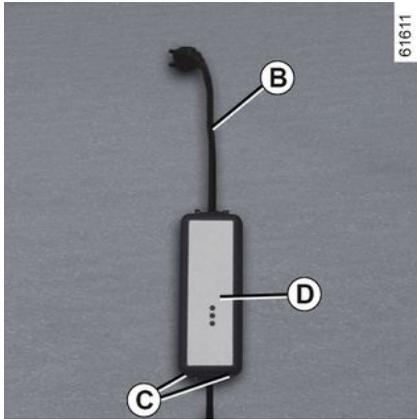


Ce cordon permet la charge :

- en usage standard, sur une prise dédiée (charge en 14 A / 16 A) au véhicule ;
- en usage d'appoint, sur une prise domestique (charge en 8 A), par exemple lorsque vous n'êtes pas chez vous.

Dans tous les cas, les prises utilisées doivent être installées conformément aux instructions indiquées dans la notice d'utilisation fournie avec le cordon de charge **B**.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE



Dans tous les cas, pour le fonctionnement, lisez **attentivement** la notice d'utilisation du cordon de charge **B**.

i Ne laissez jamais le boîtier suspendu par le cordon. Utilisez les emplacements **C** pour l'accrocher.

i Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge (allumage du témoin rouge du boîtier **D**), arrêtez immédiatement la charge. Reportez-vous à la notice d'utilisation du cordon.

Recommandations importantes

2



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Choix du cordon de charge

Les cordons de charge standard fournis avec le véhicule ont été développés spécifiquement pour ce véhicule. Ils sont conçus pour vous protéger contre les risques de choc électrique pouvant entraîner la mort ou un risque d'incendie. N'utilisez pas les cordons de charge de vos anciens véhicules, ils ne sont pas adaptés.

Pour votre sécurité, l'utilisation d'un cordon de charge non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Le non-respect de cette prescription peut entraîner des risques d'incendie ou de choc électrique pouvant entraîner la mort. Pour le choix d'un cordon de charge adapté à votre véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

Utilisation du cordon de charge *B*

Lisez attentivement la notice d'utilisation livrée avec le cordon de charge pour connaître les précautions d'usage du produit et les caractéristiques techniques requises pour l'installation électrique de la prise.

Installations

Boîtier mural

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

Cas d'une charge domestique

Faites vérifier par un professionnel qualifié que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays et qu'elle est conforme aux spécificités décrites dans le paragraphe « Systèmes d'alimentation ».

Systèmes d'alimentation

N'utilisez que des bornes de charge conformes à l'IEC 61851-1 et des points de connexion protégés par :

- un dispositif différentiel à courant résiduel de 30 mA de type A dédié à la prise utilisée ;
- un dispositif de protection contre les surintensités ;
- une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées (IEC 62305-4) ;

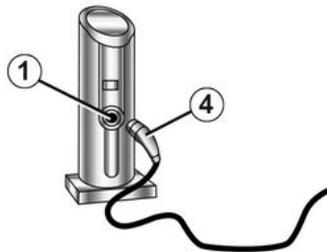
VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- une liaison de terre conforme aux normes du pays en vigueur.

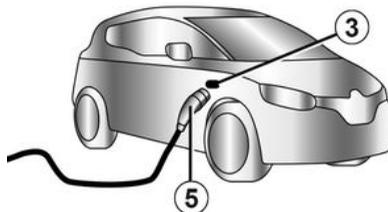
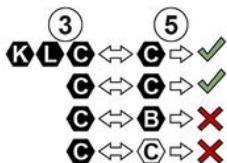
VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Représentation des types de charges conformes aux normes européennes

Courant alternatif (AC)



62364



Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que :

- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **1** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **4** du cordon ;
- la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et à l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Étiquettes

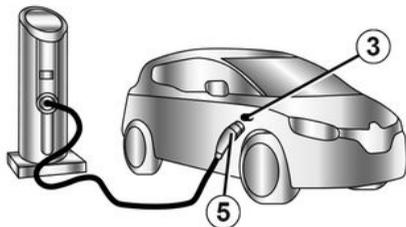
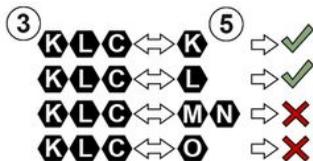
Type de charge	Courant alternatif (AC)			
Branchement	Borne de charge 1/Cordon de charge 4		Véhicule 3/Cordon de charge 5	
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).				

2

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Courant continu (DC)

62378



Lorsque l'information est présente sur la trappe de charge du véhicule, respectez les consignes ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, assurez-vous que la couleur et l'une des lettres de la prise d'accueil **3** correspondent à la couleur et l'une des lettres de l'extrémité **5** du cordon de charge.

i Pour une charge rapide (DC), la longueur du cordon de charge entre votre véhicule et la station de charge ne doit pas dépasser **30 mètres**.
En cas de doute sur la longueur du cordon, consultez le propriétaire de la station de charge (DC).

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

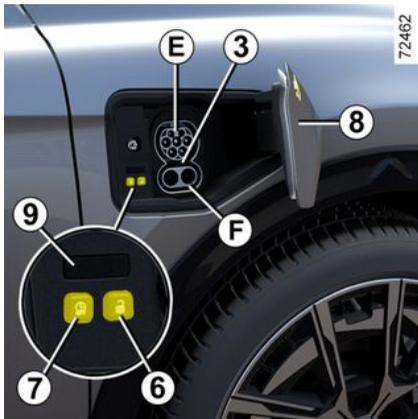
Étiquettes

Type de charge	Courant continu (DC)				
Branchement	Véhicule 3/Cordon de charge 5				
Représentation des types de charges conformes aux normes européennes (pour tous les autres cas, consultez un Représentant de la marque).					

2

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Prise de charge électrique 3



Nota : en cas d'enneigement, débayez la neige dans la zone de la prise de charge du véhicule côté passager avant branchement ou débranchement.

En effet, l'introduction de neige dans la prise peut bloquer l'insertion de la prise du cordon de charge.

Le véhicule dispose de deux prises de charge situées côté passager à l'avant du véhicule :

- prise **E** pour une charge jusqu'à 22 kW ;
- prise **F**, suivant véhicule, pour une charge rapide jusqu'à 190 kW.

Il y a également deux boutons situés à l'intérieur de la trappe de charge :

- le bouton **6**  permet de déverrouiller le cordon de charge ;
- le bouton **7**  permet d'arrêter la programmation de la charge (si préalablement paramétré) afin de lancer une charge immédiate du véhicule.

Précautions

Dans le cadre d'un usage quotidien, il est recommandé de charger votre véhicule à 80 % pour améliorer la durée de vie de la batterie.

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de température (chaud ou froid).

Lors de conditions extrêmes, la charge peut prendre plusieurs minutes avant de débuter (temps nécessaire au refroidissement ou au réchauffement de la batterie de traction).

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 7 jours à des températures inférieures à -25 °C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 3 mois avec un niveau de charge proche de zéro, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Le niveau d'énergie disponible est dépendant de la température batterie. Il peut donc varier entre l'arrêt et le redémarrage du véhicule si la batterie s'est refroidie ou réchauffée.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Privilégiez la charge de la batterie de traction après roulage et/ou dans un lieu tempéré. Dans le cas contraire, la charge peut être plus longue ou impossible.

Privilégiez de recharger le véhicule après roulage si faible charge (< 25 %) et températures négatives.

Conseils

- Par forte chaleur, privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/ couvert ;
- la charge est possible par temps de pluie ou de neige ;

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- l'activation du conditionnement d'air augmente la durée de charge.

Recharge de la batterie de traction

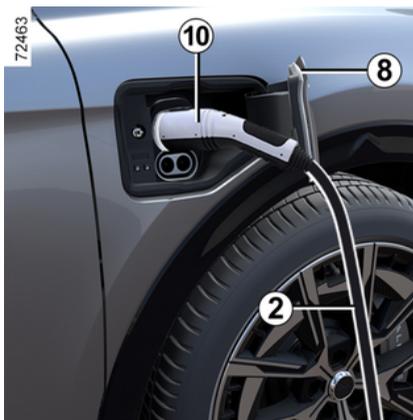
Véhicule à l'arrêt et immobilisé, contact coupé :

- prenez le cordon de charge **2** situé dans le bac de rangement de coffre de votre véhicule ;
- appuyez sur la trappe de charge **8** pour la déverrouiller. Le témoin **9** est allumé en blanc ;

i Suivant véhicule, lorsque la trappe de charge est ouverte ou mal fermée, le message « Trappe de charge ouverte » apparaît au tableau de bord.

i Pour une charge rapide (DC), la longueur du cordon de charge entre votre véhicule et la station de charge ne doit pas dépasser **30 mètres**.

En cas de doute sur la longueur du cordon, consultez le propriétaire de la station de charge (DC).



- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation ;
- saisissez la poignée **10** ;
- branchez le cordon au véhicule.
Le témoin **9** clignote en blanc ;

i Ne pas utiliser la trappe de charge **8** pour y suspendre le cordon de charge **2** durant la recharge du véhicule.

i Si vous venez d'accepter une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, la charge de la batterie de traction sera retardée ou annulée. Attendez la fin de la mise à jour avant de brancher le cordon de charge au véhicule. Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

- après avoir entendu un clic de verrouillage, assurez-vous du bon encliquetage du cordon de charge. Pour vérifier le verrouillage, tirez modérément sur la poignée **10** ;
- si vous avez programmé une charge différée et que vous souhaitez lancer une charge immédiate,

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

tement, appuyez sur le bouton 7 pour lancer la charge → 341.

Le cordon de charge est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du cordon du véhicule.

i Il est impératif de bien dérouler le cordon de charge afin de limiter son échauffement.



Ne pas utiliser de prolongateur, de prise multiple ou d'adaptateur.

Risque d'incendie.

Pendant la charge, le témoin 9 clignote en bleu.

Au début de la charge, les informations suivantes apparaissent au tableau de bord :

- le niveau d'énergie sur le témoin batterie 12 ;

i Le temps de charge de la batterie de traction dépend de la quantité d'énergie restante et de la puissance délivrée par la borne de charge. Il s'affiche au tableau de bord lors de la charge → 141.

Nota : dans certaines conditions, le temps de charge réel peut être plus long que le temps de charge affiché au tableau de bord. Cela dépend de :

- la qualité du réseau électrique ;
- le niveau de charge initial ;
- la température extérieure trop froide ;
- ...

En cas de problème avec le cordon de charge, nous vous conseillons de le remplacer par un cordon identique à celui d'origine. Consultez un Représentant de la marque.



- le taux de remplissage de la batterie ;
- une estimation du temps de charge restant (à partir d'environ 95 % de la charge, le temps de charge restant n'est plus affiché) ;
- le témoin 11 pour indiquer que le véhicule est relié à une source d'alimentation ;
- l'autonomie de votre véhicule en fonction de la charge déjà présente.

L'affichage au tableau de bord s'éteint après plusieurs secondes. Il réapparaît au tableau de bord dès l'ouverture d'une des portes.

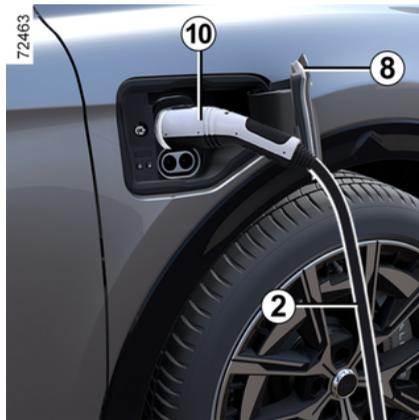
À la fin d'une charge complète, le témoin 9 est fixe et vert.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le témoin **9** s'allume fixe et rouge, faites appel à un Représentant de la marque.



Précautions à prendre lors du débranchement de la prise

- Appuyez sur le bouton **6** ou faites un **appui long** sur le bouton de déverrouillage des ouvrants de la carte pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule ;
- saisissez la poignée **10** ;

i Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.

- débranchez le cordon de charge **2** du véhicule ;
- fermez impérativement la trappe de charge **8** et appuyez dessus afin de la verrouiller ;
- débranchez le cordon **2** de la source d'alimentation **1** ;
- rangez le cordon **2** dans le bac de rangement de votre coffre.

Nota : juste après une charge importante de la batterie de traction, le cordon peut être chaud, manipulez-le par les poignées.

i Après appui sur le bouton de déverrouillage du cordon de charge, vous disposez de 30 secondes environ pour le débrancher avant qu'il se verrouille de nouveau.

Étiquette 13



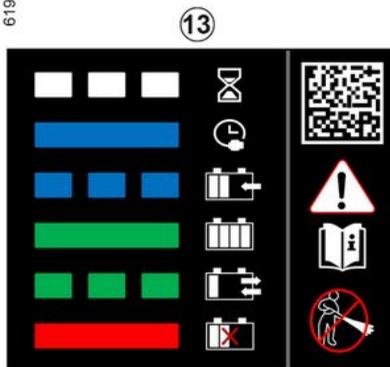
L'étiquette **13**, située sur la trappe de charge **8** vous rappelle le fonctionnement de la charge suivant l'état du témoin **9** :

- clignote en blanc : le cordon est branché au véhicule et le système fait ses vérifications ;
- s'allume fixe en bleu : la programmation de la charge est activée ;
- clignote en bleu : la charge est en cours ou le véhicule utilise le réseau électrique pour son fonctionnement (par exemple, pour le conditionnement d'air de l'habitacle) ;

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- s'allume fixe en vert : le véhicule est chargé complètement ;
- clignote en vert : lorsque la fonction Vehicle to Grid (V2G) → 53 ou la fonction Vehicle to Load (V2L) → 46 est activée ;
- s'allume fixe en rouge : anomalie de fonctionnement.

61903



L'étiquette **13**, en partie droite, vous rappelle les instructions suivantes :

- ne pas laver la trappe de charge au jet haute pression ;
- véhicule à l'arrêt, le clapet et la trappe de charge peuvent être ouverts ;

- véhicule en roulage, le clapet et la trappe de charge doivent être impérativement fermés ;
- ouvrir la trappe pour brancher le câble de recharge ;
- fermer la trappe une fois débranché ;
- se brancher sur une prise domestique, une borne de charge délivrant une tension alternative ou une borne de charge rapide ;
- pour toute information sur la charge, reportez-vous à la notice d'utilisation de votre véhicule.

Fonction Vehicle to Load (V2L)

Véhicule à l'arrêt et frein de parking serré, la fonction « Vehicle to Load » (V2L) vous permet de connecter des appareils électriques directement au véhicule.

Le système fournit de l'énergie AC (jusqu'à 16 A/3,7 kW) en utilisant l'énergie électrique stockée dans la batterie de traction de votre véhicule → 30.

Le connecteur V2L vous permet de brancher et de faire fonctionner divers appareils électriques sur la prise de charge située à l'avant de votre véhicule.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Recommandations importantes



Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Précautions à prendre lors de l'utilisation de la fonction V2L.

N'essayez pas d'alimenter le domicile car cela peut entraîner des dommages et des chocs électriques.

Ne pas laver le véhicule ou intervenir dans le compartiment moteur pendant l'utilisation de la fonction V2L.

Ne pas utiliser la fonction V2L :

- en cas de présence d'eau dans le connecteur V2L ou dans la prise de charge du véhicule ;
- si le connecteur V2L ou la prise d'entrée de charge du véhicule sont endommagés (cassés, signes de corrosion, brunissement, etc.), adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement ;
- en extérieur si les conditions météorologiques ne sont pas favorables (pluie, risque d'éclairs, etc.).

Ne pas poser d'objet métallique sur le connecteur V2L.

Ne pas modifier ou intervenir sur le connecteur V2L pendant l'utilisation de la fonction V2L.

Ne jamais brancher un adaptateur sur le connecteur V2L.

Précautions à prendre pour la manipulation et l'utilisation du connecteur V2L.

Utilisez uniquement le connecteur V2L fourni avec le véhicule. Le connecteur V2L a été développé spécifiquement pour ce véhicule. Pour votre sécurité, l'utilisation d'un connecteur V2L non prescrit par le constructeur est strictement interdite. Pour plus d'informations sur le connecteur V2L adapté à votre véhicule, consultez un Représentant de la marque.

Ne positionnez aucun objet en appui sur le connecteur V2L et ne suspendez pas les appareils par leur câble d'alimentation à la prise de sortie AC du connecteur V2L. **Risque d'endommagement.**

Prenez soin du connecteur V2L. Ne le démontez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus lorsqu'il est branché, ne lui faites pas subir de choc. Contrôlez régulièrement le bon état du connecteur avant son utilisation.

Précautions à prendre lors de l'utilisation d'appareils électriques/électroniques.

Avant de brancher et d'utiliser un produit (appareil, rallonge, multiprises...), vérifiez les précautions d'emploi en vous référant à son manuel d'utilisation.

Ne pas brancher :

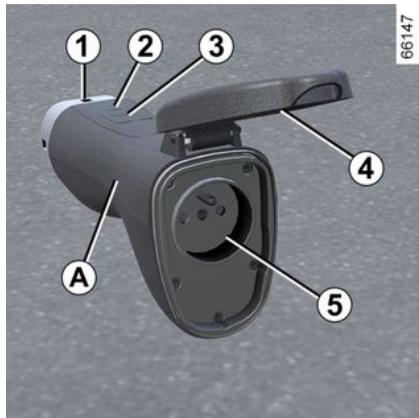
VÉHICULE ÉLECTRIQUE

2

- les appareils qui nécessitent une alimentation continue, tels que des équipements médicaux. L'alimentation électrique peut être interrompue selon les conditions de fonctionnement du véhicule ;
- les appareils qui consomment plus de 16 A ;
- les appareils non conformes aux réglementations et normes nationales ;
- les appareils endommagés (boîtier, câbles...) ;
- les appareils dont les recommandations initiales d'emploi ne sont pas adaptées à l'environnement d'utilisation (risque lié à la pénétration de poussière et d'eau) ;
- plus d'une multiprise. En cas d'utilisation, ne pas y connecter des produits qui consomment plus de 8 A ;
- une rallonge de plus de 20 m. En cas d'utilisation, veillez à bien la dérouler complètement.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Connecteur Vehicle to Load (VLC) A



1. Prise de charge ;
2. Témoin de fonctionnement ;
3. Interrupteur Marche/Arrêt ;
4. Capot de protection ;
5. Prise de sortie AC.

 Pour l'entretien du connecteur V2L, assurez-vous que le connecteur est bien débranché. Nettoyez le connecteur avec un chiffon légèrement humidifié avec de l'eau. Lors du nettoyage, veillez à ce que le chiffon ne rentre pas en contact avec les extrémités du connecteur (connecteurs, broches de charges) pour éviter tout risque de corrosion.

Fonctionnement

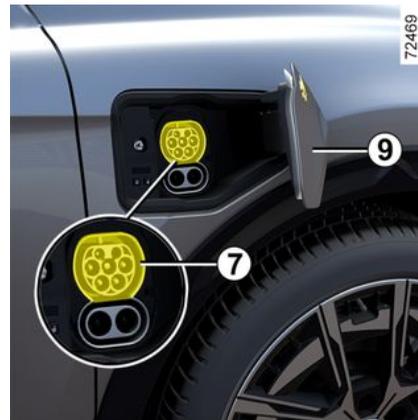


Veillez à ce que le frein de parking soit toujours serré quand la fonction V2L est utilisée.

 Respectez impérativement l'ordre des opérations de branchement/débranchement du connecteur V2L.

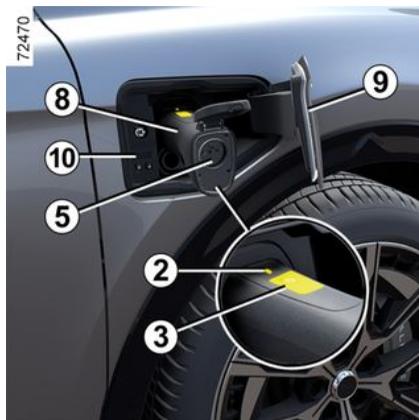
 Avant de brancher ou débrancher un appareil, assurez-vous que le témoin lumineux 2 du connecteur V2L est éteint.

Pour brancher le connecteur V2L



VÉHICULE ÉLECTRIQUE

2

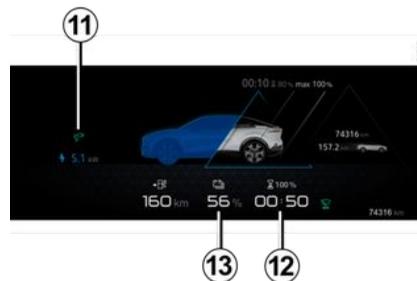


Véhicule à l'arrêt, ouvrants déverrouillés, contact coupé :

- appuyez sur la trappe de charge **9** pour la déverrouiller ;
- saisissez la poignée du connecteur **8** et branchez l'extrémité **1** du connecteur à la prise de charge du véhicule **7** ;
- vérifiez que le connecteur V2L est correctement branché en tirant légèrement sur la poignée **8**. Avant le début de la décharge, le verrouillage de la prise est actif. Le connecteur V2L est verrouillé automatiquement au véhicule. Ceci rend impossible le débranchement du connecteur au véhicule ;

- branchez l'appareil électrique sur la prise de sortie AC **5** du connecteur V2L ;
- appuyez sur l'interrupteur **3** du connecteur V2L pendant au moins trois secondes jusqu'à ce que le témoin **2** s'allume en vert. La fonction V2L est activée, le témoin de la prise de charge **10** clignote en vert et l'appareil électrique est alimenté en énergie.

Nota : ne tirez pas sur la poignée **8** pendant le verrouillage du connecteur V2L au véhicule.



Lors de l'utilisation, les informations suivantes s'affichent au tableau de bord :

- le témoin **11** pour indiquer que le véhicule est relié au connecteur V2L ;
- l'estimation du temps restant **12** avant d'atteindre le seuil bas du niveau de charge de la batterie ;
- le niveau d'énergie de la batterie **13**.

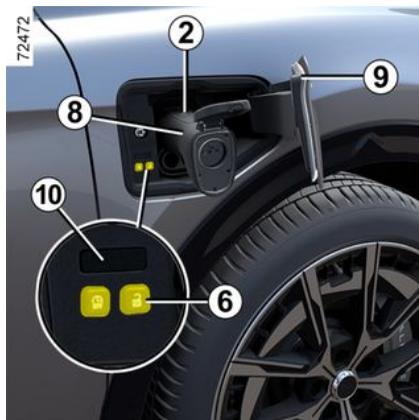
Nota : l'alimentation en énergie s'arrête automatiquement lorsque :

- la fonction V2L n'est pas utilisée pendant une heure environ (pas d'appareils électriques connectés à la prise AC **5** du connecteur V2L ou pas de consommation d'énergie) ;
- un appareil électrique dépassant la capacité d'alimentation maximale est branché ;
- les ouvrants ont préalablement été verrouillés, la porte conducteur est déverrouillée ;
- le seuil minimal de charge de la batterie de traction réglé à partir de l'écran multimédia est atteint.

Lorsque l'alimentation est stoppée, un message s'affiche au tableau de bord pour vous en informer.

Pour débrancher le connecteur V2L

VÉHICULE ÉLECTRIQUE



Carte sur vous ou ouvrants du véhicule déverrouillés :

- appuyez sur le bouton **6**  située à côté de la prise de charge pour arrêter la décharge. Le témoin **2** s'éteint, le témoin de la prise de charge **10** s'éteint et la fonction V2L est désactivée ;
- le connecteur V2L est automatiquement déverrouillé avec le véhicule. Cela permet de débrancher le connecteur de votre véhicule ;
- débranchez votre appareil électrique et saisissez la poignée **8** du connecteur V2L pour le débrancher du véhicule **dans un délai de 15 secondes environ**. Sinon, la

prise de charge **7** sera à nouveau verrouillée automatiquement ;

- fermez la trappe de charge **9** et appuyez dessus afin de la verrouiller ;
- placez le connecteur V2L dans son rangement.



Ne conduisez pas la voiture avec la trappe de charge **9** ouverte. Une fois le connecteur V2L débranché du véhicule, assurez-vous que la trappe de charge **9** est correctement fermée.

Réglages



Vous pouvez définir le niveau de seuil minimal de charge de la batterie de traction à partir de l'écran multimédia **14**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie de fonctionnement, le témoin lumineux **2** du connecteur V2L s'éteint et l'alimentation V2L (décharge) se coupe automatiquement. Un message s'affiche au tableau de bord pour vous en informer.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

2

En cas de défaillance interne de la fonction V2L, le message « Décharge V2L impossible V2L à contrôler » s'affiche au tableau de bord : débranchez l'appareil électrique et débranchez le connecteur V2L. Consultez un Représentant de la marque.

En cas de défaillance de la fonction V2L provenant de l'appareil branché à la prise AC du connecteur V2L, le message « Décharge V2L impossible Défaut appareil branché » s'affiche au tableau de bord :

- débranchez l'appareil électrique et le connecteur V2L ;
- vérifiez si l'appareil et le connecteur V2L ne sont pas endommagés et que la fiche d'alimentation ne soit pas cassée ou corrodée ;
- assurez-vous que l'appareil électrique ne dépasse pas la capacité d'alimentation maximale que le véhicule peut fournir.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Programmation de la charge

Fonctionnement



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » 2 de l'écran multimédia 1, appuyez sur le menu « Electrique » 3 pour paramétrer la programmation de charge et/ou de confort de votre véhicule.

L'onglet « Programmes » permet :

- d'ajouter une nouvelle programmation de charge ;

ou

- d'accéder aux programmes de charge enregistrés au préalable.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces opérations véhicules à l'arrêt.

Lorsque la programmation est validée, le témoin  s'allume au tableau de bord.

Nota : la charge débutera si le moteur est coupé, si le véhicule est branché à une source d'alimentation avec accès autorisé.



Si vous venez d'accepter une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, la charge de la batterie de traction sera retardée ou annulée.

Attendez la fin de la mise à jour avant de brancher le cordon de charge au véhicule. Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

Charge Vehicle to Grid (V2G)

Suivant véhicule, véhicule à l'arrêt et branché avec le cordon de charge de votre véhicule, la charge Vehicle to Grid (V2G) vous permet de redistribuer l'énergie stockée dans la batterie de votre véhicule vers votre domicile et vers le réseau électrique.

Vous devez disposer d'une borne de charge AC bidirectionnelle compatible et avoir souscrit au service de charge V2G. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



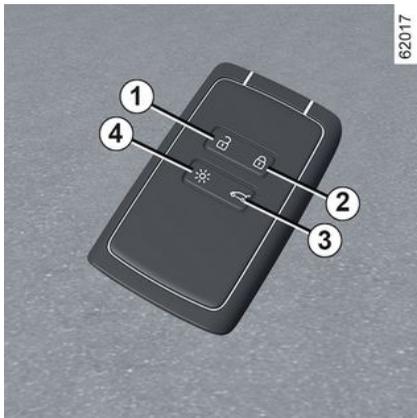
Débranchez votre véhicule avant toute intervention ou modification sur l'installation électrique.



Pour paramétrer la charge V2G, reportez-vous à la notice multimédia.

CARTE

Généralités



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Verrouillage/déverrouillage du coffre.
4. Allumage à distance de l'éclairage.

La carte permet :

- le verrouillage/déverrouillage des ouvrants (portes, coffre) ainsi que le déploiement ou la rétraction des poignées de porte avant ;

- le déverrouillage de la trappe de charge ➔ 30 ;
- l'allumage de l'éclairage à distance du véhicule ;
- l'ouverture/la fermeture automatique à distance des vitres électriques ➔ 70.



Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, le démarrage avec la carte sera inhibée. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 64.

Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans : remplacez-la lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord ➔ 54.

Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

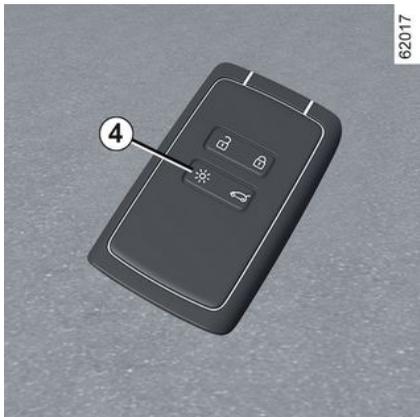
Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit et il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Pile déchargée, vous pouvez toujours verrouiller/déverrouiller et démarrer le véhicule ➔ 168 ➔ 70 ➔ 54.

CARTE

Fonction « éclairage à distance »



Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking. Un appui long d'environ deux secondes sur le bouton **4** allume l'éclairage extérieur et émet un signal sonore.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité. Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire même détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque.

En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble.

Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande), le fonctionnement peut être perturbé.

CARTE

2



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

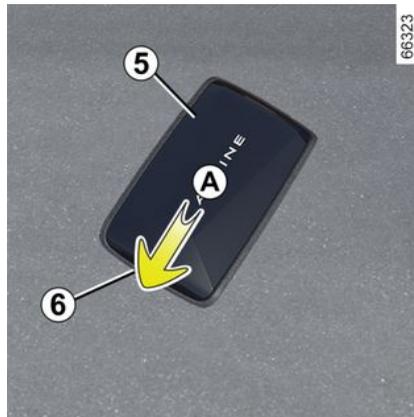
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lave-vitres ou encore en verrouillant les portes.

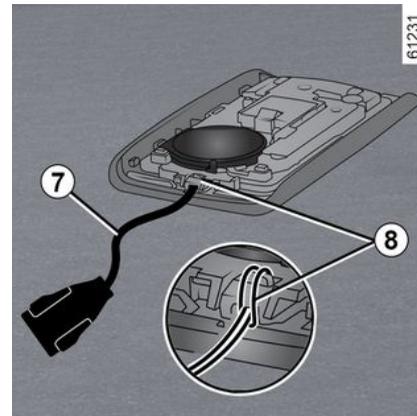
De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Installation d'une dragonne 7



Faites coulisser la coque arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.



Insérez la dragonne dans l'élément **8** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **6** et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **7** soit adapté à celui de l'orifice **6**.

Utilisation

Vous disposez de deux modes de déverrouillage/verrouillage du véhicule :

- en « mains libres », à l'approche et à l'éloignement du véhicule ;
- en utilisant la carte en télécommande.

CARTE



Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être en contact avec d'autres équipements électroniques (ordinateur, téléphone...) qui peuvent perturber le fonctionnement.

Désactivation/activation du mode « mains libres »

Suivant véhicule, vous pouvez désactiver/activer le déverrouillage à l'approche et le verrouillage à l'éloignement du véhicule.

Vous pouvez également désactiver/activer le signal sonore émis lors du verrouillage à l'éloignement du véhicule ➔ 145.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

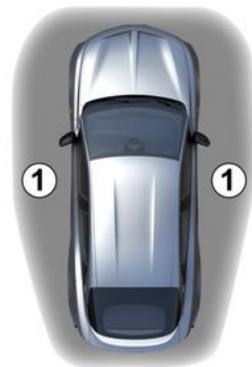
Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Déverrouillage « mains libres » à l'approche du véhicule



Carte dans la zone d'accès 1, le véhicule se déverrouille.

Le déverrouillage est visualisé par le déploiement des poignées avant, **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux et, suivant véhicule, par le déploiement automatique des rétroviseurs.

72474

2

CARTE

Verrouillage « mains libres » à l'éloignement

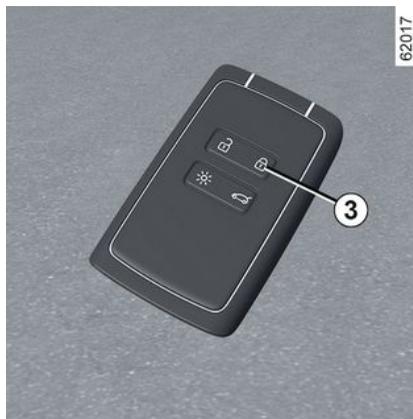
2



72475

Carte sur vous, portes et coffre fermés, éloignez-vous du véhicule : il se verrouille automatiquement dès que vous sortez de la zone d'accès 1. Le verrouillage est visualisé par la rétraction des poignées avant, **deux clignotements des feux de détresse suivi d'un allumage fixe** d'environ quatre secondes, confirmé par un signal sonore et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.



62017

Au-delà de 15 minutes environ, carte dans la zone de détection 1, le verrouillage à l'éloignement du véhicule est désactivé. Pour verrouiller le véhicule, appuyez sur le bouton 3 de la carte.

Le verrouillage à l'éloignement du véhicule ne peut se faire si une carte est dans la zone 2.

Déverrouillage « mains libres » par ouverture du coffre



72486

Carte dans la zone 1 et véhicule verrouillé, un appui sur le bouton 4 déverrouille tout le véhicule.

Le déverrouillage est visualisé par le déploiement des poignées avant, **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Particularités liées au déverrouillage

Dans certaines circonstances, le déverrouillage par l'approche est désactivé :

CARTE

- après huit jours d'inutilisation du véhicule ;
- si la carte reste à proximité de la zone **1** du véhicule pendant cinq minutes environ **après le verrouillage du véhicule** ;
- après plusieurs passages à proximité de la zone **1** du véhicule et **sans que le déverrouillage des portes ait été effectué**.

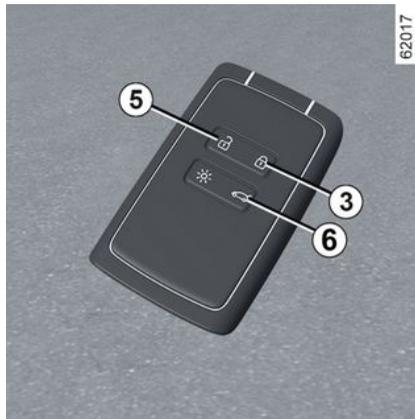
Appuyez sur le bouton d'ouverture du coffre **4** ou utilisez la carte en télécommande pour déverrouiller le véhicule et réactiver le mode « mains libres ».

Particularités liées au verrouillage en « mains libres »

Après un verrouillage en mode « mains libres », il faut attendre environ trois secondes pour pouvoir déverrouiller le véhicule. Durant ces trois secondes, il est possible de s'assurer du bon verrouillage en actionnant les poignées de portes.

Nota : si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Utilisation de la carte en télécommande



Déverrouillage à l'aide de la carte

Pressez le bouton **5**.

Le déverrouillage est visualisé par le déploiement des poignées avant, **un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Moteur allumé, les boutons de la carte sont désactivés.

Verrouillage à l'aide de la carte

Portes et coffre fermés, appuyez sur le bouton **3** : le véhicule se verrouille.

Le verrouillage est visualisé par la rétraction des poignées avant, **deux clignotements** des feux de détresse et, suivant véhicule, par le rabattement automatique des rétroviseurs.

Suivant véhicule, un double appui sur le bouton **3** verrouille le véhicule. Un appui long sur le bouton **3** permet la fermeture des vitres avant et arrière.

Nota :

- la distance maximale à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement ;
- si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, le verrouillage ne s'effectue pas. Un signal sonore retentit, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

CARTE

2



72475

Nota : après un déverrouillage du coffre seul à l'aide du bouton **6**, il est nécessaire pour déverrouiller les autres ouvrants :

- d'appuyer sur le bouton **5** ;
- ou
- de s'éloigner du véhicule pour activer le verrouillage à l'éloignement. Dans ce cas, le déverrouillage à l'approche du véhicule sera de nouveau fonctionnel.

Moteur allumé, si après avoir ouvert et fermé une porte, la carte n'est plus dans la zone **2**, le message « Carte non détectée » vous alerte que la carte n'est plus dans le véhicule. Cela permet d'éviter, par exemple, de partir après avoir déposé un passager avec la carte sur lui.

L'alerte disparaît lorsque la carte est de nouveau détectée.

Déverrouillage/verrouillage du coffre seul

Pressez le bouton **6** pour déverrouiller/verrouiller uniquement le coffre.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

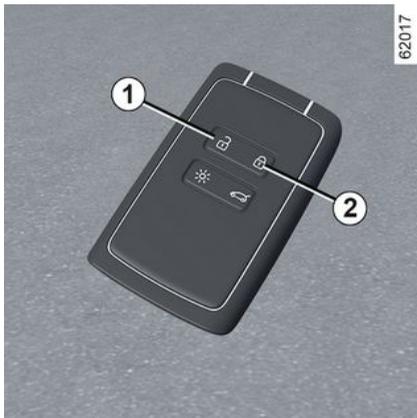
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

CARTE

Déverrouillage du cordon de charge

Faites un appui sur le bouton **5** pour déverrouiller le cordon de charge du véhicule.

Supercondamnation



Lorsque le véhicule est équipé de la supercondamnation, celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture des portes par l'intérieur).



N'utilisez jamais la supercondamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule.

Pour activer la supercondamnation

Exercez deux impulsions rapprochées sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements lents et trois clignotements rapides** des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Suivant véhicule, le verrouillage du véhicule est accompagné par le rabattement automatique des rétroviseurs ➔ **155**.

Pour désactiver la supercondamnation

Exercez une impulsion sur le bouton **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Carte « mains libres » : pile

Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **2** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrits dans le couvercle.

CARTE

2



Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.

Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.

Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

 Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

 Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent (consultez un Représentant de la marque).

 Lors du remplacement :

- veillez au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

- si le couvercle ne ferme pas correctement, n'utilisez pas la carte et tenez-la hors de portée des enfants.

Anomalies de fonctionnement

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez tout de même démarrer et verrouiller/déverrouiller le véhicule → 70.

26913



 Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

CARTE



Précautions d'usage liées aux piles :

- conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
- ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort.

- en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

CLÉ DIGITALE

Généralités

2

Suivant pays et souscription, vous pouvez installer une clé digitale pour votre véhicule dans votre smartphone.

La clé digitale possède les droits permettant de verrouiller/déverrouiller et de démarrer votre véhicule à l'aide d'un smartphone. Ainsi, votre smartphone se substitue à votre carte.

L'installation, l'administration et la transmission des clés digitales s'effectuent depuis l'application du constructeur.

Une fois l'application du constructeur installée sur votre smartphone et l'abonnement activé, la clé digitale doit être activée depuis l'application du constructeur.



Si vous devez confier votre véhicule, assurez-vous d'avoir la carte du véhicule avec vous pour garantir l'accès au véhicule (par exemple, dans le cadre d'une intervention sur le véhicule, d'un rendez-vous pris avec un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié...).



Sécurisation de l'accès à la clé digitale sur le smartphone

Il relève de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale et des utilisateurs désignés, de protéger et de sécuriser l'accès à la clé digitale sur le smartphone. Veillez à installer sur le smartphone les outils de sécurité et de protection nécessaires (comme la sécurisation de l'écran par un mot de passe...).

Conditions de fonctionnement

Activez le Bluetooth® de votre smartphone, puis ouvrez l'application du constructeur pour accéder aux différentes fonctionnalités de la clé digitale.

Nota : le smartphone doit être suffisamment chargé pour l'utilisation d'une clé digitale. En cas de niveau de charge bas, le message « Batterie téléphone faible » apparaît au tableau de bord.



Le champ d'action de la clé digitale dépend de la connexion Bluetooth® de votre smartphone.

Prêt d'une clé digitale

Depuis l'application du constructeur, accédez au menu « Share Virtual Key » et renseignez les informations de l'utilisateur occasionnel. Après validation, un email sera adressé à l'utilisateur.



En cas de prêt, il est de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale de désigner une personne de confiance comme autre utilisateur du véhicule.

Pour éviter toute erreur dans la transmission d'une clé digitale à un utilisateur occasionnel (par exemple : absence de WIFI ou de réseau mobile...), veillez à anticiper la procédure de prêt.

Pour cela, assurez-vous que :

- l'application du constructeur a été préalablement téléchargée et installée par l'utilisateur occasionnel ;
- votre smartphone ainsi que celui de l'utilisateur occasionnel soient tous les deux connectés à internet tout au long de la procédure (via le WIFI ou les réseaux mobiles) ;
- la clé digitale de l'utilisateur occasionnel soit bien activée une fois la procédure terminée.

Révocation d'une clé digitale

L'utilisateur a la possibilité de révoquer individuellement une clé di-

gitale. Une fois une clé digitale révoquée, l'utilisateur a la possibilité d'en activer une nouvelle.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'application du constructeur.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia

Il est possible de désactiver et de réactiver la fonction « Clé digitale » afin que le véhicule ne communique plus avec aucune clé digitale. Pour cela, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : la désactivation de la fonction ne supprime pas les clés digitales existantes. Elle désactive uniquement la capacité du véhicule à communiquer avec elles.

Verrouillage/déverrouillage des portes, du coffre, supercondamnation, allumage à distance de l'éclairage

Au premier déverrouillage ou démarrage avec une nouvelle clé digitale ou un nouveau smartphone, plusieurs secondes sont nécessaires pour que la clé digitale installée sur votre smartphone soit identifiée par le véhicule.

Depuis votre smartphone, Bluetooth® activé, ouvrez l'application du constructeur et retrouvez les différentes fonctionnalités disponibles pour votre clé digitale. Elles sont identiques à celles de votre carte.

Particularités liées au déverrouillage des ouvrants

Dans certaines circonstances (après huit jours d'inutilisation du véhicule...), le déverrouillage par la clé digitale est désactivé : appuyez sur le bouton d'ouverture du coffre, puis déverrouillez votre véhicule à l'aide de votre clé digitale.

Ces fonctionnalités sont :

- le verrouillage/déverrouillage de tous les ouvrants, reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 56 ;
- le verrouillage/déverrouillage du coffre (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : utilisation » ➔ 56 ;
- la supercondamnation (suivant véhicule), reportez-vous au paragraphe « Carte « mains libres » : supercondamnation » ➔ 61 ;
- l'allumage à distance de l'éclairage, reportez-vous au paragraphe « Fonction « éclairage à distance » » ➔ 54 ;

CLÉ DIGITALE

– le déclenchement à distance de l'avertisseur sonore (permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking) ;
– le démarrage/arrêt du moteur, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ 168.

Démarrage, arrêt du moteur



À la première utilisation et/ou à chaque utilisation d'un nouveau smartphone, il est nécessaire de lancer un calibrage de votre clé digitale avec votre véhicule.

Pour cela, Bluetooth® de votre smartphone activé, suivez la pro-

cédure, depuis l'application du constructeur.

Lors du calibrage, le smartphone doit être placé dans la zone de dépôt 1.

Pour démarrer/arrêter le moteur, le système vérifie la présence du smartphone dans la zone de dépôt 1, avant d'autoriser le démarrage du moteur.

Pour plus d'information, reportez-vous au paragraphe « Démarrage, arrêt du moteur » ➔ 168.

Le smartphone doit rester dans le véhicule durant tout le trajet.

Nota : En cas de prêt d'une clé digitale, vous pouvez supprimer celle-ci en réalisant la procédure de révocation avec le smartphone placé dans la zone de dépôt 1.

Dans le cas contraire, la demande de suppression est en attente et est définitive au prochain démarrage du moteur effectué avec une autre clé digitale ou une carte.



Il est indispensable de placer le smartphone dans la zone de dépôt pour démarrer et arrêter le moteur et lors d'un calibrage.



Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, un message s'affiche au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur 2.

Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir le récupérer avant de procéder à l'appui long. Sans smartphone ou carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Particularités de la clé digitale

Pour que la clé digitale reste active, il est nécessaire que le smart-

CLÉ DIGITALE

phone concerné soit connecté à Internet (via le WIFI ou les réseaux mobiles) au moins une fois toutes les 48 heures. Dans le cas contraire, connectez votre smartphone quelques minutes à Internet, afin que la clé digitale se réactive.

- Si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec la clé digitale, le démarrage avec la carte sera inhibée. Le démarrage avec la carte restera impossible jusqu'au prochain redémarrage du moteur.

Dans ce cas, au prochain démarrage du moteur, vous devrez utiliser soit la clé digitale, soit une carte, autre que celle laissée à l'intérieur du véhicule.



Au démarrage ou à l'arrêt du moteur, le smartphone doit toujours être suffisamment chargé pour l'utilisation de la clé digitale.

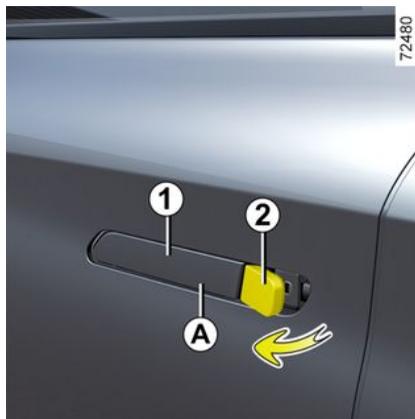
PORTES ET OUVRANTS

Ouverture et fermeture des portes

2

Ouverture de l'extérieur

Portes avant



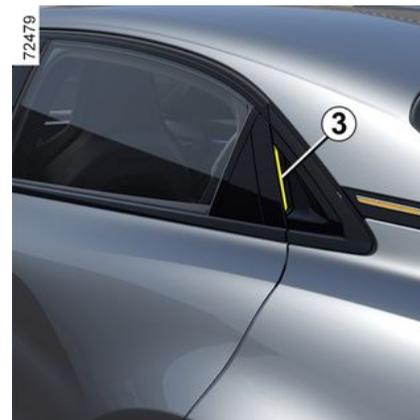
Les portes avant sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès au véhicule ;
- au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent ;
- au-delà de 5 km/h, les poignées se rétractent ;
- au passage de la marche arrière, les poignées se rétractent.

Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de trois minutes environ sans action sur les ouvrants.

En complément du déploiement électrique, il est toujours possible de faire sortir manuellement la poignée. Pour cela, basculez le cache-verrou 2 et agrippez l'extrémité A de la poignée 1 avec le doigt.

Portes arrière



Portes déverrouillées, glissez la main dans la poignée 3 et tirez vers vous.

PORTES ET OUVRANTS



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Ouverture de l'intérieur



Tirez la poignée **4**.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées extérieures avant :

- en ouvrant une porte ;
- en appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé

lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

En roulant, les poignées se rabattent automatiquement :

- dès que la vitesse du véhicule dépasse 5 km/h environ ;
- lors de l'enclenchement de la marche arrière.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Alarme d'oubli de fermeture d'un ouvrant

À l'arrêt, contact mis, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné d'un témoin indiquant le ou les ouvrants (porte, coffre) ouverts ou mal fermés.

Lorsque le véhicule atteint 20 km/h environ, un témoin indique le ou les ouvrants (porte ou coffre) ouverts ou mal fermés, accompagné du message « Coffre ouvert » ou « Porte ouverte » et un signal sonore retentit pendant 40 secondes environ ou jusqu'à la fermeture du ou des ouvrants.

Particularité

Après l'arrêt moteur, les feux et accessoires (radio...) continueront de fonctionner jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur.

Sécurité enfants



Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, baissez le levier **5** et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

PORTES ET OUVRANTS

2



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Verrouillage, déverrouillage des ouvrants et portes

Cas de non fonctionnement de la carte

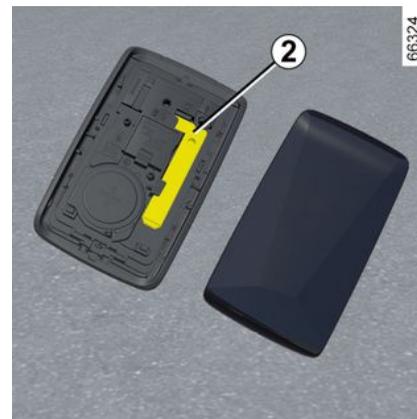
Dans certains cas, la carte peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie déchargée... ;
- utilisation d'appareils fonctionnant à proximité de la télécommande (téléphone portable...) ;
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- véhicule verrouillé à l'aide d'une clé digitale ➔ 64.

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé intégrée à la carte ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur ;
- d'utiliser, suivant véhicule, la clé digitale ➔ 64.

Clé intégrée à la carte



La clé intégrée **2** sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte ne peut pas fonctionner.

PORTES ET OUVRANTS

Accès à la clé 2



Faites coulisser la coque arrière **1** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

Utilisation de la clé intégrée à la carte



Basculez le cache-verrou **3** en appuyant sur la partie gauche et introduisez la clé **2** dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte conducteur.

Verrouillage manuel des portes



Porte ouverte, faites pivoter la vis **4** (à l'aide de l'embout de la clé) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule ou par la clé pour la porte avant gauche.

2

PORTES ET OUVRANTS

Commande de verrouillage/Déverrouillage de l'intérieur



Le contacteur **5** commande simultanément les portes et le coffre.

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

En cas de transport d'objet avec le coffre ouvert vous pouvez tout de même verrouiller les autres ouvrants : **contact coupé**, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **5** pour verrouiller les autres ouvrants.

Témoin d'état de verrouillage des ouvrants

Contact mis, le témoin du contacteur **5** vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Contact coupé, lorsque vous condamnez les portes, le témoin reste allumé puis s'éteint.



Après un verrouillage/déverrouillage du véhicule à l'aide des boutons de la carte, le verrouillage à l'éloignement et le déverrouillage « mains libres » sont désactivés.

Pour revenir en fonctionnement « mains libres » : redémarrer le véhicule.

Verrouillage des ouvrants sans la carte

Cas, par exemple, d'une pile déchargée, d'un non-fonctionnement temporaire de la carte...

Contact coupé, un ouvrant (porte ou coffre) ouvert, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur **5**.

À la fermeture de la porte, tous les ouvrants seront verrouillés.

Nota : le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte située dans la zone d'accès au véhicule ou à l'aide de la clé intégrée à la carte.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte à l'intérieur.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

PORTES ET OUVRANTS

Condamnation automatique des ouvrants en roulage

Principe de fonctionnement



Après démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le contacteur 1 de décondamnation des portes ;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant depuis l'intérieur du véhicule.

Nota : s'il y a ouverture/fermeture d'une porte, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement

lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h.

Activation/Désactivation de la fonction

Pour l'activer : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur 1, pendant au moins 5 secondes environ, jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver : véhicule à l'arrêt et moteur allumé, appuyez sur le contacteur 1, pendant au moins 5 secondes environ, jusqu'à entendre deux signaux sonores.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation de la fonction peuvent également être effectuées par l'intermédiaire de l'écran multimédia ➔ 145.

Anomalies de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le témoin du contacteur 1 ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...), assurez-vous que la condamnation automatique n'a pas été désactivée par erreur et vérifiez la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-

vous à un Représentant de la marque.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

Coffre à bagages

Ouverture manuelle de l'intérieur



PORTES ET OUVRANTS

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur :

- accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière ;
- insérez un outil de type tournevis plat au niveau du levier d'ouverture d'urgence **2** et faites le coulisser vers la gauche comme indiqué sur le dessin ;
- poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur la porte de coffre. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Hayon motorisé

Conditions d'utilisation

- Immobilisez le véhicule.
- En cas de gel/neige pouvant empêcher l'ouverture du hayon, reti-

rez impérativement le gel/neige pour libérer le hayon.

- En cas de déchargement ou de remplacement de la batterie, fermez le hayon (manuellement si nécessaire) pour retrouver la motorisation du hayon.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée à l'intérieur du véhicule ou à l'arrière du hayon.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres, le hayon motorisé ou encore en verrouillant les portes.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.



Il est interdit de fixer tout dispositif de portage (porte-vélo, coffre à bagages...) en appui sur le hayon. Pour l'installation d'un dispositif de portage sur votre véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ouverture/fermeture

L'activation de l'ouverture ou la fermeture du hayon motorisé est identifiée par **trois signaux sonores**.



Lors de l'ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement.

Risques de blessures.

Suivant équipement, le hayon se verrouille et déverrouille en même temps que les portes.

PORTES ET OUVRANTS

Vous disposez des modes suivants pour manoeuvrer le hayon :

- par la carte en utilisation télécommande ;
- par les commandes sur le bouclier et le hayon ;
- par la commande sur la planche de bord.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se

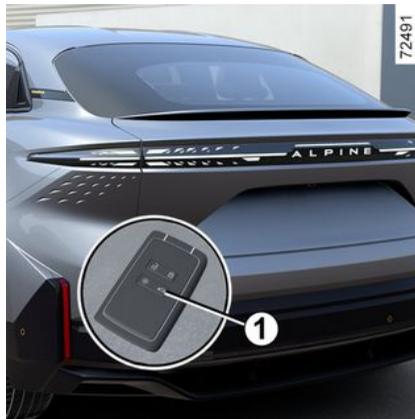
faire que véhicule à l'arrêt.

Risques de blessures.



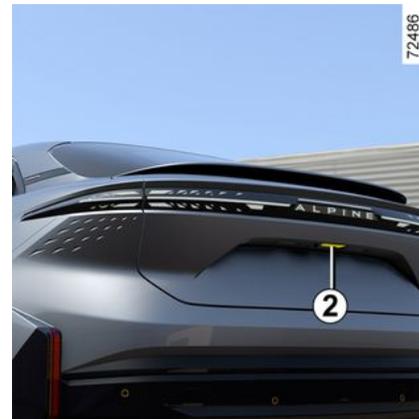
Pour éviter d'endommager le système de hayon, ne forcez pas manuellement le hayon pour qu'il s'ouvre ou se ferme lorsque celui-ci est en mouvement.

Par la carte en utilisation télécommande



Moteur non allumé, faites un appui long sur le contacteur **1** de la carte, à proximité du coffre.

Par la commande extérieure d'ouverture du hayon



Pressez la commande **2**.

2

PORTES ET OUVRANTS

Par la commande intérieure de fermeture du hayon



Pressez la commande **3**.

Par la commande sur la planche de bord



Pour déclencher l'ouverture du hayon, faites un appui long sur le contacteur **4** jusqu'au signal sonore, puis relâchez immédiatement le contacteur.

Nota : si le contacteur n'est pas relâché suffisamment rapidement (inférieur à une seconde environ) après le signal sonore, le hayon ne s'ouvre pas. Dans ce cas, recommencez la séquence.

Pour la fermeture du hayon, faites un appui continu sur le contacteur **4** jusqu'à la fermeture complète du hayon. Un signal so-

nore retentit pendant toute la manœuvre.

Nota : si vous relâchez la pression sur le contacteur **4** avant la fermeture complète du hayon, la séquence de fermeture est interrompue.

Arrêt de la manœuvre du hayon

Il est possible à tout moment d'arrêter le mouvement du hayon motorisé par un appui court sur l'une des commandes d'ouverture/fermeture.

Si le hayon s'est arrêté en position intermédiaire, au prochain appui, le mouvement du hayon sera à l'inverse du mouvement précédant l'arrêt.

Mode manuel

Après un arrêt du hayon, vous pouvez si vous le désirez le manœuvrer manuellement.

Vous pouvez à tout moment, reprendre la manœuvre automatiquement par appui sur l'une des commandes.

Détection d'obstacle

Lorsque le hayon détecte un obstacle durant sa manœuvre, celui-ci

PORTES ET OUVRANTS

s'arrête. Il se libère ensuite de l'obstacle par un mouvement en sens inverse, de faible amplitude, puis s'arrête complètement.

Appuyez sur une commande d'ouverture/fermeture du hayon pour reprendre le fonctionnement du hayon.



La détection d'obstacle est une aide à l'ouverture/fermeture du hayon, elle ne remplace en aucun cas la vigilance ni la responsabilité de l'utilisateur.

Lors de l'ouverture/fermeture du hayon :

- assurez-vous que personne ne soit à proximité des parties en mouvement ;
- les objets de petite taille peuvent ne pas être détectés. Assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne soit à proximité des parties du hayon en mouvement.

La détection d'obstacle est inactive en fin de course avant la fermeture complète du hayon. En cas de coincement, arrêtez la manœuvre par un appui court sur l'une des commandes d'ouverture/fermeture.

Risque de blessures graves.

Limitation de l'angle d'ouverture du hayon

Vous pouvez régler la hauteur maximum d'ouverture du hayon. Il s'arrêtera systématiquement à la position choisie :

- ouvrez le hayon jusqu'à une position intermédiaire ;
- ajustez manuellement le hayon jusqu'à la position choisie ;
- appuyez plus de trois secondes sur la commande **3** du hayon motorisé pour mémoriser la position.

Deux signaux sonores retentissent pour vous avertir de la bonne prise en compte du réglage.

Précautions d'utilisation

- Avant toute ouverture/fermeture du hayon, assurez-vous que l'espace environnant soit suffisant, pour permettre le déploiement du hayon.
- Limitez les arrêts manuels répétés durant le mouvement automatique du hayon (risque d'endommagement du système du hayon).

Anomalies de fonctionnement

Si vous actionnez le hayon motorisé de façon continue pendant environ une minute (enchaînement

PORTES ET OUVRANTS

2 d'ouvertures et de fermetures), celui-ci se bloque pour éviter une surchauffe. Le système redevient opérationnel après environ une minute.

Le hayon motorisé ne fonctionne pas si la batterie est faiblement chargée. Dans ce cas, faites fonctionner le hayon motorisé moteur allumé.

Nota : dans des conditions climatiques très froides, l'ouverture automatique peut ne pas fonctionner si les joints du hayon sont gelés.

RECONNAISSANCE FACIALE

Fonctionnement



Après avoir enregistré votre profil depuis le système multimédia 1, il est possible lorsque vous vous installez dans votre véhicule de rappeler les réglages utilisateur du conducteur (position de conduite...) en utilisant la reconnaissance faciale.



À la fermeture de la porte conducteur, dès que la caméra intérieure 2 détecte votre visage et l'associe à l'empreinte faciale liée au profil « utilisateur » que vous avez enregistré, les réglages préenregistrés sont alors activés (position de conduite, connexion de votre téléphone, agenda...).

Nota : veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...) ou masquée.

Gestion du profil « utilisateur »

Après la création d'un profil « utilisateur » ou une mise à jour de l'empreinte faciale, veuillez attendre environ 30 secondes après

la fermeture de la porte pour que le système multimédia prenne en compte les nouvelles informations.

Nota : il n'est pas possible d'enregistrer un même visage sur plusieurs profils.

Pour plus d'informations sur la gestion du profil « utilisateur » et la mémorisation du profil par reconnaissance faciale, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



RECONNAISSANCE FACIALE

Si vous avez préalablement paramétré le rappel de la position de conduite depuis votre profil « utilisateur », le siège se règle automatiquement par la reconnaissance faciale.



Lors d'un mouvement du siège, soyez prêt à l'interrompre en appuyant sur l'un des boutons de réglage du siège **3**, **4** ou **5**. **Restez vigilant.**

Limitations de fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

- le port de certains types de lunettes ;
- l'occlusion, même partielle, de la caméra ;
- une partie du visage cachée (cheveux, masque chirurgical, écharpe...) ;
- une position de conduite inadaptée (comme être assis trop bas, trop incliné...) pouvant empêcher la caméra d'analyser correctement le visage ;

- le port de vêtement réfléchissants ;
- ...

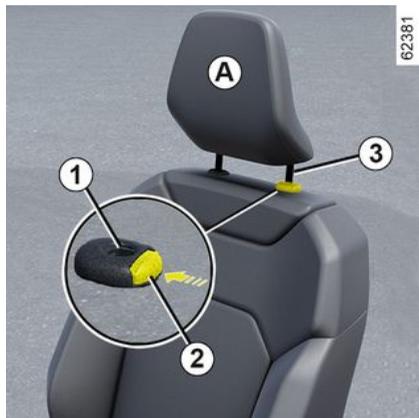
Dans ces cas, lorsque l'empreinte faciale n'est pas reconnue par la caméra **2** lors de la reconnaissance faciale le système propose, par défaut, le dernier profil utilisé.

SIÈGES AVANT

Appuis-tête avant

Pour monter l'appui-tête

(suivant véhicule)



Tirez l'appui-tête vers le haut jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Pour descendre l'appui-tête

Appuyez sur le bouton 2 et accompagnez l'appui-tête dans sa descente jusqu'à la hauteur désirée. Assurez-vous de son bon verrouillage.

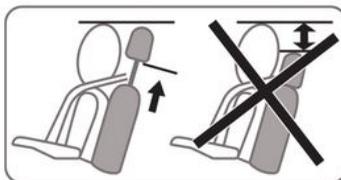
Pour enlever l'appui-tête

Montez-le dans sa position la plus haute (inclinez le dossier vers l'arrière). Appuyez sur le bouton 2 et levez-le jusqu'à le libérer.

Pour remettre l'appui-tête

Veillez à la propreté des tiges d'appui-tête 3.

Introduisez les tiges de l'appui-tête dans les fourreaux 1 (inclinez le dossier vers l'arrière). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage puis appuyez sur le bouton 2 pour régler suivant la hauteur désirée. Vérifiez le bon verrouillage de chaque tige 3 sur le dossier du siège.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête et la distance entre la tête et la partie A doit être minimale.

Sièges avant

Sièges avant à commandes électriques



SIÈGES AVANT

Il équipe le siège avant conducteur.

Le contacteur **1** permet d'accéder au menu « Sièges » de l'écran multimédia.

Réglage du dossier

Pour incliner le dossier, actionnez le haut du contacteur **2** vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage du siège conducteur au niveau des lombaires

Actionnez le contacteur **3** vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.

Réglage de l'assise



Pour avancer ou reculer l'assise

Actionnez le contacteur **4** vers l'avant ou vers l'arrière.

Pour rehausser ou abaisser l'assise

Actionnez l'arrière du contacteur **4** vers le haut ou vers le bas.

Pour incliner ou relever la partie avant de l'assise (suivant véhicule)

Actionnez l'avant du contacteur **4** vers le bas ou vers le haut.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Sièges chauffants



Suivant véhicule, contact mis, via l'écran multimédia **5** vous pouvez activer les sièges chauffants :

- un premier appui sur le pictogramme  du siège désiré active le système de chauffage à la puissance maximale. Trois témoins intégrés au contacteur sont allumés ;
- un second appui diminue le chauffage à la puissance moyenne. Deux témoins intégrés sont allumés ;
- un troisième appui diminue le chauffage à la puissance mini-

SIÈGES AVANT

male. Un seul témoin intégré est allumé ;

- un quatrième appui éteint le chauffage.

Afin d'éviter une consommation d'énergie inutile, le siège chauffant passager peut être désactivé automatiquement en l'absence d'occupant.

Fonction « Favoris »



Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **6**, vous pouvez activer les sièges chauffants selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis.

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Sièges avant : fonctionnalités

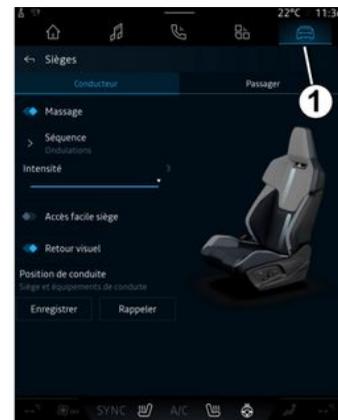


Depuis l'écran multimédia, vous pouvez accéder, suivant véhicule, à plusieurs fonctionnalités des sièges.

Un appui court sur le contacteur **A** du siège désiré permet l'accès direct au menu « Sièges » de l'écran multimédia.

Sièges massants

(suivant véhicule)



Vous pouvez activer la fonction « Massage » du siège conducteur ou, suivant véhicule, du siège passager avant.

Contact mis, via l'écran multimédia, sélectionnez le Monde « Véhicule » **1**, « Sièges », puis « Massage ».

Naviguez dans le menu « Conduc-teur » pour :

- sélectionner votre massage parmi les 5 séquences ;
- régler l'intensité sur 3 niveaux : 1, 2 ou 3 ;
- activer/désactiver le siège massant.

SIÈGES AVANT

Un appui long sur le contacteur **A** du siège désiré permet de relancer le dernier cycle de massage.

Réglages

Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Vous pouvez activer ou désactiver les éléments suivants :

- facilité d'accès du conducteur/passager ;
- retour visuel du mouvement en cours.

Nota : si le profil d'utilisateur est « Invité », les fonctions de réglages automatiques ne seront pas disponibles.

Accès facile siège

Lorsque la fonction est activée :

- le siège conducteur, véhicule à l'arrêt :
- recule à l'ouverture de la porte (si le moteur est arrêté) ou à l'arrêt du moteur (si la porte est ouverte) ;
- avance au démarrage du moteur (si la porte est fermée) ou à la fermeture de la porte (si le moteur est démarré) ;

- le siège passager recule à l'ouverture de la porte et avance à la fermeture de la porte.

Le mouvement des sièges est automatique. Vous pouvez interrompre le mouvement en appuyant sur l'un des boutons de réglage du siège **3**, **4** et **5**.



Désactivez la fonction « Accès facile siège » avant l'installation d'un siège enfant sur

la place passager avant et/ou sur les places arrière.

Risque de blessures.

Position



Il est possible de mémoriser la position de conduite du siège conducteur et/ou du siège passager.

La position de conduite regroupe les réglages de l'assise, du dossier et des rétroviseurs extérieurs.

Depuis le système multimédia, la mémorisation et le rappel de la position de conduite par appui sur les boutons **3**, **4** et **5** (➔ 81), sont possibles :

- par changement de profil d'utilisateur ;
- par appui sur le bouton « Rappelez » pour le siège conducteur.

SIÈGES AVANT

Mémorisation de la position de conduite

- Réglez le siège conducteur à l'aide des boutons **3**, **4** et **5** ➔ **81** ;
- réglez les rétroviseurs extérieurs ➔ **155**.

Pour accéder à la mémorisation de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et du siège conducteur sont alors mémorisées.

Rappel de la position de conduite

Pour plus d'informations sur le rappel de la position de conduite, reportez-vous à la notice multimédia.

Vous pouvez interrompre le rappel de la position de conduite mémorisée en appuyant sur l'un des boutons de réglage du siège **3**, **4** et **5**.

« Position Relax »

Véhicule à l'arrêt, vous pouvez reculer et incliner le siège conducteur afin d'avoir une position relaxante durant un temps de pause en appuyant sur « Activer ».

Vous pouvez interrompre le mouvement en cours en appuyant sur l'un des boutons de réglage du siège **3**, **4** et **5** ou sur l'écran multimédia en appuyant sur « Retour en position conduite ».

Nota : lorsque le véhicule est en charge, un message s'affiche automatiquement sur l'écran multimédia pour vous proposer d'activer la position. Lors de l'activation, vous pouvez accéder aux réglages de la « Position Relax ».

Pour plus d'informations sur la « Position Relax », reportez-vous à la notice multimédia.



Avant l'utilisation de la « Position Relax » ou d'un rappel de position (mémorisation, changement de profil), veillez à ce que personne ne soit à proximité des parties en mouvement (en particulier, en places arrière).

Risque de blessures.

PLACES ARRIÈRE

Appuis-tête arrière

2

Pour monter l'appui-tête



Pour enlever l'appui-tête

Basculez la banquette vers l'avant puis appuyez sur le bouton 1 et sortez l'appui-tête 2.

Pour remettre l'appui-tête

Basculez la banquette vers l'avant puis introduisez les tiges dans les fourreaux, enfoncez l'appui-tête jusqu'au blocage. Assurez-vous de son bon verrouillage.

Banquette arrière : fonctionnalités

Fonctionnalités



Pour rabattre le dossier

Veillez à ce que les sièges avant soient suffisamment avancés.

Avant tout rabattement d'un dossier, baissez les appuis-tête au maximum.

Avant tout rabattement d'un siège latéral arrière, **bouclez la ceinture** du siège concerné dans son boîtier correspondant.

Cela évitera le blocage des ceintures lors de la remise en position d'utilisation du siège.

PLACES ARRIÈRE

Dans tous les cas, vérifiez le bon fonctionnement des ceintures de sécurité.

Tirez sur la palette **1** et abaissez le dossier **A**.

Nota : par mesure de sécurité, le dossier **A** est équipé d'un système de retenue. Il est possible que vous puissiez rencontrer une résistance pendant la manipulation.

Pour remonter le dossier, procédez dans le sens inverse.

Remontez le dossier jusqu'au verrouillage de l'articulation du dossier.

Veillez à ne pas coincer la ceinture de sécurité entre le dossier et la tablette.

Vérifiez le fonctionnement de la ceinture de sécurité.



Lors des manœuvres des sièges arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (parties du corps, animal, gravier, chiffon, jouets...).



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

sier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Présentation

2

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Ceintures de sécurité

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sé-

curité, la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;

- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite ;
- **réglez la position du volant.**



Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière → 86.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Ajustement des ceintures de sécurité



Pour un ajustement et un positionnement corrects des ceintures de sécurité à toutes les places :

- réglez les sièges (position de l'assise et l'angle d'inclinaison du dossier si disponibles) ;
- tenez-vous bien appuyé contre le dossier ;
- rapprochez la sangle de thorax **1** le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier (le cas échéant, réglez la hauteur de la ceinture si disponible) et assurez-vous que la sangle de thorax **1** soit en contact avec l'épaule ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

- positionnez la sangle de bassin **2** afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps.
Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **5** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**).

En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

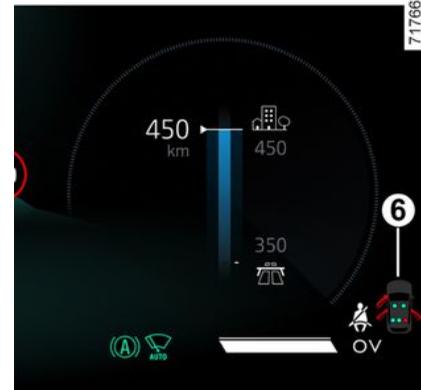
Témoin d'alerte de non-port des ceintures



Ce témoin s'affiche sur l'afficheur central **A** à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.



Alerte de non-port de ceinture avant et arrière



Portes fermées, le visuel **6** s'affiche au tableau de bord à la mise sous contact du véhicule pendant 60 secondes environ. Il indique au conducteur l'état de bouclage de chacune des ceintures à chaque :

- ouverture de porte en roulage (vitesse non nulle) ;
- bouclage/débouclage d'une ceinture.

Lecture du visuel **6** :

- repère en vert : ceinture bouclée ;
- repère en rouge : place occupée et ceinture non bouclée ;

CEINTURES DE SÉCURITÉ

- repère en gris : place non occupée.

2

Portes fermées, le témoin  s'allume sur l'afficheur central à la mise sous contact du véhicule et si la ceinture conducteur et/ou passager(s) (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée.

Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h environ, le ré-

moind  s'allume sur l'afficheur central lorsqu'une place est occupée avec la ceinture non bouclée.

Il est accompagné du visuel  qui s'allume pendant 60 secondes environ à chaque bouclage ou débouclage d'une des ceintures.

Lorsque la vitesse est, ou devient supérieure à 20 km/h environ, si l'une des ceintures est, ou devient débouclée pendant le trajet :

- le témoin  de l'afficheur central clignote ;

et

- un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes ;

et

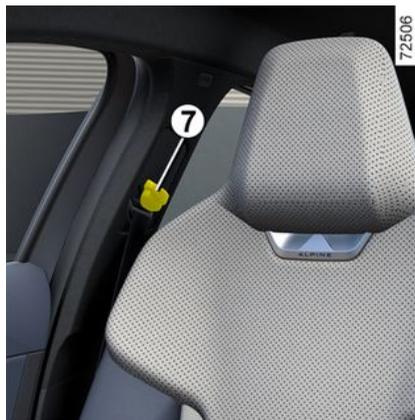
- le visuel  s'affiche pendant 180 secondes environ et le repère de

l'indicateur du siège concerné passe en rouge.

Dans tous les cas, assurez-vous que les passagers avant sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiquées correspond au nombre de places occupées sur les sièges.

Nota : un objet posé sur l'une des assises peut, dans certains cas, déclencher les alertes.

Réglage en hauteur des ceintures avant



Utilisez le bouton 7 pour régler la hauteur de la ceinture de telle sorte que la sangle de thorax passe comme indiqué précédem-

ment. Appuyez sur le bouton 7 et montez ou descendez la ceinture. Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Ceintures de sécurité arrière

Ceintures arrière latérales 8



Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

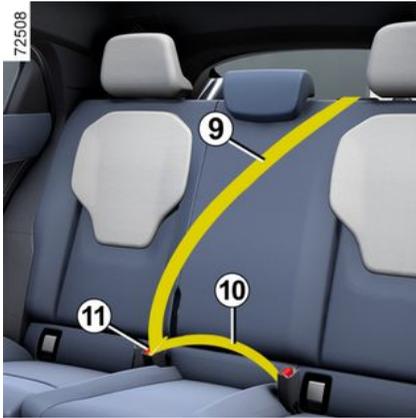
CEINTURES DE SÉCURITÉ



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation de la banquette arrière.

2

Ceinture arrière centrale 9



Déroulez lentement la sangle **9**.
Encliquez le pêne coulissant **10**
dans le boîtier de verrouillage
rouge **11**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Avertissements

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex. : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires à la ceinture avant

Présentation

Ils sont constitués de :

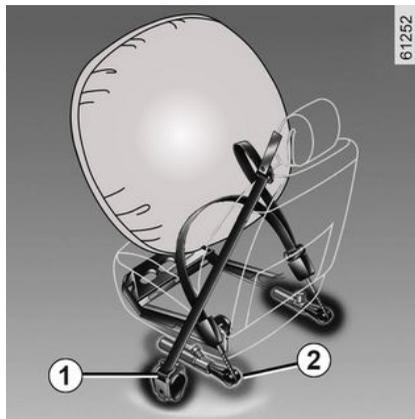
- **prétensionneurs d'enrouleur de ceinture de sécurité ;**
- **prétensionneurs de ceinture ventrale ;**
- **limiteurs d'effort de thorax ;**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ceinture ventrale pour plaquer l'occupant sur son siège ;
- l'airbag frontal.

Prétensionneurs



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture ventrale **2** sur les sièges avant.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des

moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbags frontaux conducteur et passager

Ils équipent les places avant côté conducteur et passager.

Suivant véhicule, une vignette en partie inférieure du pare-brise rappelle la présence de cet équipement.

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant

l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

- des capteurs déportés ;
- des témoins de contrôle, affichés sur la console de pavillon **3** :

-  allumé, airbag passager activé ;
-  allumé, airbag passager désactivé.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.



Fonctionnement

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type frontal, les airbags se gonflent rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis ils se dégonflent immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

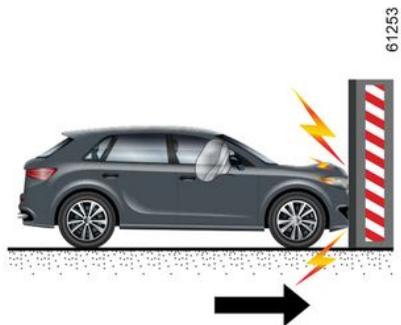
Anomalies de fonctionnement



Ce témoin s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après 65 secondes environ.

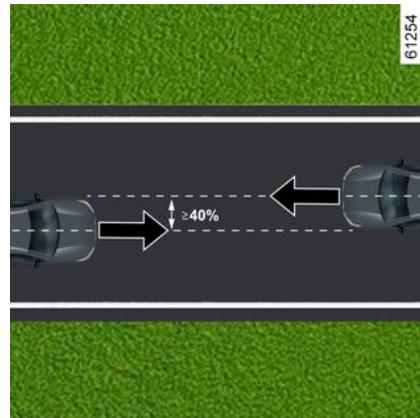
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.



Les cas suivants provoquent le déclenchement des prétensionneurs ou des Airbags.

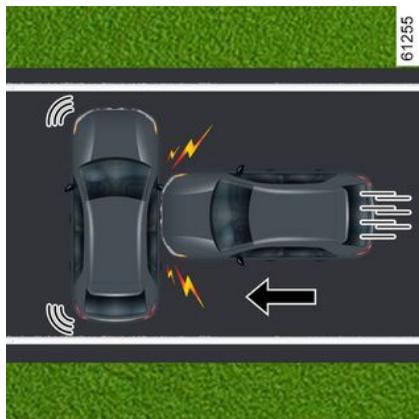
En choc frontal contre une surface non déformable avec une vitesse d'impact égale ou supérieure à 25 km/h.



En choc frontal avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure, sur un recouvrement égal ou supérieur à 40 %, les vitesses des deux véhicules étant égales ou supérieures à 40 km/h.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2



En choc latéral avec un autre véhicule de catégorie équivalente ou supérieure et à une vitesse d'impact égale ou supérieure à 50 km/h.



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les Airbags sont susceptibles d'être déclenchés :

- choc sous le véhicule de type trottoirs ;
- trous dans la chaussée ;
- chute ou atterrissage dur ;
- pierres ;
- ...



Dans les exemples de cas suivants, les prétensionneurs ou les Airbags sont susceptibles de ne pas être déclenchés :

- choc arrière, même violent ;
- retournement ;

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ



- choc latéral, impactant l'avant ou l'arrière du véhicule ;
- choc frontal, sous le hayon d'un camion ;
- choc frontal contre un obstacle avec un angle important ;
- ...

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements

2



Avertissements concernant l'airbag frontal conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » ➔ 88). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'airbag frontal passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche de bord et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs complémentaires aux ceintures arrière

Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs d'enrouleur des ceintures de sécurité latérales ;**
- **limiteurs d'effort de thorax.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

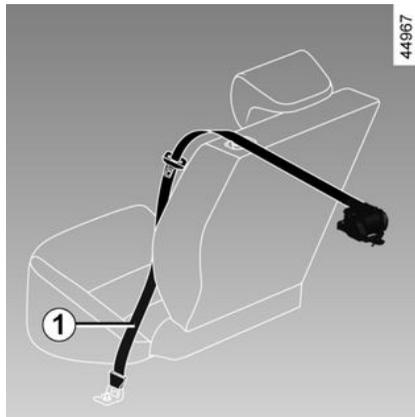
Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture).

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Prétensionneurs des ceintures latérales



Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher le prétensionneur de l'enrouleur de ceinture de sécurité **1** qui rétracte instantanément la ceinture.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.

- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

2

- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

le siège passager, afin de protéger le conducteur et son passager en cas de choc latéral violent.

Il se déploie également pour protéger le conducteur, lorsqu'il est seul à l'avant, en cas de choc latéral violent.

Dispositifs de protection latérale

Airbag latéral

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper chaque siège avant et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag rideau

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper, suivant véhicule, chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales des portes avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Airbag central

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper le siège conducteur, qui se déploie entre le siège conducteur et

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Avertissements



Avertissement concernant l'airbag latéral et l'airbag central

- Monte de housses interdite aux places avant, cela pourrait affecter le fonctionnement de l'airbag latéral et de l'airbag central.

- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Ne pas rouler avec l'accoudoir central en position ouverte, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Ne pas placer d'objet(s) sur le couvercle du vide-poches d'accoudoir central, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Ne pas placer d'objet(s) dépassant du vide-poches d'accoudoir central, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.
- Les fentes sur les dossiers avant (côté portière et côté console centrale) correspondent à la zone de déploiement des airbags : il est interdit d'y introduire des objets.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

Dispositifs de retenue complémentaires

2

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

Transport d'enfant

Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » ➔ 68.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres.

Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras.

En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de

SÉCURITÉ ENFANTS

2

son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant durant le transport dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants qui n'ont plus besoin d'être transportés dans un siège enfant, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit correctement ajustée et bouclée.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté.

Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles ➔ 88.

Ne laissez pas votre enfant passer la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.



Avant d'installer un siège enfant sur une des places arrière, vérifiez que la fonction

« Accès facile siège » est désactivée pour les places conducteur et/ou passager avant ➔ 81.

RISQUE DE BLESSURES.

SÉCURITÉ ENFANTS

Choix du siège enfant

Sièges enfant dos à la route



La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.

Sièges enfant face à la route



Jusqu'à 18 kg ou 4 ans, l'enfant peut voyager sur un siège face à la route. Choisissez un siège en fonction de la taille de l'enfant : la tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais tant que sa taille le permet.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

Rehausseuses



Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS

Liste des dispositifs de retenue pour enfant recommandés par le constructeur :

2



75357

Choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée.

Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives.

Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant.

Consultez un Représentant de la marque.

N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant la réglementation en vigueur dans un des quatre cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique ;
- i-Size qui disposent :

SÉCURITÉ ENFANTS

- soit d'une sangle qui s'attache sur le troisième anneau de la place concernée ;
- soit d'une jambe de force qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size, dont le rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour ces trois derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de deux anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX.

Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

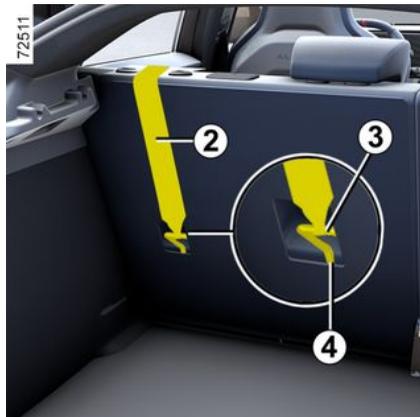


Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage



2

SÉCURITÉ ENFANTS



Le troisième anneau **4** est utilisé pour attacher la sangle supérieure **2** de certains sièges enfant.

Places arrière

La sangle supérieure **2** doit passer entre le dossier et la tablette arrière. Pour cela, déposez la tablette arrière → **73**.

Fixez le crochet **3** sur l'un des anneaux **4** repéré par le sym-

bole .



Fixez **impérativement** la sangle du siège enfant sur l'anneau correspondant.

SIÈGES ENFANTS

Installation du siège enfant, généralités

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant.

Les schémas → 109 vous indiquent où fixer un siège enfant.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant → 81.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Dans tous les cas, remontez au maximum l'appui-tête du siège afin que celui-ci n'interfère pas avec le siège enfant → 81.

Après l'installation du siège enfant, lorsque c'est possible, vous pouvez avancer le siège du véhicule si nécessaire (afin de laisser la place suffisante aux places arrière pour des passagers ou d'autres sièges enfants). Pour un siège enfant dos route, n'allez pas au contact de la planche de bord ou en position maximum avancée.

SIÈGES ENFANTS

Ne modifiez plus les autres réglages après l'installation du siège enfant.

2



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé

→ 123.

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route :

- reculez le siège où vous installez l'enfant le plus possible ;
- avancez le siège qui est devant l'enfant et redressez-en le dossier

afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant → 81.

Dans tous les cas, retirez l'appuie-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant → 86. Si nécessaire, placez le siège arrière dans la position la plus reculée. Ces actions doivent être faites avant de placer le siège enfant. Vérifiez que le siège enfant est appuyé sur le dossier du siège arrière.



Installation d'un rehausseur (groupe 2 ou 3)

Vérifiez le bon fonctionnement (enroulement) de la ceinture → 88.

Ajustez la ceinture de sécurité en positionnant :

- la sangle de thorax sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou ;
- la sangle de bassin afin qu'elle soit posée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

Si besoin, adaptez la position du siège du véhicule.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Pour installer un siège ISOFIX en place arrière latérale gauche, dégagez la ceinture centrale avec la main avant d'engager les verrous.

SIÈGES ENFANTS

En place arrière centrale

Vérifiez que la ceinture soit adaptée à la fixation de votre siège enfant. Consultez un Représentant de la marque.



Un siège enfant avec
jambe de force ne doit
jamais être installé en
place arrière centrale.

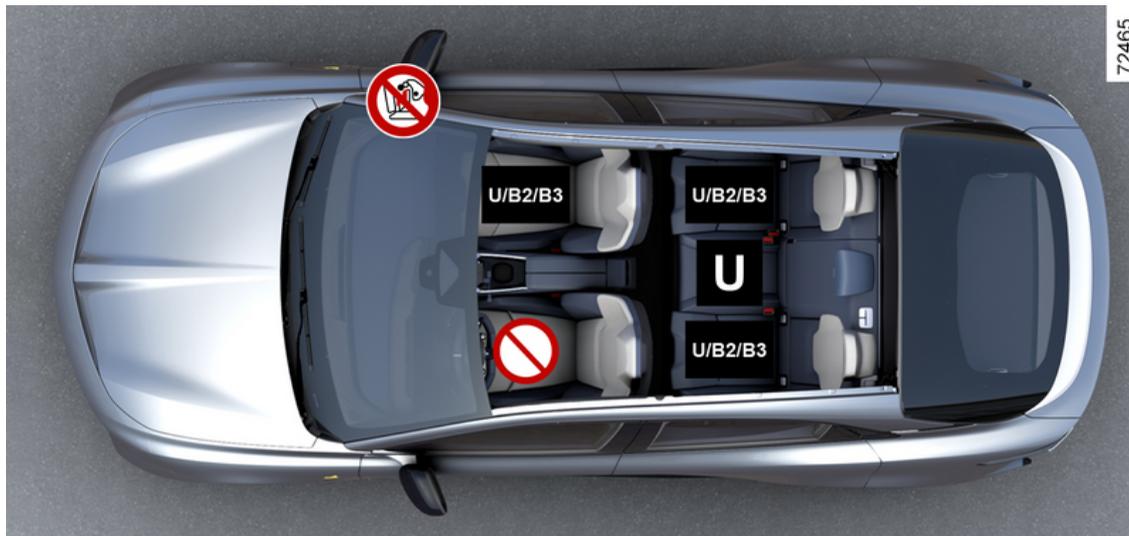
**RISQUE DE MORT OU BLES-
SURES GRAVES.**

SIÈGES ENFANTS

Fixation par ceinture de sécurité

2

Visuel d'installation



SIÈGES ENFANTS



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 123.

2



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B2 ».



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « B3 ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.

SIÈGES ENFANTS



Il est interdit d'installer un siège enfant sur la place disponible adjacente lorsque le grand dossier est rabattu sur les autres places ➔ 86.

2

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel afin de respecter la réglementation en vigueur.

2

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
		Avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X	X	U (2)	U (2)
Coque dos route Groupes 0 + ou 0 +	< à 10 kg et < à 13 kg	U (1) (5)	X	U (3)	U (3) (6)
Coque/siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	U (1) (5)	X	U (3)	U (3) (6)
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X	U (5)	U (4)	U (4) (6)
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	X	U / B2 / B3 (5)	U / B2 / B3 (4)	U (4)



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ 123.

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant de ce type.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

SIÈGES ENFANTS

B2 = Réhausseur de groupe 2 (15 à 25 kg).

B3 = Réhausseur des groupes 3 (22 à 36 kg).

2

(2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.

(3) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(4) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

(5) Placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).



(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : un siège enfant avec jambe de force ne doit jamais être installé.

SIÈGES ENFANTS

Fixation par système ISOFIX

2

Visuel d'installation



SIÈGES ENFANTS

2



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.



Le fait d'installer un siège ISOFIX en place arrière latérale droite condamne l'utilisation de la place centrale. La ceinture centrale n'est plus accessible ni utilisable.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant de ce type.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX ou i-Size.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sur le dossier de la banquette.



Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté.
Si besoin, réglez la position du siège en conséquence.



Il est interdit d'installer un siège enfant sur la place disponible adjacente lorsque le grand dossier est rabattu sur les autres places → 86.

SIÈGES ENFANTS



Pour installer un siège ISOFIX aux places arrière, dégagez les boucles de ceinture avec la main avant d'engager les verrous.

2

SIÈGES ENFANTS

Tableau d'installation

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel afin de respecter la réglementation en vigueur.

2

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège [Gabarit]	Place avant passager		Places arrière latérales	Place arrière centrale
			Avec airbag désactivé	Avec airbag activé		
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	L1 [F] L2 [G]	X	X	X	X
Coque dos route Groupes 0 ou 0 +	< à 13 kg	R1 [E]	X	X	IL (4)	X
Siège dos route Groupes 0 + et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	R3 [C]	X	X	IL (4)	X
		R2 [D]				
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	F3 [A] F2 [B] F2X [B1]	X	X	IUF-IL (5)	X
Rehausseur Groupes 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	B3	X	X	IUF-IL (5)	X
		B2				
Siège i-Size	Siège dos route		X	X	i-U (4)	X
	Siège face route		X	X	i-UF (5)	X
	Rehausseur		X	X	i-UF (5)	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

SIÈGES ENFANTS

IUF-IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

2



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé ➔ **123**.

(4) Si nécessaire, placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée. Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le au maximum sans contact avec le siège enfant.

(5) Dans tous les cas, retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel est positionné le siège enfant. Cette action doit être faite avant de placer le siège enfant. Avancez le siège qui est devant l'enfant, redressez le dossier afin d'éviter le contact entre le siège et les jambes de l'enfant.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- F3, F2, F2X [A, B, B1] : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- B3 ; B2 : rehausseurs des groupes 2 et 3 (15 à 25 kg et 22 à 36 kg) ;
- R3, R2 [C, D] : coques ou sièges dos route du groupe 0 + (inférieur à 13 kg) ou du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- R1 [E] : coques dos route du groupe 0 (inférieur à 10 kg) ou 0 + (inférieur à 13 kg) ;
- L1, L2 [F, G] : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

i-U = Convient pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant et faisant face vers l'arrière.

i-UF = Convient seulement pour les dispositifs de retenue i-Size de la catégorie « universelle » faisant face vers l'avant.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

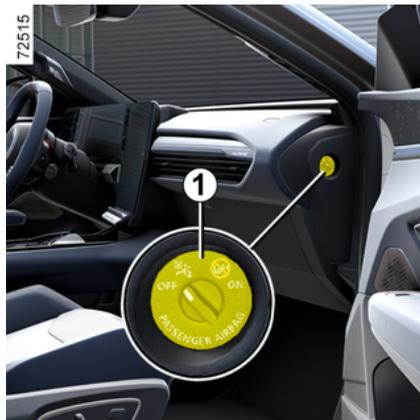
Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant

Avertissement



La désactivation ou l'activation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt, contact coupé.**

Désactivation airbag passager avant



Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant :

- vérifiez que cette place est autorisée à l'installation du siège enfant ;
- désactivez **impérativement** l'airbag pour un siège enfant dos à la route.

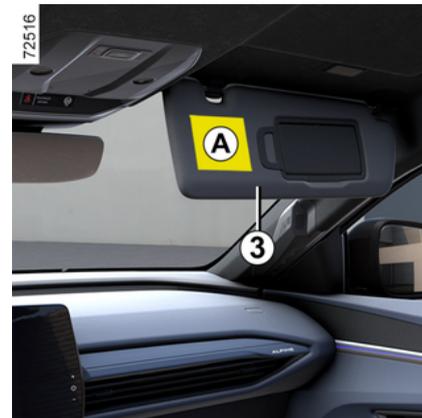


Pour désactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position OFF.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin  est bien allumé sur l'afficheur **2**.

Ce voyant reste allumé en permanence pour vous confirmer que

vous pouvez installer un siège enfant.



SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

2



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de

l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, **NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfant faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un airbag frontal ACTIVÉ.** Cela peut provoquer la **MORT** de l'**ENFANT** ou le **BLESSER GRAVEMENT.**

Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent ces instructions.

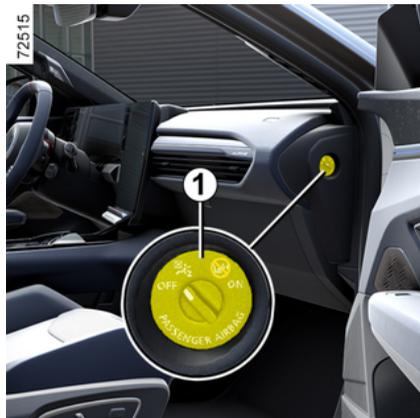
(A)

61614



SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Activation airbag passager avant



Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.



Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact coupé, poussez et tournez le verrou **1** sur la position ON.

À la mise sous contact, vérifiez **impérativement** que le témoin 

est éteint et que le témoin  s'allume sur l'afficheur **2** pendant environ une minute après chaque démarrage.

L'airbag passager avant est activé.

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système d'activation/désactivation de l'airbag passager avant, les té-

moins  et  s'affichent au tableau de bord.

Coupez le contact et vérifiez la position du verrou **1**.

Remettez le contact : les témoins s'éteignent.

Si le problème persiste, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant dos à la route ou de tout autre passager sur le siège passager avant est interdite.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Système de détection de passager

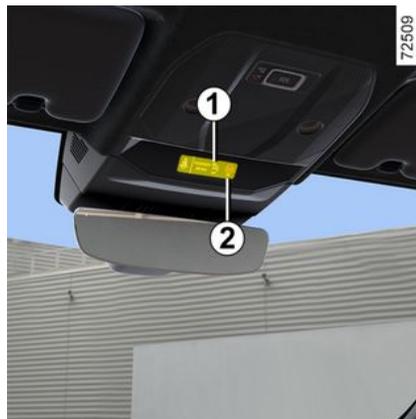
Fonctionnement

Suivant véhicule, le système de détection des passagers gère automatiquement l'activation et la désactivation de l'airbag passager en fonction de l'état d'occupation du siège passager avant.

L'airbag passager est désactivé automatiquement si un siège enfant est installé sur le siège passager avant ou si ce siège n'est pas occupé.

Avant d'installer un siège enfant sur le siège passager avant, consultez les différents types de sièges → **103** ainsi que les méthodes d'installations → **123**.

Pour connaître le type de siège enfant autorisé sur le siège passager avant → **109**.



Fonctionnement

Après une phase d'initialisation de 5 secondes environ, les témoins **1** et **2** permettent de vérifier l'état d'activation de l'airbag passager :

- témoin  **1** allumé, l'airbag passager est désactivé. Dans ce cas, le témoin reste allumé en permanence ;

- témoin  **2** allumé, l'airbag passager est activé. Dans ce cas, le témoin est allumé pendant environ 65 secondes.

Après la phase d'initialisation, si le système détecte un changement d'état (ex. : siège passager occupé à la mise sous contact, puis inoccupé), les messages suivants s'affichent au tableau de bord :

- « Airbag passager activé », ac-

compagné du témoin  ;

ou

- « Airbag passager désactivé »,

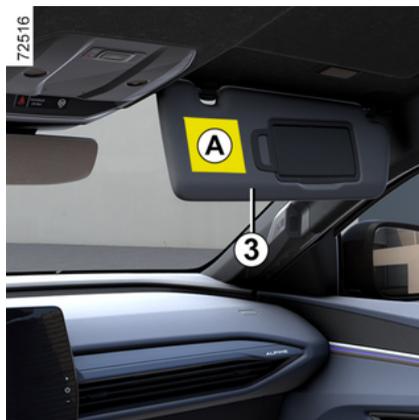
accompagné du témoin  .



DANGER

Après installation d'un siège enfant dos à la route, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (témoin **1** allumé).

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT



Les marquages sur la planche de bord et les étiquettes **A** sur chaque côté du pare-soleil passager **3** (à l'exemple de l'étiquette ci-dessus), vous rappellent l'interdiction de placer un enfant dans un siège dos à la route, lorsque l'airbag passager est activé.



Si le témoin d'activation  est allumé alors qu'un siège enfant dos à la route a été installé :

- coupez le contact ;
- enlevez le siège enfant du siège passager ;
- enlevez tout élément additionnel pouvant se trouver entre le siège enfant et le siège passager ;
- réinstallez le siège enfant en vous conformant aux indications du fabricant du siège enfant ;
- démarrez le véhicule.

Si le problème persiste, positionnez le siège enfant à l'arrière et adressez-vous à un Représentant de la marque.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels qu'airbags, pré-tensionneurs.

Si le témoin de désactivation



est allumé alors qu'un passager de taille adulte est assis sur le siège du passager avant, il se peut qu'il ne soit pas correctement installé.

Exécutez les actions suivantes pour permettre au système de détecter le passager :

- retirez tout élément additionnel de l'assise du siège, tel que serviette de plage, housse de siège... ;
- assurez-vous que le dossier du siège ne soit pas trop incliné en arrière ;
- faites asseoir le passager droit sur le siège, centré sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues ;

SÉCURITÉ ENFANTS : DÉSACTIVATION, ACTIVATION AIRBAG PASSAGER AVANT

2

- laissez le passager assis dans cette position pendant deux à trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

Si le problème persiste, positionnez le passager à l'arrière et adressez-vous à un Représentant de la marque.



DANGER

Après installation d'un siège enfant dos à la route, vérifiez que

l'airbag est bien désactivé (témoin **1** allumé).

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de l'airbag passager.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire (manteau épais, un coussin, un objet volumineux placé dans la poche arrière du passager, un dispositif de chauff-

fage ou de massage) peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut, dans certains cas, déclencher le témoin d'alerte.



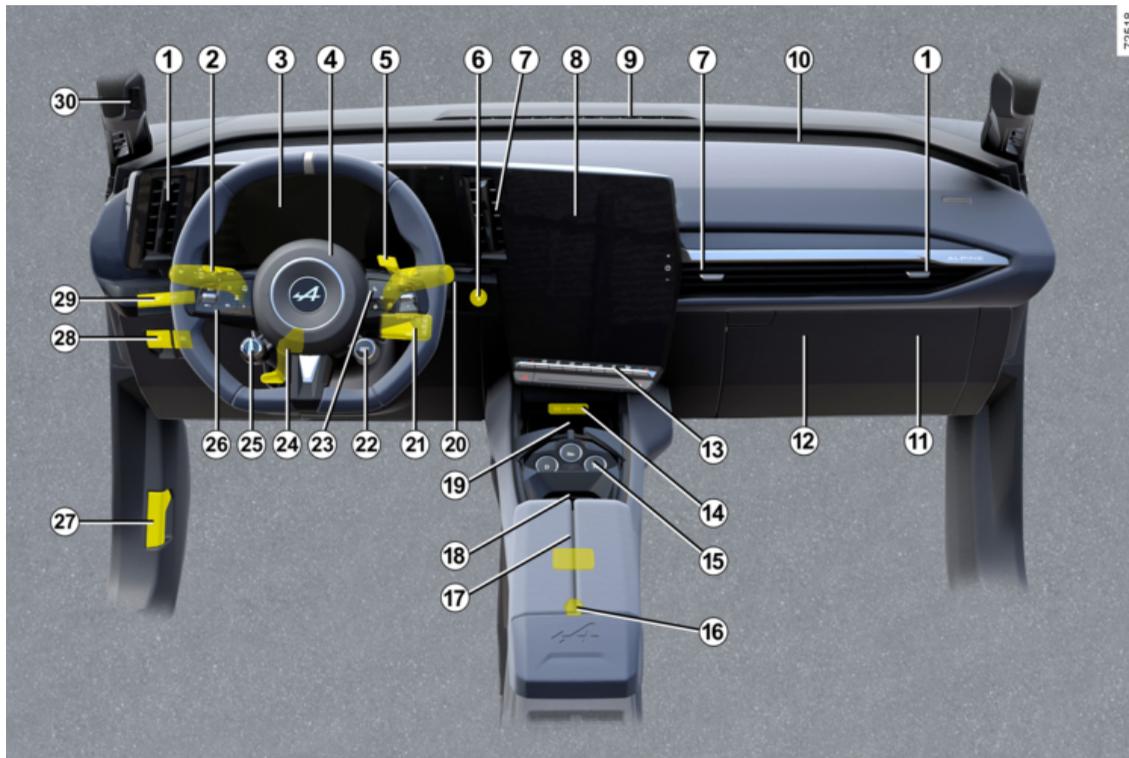
Avertissement concernant l'airbag passager : monte de housses interdite aux places avant.

Un siège humide peut affecter l'efficacité du système de détection de passager. Si le siège passager avant est humide, séchez-le immédiatement.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à gauche

2



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.

2. Manette de :

- feux indicateur de direction ;
- éclairage extérieur ;
- feux de brouillard arrière.

3. Tableau de bord.

4. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.

5. Commande Overtake (OV).

6. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.

7. Aérateurs centraux.

8. Écran multimédia.

9. Frise de désenneigement.

10. Emplacement airbag passager.

11. Compartiment fusibles.

12. Boîte à gants.

13. Commandes de :

- chauffage ou de climatisation ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

14. Prises USB-C dans la console centrale.

15. Commande de vitesses.

16. Prise accessoires.

17. Dépose carte « mains libres ».

18. Porte-gobelets.

19. Zone de charge d'induction ou rangement de console centrale.

20. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.

21. Commande à distance de la radio.

22. Commande DRIVE MODE.

23. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

24. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

25. Commande de freinage régénératif.

26. Contacteur général et commandes du limiteur de vitesse/ régulateur de vitesse adaptatif et de l'active driver assist.

27. Commande de déverrouillage du capot moteur.

28. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction AUTOHOLD ;
- ...

29. Commandes de :

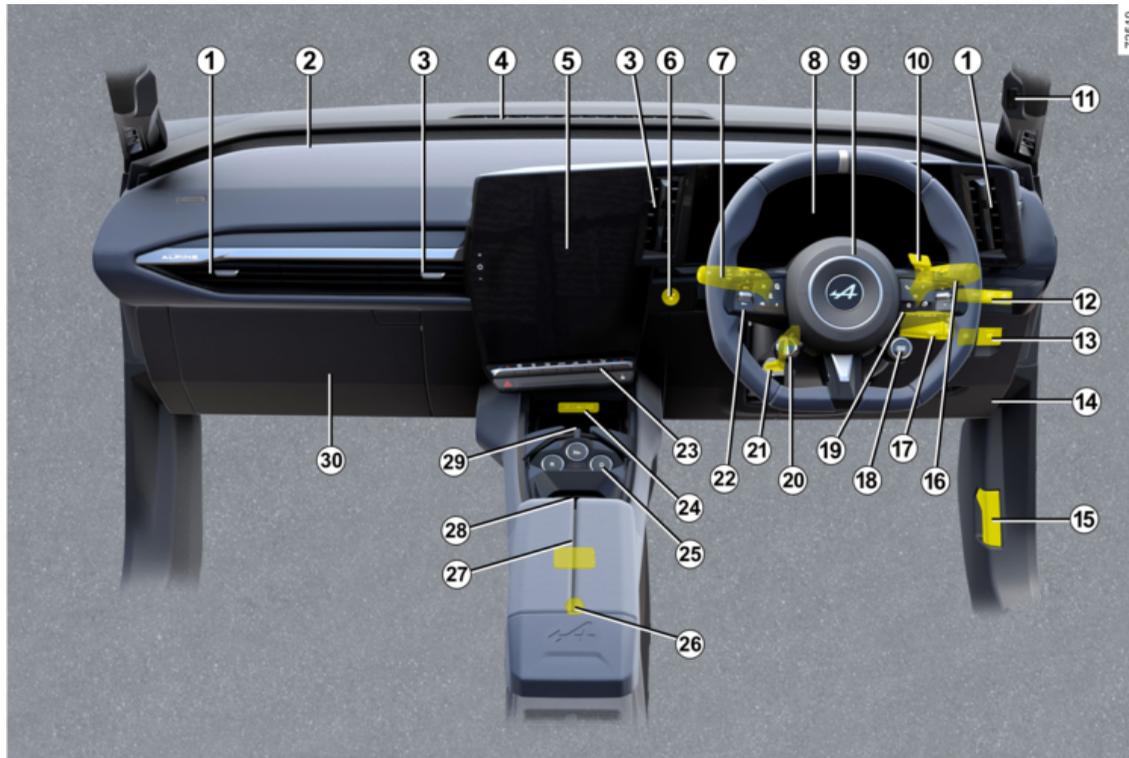
- rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
- la fonction « My Safety »
- activation/désactivation fonction « Maintien dans la voie » (alerte sortie de voie, prévention sortie de voie, centrage dans la voie) ;
- ...

30. Caméra reconnaissance faciale.

POSTE DE CONDUITE

Poste de conduite direction à droite

2



POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Aérateurs latéraux.
2. Emplacement airbag passager.
3. Aérateurs centraux.
4. Frise de désenbuage.
5. Écran multimédia.
6. Bouton de démarrage/arrêt du moteur.
7. Manette de :
 - feux indicateur de direction ;
 - éclairage extérieur ;
 - feux de brouillard arrière.
8. Tableau de bord.
9. Emplacement airbag conducteur, avertisseur sonore.
10. Commande Overtake (OV).
11. Caméra reconnaissance faciale.
12. Commandes de :
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle ;
 - la fonction « My Safety »
 - activation/désactivation fonction « Maintien dans la voie » (alerte sortie de voie, prévention

sortie de voie, centrage dans la voie) ;

- ...

13. Commandes de :

- activation/désactivation du frein de parking assisté ;
- activation/désactivation de la fonction AUTOHOLD ;
- ...

14. Compartiment fusibles.

15. Commande de déverrouillage du capot moteur.

16. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.

17. Commande à distance de la radio.

18. Commande DRIVE MODE.

19. Commandes :

- de défilement des informations de l'ordinateur de bord et du menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- à distance de la radio, système de navigation.

20. Commande de freinage régénératif.

21. Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.

22. Contacteur général et commandes du régulateur/limiteur de

vitesse/ régulateur de vitesse adaptatif et de l'active driver assist.

23. Commandes de :

- chauffage ou de climatisation ;
- feux de détresse ;
- condamnation électrique des portes ;
- ...

24. Prises USB-C dans la console centrale.

25. Commande de vitesses.

26. Prise accessoires.

27. Dépose carte « mains libres ».

28. Porte-gobelets.

29. Zone de charge d'induction ou rangement de console centrale.

30. Boîte à gants.

ORDINATEUR DE BORD

Généralités

2 Ordinateur de bord A



Suivant véhicule, il regroupe les fonctions suivantes :

- distance parcourue ;
- paramètres de voyage ;
- messages d'information ;
- messages d'anomalies de fonctionnement (associés au témoin



- messages d'alerte (associés au

témoin **STOP**).

Toutes ces fonctions sont décrites dans la notice.

Effectuez des appuis successifs vers le haut/bas sur le contacteur **1** pour naviguer entre les fonctions.

Depuis le tableau de bord A :

- a) paramètres de voyage :
 - consommation d'énergie moyenne depuis le dernier top départ et consommation d'énergie instantanée ;
 - distance parcourue depuis le dernier Top départ.
- b) réinitialisation de la pression des pneumatiques ;
- c) intervalle de révision ;
- d) menu de personnalisation des réglages du véhicule ;
- e) journal de bord, défilement des messages d'informations et d'anomalies de fonctionnement.

Mise à zéro des paramètres de voyage (Top départ)

L'affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, effectuez un appui long vers le bas sur le contacteur **1** jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'un des paramètres.

Interprétation des valeurs de consommation d'énergie

Certains équipements du véhicule consomment de l'énergie : l'énergie consommée par le véhicule peut donc être différente de l'énergie consommée au compteur électrique.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation d'énergie moyenne et d'autonomie sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ, vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation d'énergie moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Cependant, la consommation

ORDINATEUR DE BORD

d'énergie moyenne peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération ;
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.



Certaines informations de l'ordinateur de bord apparaissent sur l'afficheur du système de navigation.

La mise à zéro du totaliseur des paramètres de voyages... s'effectue simultanément sur l'ordinateur de bord et sur le système de navigation.

Réinitialisation de l'autonomie prévisible

Après une recharge complète de la batterie de traction, vous pouvez choisir entre deux types de réinitialisation : manuelle ou automatique.

Réinitialisation manuelle

Sélectionnez le paramètre de voyage à réinitialiser puis effectuez un appui long vers le bas sur

le contacteur **1** pour réinitialiser l'autonomie.

Réinitialisation automatique

L'autonomie est réinitialisée automatiquement en fin de recharge complète de la batterie de traction. La valeur calculée correspond à un usage moyen, en prenant en compte les conditions de température extérieure. En cas d'identification d'une conduite particulièrement économe, le calcul est corrigé et l'autonomie augmentée.

ORDINATEUR DE BORD

Paramètres de voyage

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	a) Paramètres de voyage.
 + 13,4 kWh	Consommation d'énergie instantanée.
 12,8 kWh/100 km	
Trajet 1284,7 km	
Pression pneus init. appui long	b) Réinitialisation de la pression des pneumatiques ➔ 194

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Révision dans 1 936 km ou 3 mois	c) Intervalle de révision. Distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision (affichage en kilomètre), puis lorsque l'autonomie arrive proche du terme, plusieurs cas se présentent : - intervalle inférieur à 1 500 km ou un mois : le message « Révision dans » s'affiche accompagné de la distance et du temps ;

ORDINATEUR DE BORD

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
	<ul style="list-style-type: none">- révision imminente : le message « Prévoir révision » s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps) ;- intervalle égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message « Faire révision » s'affiche accompagné du témoin  . <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p>
<p>Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien.</p> <p>L'intervalle de révision ne doit être réinitialisé qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule.</p> <p>Particularité : pour réinitialiser l'intervalle de révision, appuyez environ 10 secondes sans interruption sur l'une des touches de mise à zéro de l'affichage jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.</p>	
Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage sélectionné
Réglages (OK)	d) Menu de personnalisation des réglages du véhicule. ➔ 145
Coffre ouvert	e) Journal de bord. Affichage successif : <ul style="list-style-type: none">- des messages d'information ;- des messages d'anomalies de fonctionnement.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'information

Ils peuvent aider à la mise en route du véhicule ou vous informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Débrancher câble pour démarrer »	Indique que le cordon de charge est toujours branché au véhicule.
« Vérifier les branchements »	Débranchez puis rebranchez le véhicule.
« Vérifier borne de charge »	Si le message s'affiche toujours, cela peut venir d'une autre cause liée aux conditions extérieures de charge ou à l'installation à domicile.
« Vérifier borne de charge »	Indique un éventuel problème électrique ou un cordon de charge défectueux : changez de borne ou de lieu de charge ou faites vérifier le cordon.
« Coupure courant durant la charge »	Indique un problème électrique durant la charge. Relancez la charge. Si cela ne fonctionne pas, faites vérifier l'installation électrique.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'anomalies de fonctionnement

Ils apparaissent avec le témoin  et nécessitent un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

Ils disparaissent par un appui sur la touche de sélection de l'affichage ou au bout de quelques secondes et sont mémorisés dans le journal de bord. Le témoin  reste allumé. Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés ci-après.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Airbag à contrôler »	Indique une défaillance des systèmes de retenue complémentaire aux ceintures. En cas d'accident, ils risquent de ne pas se déclencher.
« Véhicule à contrôler »	Indique une défaillance d'un des capteurs des pédales ou du système de gestion de la batterie 12 V.
« Système freinage à contrôler »	Indique la nécessité de contrôler le système de freinage.
« Post-collision à contrôler »	Indique un problème du freinage anti multi collision.
« Prise véhicule à contrôler »	Indique un échauffement au niveau de la prise de charge côté véhicule. Attendez environ 20 minutes et refaites un nouvel essai. Si cela ne fonctionne pas, faites appel à un Représentant de la marque.
« Système élec à contrôler »	Indique une défaillance du système de traction.
« Charge batterie impossible »	Indique une défaillance du système de recharge de la batterie de traction.

ORDINATEUR DE BORD

Messages d'alerte

2

Ils apparaissent avec le témoin **STOP** et vous imposent pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez votre moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés ci-après. **Nota** : les messages apparaissent sur l'afficheur soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher), ils peuvent être accompagnés d'un voyant et/ou d'un signal sonore.

Exemples de messages	Interprétation de l'affichage sélectionné
« Panne du système de freinage »	Indique un problème du système de freinage.
« Panne de la direction »	Indique un problème sur la direction.
« Panne moteur électrique »	Indique une perte de puissance du véhicule.
« Panne électrique »	Indique une panne du système électrique.
« Crevaison »	Indique qu'au moins une des roues est crevée ou fortement sous gonflée.



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

ORDINATEUR DE BORD

Afficheurs et indicateurs

Tableau de bord A



Il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Sélection des vues

Suivant véhicule, plusieurs vues sont disponibles au tableau de bord. Pour sélectionner une vue, appuyez autant de fois que nécessaire sur la commande **1** pour faire défiler les différentes vues au tableau de bord **A** jusqu'à l'affichage souhaité.

L'ensemble des vues proposées affiche au tableau de bord les informations indispensables suivantes :

- l'indicateur de vitesse ;
- les informations sur les aides à la conduite actives ;
- la zone d'information.

La vue « Charge » affiche au tableau de bord, uniquement lorsque le véhicule est en charge, l'autonomie, le pourcentage batterie, le temps de charge restant.

La vue « Classique » affiche au tableau de bord les informations indispensables et, suivant véhicule, le powermètre.

La vue « Navigation » affiche au tableau de bord les informations indispensables et la carte routière dupliquée à partir du système multimédia sur l'intégralité du tableau de bord.

La vue « Réaliste » B



La vue **B** affiche au tableau de bord les informations indispensables ainsi ainsi que votre véhicule et son environnement (voies, véhicules circulant autour de vous dans le même sens...).

Nota : seuls les véhicules appartenant aux catégories automobile, camion et moto sont reconnus par le système.

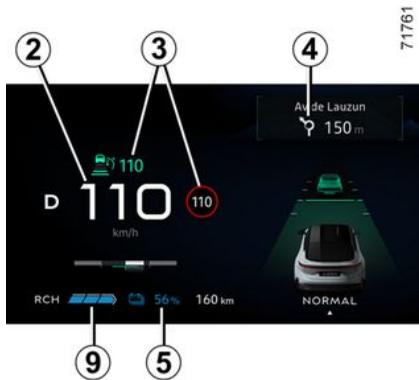
La vue « Minimale » affiche au tableau de bord uniquement les informations indispensables.

2

ORDINATEUR DE BORD

Affichage des informations

2



Indicateur de vitesse 2.

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, le témoin

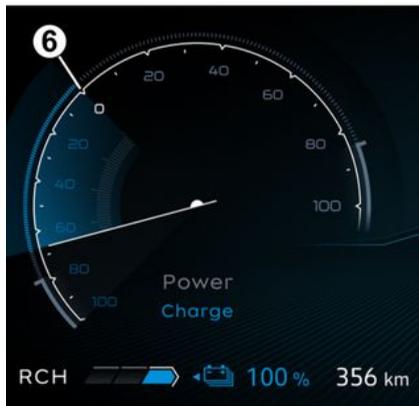
lumineux  s'allume accompagné d'un signal sonore. Ce dernier retentit dès que le véhicule dépasse 120 km/h.

Ce témoin reste allumé tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Informations sur les aides à la conduite 3.

Informations navigation en cours 4.

Informations sur la batterie 5 (taux de charge de la batterie de traction, autonomie prévisible).



Powermètre 6.

Totalisateur général 7.

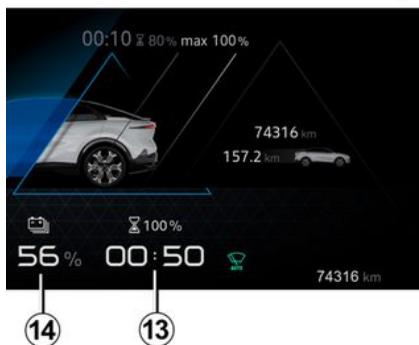
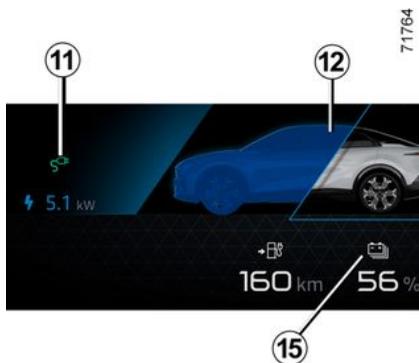
Témoin du niveau de freinage régénératif 9.



Zone d'informations 8, naviguez à l'aide de la commande **10** pour sélectionner différents widgets sur le tableau de bord **A** :

- informations ordinateur de bord (totalisateur, consommation...);
- informations téléphone, multi-média (source audio en cours de lecture...);
- informations véhicule (messages d'alerte...);
- ...

ORDINATEUR DE BORD



Témoin de branchement du cordon de charge 11

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule.

Niveau de charge 12

La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Temps de charge restant 13

Taux de charge de la batterie de traction 14

Seuil de réserve

Suivant véhicule, lorsque la batterie de traction atteint environ 7 % ou environ 12 % de charge, la jauge

et le témoin 15  s'allument en jaune, accompagnés d'un signal sonore.

Pour optimiser votre autonomie ➔ 190.

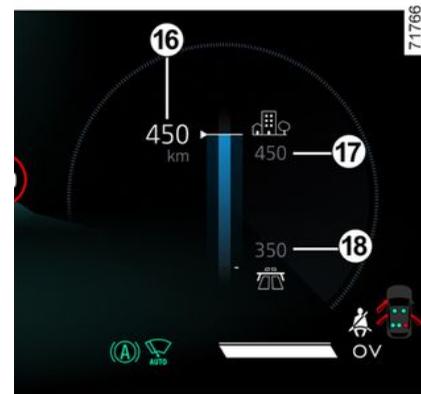
Seuil d'immobilisation imminente

Suivant véhicule, lorsque le niveau de charge atteint 4 % environ ou environ 6 %, un signal sonore retentit de nouveau et la jauge s'allume en rouge ou, suivant véhicule, 30 secondes après l'allumage de la jauge en rouge.

Suivant véhicule, lorsque le niveau de charge atteint 3,5 % ou environ 5 %, la valeur de l'autonomie n'est plus affichée. Les performances moteur diminuent progressive-

ment jusqu'à l'immobilisation du véhicule ➔ 384.

Autonomie prévisible 16



L'autonomie prévisible en usage réel est calculée en prenant en compte différents facteurs comme les conditions d'usage du véhicule, les équipements, votre conduite, les conditions climatiques...

Le calcul est réalisé sur la base des derniers kilomètres effectués. Il est corrigé automatiquement au cours de votre parcours si les différents facteurs évoluent (type de route, style de conduite...).

En complément, pour appréhender votre plage d'autonomie estimée, vous pouvez vous référer aux indi-

ORDINATEUR DE BORD

cateurs **17** et **18**. Suivant le niveau de charge de la batterie de traction :

– indicateur **17** : **estimation « haute » de votre autonomie prévisible** calculée sur la base de conditions de roulage optimales (par exemple : roulage sur départementale ou nationale par temps chaud avec faible usage du confort thermique) ;

– indicateur **18** : **estimation « basse » de votre autonomie prévisible** calculée sur la base de conditions de roulage défavorables (par exemple : roulage sur autoroute par temps froid ou embouteillage avec usage intense du confort thermique).

Pour optimiser votre autonomie ➔ **190**.

Tableau de bord en miles



(possibilité de passer en km/h)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia **19**, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Réglages », « Système », puis « Unités ».

Choisissez entre km/h ou mph.

L'indicateur de vitesse et certaines informations de distance affichés au tableau de bord sont convertis.

Pour revenir au mode précédent, effectuez la même opération.

Nota : après une coupure de batterie, l'ordinateur de bord reviendra automatiquement à l'unité d'origine.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour l'utilisation de certaines fonctions d'aides à la conduite, le changement de l'unité de mesure au tableau de bord est nécessaire pour obtenir les informations appropriées lorsque vous circulez dans un pays où les unités de vitesse sont différentes de celles de votre véhicule.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

ORDINATEUR DE BORD

Menu de personnalisation des réglages du véhicule

Présentation



Cette fonction permet, suivant l'équipement du véhicule, l'activation/désactivation et le réglage de certaines fonctions du véhicule.

Accès au menu de réglage

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Véhicule » puis sur l'onglet « Extérieur » pour accéder aux différents réglages.

Sélection des réglages

Sélectionnez un des onglets puis la fonction à modifier (l'affichage dépend de l'équipement du véhicule et du pays) :

a) « Accès » :

- « Verrouillage auto portes en conduite » ;
- « Verrouiller/déverrouiller en main libre » ;
- « Accès et démarrage par téléphone » ;
- ...

b) « Accueil » :

- « Animation éclairage extérieur » ;
- « Son d'accueil à l'ouverture porte » ;
- « Déploiement automatique des rétroviseurs » ;
- « Eclairage plafonnier automatique » ;
- ...

c) « Eclairage » :

- « Feux Adaptive Vision » ;
- « Choix du coté de conduite » ;
- ...

d) « Essuyage » :

- « Essuyage avant automatique » ;
- ...

Suivant la fonction, sélectionnez :

- « ON » ou « OFF » pour l'activer ou la désactiver ;

ou

- une durée pour régler le temps d'allumage des feux (par exemple pour la fonction « Eclairage d'accompagnement »).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Fonction « Favoris »



2

ORDINATEUR DE BORD

Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **2**, vous pouvez activer les fonctions suivantes selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis :

- sièges chauffants ;
- volant chauffant ;
- sélection des réglages (accès, accueil, éclairage, essuyage...) ;
- fonction « Parking mains libres » ;
- mode Save ;
- ...

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Heure et température extérieure

Réglage de l'heure



L'affichage de l'heure et de la température extérieure se situe sur l'écran multimédia **1**.

Pour le réglage de l'heure, depuis l'écran multimédia **1**, sélectionnez le Monde « Véhicule », appuyez sur le menu « Réglages » puis sur « Date et heure ».

Vous avez accès à différents réglages :

- « Format de l'heure » ;
- « Sélectionner un fuseau horaire » ;

- « Définir le fuseau horaire » ;
- ...

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indicateur de température extérieure

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3°C et $+3^{\circ}\text{C}$, les caractères $^{\circ}\text{C}$ clignotent (signalisation de risque de verglas).



En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), il convient de remettre la montre à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

ORDINATEUR DE BORD



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition climatique, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

TÉMOINS LUMINEUX

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Tableau de bord A : il s'éclaire à l'ouverture de la porte conducteur. Pour régler l'intensité lumineuse du tableau de bord, reportez-vous à la notice multimédia.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.



Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route



Témoin des feux de route automatiques



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin de défaillance des feux « Adaptive Vision »



Témoin de porte(s) ouverte(s)



Témoin de serrage du frein parking assisté → 182



Témoin du système « Autohold »



Témoin de défaillance de l'avertisseur sonore piéton



Témoin de défaillance des airbag frontaux conducteur et passager → 123



Témoin de niveau de lave-glace faible



Témoin de la fonction essuyage automatique



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est allumé. Le témoin s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné

d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est allumé. Le témoin peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'alerte

S'il s'allume en rouge en roulage

accompagné du témoin **STOP**, il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de

la marque.

S'il s'allume en jaune en roulage

accompagné du témoin , il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de température du système électrotechnique

Il s'allume accompagné du témoin



STOP et d'un signal sonore

lorsque la température du groupe électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule et coupez le contact. Consultez un Représentant de la marque.

S'il s'allume accompagné du té-

moins STOP, d'un signal sonore et du message « EVACUEZ EN SECURITE », coupez le contact et ne le redémarrez pas. Sortez du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX

2



Le message « EVA-CUEZ EN SECURITE » accompagné du té-

moins **STOP** et d'un signal sonore vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Coupez le contact et ne redémarrez pas. Quittez le véhicule et faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez les éloignés du véhicule et de la zone de circulation.

Risques d'incendie



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les

autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Témoin de défaillance électrotechnique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au groupe électrique (batterie de traction et moteur électrique). Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de jauge de la batterie de traction

Il s'allume en jaune lorsque le niveau de charge de la batterie de traction atteint le seuil de réserve.



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du té-

moins **STOP**, il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batterie 12 volts

S'il s'allume accompagné du té-

moins **STOP** et d'un signal sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique → 367.



Témoin de performance limitée

Il s'allume lorsque la batterie de traction ou le moteur électrique ne délivre temporairement pas sa puissance nominale. Durant ce temps, les performances du véhi-

TÉMOINS LUMINEUX

cule sont réduites.

Adoptez une conduite plus souple jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.



Témoin de branchement du cordon de charge

Il s'allume dès que le cordon de charge est branché au véhicule
→ 30.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (ESC) et système antipatinage

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin.



Témoin de non-disponibilité de contrôle dynamique de

conduite (ESC) et système anti-patinage



Témoin d'alerte de sous gonflage des pneumatiques

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes → 194.



Témoin de la fonction « Parking mains libres »



Témoin de direction à assistance variable

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulant accompa-

gné du témoin **STOP**, cela indique une défaillance du système. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume au freinage, accompa-

gné du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une

baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pied sur la pédale de frein

Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis.



Témoin de programmation de charge



Témoin de programmation du conditionnement d'air



Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant



Témoin de la fonction « Freinage actif d'urgence » → 232



Témoin de défaillance ou de non-disponibilité de la fonction « Freinage actif d'urgence » → 232



Témoin d'alerte de survitesse

TÉMOINS LUMINEUX



Témoin d'alerte sortie de voie



Témoin de prévention sortie de voie



Témoin de centrage dans la voie



Témoin du limiteur de vitesse



Témoin du régulateur de vitesse adaptatif



Airbag passager ON → 123



Airbag passager OFF → 123



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant → 88

Sur l'afficheur *B*



DIRECTION

Volant de direction

Réglage en hauteur et en profondeur du volant



Abaissez le levier **1** et positionnez le volant dans la position désirée.

Ensuite, relevez le levier à fond et au-delà du point dur pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Chauffage du volant



(suivant véhicule)

Cette fonction assure le chauffage du volant de direction **4**.

Principe de fonctionnement

Une fois la température atteinte, la fonction régule la température des zones chauffées pendant 30 minutes environ puis s'arrête automatiquement.

Activation de la fonction

Contact mis, appuyez sur le bouton **5** de l'écran multimédia **2**.



Désactivation de la fonction

- **En automatique :**

La fonction s'arrête automatiquement après la phase de régulation d'environ 30 minutes.

- **En manuel :**

Pour désactiver la fonction pendant la phase de régulation, appuyez sur le bouton **5** de l'écran multimédia **2**.

Nota : la fonction est également accessible via le bouton **3** « Favoris » du volant de direction **4**.

DIRECTION

Fonction « Favoris »



Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **6**, vous pouvez activer le volant chauffant selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis.

Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Direction assistée

La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

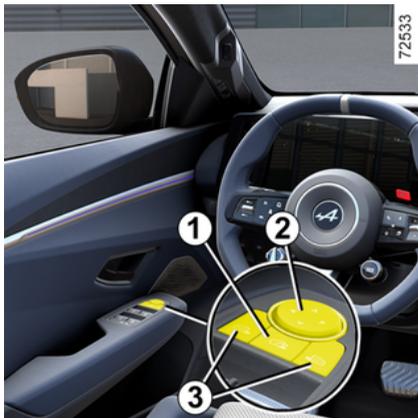


Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt.
Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.
La manœuvre rapide du volant pourrait émettre un bruit, ce qui est normal.

RÉTROVISION

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique



Sélectionnez le rétroviseur à l'aide d'un des contacteurs **3**, puis avec le contacteur **2**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Rétroviseurs dégivrants

Moteur allumé, le dégivrage du miroir est assuré conjointement au dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs rabattables électriquement

Le déploiement des rétroviseurs au déverrouillage du véhicule est automatique. Leur rabattement s'effectue au verrouillage du véhicule.

Vous pouvez désactiver/activer l'automatisme de rabattement des rétroviseurs ➔ **145**.

Vous pouvez forcer le rabattement en appuyant sur le contacteur **1**. Dans cette situation, les rétroviseurs resteront rabattus tant qu'un nouvel appui sur le bouton **1** n'aura pas eu lieu et cela indépendamment de l'automatisme de rabattement.

Cas particulier

Lorsque le rétroviseur a été déployé ou rabattu manuellement, il est possible de le réinitialiser à une position d'usage.

Pour cela, appuyez sur le contacteur **1**. Un claquement mécanique

du bloc rétroviseur se fait entendre.

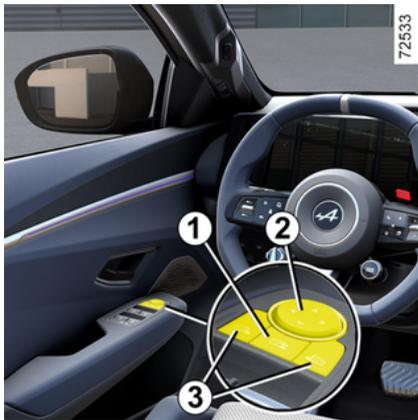
Si aucun claquement ne se fait entendre, appuyez une nouvelle fois sur le contacteur **1** jusqu'au claquement mécanique du rétroviseur.



Les objets observés dans les miroirs des rétroviseurs sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Pour votre sécurité, prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manoeuvre.

RÉTROVISION

Rétroviseurs inclinables en marche arrière



Pour les véhicules équipés du siège conducteur avec mémorisation, vous pouvez opter pour un réglage spécifique des rétroviseurs en marche arrière et en mémoriser la position.

Véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, sélectionnez le rétroviseur à l'aide d'un des contacteurs **3**, puis avec le contacteur **2**, réglez-le jusqu'à la position souhaitée.

Retour position de conduite

Le passage de la position marche arrière à la position marche avant se fait :

- 9 secondes environ après le retrait de la marche arrière lorsque la vitesse est inférieure à 10 km/h ;
- marche avant engagée lorsque la vitesse est supérieure à 10 km/h ;
- lorsque le moteur est à l'arrêt.

Mémorisation des réglages

- Réglez les rétroviseurs extérieurs (voir paragraphes précédents) ;
- pour accéder à la mémorisation des réglages, reportez-vous à la notice multimédia. Enregistrez les positions.

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et du siège conducteur sont alors simultanément mémorisées.

Rappel de la position mémorisée

Pour accéder au rappel de la position mémorisée, reportez-vous à la notice multimédia.

Sélectionnez « Rappeler ».

Les positions des rétroviseurs extérieurs en marche avant, en marche arrière et des sièges avant sont rappelées.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Rétroviseur intérieur

Il est orientable.

Rétroviseur version électrochrome **4**



RÉTROVISION

Le rétroviseur fonce automatiquement lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé ou en cas de forte luminosité.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Éclairages et signalisations extérieurs

2

Feux de jour



Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**.

Les feux de jour s'allument automatiquement sans action sur la manette **1**, au démarrage du moteur et s'éteignent à l'arrêt du moteur.

Feux de position

 Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.

Nota : suivant véhicule, l'activation manuelle des feux de

position est possible uniquement lorsque le frein de parking est serré ou, suivant véhicule, lorsque le levier de vitesse est en position **P**. Dans le cas contraire, le message « Feux de position indisponibles » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir que l'activation des feux de position n'est pas possible.

Feux de croisement



Fonctionnement manuel

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Ce témoin s'allume au tableau de bord.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (salerie, boue, neige, objets transportés...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Fonctionnement automatique

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2** : moteur allumé, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1**.

Suivant véhicule, les feux de croisement s'allument automatiquement après plusieurs allers-retours des balais d'essuie-vitre avant.

Système d'éclairage avant adaptatif

(suivant véhicule)

Cette fonction permet une adaptation automatique de la largeur et de la portée des feux de croisement en fonction de la vitesse et des conditions climatiques.

Tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2** : moteur allumé.

Cette fonction peut être désactivée, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation des feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction « mauvais temps »

 (suivant véhicule)

Cette fonction fait partie du système d'éclairage avant adaptatif. Elle se substitue à l'utilisation des feux de brouillard avant. Elle peut être activée par temps de brouillard ou de neige ou dans tout autre cas de mauvaise visibilité.

Pour activer cette fonction, tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**, puis donnez une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **5**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Extinction

Pour désactiver la fonction, donnez à nouveau une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **5**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de mauvais temps.

Éclairage additionnel de virage

(suivant véhicule)

En marche avant, lorsque les feux de croisement ou les feux de route sont allumés et en fonction de l'angle du volant, cette fonction adapte la largeur du faisceau pour améliorer la visibilité dans un virage ou à une intersection.

Feux de route



ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

 Moteur allumé, feux de croisement allumés, poussez la manette **1** (mouvement **A**).

Ce témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, poussez de nouveau la manette **1**.

Feux de route automatiques



 Suivant véhicule, ce système allume et éteint les feux de route automatiquement.

Il utilise une caméra située derrière le rétroviseur intérieur pour détec-

ter les véhicules suivis et les véhicules venant en sens inverse.

Nota : de nuit, en agglomération avec un éclairage public, les feux de route automatiques s'éteignent automatiquement.

Les feux de route s'allument automatiquement si :

- la luminosité extérieure est faible ;
- aucun autre véhicule, ni éclairage n'est détecté ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à environ 40 km/h.

Si une des conditions ci-dessus n'est pas remplie, le système passe en feux de croisement.

Nota : veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saleré, boue, neige, buée...).

Activation/désactivation

Pour activer les feux de route automatiques

Tournez la bague **3**, jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**, puis appuyez sur le contacteur **6**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord, si les feux de croisement sont allumés.

Pour désactiver les feux de route automatiques

Appuyez sur le contacteur **6**, le té-

moins  s'éteint au tableau de bord.

Nota : en poussant sur la manette **1**, la fonction feux de route automatiques se désactive, le témoin

 s'éteint au tableau de bord et le véhicule active les feux de route.



Le système peut être perturbé dans certaines conditions, notamment :

- les conditions climatiques extrêmes (pluie, neige, brouillard...) ;
- pare-brise ou caméra obscurcie ;
- lorsqu'un véhicule suivi ou de face possède un éclairage peu visible ou masqué ;
- mauvais réglage des feux avant ;
- systèmes réfléchissants ;
- ...

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le message « Automatisation des feux à contrôler » apparaît au tableau de bord, le système est désactivé.

Consultez un Représentant de la marque.



L'utilisation, de nuit, d'un système de navigation portable dans la zone du pare-brise

située sous la caméra est susceptible de perturber le fonctionnement du système « feux de route automatiques » (risque de reflets sur le pare-brise).



Le système « feux de route automatiques » ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance

et la responsabilité du conducteur quant à l'éclairage du véhicule et de son adaptation aux conditions de luminosités, de visibilité et de circulation.

Extinction des feux

Automatiquement, les feux s'éteignent à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule ou une minute après l'arrêt du moteur.

Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la bague **3**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, une alarme sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

Anomalies de fonctionnement

Suivant véhicule, lorsque le message « Eclairage à contrôler » ac-

compagné du témoin

s'affiche et/ou que le témoin

clignote au tableau de bord, cela indique une défaillance de l'éclairage.

Consultez un Représentant de la marque.

Fonction accueil et au revoir

(suivant véhicule)

Lorsque la fonction est activée, les feux de jour et les feux de position arrière s'allument automatiquement à la détection de la carte ou au déverrouillage du véhicule.

Ils s'éteignent automatiquement :

- quinze secondes environ après leur allumage ;
 - au démarrage du moteur en fonction de la position de la manette d'éclairage ;
- ou
- au verrouillage du véhicule.

Activation/désactivation de la fonction

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'accueil extérieur, reportez-vous à la notice multimédia.

« Éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction permet d'allumer momentanément les feux de position et de croisement (pour éclairer l'ouverture d'un portail...).

Moteur arrêté et feux éteints, après ouverture de la porte conducteur, la bague **3** en position AUTO, tirez la manette **1** vers

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS

vous : les feux de position et de croisement s'allument pendant environ trente secondes ainsi que les

2 témoins  et  au tableau de bord.

Pour prolonger cette durée, vous pouvez tirer la manette jusqu'à quatre fois (temps total limité à deux minutes environ).

Le message « Eclairage pendant _ _ » accompagné du temps d'allumage s'affiche au tableau de bord pour confirmer cette action.

Vous pouvez ensuite verrouiller votre véhicule.

Désactivation de la fonction « Éclairage extérieur d'accompagnement »

Pour arrêter l'éclairage avant l'arrêt automatique, tournez la bague **3** dans une position quelconque puis ramenez-la en position AUTO.

Nota : si la fonction accueil et au revoir est activée, une fois le moteur arrêté, la procédure de désactivation de la fonction « Éclairage extérieur d'accompagnement » doit être effectuée avant de tirer la manette (sinon les feux restent allumés par la fonction accueil et au revoir).

Feu de brouillard arrière



72541

 Pour activer cette fonction, tournez la bague **3** jusqu'à l'apparition du symbole AUTO en face du repère **2**, puis donnez une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **7**.

Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il

n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Pour désactiver la fonction, donnez à nouveau une impulsion sur le bouton rotatif pour amener le repère **4** en face du symbole **7**.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard arrière.

 Par temps de brouillard, de neige ou en cas de transport d'objet dépassant du toit, l'allumage automatique des feux n'est pas systématique. L'allumage du feu de brouillard reste sous le contrôle du conducteur : les témoins au tableau de bord vous informent sur leur allumage (témoin allumé) ou leur extinction (témoin éteint).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.

Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas, sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

Feux de détresse



 Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répéteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit

anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

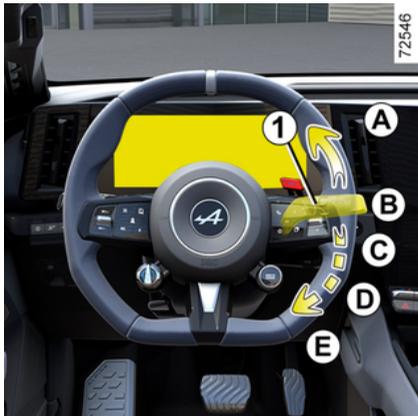
2

ESSUIE-VITRES

Essuie-vitre, lave-vitre avant

2

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant intermittent



A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

C. balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant la bague 2.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide



Particularité

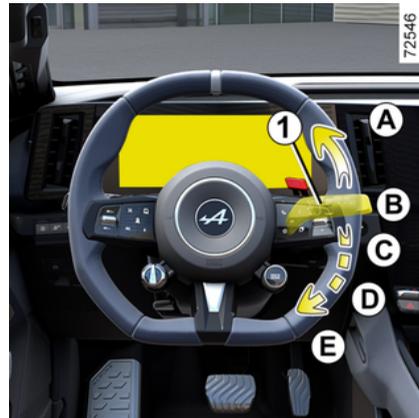
En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Véhicule équipé d'essuie-vitre avant avec capteur de pluie



Le capteur de pluie se situe sur le pare-brise, devant le rétroviseur intérieur.

A. balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B. arrêt

ESSUIE-VITRES

72547



C. fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

Il est possible de modifier le seuil de déclenchement et le temps entre les balayages en tournant la bague 2 :

- **F** : sensibilité maximum ;
- **G** : sensibilité minimum.

Plus la sensibilité est élevée, plus les essuie-vitres réagissent rapidement et la fréquence de balayage augmente.

Lors de l'activation de l'essuyage automatique ou lors de l'augmentation de sensibilité, un aller-retour est effectué.

Le témoin  apparaît au tableau de bord pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Nota :

- le capteur de pluie a uniquement une fonction d'assistance. En cas de visibilité réduite, le conducteur doit activer manuellement son essuie-vitre. Lorsqu'il y a du brouillard ou lors de chutes de neige, l'essuyage automatique n'est pas systématique et reste sous votre contrôle ;
- en cas de température négative, l'essuyage automatique n'est pas actif au démarrage du véhicule. Il s'active automatiquement dès que le véhicule dépasse un seuil de vitesse (8 km/h environ) ;
- n'activez pas l'essuyage automatique par temps sec ;
- dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer l'essuyage automatique ;
- lors d'un lavage sous un portique de lavage, ramenez la manette 1 en position arrêt **B** afin de désactiver l'essuyage automatique.

Anomalies de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en balayage intermittent. Faites appel à un Représentant de la marque.

Le fonctionnement du capteur de pluie peut être perturbé en cas de :

- balais d'essuie-vitre détériorés ;
- un voile d'eau ou des traces laissées par un balai sur la zone de détection du capteur peut augmenter le temps de réaction de l'essuie-vitre automatique ou augmenter la fréquence de balayage ;
- pare-brise présentant un éclat ou une fissure au niveau du capteur, ou pare-brise encrassé par de la poussière, des saletés, des insectes, du givre, l'utilisation de cires de lavage et de produits hydrophobes ; l'essuie-vitre automatique sera moins sensible, voire ne réagira pas.

D. balayage continu lent

E. balayage continu rapide

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

ESSUIE-VITRES

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Précautions

- En cas de gel, vérifiez, avant la première mise en marche de l'essuie-vitre, si les balais ne sont pas collés. Si vous actionnez l'essuie-vitre alors que les balais sont bloqués par le gel, vous risquez d'endommager aussi bien le balai que le moteur d'essuie-vitre.
- N'actionnez pas les essuie-vitres sur vitre sèche, cela entraîne l'usure ou la détérioration prématurée des balais.

Position particulière de l'essuyage avant (position service)

Cette position permet de lever les balais pour pouvoir les écarter du pare-brise.

Elle peut être utile pour :

- nettoyer les balais ;
- dégager les balais du pare-brise par temps hivernal ;
- remplacer les balais → **389**.

Moteur à l'arrêt ou allumé, levez deux fois de suite la manette **1** en

position **A** (fonction balayage unique).

Les balais s'arrêtent dans une position dégagée du capot.

Pour ramener les balais en position abaissée, contact mis, assurez-vous que les balais sont rabattus sur le pare-brise puis ramenez la manette **1** sur la position **A** (balayage unique).

Avant de mettre le contact, rabattez les essuie-vitres sur le pare-brise sinon il y a un risque d'endommagement du capot ou des essuie-vitres lors de la mise en marche des essuie-vitres.



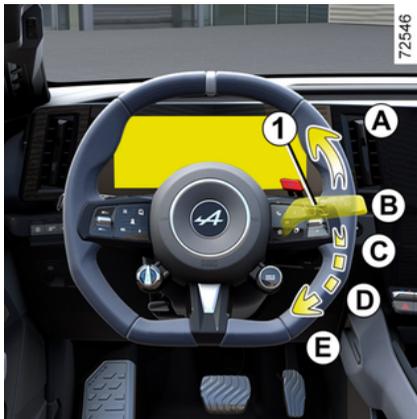
Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **B** (arrêt).
Risque de blessures et/ou de détériorations.



En cas d'obstacles présents sur le pare-brise (scaletés, neige, gel...), dégager le pare-brise (y compris la zone centrale située derrière le rétroviseur intérieur) avant de mettre en route les essuie-vitres (risque d'échauffement du moteur). Si un obstacle empêche le mouvement d'un balai, celui-ci peut s'arrêter. Retirez l'obstacle et réactivez l'essuie-vitre avec la manette d'essuyage.

ESSUIE-VITRES

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1** puis relâchez.

Une action prolongée déclenche, en plus du lave-vitre, deux aller-retours des essuie-vitres suivis, après quelques secondes, d'un troisième.

Nota :

- une action de lavage avant, sur la manette **1**, de plus de 30 secondes peut déclencher une coupure de la pompe lave glace. **Ceci permet d'éviter le surchauffage de cette dernière** ;
- par température négative, le liquide de lave-vitres risque de geler sur le pare-brise et de réduire la vi-

sibilité. Chauffez le pare-brise à l'aide de la commande de désembruage avant de le nettoyer.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **B** (arrêt).
Risque de blessures.



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans

➔ **389.**

Précaution d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant de mettre en route l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Démarrage du moteur



72475



72478

Particularités

- Si l'une des conditions de démarrage n'est pas appliquée, le message « Appuyer frein + START » s'affiche au tableau de bord.

La carte doit être dans la zone de détection 1.

Pour démarrer :

- appuyez sur la pédale de frein ;
- appuyez sur le bouton 2. Le message READY s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

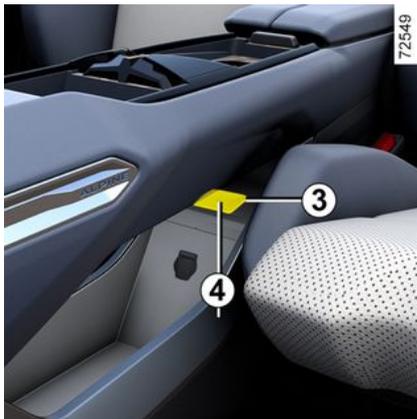
Le message disparaît dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h environ.

i Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, le démarrage avec la carte sera inhibée. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « Clé digitale » ➔ 64.

i Pendant une mise à jour des systèmes depuis le système multimédia, le démarrage du véhicule est impossible. Attendez la fin de la mise à jour pour démarrer le véhicule. Pour plus d'informations sur les mises à jour des systèmes, reportez-vous à la notice multimédia.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

i Le démarrage du véhicule ne peut s'effectuer que si le cordon de charge est débranché du véhicule.



Démarrage « mains libres » coffre ouvert

Dans ce cas, la carte ne doit pas se situer dans le coffre afin d'éviter tout risque de perte.

Fonction accessoires

(mise sous contact)

Dès que vous accédez à votre véhicule, vous pouvez disposer de

certaines fonctionnalités (radio, navigation, essuyage...).

Pour disposer des autres fonctionnalités, carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton **2** sans appui sur les pédales.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, la carte « mains libres » peut ne pas fonctionner :

- usure de la pile de la carte, batterie 12 volts déchargée... ;
- proximité avec un appareil fonctionnant sur la même fréquence (écran, téléphone portable, jeux vidéo...);
- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Le message « Placer carte sur zone + START » apparaît au tableau de bord.

Appuyez sur la pédale de frein, puis placez la carte **4** (côté bouton) sur la zone de dépose **3** de la console.

Appuyez sur le bouton **2** pour démarrer le véhicule. Le message s'éteint.

Arrêt du moteur



Le véhicule doit être à l'arrêt.

Appuyez sur le bouton **2** : le moteur s'arrête, le message READY s'éteint au tableau de bord et le frein parking assisté se serre.

Si la carte n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, le message « Carte absente appui long START » apparaît au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton **2**.

Moteur arrêté, les accessoires (radio...) utilisés à ce moment continuent de fonctionner pendant 45 minutes environ.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

À l'ouverture de la porte conducteur, les accessoires arrêtent de fonctionner.



Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression de l'assistance de direction et des dispositifs de sécurité passive tels que Airbags, prétensionneurs.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

FONCTION « OVERTAKE »

Présentation



En appuyant sur le bouton « OV » **1** situé sur le volant, un surcroît temporaire de performance est délivré par le moteur permettant ainsi d'obtenir une augmentation instantanée d'accélération du véhicule (Boost).

Le bouton « OV » **1** doit être maintenu pour que la fonction reste active. La durée maximum de la fonction est de 10 secondes environ.

Au-delà et/ou lorsque le bouton est relâché, le véhicule reprend son fonctionnement nominal.



De par l'accélération qu'elle procure, cette fonction ne doit être utilisée que si les conditions de circulation le permettent et dans le respect de la réglementation locale en vigueur.

Veillez vous en assurer avant chaque utilisation.

Risques d'accident ou de blessures graves.

Activation du système

Pour activer la fonction, il est nécessaire de réunir les conditions suivantes :

- moteur allumé, la position **D** est engagée ;
- le mode Normal ou Sport est activé ➔ **331** ;
- la vitesse du véhicule est non nulle ;
- la pédale d'accélérateur est appuyée ;
- la batterie de traction et le moteur ont atteint leur température de fonctionnement.



Il est possible également d'activer la fonction en enfonçant **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur au-delà du « point dur ».

Affichage



Pour connaître à tout moment si la fonction est disponible, une jauge « OV » **2** vous indiquant la durée de disponibilité est affichée au tableau de bord.

Lorsque la jauge « OV » **2** est vide, la fonction n'est alors plus dispo-

FONCTION « OVERTAKE »

nible et il est nécessaire d'attendre que celle-ci se recharge progressivement. Pour cela, il suffit de relâcher le bouton « OV » **1** et la jauge **2** commencera progressivement à se recharger.

La durée nécessaire pour recharger complètement la jauge « OV » **2** est de 30 secondes environ maximum.

Nota : il n'est pas nécessaire d'attendre le rechargement complet de la jauge **2** pour activer la fonction. Celle-ci est disponible dès lors que la jauge n'est pas vide.

Conditions de non-activation du système

Certaines conditions ne permettent pas au système de s'activer :

- la position **R** ou **N** est engagée ;
- le mode Save est activé. Dans ce cas, le message « Overtake indisponible dans ce DRIVE MODE » s'affiche au tableau de bord ➔ **331** ;
- la jauge « OV » **2** est vide ;
- le niveau de charge de la batterie de traction est trop faible ;
- en cas de défaillance d'un système du véhicule (ESC...).

Limites de fonctionnement et indisponibilités temporaires

Dans certaines conditions (température de la batterie ou du moteur trop chaude ou trop froide...), la disponibilité de la fonction « Overtake » peut être limitée voire inhibée temporairement.

Lorsque la fonction est limitée, la jauge « OV » **2** au tableau de bord peut ne pas se recharger totalement.

Si la fonction est inhibée, la jauge « OV » **2** s'affiche vide au tableau de bord. En cas d'appui sur le bouton « OV » **1**, le message « Overtake indisponible » au tableau de bord vous informe de l'indisponibilité de la fonction.

PROCÉDURE DE DÉPART ARRÊTÉ



La procédure de départ arrêté (Launch Control) est une fonction permettant une accélération maximale du véhicule lorsque le niveau d'adhérence pneus-sol est optimal.

Nota : la fonction Launch Control n'est disponible que si la batterie de traction et le moteur ont atteint leur température de fonctionnement.

Pour obtenir le meilleur niveau de performance, il est conseillé d'utiliser la fonction lorsque la batterie est à un niveau de charge élevé.



Une utilisation intensive du système réduit la durée de vie des composants mécaniques. Pour plus d'informations, consultez un Représentant de la marque.

Activation du système

L'activation du système s'effectue de la façon suivante :

- moteur allumé, véhicule à l'arrêt, la position **D** est engagée ;
- le mode Sport est activé ➔ **331** ;
- appuyez fortement sur la pédale de frein à l'aide du pied gauche ;
- tout en restant le pied appuyé sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton Overtake (OV) au volant **1** jusqu'à l'affichage du message « Launch Control prêt Accélérer à fond » au tableau de bord ;
- relâchez le bouton **1** ;
- dans les 60 secondes, pied gauche toujours appuyé sur la pédale de frein, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur **au-delà du point dur** à l'aide du pied droit jusqu'à l'affichage du message « Launch Control Relâcher frein » au tableau de bord ;
- dans les 4 secondes, relâchez la pédale de frein pour un démarrage

sportif du véhicule accompagné d'une animation spécifique au tableau de bord



Ne pas utiliser cette fonction sur routes glissantes ou humides.
Risque de perte de contrôle du véhicule.

Conditions de non-activation du système

Certaines conditions ne permettent pas au système de s'activer :

- la position **R** ou **N** est engagée ;
- le mode Save ou Normal est activé, le message « Launch Control indisponible dans ce DRIVE MODE » s'affiche au tableau de bord ➔ **331** ;
- le niveau de charge de la batterie de traction est trop faible ;
- la température de la batterie de traction est trop faible ou trop élevée ;
- la température du moteur est trop faible ou trop élevée ;
- en cas de défaillance d'un système du véhicule (ESC...).

Nota : si la fonction est inhibée par une de ces conditions, le message

PROCÉDURE DE DÉPART ARRÊTÉ

« Launch Control indisponible »
s'affiche au tableau de bord.



L'utilisation de la fonction accélère notablement l'usure des pneumatiques → 374.



De par l'accélération qu'elle procure, cette fonction ne doit être utilisée que si les conditions de circulation le permettent et dans le respect de la réglementation locale en vigueur.

Veillez vous en assurer avant chaque utilisation.

Risques d'accident ou de blessures graves.

3

COMMANDE DE VITESSES

Commandes de sélection



Les contacteurs **R**, **N/P** et **D** vous permettent de sélectionner les différentes positions de la boîte de vitesses :

- **R** : marche arrière ;
- **N/P** : point mort, parking ;
- **D** : marche avant.

La position engagée s'affiche sur le tableau de bord pour rappel.

Pour engager le point mort (position N)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et faites un appui court sur le contac-

teur **N/P** (le témoin intégré au contacteur **N/P** s'allume en blanc et **N** s'affiche au tableau de bord).

Pour engager le parking (position P)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein et faites un appui long sur le contacteur **N/P** (le témoin intégré au contacteur **N/P** s'allume en rouge et **P** s'affiche au tableau de bord). La boîte de vitesses passe en position parking (P).

Pour engager la marche avant (position D)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, pied sur la pédale de frein, faites un appui court sur le contacteur **D** (le témoin intégré au contacteur **D** s'allume en blanc et **D** s'affiche au tableau de bord).

Si la pédale de frein n'est pas appuyée, l'affichage de la position en cours clignote pendant environ cinq secondes et le message « Appuyer sur pédale de frein » s'affiche au tableau de bord pendant environ cinq secondes.



Position **D**, ou **R** engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher aux contacteurs.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 14 km/h environ, position **N** ou **R**, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **D**. Cela est utile lors des manoeuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Pour engager la marche arrière (position R)

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, pied sur la pédale de frein, faites un appui court sur le contacteur **R** (le témoin intégré au contacteur **R** s'allume en blanc et **R** s'affiche au tableau de bord).

COMMANDE DE VITESSES



Position **D**, ou **R** engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

Si la pédale de frein n'est pas enfoncée, l'affichage de la position en cours clignote pendant environ cinq secondes et le témoin **!** reste affiché au tableau de bord.

Nota : moteur allumé, véhicule roulant entre 0 et 10 km/h environ, position **N** ou **D**, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein pour engager la position **R**. Cela est utile lors des manoeuvres parking nécessitant plusieurs marches avant puis marches arrière alternées.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein et faites un appui court sur le contacteur **N/P**.

Nota : Une fois enclenchée après l'arrêt du moteur, la position **N** est conservée jusqu'à la prochaine mise sous contact du véhicule.

Assurez-vous que le frein de parking est engagé et que le véhicule est immobilisé → 182.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin lumineux sur le contacteur du frein de parking assis-

té et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle → 182.



La position **N** de la commande de vitesse ne bloque pas mécaniquement les roues motrices ; assurez-vous de la bonne immobilisation avant de quitter le véhicule.



Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

Anomalies de fonctionnement

En cas de panne moteur ou de panne électrique (défaillance batterie...) assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.

COMMANDE DE VITESSES



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Présentation

71757



72550

En relâchant la pédale d'accélérateur, le véhicule utilise le freinage régénératif pour ralentir le véhicule.

L'intégralité de cette énergie est convertie en électricité pour recharger la batterie de traction.

L'utilisation de la commande **2** au volant permet d'augmenter ou de diminuer ce freinage régénératif.



Le freinage régénératif ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.

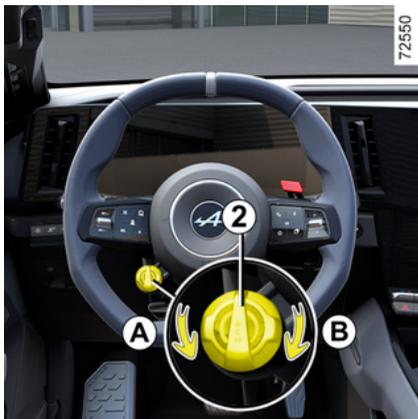


Dans certaines conditions (batterie pleine chaude ou trop froide, moteur chaud...), le système de freinage régénératif sera limité avec pour effet moins de frein moteur lors du relâchement de la pédale d'accélération.

Au tableau de bord, l'indicateur **1** au powermètre permet de vous informer du potentiel de freinage régénératif disponible. Néanmoins, la capacité de freinage lors de l'usage de la pédale de frein sera conservée et permettra toujours de limiter la vitesse du véhicule.

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

Commande de changement de freinage régénératif 2

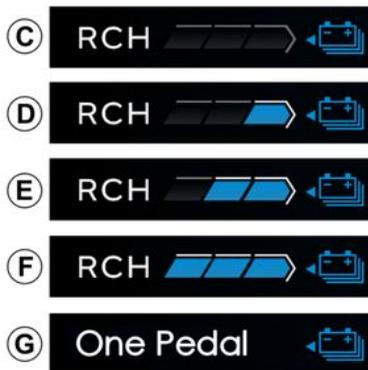


La commande impulsionnelle **2** permet de changer le niveau de freinage régénératif :

- tournez la commande **2** dans le sens **A** pour augmenter le frein moteur lorsque vous relâchez la pédale d'accélération ;
- tournez la commande **2** dans le sens **B** pour diminuer le frein moteur lorsque vous relâchez la pédale d'accélération.

Le niveau sélectionné par la commande **2** n'agit pas tant que le régulateur de vitesse adaptatif est activé ➔ **256**.

Conduite avec commande de freinage régénératif



Niveaux de freinage régénératif

Selon le niveau sélectionné par la commande **2**, le témoin **3** vous informe du niveau de freinage régénératif :

- **C** : niveau « Roue-libre », pour une conduite douce et économique, par défaut associé au mode Save. Nécessite une conduite avec plus d'anticipation ;
- **D** : niveau de frein moteur au relâchement de la pédale d'accélération faible, par défaut associé au mode Normal et Sport ;
- **E** : niveau de frein moteur au relâchement de la pédale d'accélération moyen ;
- **F** : niveau de frein moteur au relâchement de la pédale d'accélération fort ;
- **G** : niveau de frein moteur au relâchement de la pédale d'accélération très fort et la fonction One Pedal est activée.

Nota : lors d'un arrêt moteur, le niveau de freinage régénératif en cours est mémorisé à l'exception de la fonction One Pedal.

Fonction One Pedal

Pour les véhicules qui en sont équipés, la fonction One Pedal facilite la conduite en agglomération ou

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

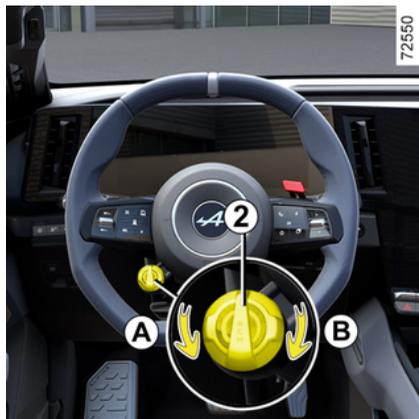
en circulation dense en utilisant essentiellement la pédale d'accélérateur.

Lorsque vous relâchez suffisamment la pédale d'accélérateur, le véhicule décélère et ce, jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Lorsque vous relâchez complètement la pédale d'accélérateur, le niveau de frein moteur est très fort.

Un appui suffisant sur la pédale d'accélérateur permet de reprendre de la vitesse.

Activation



Position **D** engagée, tournez la commande **2** dans le sens **A** autant de fois que nécessaire jusqu'à l'apparition du message « One Pedal activé ». Le témoin **3** ONE PEDAL accompagné d'un signal sonore confirme son activation.

i La fonction One Pedal ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver en permanence, le contrôle de son véhicule.

Nota : lorsque votre véhicule est à l'arrêt avec la fonction « One Pedal » activée et position **D** engagée, il ne se met plus en mouvement lorsque vous lâchez la pédale de frein.

Mise en veille

La fonction One Pedal se met en veille lorsque la position **R** ou **N** est engagée.

Le témoin One Pedal s'affiche en gris au tableau de bord.

Nota : position **D**, **R** engagée, lorsque le véhicule est à l'arrêt, il avance dès que vous lâchez la pédale de frein (sans appui sur la pédale d'accélérateur).

Le passage en position **D** réactive la fonction lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h

SYSTÈME DE FREINAGE RÉGÉNÉRATIF

environ. La réactivation est confirmée par l'affichage en blanc du témoin One Pedal.

Nota :

- le frein de parking se serre automatiquement lorsque le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.

Désactivation

Pour désactiver la fonction :

- en roulage, tournez la commande **2** dans le sens **B** ;
- à l'arrêt, appuyez sur la pédale de frein, puis tournez la commande **2** dans le sens **B**.

Le message « One Pedal désactivé » s'affiche au tableau de bord. L'extinction du témoin **3** One Pedal accompagné d'un signal sonore confirme sa désactivation.

La fonction se désactive automatiquement à l'arrêt du moteur lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur. Vous devez réactiver la fonction au besoin après redémarrage.

Limites de fonctionnement

- Sur sol à faible adhérence (gel, neige...), la fonction peut avoir des décélérations importantes. Il est recommandé d'utiliser les premiers

niveaux **C** ou **D** et d'utiliser la pédale de frein pour gérer les décélérations importantes et les phases d'arrêt → 179.

- En cas de forte pente, pédale d'accélérateur relâchée, la fonction One Pedal peut ne pas être suffisante pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé en appuyant sur la pédale de frein ou en activant le frein de parking assisté.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « One Pedal à contrôler » s'affiche au tableau de bord. La fonction n'est plus disponible. Consultez un Représentant de la Marque.

FREIN DE PARKING

Frein de parking assisté

Fonctionnement assisté



Serrage assisté du frein de parking

Véhicule à l'arrêt, le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule :

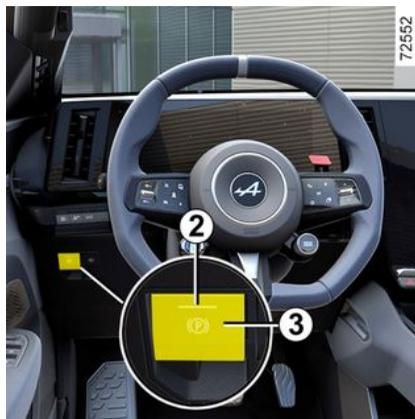
- par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;

ou

- au débouclage de la ceinture conducteur ;

ou

- à l'ouverture de la porte conducteur ;



ou

- lorsque la position P de la commande de vitesses est engagée.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **2** du contacteur **3** et du

témoin **(P)** au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Dans tous les autres cas, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Pour certains pays, la fonction serrage assisté n'est pas activée. Reportez-vous au paragraphe « Fonctionnement manuel ».

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par l'affichage

du témoin **(P)** au tableau de bord et par l'allumage du témoin lumineux **2** du contacteur **3**.

FREIN DE PARKING

Suite à l'arrêt moteur, le témoin **2** s'éteint quelques minutes après le serrage du frein de parking assisté

et le témoin  s'éteint au verrouillage du véhicule.

Nota : dans certaines situations (défaillance du serrage assisté, desserrage manuel du frein de parking...), pour vous indiquer que le frein de parking assisté est desserré, un signal sonore retentit et le message « Serrer le frein de parking » apparaît au tableau de bord :

- **moteur allumé :** à l'ouverture de la porte conducteur ;
- **moteur à l'arrêt :** à l'ouverture d'une porte avant.

Dans ce cas, tirez puis relâchez le contacteur **3** pour serrer le frein de parking assisté.

Desserrage assisté du frein de parking

Le desserrage se fait :

- dès le démarrage du véhicule en accélérant ;
- ou
- lors de la sortie de la position P.



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin **2** du contacteur **3** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Fonctionnement manuel

Vous pouvez commander manuellement le frein de parking assisté.

Serrage manuel du frein de parking assisté

Tirez le contacteur **3**. Le témoin **2**

et le témoin  au tableau de bord s'allument.

Desserrage manuel du frein de parking assisté

Appuyez sur le contacteur **1** sans appui sur les pédales pour la mise

sous contact du véhicule. Appuyez sur la pédale de frein puis appuyez sur le contacteur **3** : le témoin **2** du

contacteur et le témoin  affiché au tableau de bord s'éteignent.

Arrêt ponctuel

Pour actionner manuellement le frein de parking assisté (arrêt à un feu rouge, arrêt moteur allumé...) : tirez et relâchez le contacteur **3**. Le desserrage est automatique dès le redémarrage du véhicule.

Cas particuliers

Stationnement sur un plan incliné

Pour stationner sur plan incliné ou avec une remorque par exemple, tirez le contacteur **3** pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.

FREIN DE PARKING



Stationnement avec le frein de parking assisté desserré



Avant de désactiver le dispositif de serrage du frein de parking, assurez-vous que le véhicule est stable.

Pour stationner avec le frein de parking assisté desserré, il faut désactiver le dispositif de serrage du frein de parking.

Pour cela :

- engagez la position **P** : les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission ;
- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **1** ;
- débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez manuellement le frein de parking assisté (reportez-vous au paragraphe « Desserrage manuel du frein de parking assisté »). Assurez-vous que le véhicule est stable ;
- fermez la porte conducteur. Le cas échéant, verrouillez votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

- En cas d'anomalie, le témoin



s'allume au tableau de bord accompagné du message « Frein de parking à contrôler » et

dans certains cas du témoin . Consultez rapidement un Représentant de la marque.

- En cas de défaillance du frein de parking assisté, le témoin  s'allume accompagné du message « Panne du système de freinage »,

d'un signal sonore et dans certains cas du témoin .

Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec la circulation.



En cas de message « Panne électrique » ou « Batterie à contrôler » ou « Panne du système de freinage », il est impératif d'immobiliser le véhicule en engageant la position **P** ou en tirant sur le contacteur **3** pendant 10 secondes environ. Si les conditions et la pente le justifient, calez le véhicule.

Risque de perte d'immobilisation du véhicule. Faites appel à un Représentant de la marque.

FREIN DE PARKING



Ne sortez jamais de votre véhicule sans remettre le levier de sélection sur P, frein de parking serré et sans couper le moteur. En effet, véhicule à l'arrêt, moteur allumé avec une vitesse engagée, si vous accélérez, le véhicule peut se mettre en mouvement.

Risque d'accident.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord.

Cela vous impose un arrêt immédiat compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

Fonction « Autohold »

Véhicule à l'arrêt (par exemple à un feu rouge, une intersection, un

embouteillage...), la fonction assure le maintien de la force de freinage quand le conducteur relâche la pédale de frein.

La force de freinage se relâche dès que le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé.

Activation



Appuyez sur le contacteur **1**.

Le témoin du contacteur **2** s'allume pour vous confirmer l'activation de la fonction.

Désactivation

Appuyez sur le contacteur **1**, si votre véhicule est maintenu par la force de freinage appuyez également sur la pédale de frein.

Le témoin du contacteur **2** s'éteint pour vous confirmer la désactivation de la fonction.

Lors d'un maintien de la force de freinage, le frein de parking se serre automatiquement lorsque :

- le conducteur ouvre sa porte ;
- ou
- le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité ;
- ou
- le véhicule reste immobilisé plus de trois minutes environ.



Après chaque démarrage, la fonction reprend l'état en cours lors du dernier arrêt.

FREIN DE PARKING



Le frein de parking assisté assure l'immobilisation du véhicule. Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté. Le serrage est visualisé par l'allumage du témoin du contacteur **2** et du témoin  au tableau de bord jusqu'au verrouillage des portes. Suivant véhicule, une vignette présente en partie supérieure du pare-brise vous le rappelle.

Conditions de maintien de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- la porte conducteur est fermée ;
- et
- la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée ;
- et
- le frein de parking assisté est desserré ;
- et

- le véhicule n'est pas à l'arrêt dans une très forte pente.
Le maintien de la force de freinage

est confirmé par le témoin  au tableau de bord.

Conditions d'interruption de la force de freinage

Les conditions suivantes doivent être remplies :

- le conducteur accélère suffisamment avec un rapport engagé ;
- ou
- le conducteur désactive la fonction.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord.

ENVIRONNEMENT

Fabrication

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.

- Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques doivent être dépo-

sés auprès de points de collecte dédiés.

- Les composants **électriques et électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

- Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le respect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage.

Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Eco conduite

Présentation

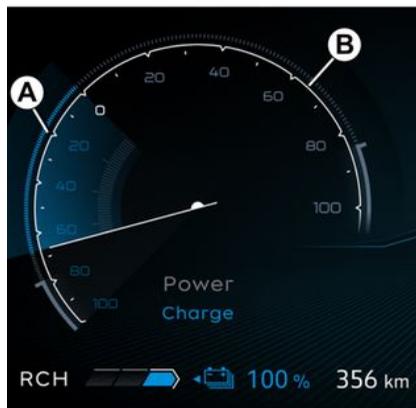
L'autonomie est homologuée conformément à une méthode standard et réglementaire. Identique pour tous les constructeurs, elle permet de comparer les véhicules entre eux.

L'autonomie en usage réel dépend des conditions d'usage du véhicule, des équipements et du style de conduite du conducteur. Pour optimiser l'autonomie, se référer aux conseils ci-après.

Suivant les versions, vous disposez de différentes fonctions pouvant vous aider à réduire votre consommation d'énergie :

- au tableau de bord :
 - le powermètre ;
- sur l'écran multimédia :
 - un planificateur de parcours ;
 - un mode de conduite Save.

Powermètre



(au tableau de bord)

Le powermètre vous permet de connaître en temps réel l'énergie consommée ou récupérée lors du déplacement du véhicule.

Zone d'utilisation A « récupération d'énergie »

En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction → 178.

Zone d'utilisation B « consommation d'énergie »

La batterie de traction fournit l'énergie électrique nécessaire au moteur pour déplacer le véhicule.

 La présence et l'affichage de ces informations dépendent du type d'ambiance sélectionnée → 141.

Système d'aide à la navigation

L'utilisation des informations disponibles sur votre système de navigation (info trafic, station de recharge la plus proche...) vous permettra de faciliter votre parcours et d'optimiser le temps de charge.

Mode Save

Le mode Save est une fonction qui peut vous aider à réduire la consommation et à accroître l'autonomie, en agissant sur les performances du véhicule (accélération et vitesse maximale réduites...).

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE



Le mode Save agit aussi sur les performances de la climatisation lorsque le paramètre « Eco » climatisation est activé ➔ 331.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 3



Suivant véhicule, vous pouvez accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction depuis le menu DRIVE MODE.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Activation/désactivation depuis le contacteur 4



Suivant véhicule, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 4 pour atteindre le mode Save.



Mode Save activé, le témoin Save 5 s'affiche au tableau de bord. La vitesse du véhicule est limitée à 130 km/h environ.

En conduite, il est possible de quitter temporairement le mode Save pour retrouver les performances du moteur. Pour cela, enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur. Le mode Save se réactive dès que vous relâchez la pression sur la pédale d'accélérateur.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Autonomie du véhicule : conseils

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables.

Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;
- le confort thermique ;
- les pneumatiques ;
- l'utilisation d'accessoires électriques ;
- le chargement du véhicule.

De plus, l'activation du mode Save permet au véhicule de prendre en charge automatiquement tous les éléments consommateurs d'énergie (puissance moteur...) pour en réduire au maximum leur consommation ➔ **188**.

La vitesse et le style de conduite



62427

Une vitesse élevée réduit fortement l'autonomie du véhicule.

À titre d'exemples (à vitesse stabilisée) :

- réduire la vitesse de 130 km/h à 110 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 20 % d'autonomie environ ;
- réduire la vitesse de 90 km/h à 80 km/h environ permet de faire gagner jusqu'à 10 % d'autonomie environ.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

Conseils :

- roulez à vitesse constante ;
- consultez régulièrement les outils mis à votre disposition pour vous informer des conditions de roulage (consommation instantanée, bilan trajet...) ➔ **188** ;
- adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante ;
- privilégiez la récupération d'énergie : anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur ou en freinant progressivement.

Le profil de la route



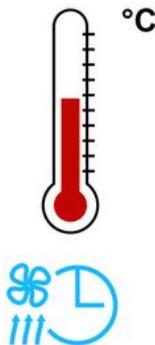
72554

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

Le confort thermique

62429



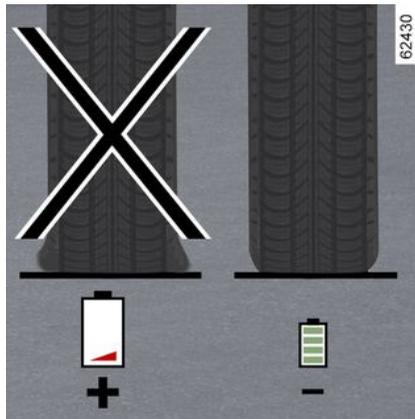
L'utilisation du chauffage ou de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule.

Pour préserver l'autonomie du véhicule, il est conseillé de privilégier avant son utilisation, le mode « programmation » ➔ 341.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

Les pneumatiques



Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés peut réduire significativement l'autonomie du véhicule ➔ 374.

Assistant eco conduite prédictif

Présentation

Suivant véhicule, à l'aide de la cartographie souscrite avec abonnement, cette fonction vous permet d'adopter une conduite plus économe.

La fonction vous signale, au travers d'un indicateur qui s'affiche au tableau de bord, le bon moment pour lever le pied de l'accélérateur, à l'approche d'une situation de conduite (rond-point, limitation de vitesse...).

Cette action, de la part du conducteur, permet l'arrêt de l'accélération et de limiter l'utilisation des freins.

La consommation de la batterie, l'usure des plaquettes de frein et des pneumatiques sont donc réduites.

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Activation/désactivation



Depuis le Monde « Véhicule », sélectionnez le menu « Aides à la conduite », puis « Assistant ECO conduite prédictif ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Principe de fonctionnement

Avant la survenue d'une situation de conduite, les indicateurs **1** et **2** s'affichent au tableau de bord.

L'indicateur **2** incite le conducteur à lever le pied de la pédale d'accélérateur.

L'indicateur **1** représente la situation de conduite à venir.

Si le conducteur lève le pied de la pédale d'accélérateur, alors l'indicateur **2** disparaît du tableau de bord. L'indicateur **1** reste affiché au tableau de bord jusqu'à la survenue de l'événement.

Si le conducteur n'adapte pas sa vitesse, les indicateurs **1** et **2** restent affichés au tableau de bord jusqu'à la survenue de l'événement.

Situations de conduire



Les symboles suivants indiquent les situations de conduite prises en compte par le système :

-  (rond-point) ;

-  (virage) ;
-  (limitation de vitesse) ;
-  (intersection en T) ;
- ...

Lorsque le feu clignotant est activé :

-  (intersection en X) ;
-  (suivant zone géographique, sortie).

Suivant abonnement et/ou zone géographique, et suivant l'activation des « Alertes prédictives événements et trafic » depuis l'écran multimédia, le véhicule prendra en compte les événements dynamiques suivants :

-  (trafic dense).

Suivant abonnement et/ou zone géographique, les événements suivants sont également indiqués sans incitation à lever le pied :

-  (zone de travaux) ;
-  (accident) ;
-  (véhicule arrêté).

CONSEILS DE CONDUITE, ECO CONDUITE

Nota : les évènements : trafic dense, zone de travaux, accident et véhicule arrêté sont des évènements dynamiques dont la position peut être moins précise.

Environnements non détectés par la fonction :

- pentes (positives ou négatives) ;
- stop ou cédez le passage.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Présentation

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

3 Suivant véhicule, le système est identifiable lorsque la procédure de réinitialisation des pneumatiques est disponible depuis l'écran multimédia dans l'onglet « Pression des pneus ».



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

La fonction

n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques une fois par mois.

Principe de fonctionnement



Chaque roue comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système affiche une alerte au tableau de bord **1** pour avertir le conducteur en cas de pression insuffisante.

Le témoin  s'allume fixe pour alerter le conducteur en cas de pression insuffisante (roue dégonflée, roue crevée...). Suivant véhicule, il affiche également sur l'écran multimédia les pressions courantes des pneumatiques.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Procédure de réinitialisation des valeurs de référence de la pression des pneumatiques

Elle doit s'effectuer :

- après un changement de roue ;
- lorsque la pression de référence des pneumatiques doit être modifiée pour être adaptée aux conditions d'usage (à vide, en charge, conduite sur autoroute...) ;
- après une permutation de roue ➔ **374**.

La procédure de réinitialisation doit toujours se faire après vérification à froid des pressions de gonflage des quatre pneumatiques.

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage. Véri-

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

fiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur → 376).

Procédure de réinitialisation depuis l'écran multimédia 2



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota :

- lorsque la réinitialisation est prise en compte, il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de la procédure pour rouler. Suivant véhicule, l'affichage des valeurs de pression des pneumatiques s'affichera sur l'écran multimédia ;

- la valeur de la pression de référence ne peut pas être inférieure à celle préconisée et indiquée sur le chant de porte.

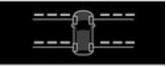


Lorsque le véhicule est équipé d'un système de navigation, la réinitialisation se réalise depuis l'écran multimédia. Reportez-vous à la notice de l'équipement.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Tableau des messages

Le tableau reprend la succession des messages possibles de la procédure de réinitialisation des pneumatiques.

Étapes	Affichages (suivant véhicule)	Messages	Interprétations
1			Contact mis et véhicule à l'arrêt, pour lancer la réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques, reportez-vous à la notice multimédia.
2		Apprentissage PP lancé	Les « --- » devant chaque roue clignotent : le système prend en compte votre demande de réinitialisation de la pression des quatre pneumatiques.
3			Les « --- » devant chaque roue s'allument fixes. Le système réinitialise la pression des quatre pneumatiques. Vous pouvez rouler. Nota : pendant la réinitialisation, la surveillance de la pression des pneumatiques reste opérationnelle.
4			La valeur des pressions des quatre pneumatiques est affichée : la procédure de réinitialisation est achevée et réussie.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Réajustement de la pression des pneumatiques

Les pressions des quatre pneumatiques doivent être ajustées à froid (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques à froid, il faut majorer les pressions préconisées de 0,2 à 0,3 bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, enjoliveurs...) ➔ 374.

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires compatibles avec le système et disponibles dans le réseau de la marque : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.



Changement de roue

Le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

Aérosols répare-pneu et kit de gonflage

N'utilisez que des équipements homologués par le Réseau de la marque sinon le système risque d'intervenir à retardement ou de ne pas fonctionner correctement ➔ 378.

Après utilisation du kit de gonflage des pneumatiques, réajustez la pression des pneumatiques et lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques.

Anomalies de gonflage



Lorsque le système détecte une éventuelle anomalie de gonflage, un message d'alerte s'affiche au tableau de bord 1.

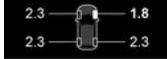
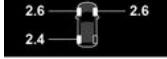
SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Messages d'alerte

Le tableau reprend les messages d'alerte s'affichant au tableau de bord lorsque le système détecte des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée...).

3

Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Témoins	Messages	Affichages (suivant véhicule)	Interprétations
 s'allume fixe.	Pression pneus à réajuster		Cela indique qu'un sous gonflage du pneumatique a été détecté. Suivant véhicule, la roue et la valeur de pression associée s'affichent en jaune sur l'écran multimédia. Vérifiez et ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques. Les alertes au tableau de bord s'éteignent après quelques minutes de roulage.
 s'allument fixe.	Crevaision		Cela indique que le pneumatique concerné est crevé ou fortement dégonflé. Suivant véhicule, la roue et la valeur de pression associée s'affichent en rouge sur l'écran multimédia. Ajustez la pression à froid des quatre pneumatiques si le pneumatique est dégonflé. Les alertes au tableau de bord s'éteignent après quelques minutes de roulage. Si le pneumatique est crevé, remplacez-le ou faites-le remplacer, puis réinitialisez le système.
 clignote puis s'allume fixe accompagné du témoin  .	Capteurs pneus à contrôler		Cela indique qu'au moins une roue n'est pas équipée de capteur (roue de secours...) ou que le capteur est défaillant. Suivant véhicule, la roue ne s'affiche plus sur l'écran multimédia. Consultez un Représentant de la marque.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Témoins	Messages	Affichages (suivant véhicule)	Interprétations
			Cela indique que le système n'a pas réussi à localiser les pressions de chaque pneumatique. Cela peut provenir d'un capteur non préconisé par la marque. La surveillance de la pression des pneumatiques reste néanmoins fonctionnelle.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Présentation

Suivant véhicule, ils sont constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle du sous-virage et système antipatinage** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence avec, suivant véhicule, anticipation du freinage** ;
- de l'**aide au démarrage en côte** ;
- du **freinage anti multi collision** ;
- du **système de freinage régénératif** ➔ 178.

D'autres systèmes d'aide à la conduite sont décrits dans la présente notice.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).



En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement

-  et  allumés au tableau de bord accompagnés, suivant véhicule, des messages « ABS

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

à contrôler », « Système freinage à contrôler » et « ESC à contrôler » : l'ABS, l'ESC et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. **Le freinage est toujours assuré ;**

- , ,  et 

allumés au tableau de bord accompagnés du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Dans les deux cas, consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner**

brusquement et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

Contrôle dynamique de conduite ESC avec contrôle de sous-virage et système antipatinage

Contrôle dynamique de conduite ESC

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur. D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement du sys-

tème le témoin  clignote au tableau de bord.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESC dans le cas d'un sous-virage

prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « ESC à contrôler » et les

témoins  et 

s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESC et le système antipatinage sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Assistance au freinage d'urgence

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, le système de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de stop

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent clignoter en cas de forte décélération.

Anticipation du freinage

Suivant véhicule, lorsque vous relâchez rapidement la pédale d'accélérateur, le système anticipe le freinage afin de diminuer les distances d'arrêt.

Cas particuliers

Lors de l'utilisation du régulateur de vitesse :

- si vous utilisez la pédale d'accélérateur, lorsque vous la re-

lâchez le système peut se déclencher ;
- si vous n'utilisez pas la pédale d'accélérateur, le système ne se déclenchera pas.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Système freinage à contrôler » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin



Consultez un Représentant de la marque.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour

permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Ces fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur.

Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne

doivent pas inciter à rouler

plus vite. Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

Aide au démarrage en côte

En fonction de l'inclinaison de la pente, ce dispositif vous assiste lors d'un démarrage en côte. Il empêche le véhicule de reculer, en intervenant sur le serrage automatique des freins, lorsque le conducteur lève le pied de la pédale de frein pour actionner l'accélérateur.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

Fonctionnement du système

Il fonctionne uniquement lorsque la commande de vitesses est en position autre que **N** et que le véhicule est à l'arrêt complet (appui sur la pédale de frein).

Le système retient le véhicule environ **2 secondes**. Ensuite, les freins se desserrent progressivement (le véhicule roule en fonction de la pente).



Le système d'aide au démarrage en côte ne peut totalement empêcher le véhicule de reculer dans tous les cas (très fortes déclivités...).

Le conducteur peut dans tous les cas actionner la pédale de frein et ainsi empêcher le véhicule de reculer.

L'aide au démarrage en côte ne doit pas être utilisée pour un arrêt prolongé : utilisez la pédale de frein.

Cette fonction n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule de manière permanente.

Si nécessaire, utilisez la pédale de frein pour arrêter le véhicule.

Le conducteur doit rester particulièrement vigilant sur les sols glissants ou peu adhérents.

Risques de blessures graves.

Freinage anti multi collision

Le freinage anti multi collision permet de réduire le risque de collision additionnelle après un accident en immobilisant temporairement votre véhicule.

Principe de fonctionnement

Lorsque le système d'airbag détecte une collision, les prétensionneurs ou les airbags se déclenchent ➔ **93** et la fonction « freinage anti multi collision » active le contrôle dynamique de conduite (ESC) pour freiner le véhicule.

Le freinage anti multi collision est désactivé pendant son fonctionnement si :

- la force de freinage générée par l'appui sur la pédale de frein est supérieure à la force produite par le freinage automatique déclenchée par la fonction.

Nota : le freinage anti multi collision nécessite le bon fonctionnement du système de freinage de votre véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE

message « Post-collision à contrôler » et le témoin 

s'affichent au tableau de bord.

Dans ce cas, la fonction est désactivée. Consultez un Représentant de la marque.

Système de freinage régénératif

Lors d'un freinage, le système de freinage régénératif peut convertir l'énergie produite par la décélération du véhicule en énergie électrique.

Celle-ci vient recharger la batterie de traction « haute tension » et permet de gagner en autonomie → 178.

Anomalies de fonctionnement

-  allumé au tableau de bord accompagné du message « Système freinage à contrôler » : **l'assistance de freinage est toujours assurée.**

Dans ces conditions, le ressenti à l'appui sur la pédale de frein peut être différent.

Il est recommandé d'appliquer sur la pédale une pression forte et continue.

Consultez un Représentant de marque.

-  allumé au tableau de bord accompagné du message « Panne du système de freinage » : **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.**

Faites appel à un Représentant de marque.



Le témoin  vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

My Safety

Présentation

La fonction « My Safety » vous permet de désactiver ou d'activer de manière groupée un ensemble de fonctions d'aides à la conduite.

Suivant véhicule, vous pouvez configurer la fonction « My Safety » en paramétrant depuis l'écran multimédia le groupe de fonctions d'aides à la conduite qui pourront être désactivées de manière groupée.

Fonctionnement



Mode « ALL ON »

Suivant véhicule, ce mode regroupe les fonctions d'aides à la conduite suivantes :

- la prévention sortie de voie → 206 ;
- la prévention sortie de voie d'urgence → 214 ;
- l'alerte distraction conducteur → 239 ;
- l'alerte fatigue conducteur → 241 ;
- l'alerte sonore de survitesse → 244.

Lorsque le mode « ALL ON » est activé : l'allumage du témoin lumineux du bouton 1 et l'affichage du message « My Safety All ON sélectionné » au tableau de bord vous le confirme. Les fonctions d'aides à la conduite disponibles dans le mode sont activées.

Mode « Perso »

Ce mode permet de **désactiver** ou de **réactiver** certaines fonctions d'aide à la conduite disponibles dans le mode « ALL ON » que vous avez préalablement configurées via le réglage « My Safety Perso ».

Contact mis, **effectuez deux appuis successifs** sur le bouton 1 pour activer le mode « Perso ». Au

premier appui, le message « Réappuyer pour My Safety Perso » s'affiche au tableau de bord. Au second appui, le témoin lumineux du bouton 1 s'éteint. Le mode « Perso » est activé. Le message « My Safety Perso sélectionné » s'affiche au tableau de bord.

Pour repasser en mode « ALL ON », **appuyez une fois** sur le bouton 1. Le témoin lumineux du bouton 1 s'allume.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; le mode « ALL ON » se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Configuration de « My Safety Perso »



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Les réglages de « My Safety Perso » enregistrés pour le mode « Perso » sont conservés lors du dernier arrêt du moteur ou lors de la condamnation des portes.

Configuration depuis l'écran multimédia 2



Pour accéder aux réglages, reportez-vous à la notice multimédia.

Prévention sortie de voie

Présentation



À partir des informations provenant de la caméra 1, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de franchissement d'une ligne ou à l'approche d'un bord de route (terre-plein, barrière, trottoir, talus...) sans avoir activé les feux indicateurs de direction.

Suivant réglage, en cas de franchissement d'une ligne discontinue sans avoir activé les feux indicateurs de direction, la fonction :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- avertit le conducteur sans action corrective sur le système de direction ;

ou

- effectue une action corrective sur le système de direction.



À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia 2



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Depuis le contacteur 3



- **Pour désactiver la fonction**, si celle-ci a été désactivé depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » → 205, appuyez deux fois sur le contacteur 3. Le témoin



s'affiche en jaune au tableau de bord.

- **Pour réactiver la fonction**, appuyez une fois sur le contacteur 3.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Fonction activée, le témoin  et les indicateurs de ligne gauche et droite **4** s'affichent en gris au tableau de bord.

La fonction est prête à alerter ou intervenir si la vitesse est supérieure à 70 km/h environ et si le té-

moins  et les indicateurs de ligne gauche ou droite **4** sont de couleur blanche.

La fonction intervient si le véhicule :

- s'approche d'un bord de route sans activation des indicateurs de direction ;

- franchit une ligne continue sans activation des indicateurs de changement de direction ;
- franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, si le réglage « intervention sur ligne discontinue » est sélectionné.

Dans ces cas :

- la fonction déclenche une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;
- le témoin  et l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale franchie s'affichent en jaune au tableau de bord.

Si l'action corrective sur le système de direction n'est pas suffi-

sante, le témoin  et l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord accompagnés d'une vibration au volant.

Lorsque le réglage « Intervention sur ligne discontinue » n'est pas sélectionné, **la fonction entre en alerte** si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction, et qu'il n'y a pas de bord de route suffisamment proche de la ligne.

Dans ce cas, la fonction alerte le conducteur :

- au moyen d'une vibration au niveau du volant ;

et

- le témoin  et l'indicateur **4** du côté de la ligne latérale franchie passent en rouge au tableau de bord.

Nota : en courbes, la fonction autorise à couper légèrement un virage.

Cas particuliers

Alerte « Garder le contrôle »

- Si le système est en intervention et ne détecte plus d'activité du conducteur sur le volant, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et, suivant

véhicule, le témoin  apparaît en rouge jusqu'à ce que le contrôle soit repris.

- Si le système est en action depuis trop longtemps, le message « Garder le contrôle » apparaît au tableau de bord accompagné d'un signal sonore, et, suivant véhicule,

du témoin  en rouge et du cli-

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

gnotement de l'indicateur 4 du côté de la ligne latérale concernée, jusqu'à ce que le contrôle soit repris.



Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.

Véhicule équipé du système « Active driver assist »

Si la fonction « Centrage voie » est activée en même temps que la fonction « Prévention sortie de voie », l'affichage du témoin varie selon les cas suivants :

- la fonction « Centrage voie » est

en intervention : le témoin 

vert remplace le témoin 

blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;

- la fonction « Centrage voie » est mise en attente et la fonction « Prévention sortie de voie » n'est ni en alerte ni en intervention : le

témoin  gris remplace le té-

moin  blanc ou gris au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Centrage voie » ;
- la fonction « Centrage voie » est mise en attente alors que la fonction « Prévention sortie de voie » est en alerte ou en intervention : le

témoin  s'affiche en rouge ou en jaune au tableau de bord. Ainsi, vous êtes informés en priorité de l'état de la fonction « Prévention sortie de voie ».

Dans tous les cas, vous êtes informés à tout moment de l'état de la fonction lorsqu'elle contrôle le système de direction de votre véhicule. L'information la plus utile vous est toujours affichée.

Indisponibilité temporaire / inhibition de la fonction

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;

- la visibilité est dégradée ;
- activation d'un des indicateurs de direction ;
- activation des feux de détresses ;
- engagement de la marche arrière ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du système de contrôle électronique de la stabilité ;
- intervention du système de freinage antiblocage ;
- intervention du système de freinage actif d'urgence ;
- intervention d'une autre fonction qui contrôle le système de direction, comme la fonction « Centrage voie ».

Lorsque la fonction est indispo-

nible, le témoin  et les indicateurs de correction gauche et droite 4 passent en gris au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Désactivation automatique

La fonction est automatiquement désactivée lorsque :

- le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;
- le système électronique de la stabilité est en dysfonctionnement ;
- le système de freinage antiblochage est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;

- le témoin **STOP** est affiché.

Lorsque la fonction est désactivée,

le témoin **OFF** s'affiche en jaune au tableau de bord.

Réglages depuis l'écran multi-média 2



Depuis le contacteur 3



Pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia 2, reportez-vous à la notice multimédia :

- « Intervention sur lignes discontinues » : utilisez ce réglage pour choisir la réponse de la fonction si le véhicule franchit une ligne discontinue sans activation des indicateurs de changement de direction :

- réglage sélectionné : la fonction peut déclencher une action sur le système de direction pour corriger la trajectoire du véhicule ;

FNCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- réglage non sélectionné : la fonction peut avertir le conducteur au moyen d'une vibration au niveau du volant sans correction de la trajectoire du véhicule.
 - « Vibration » : réglez le niveau de vibration du volant de la fonction « Prévention sortie de voie » ;
 - « Anticipation de sortie » : réglez le niveau de sensibilité de la détection des lignes. Pour cela, sélectionnez :
 - « Tard » : ligne détectée au franchissement ;
 - « Standard » : ligne détectée en approche ;
 - « Tôt » : ligne détectée à proximité.
- « Caméra avant à contrôler » ;
ou
- « Aides conduite à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les indicateurs de ligne gauche et

droite et le témoin



s'affichent en jaune au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;
- ou

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (sauté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...) ; des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « Prévention sortie de voie » peut se déclencher à tort ou bien ne pas se déclencher.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;

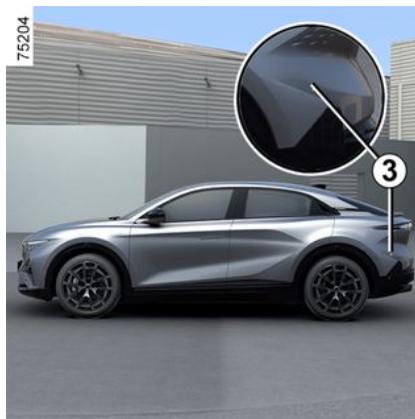
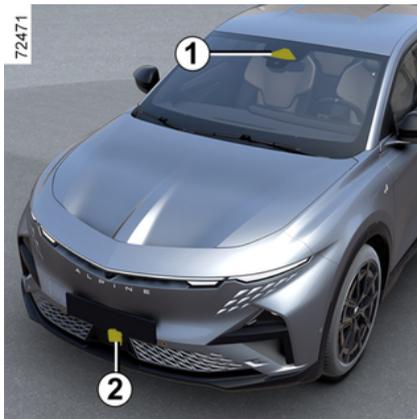
FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Prévention sortie de voie d'urgence

Présentation



À partir des informations provenant du radar frontal **2** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur la voie adjacente, sans avoir activé l'indicateur de direction.

Suivant véhicule, à partir des informations provenant des radars latéraux **3** et de la caméra **1**, la fonction se déclenche par une action corrective sur le système de direction du véhicule en cas de risque de collision avec un véhicule roulant à la même vitesse ou une vitesse supérieure et qui se trouve

dans le périmètre de détection des radars arrière.

 À tout moment, vous pouvez **reprendre le contrôle du véhicule** en actionnant le volant.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Ce système ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar frontal **2**

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille du bouclier avant, du logo...).

Localisation des radars latéraux 3

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (salé, boue, neige,...), choquée, modifiée (y compris peinture...).

Activation/désactivation de la fonction

Depuis le contacteur A « My Safety »



Faites deux appuis sur le contacteur A si la fonction a été désacti-

vé du mode « Perso » de la fonction « My Safety » → 205.

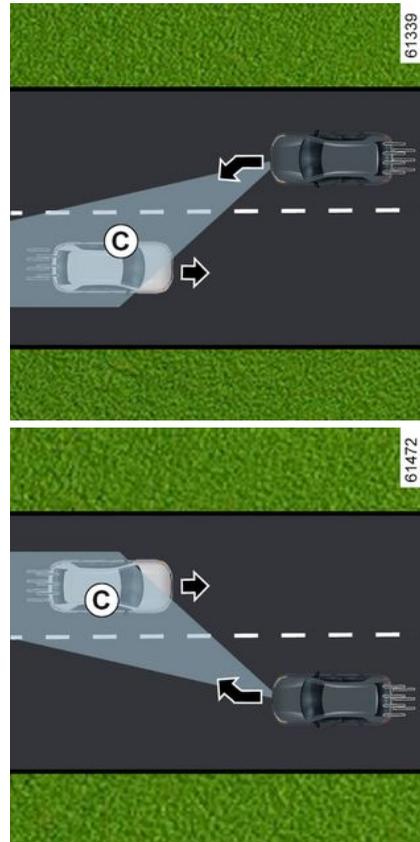
Pour réactiver la fonction, appuyez sur le contacteur A.

Depuis l'écran multimédia B



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Détection d'un véhicule qui vient de la direction opposée



3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

3



avec un véhicule qui vient de la direction opposée sur une voie adjacente et se trouve dans le périmètre de détection **C**, sans avoir activé l'indicateur de direction, le système :

– **vous alerte d'un risque de collision :**

le message « Risque de collision » s'affiche au tableau de bord accompagné du témoin **4** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore.

L'affichage **5** apparaît au tableau de bord du côté de l'intervention ; et

– **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

i Vous pouvez interrompre la correction de trajectoire à tout moment par une action sur le volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

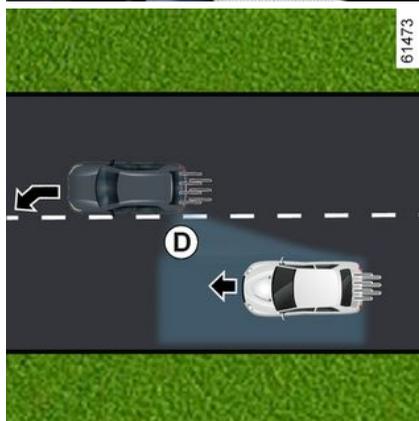
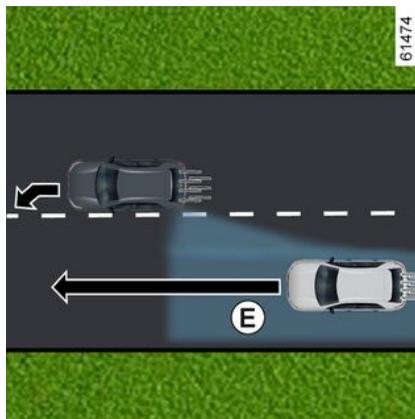
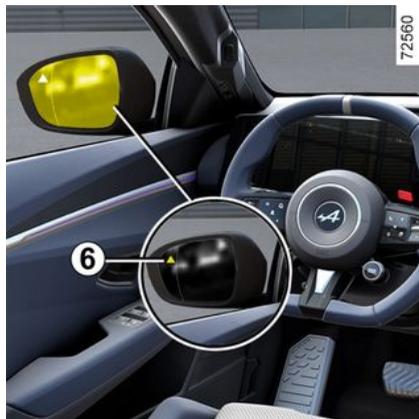
Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

La fonction peut ne pas s'activer si la vitesse de rapprochement est supérieure à 200 km/h environ (par exemple, vous roulez à 110 km/h et le véhicule circulant en sens opposé dans la voie adjacente à 91 km/h).

En roulage (vitesse comprise entre 70 km/h et 110 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

En cas de dépassement



3

En roulage (vitesse supérieure à 70 km/h environ), en cas d'approche d'une ligne (continue ou discontinue), lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone d'angle mort **D** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ou avec un véhicule qui s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente dans le périmètre de détection **E**, le système :

- **vous alerte d'un risque de collision** : l'indicateur **6** clignote, le message « Obstacle latéral détecté » s'affiche au tableau de bord, accompagné du rémoin **4** en rouge, de la ligne du côté de l'intervention et d'un signal sonore.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

L'affichage **5** apparaît au tableau de bord du côté de l'intervention ;

et

- **déclenche une action corrective sur le système de direction.**

3

Indisponibilité temporaire / inhibition du système

Le système est temporairement indisponible ou inhibé lors de :

- franchissement très rapide de ligne ;
- roulage en continu sur la ligne ;
- quatre secondes environ après un changement de voie ;
- virages serrés ;
- la visibilité est dégradée ;
- activation de l'indicateur de direction (uniquement en cas de détection d'un véhicule arrivant en sens opposée dans une voie adjacente) ;
- activation des feux de détresse ;
- forte accélération ;
- changement de largeur de voie ;
- intervention du système de contrôle électronique de la stabilité ;
- intervention du système freinage antiblocage ;
- intervention du système freinage actif d'urgence ;
- ...

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la caméra ne détecte pas de ligne (continue ou discontinue) du côté critique ;
- la caméra ne détecte pas simultanément les deux délimitations de la voie où circule votre véhicule ;
- la marche arrière est engagée ;
- le champ de vision de la caméra est obstrué ;
- le radar avant est occulté ;
- suivant véhicule, les radars arrière sont occultés ;
- ...

Suivant véhicule, lorsqu'un des radars latéraux est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque le radar frontal est occulté, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord.

Nettoyez la zone des capteurs.

Désactivation automatique de la fonction

Le système est automatiquement désactivé lorsque :

- le système de contrôle de la dynamique du véhicule est désactivé ;
- le système électronique de la stabilité est en dysfonctionnement ;
- le système de freinage antiblocage est en dysfonctionnement ;
- un attelage est connecté électriquement à la prise de l'attache remorque ;

- le témoin **STOP** est affiché.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Remorque: radars latéraux indisponibles » s'affiche pour vous informer que la fonction de prévention de sortie de voie d'urgence a été désactivée.

Si le véhicule tracte une remorque ou une caravane, des corrections intempestives ou erronées peuvent se produire. Vous pouvez désactiver le système afin d'éviter les corrections intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les messages suivants peuvent s'afficher au tableau de bord :

- « Caméra avant à contrôler » ;

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

ou

- « Radar avant à contrôler » ;

ou

- « Aides conduite à contrôler » ;

ou, suivant véhicule,

- « Radars latéraux à contrôler ».

Consultez un Représentant de la
marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement de la caméra ou des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation de la caméra ou des radars (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...) ; des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- la route est étroite, sinueuse ou vallonnée (virage serré...) ;
- suivi d'un véhicule proche circulant dans la même voie.

Dans ce cas, la fonction « prévention sortie de voie d'urgence » peut se produire à tort ou bien ne pas se faire.

Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra (côté pare-brise ou côté rétroviseur intérieur) ou des radars, a subi une dégradation ;
- la route est glissante (neige, verglas, aquaplanage, gravillons...) ;

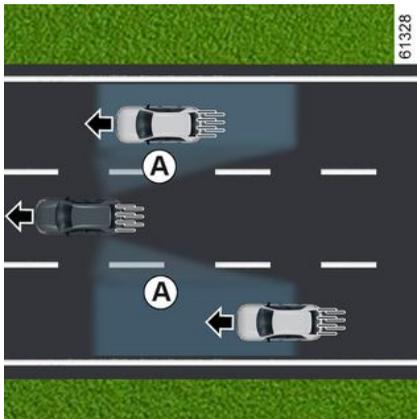
FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites le changer par un Représentant de la marque) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertisseur d'angle mort

Présentation



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

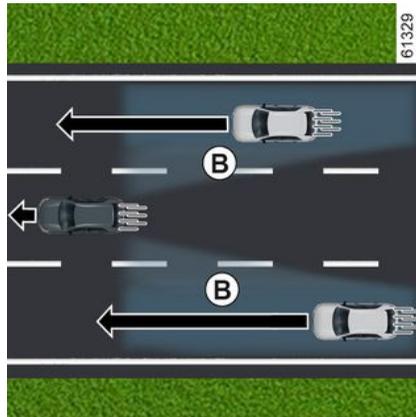
- lorsqu'un véhicule se trouve dans la zone d'angle mort **A** et se déplace dans la même direction que votre véhicule ;

et/ou

- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule qui se trouve dans la zone **B** et roulant à une vi-

tesse supérieure sur une voie adjacente.

La fonction alerte lorsque votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 15 km/h environ.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



La fonction n'alerte pas si les autres véhicules ne sont pas en mouvement.

Particularité



Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Indicateur 1



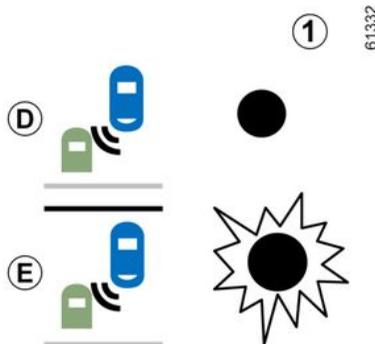
L'indicateur 1 se situe sur chacun des rétroviseurs 2.

Nota :

- nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur 2 pour visualiser les indicateurs 1 ;
- si votre véhicule dépasse un autre véhicule, l'indicateur 1 s'activera uniquement, si le véhicule dépassé se trouve suffisamment longtemps dans la zone d'angle mort A de votre véhicule.

Affichages

Affichage D



Premier avertissement : **indicateur de direction non activé**, l'indicateur 1 signale qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement par l'arrière sur une voie adjacente.

Affichage E

Indicateur de direction activé, l'indicateur 1 clignote lorsque la fonction détecte un véhicule dans la zone d'angle mort et/ou qu'un véhicule s'approche rapidement

par l'arrière du côté où vous allez tourner le volant.

Si vous désactivez l'indicateur de direction, il passe au premier avertissement (affichage D).

Conditions de non-fonctionnement

- En conduite sur route en virage serré ;
- en marche arrière.

Si le véhicule est équipé d'un atterrage reconnu par le système, le message « Remorque : alerte angle mort off » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord.

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



- La capacité de détection du système suit une largeur de voie standard. Si vous conduisez sur une voie large, le système peut ne pas détecter un véhicule dans l'angle mort.
- En cas de conditions météorologiques très mauvaises (forte pluie, neige...), le système peut être momentanément perturbé. Restez vigilant aux conditions de circulation.

Risque d'accident.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de la circulation indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des radars peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel, routes bordées de barrières...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.



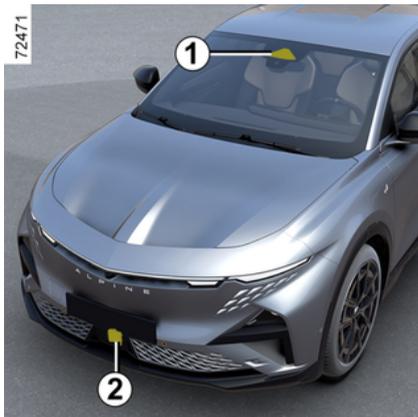
Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Dans un virage, les radars peuvent ne plus détecter temporairement les véhicules sur les voies adjacentes.
- La fonction peut vous alerter tardivement lorsque deux autres véhicules arrivent de l'arrière, côte à côte sur les voies adjacentes (circulation à trois voies...) et à une vitesse beaucoup plus importante que votre véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules est importante.
- En cas de dépassement par un véhicule long (véhicule poids lourd roulant à une vitesse proche du véhicule et effectuant un dépassement...), le système peut interrompre l'alerte avant la fin de la manœuvre.
- Le véhicule circule sur route sinueuse

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distances de sécurité

Présentation



À partir des informations provenant du radar **2** et de la caméra **1**, cette fonction avertit le conducteur de l'intervalle de temps qui le sépare du véhicule qui le précède afin de respecter les distances de sécurité entre les deux véhicules.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

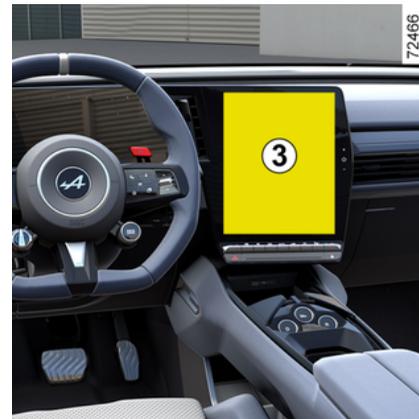
Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 3



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **3**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite », puis « Confort ».

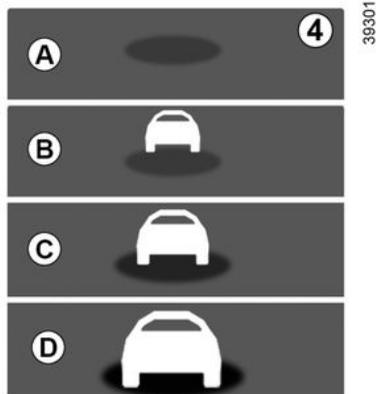
Activez ou désactivez la fonction « Distance de suivi ».



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement



Fonction activée, l'indicateur **4** s'affiche au tableau de bord et vous avertit de la distance qui vous sépare du véhicule qui vous précède.

- **A** (gris) : fonction non opérationnelle ;
- **A** (vert) : aucun véhicule détecté ;
- **B** (vert) : l'intervalle de temps est supérieur ou égal à 2 secondes environ (distance entre les deux véhicules adaptée à votre vitesse) ;
- **C** (jaune) : l'intervalle de temps est compris entre 1 et 2 secondes

environ (distance entre les deux véhicules insuffisante) ;

- **D** (rouge) : l'intervalle de temps est inférieur ou égal à 1 seconde environ (distance entre les deux véhicules très insuffisante).

Lorsque l'intervalle entre les deux véhicules est inférieur à 0,5 seconde environ, l'indicateur **4**, affichage **D**, reste fixe en rouge au tableau de bord.

Dans certaines conditions, l'intervalle de temps peut ne pas être affiché :

- dans un virage ;
- lors d'un changement de voie ;
- lorsque le véhicule précédent est suffisamment loin ou hors de portée du radar ou de la caméra.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



La mesure est affichée à titre d'information : le système n'a aucune action sur le véhicule.

La fonction n'est pas conçue pour être utilisée dans des conditions urbaines ni dans le cadre d'une conduite dynamique (virages, accélérations, freinages brusques...), mais lorsque les conditions de roulage sont stabilisées.

La fonction n'agit pas sur le système de freinage.

Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Toute intervention dans la zone de localisation du radar ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise et/ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise ou du bouclier...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

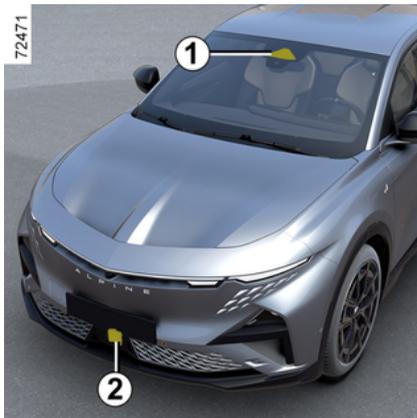
Cas de perturbations du système

- l'occlusion du pare-brise ou de la grille du bouclier (saleté, glace, neige, buée...);
- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- la route est étroite, sinueuse et vallonnée (virage serré...).

Risque d'alertes intempestives et erronées.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence



À partir des informations provenant de la caméra 1 et du radar 2, le système détermine la distance qui sépare votre véhicule :

- du véhicule qui le précède dans la même voie ;

ou

- des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction ;

ou

- des véhicules traversants perpendiculairement ;

ou

- des véhicules arrêtés ;

ou

- des piétons et cyclistes environnants.

Le système alerte le conducteur en cas de risque de collision frontale pour lui permettre d'entreprendre les manœuvres d'urgence adéquates (appui sur la pédale de frein et/ou action sur le volant).

Selon la réaction du conducteur, le système peut l'assister au niveau du freinage afin de limiter les dommages ou éviter une collision.

Dans tous les autres cas, le système est inactif et ne déclenche pas d'alerte.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



Ce système peut appliquer un freinage maximal au véhicule jusqu'à

l'arrêt complet si nécessaire. Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements et veillez à ce que le chargement soit fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige, buée...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée.

Fonctionnement

En roulage, lorsqu'il y a un risque de collision, le système :

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

- **vous alerte d'un risque de collision** : le message « Obstacle détecté » s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota : si le conducteur appuie sur la pédale de frein et que le système détecte toujours un risque de collision, la force de freinage peut être accentuée si elle n'est pas suffisante pour éviter la collision.

- **peut déclencher le freinage** : si le conducteur ne réagit pas suite à l'alerte et que la collision devient

imminente, le témoin  rouge et le message « Freinez » s'affichent au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

Nota :

- lorsque le conducteur agit sur les commandes du véhicule (action sur le volant, les pédales...), le système peut retarder son intervention ou ne pas s'activer ;

- si le freinage actif d'urgence a provoqué l'arrêt du véhicule, le véhicule est maintenu à l'arrêt pendant un court délai. Au-delà de ce délai, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein ;

- après toute activation du freinage par le système, le message « Sécurité Avancée déclenchée » sera affiché

 En cas de manœuvre d'urgence, vous pouvez interrompre le freinage à tout moment par :

- appui rapide sur la pédale d'accélérateur ;

ou

- un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

 **Particularités des alertes**

Selon la vitesse, l'alerte et le freinage peuvent s'activer simultanément.

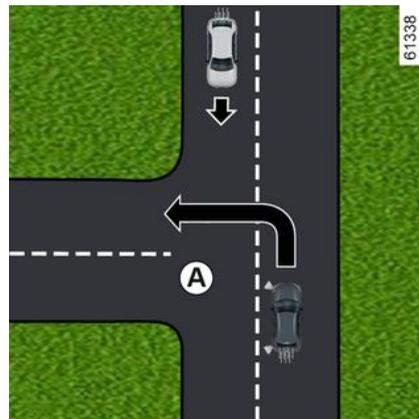
Détection des véhicules

Détection des véhicules circulant sur la même voie

Le risque de collision avec le véhicule qui vous précède dans la même voie est détecté par le système lorsque le véhicule roule à

une vitesse supérieure à 8 km/h environ.

Détection des véhicules circulant en sens inverse lors d'un changement de direction



Lorsque vous changez de direction (exemple **A**), les véhicules circulant en sens inverse, sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ ;
- vous avez activé l'indicateur de direction.

Détection des véhicules traversant perpendiculairement la voie

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Les véhicules traversants perpendiculairement sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 20 km/h et 60 km/h environ.

Détection des véhicules arrêtés sur la voie

Les véhicules arrêtés sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 80 km/h environ.

Détection de piétons et cyclistes

Détection des piétons et cyclistes sur la même voie

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 85 km/h environ.

Détection des piétons et cyclistes lors d'un changement de direction

Les piétons et les cyclistes sont détectés par le système lorsque :

- votre véhicule roule à une vitesse comprise entre 8 km/h et 20 km/h environ.

Activation/désactivation

 Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, la fonction se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation du système depuis l'écran multimédia 3



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Réglages depuis l'écran multimédia 3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Véhicule à l'arrêt, pour accéder aux réglages de la fonction depuis l'écran multimédia **3** ; reportez-vous à la notice multimédia :

« Alerte » : réglez le niveau de sensibilité de l'alerte. Pour cela sélectionnez :

- « Tard » ;
- « Standard » ;
- « Tôt ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Indisponibilité temporaire

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



ou, suivant véhicule, s'allume au tableau de bord.

Les causes possibles sont :

- le système est momentanément aveuglé (soleil rasant, feux de croisement, mauvaises conditions météorologiques...). Le système sera de nouveau fonctionnel lorsque les conditions de visibilité seront meilleures ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo sont occultés par des saletés, boue, neige, buée...). Dans ce cas, stationnez le véhicule et arrêtez le moteur. Nettoyez le pare-brise, la grille du bouclier avant ou le logo. Au prochain démarrage du moteur, après 5 ou 10 minutes de conduite environ, le témoin et le message s'éteignent. Si ce n'est pas le cas, cela peut provenir d'une autre cause, consultez un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une indisponibilité temporaire, le témoin



ou, suivant véhicule, s'allume au tableau de bord.



Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Le système ne peut pas s'activer lorsque :

- la commande de vitesse est en position neutre ;
- le contrôle dynamique de conduite (ESC) s'est déclenché.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées.

Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.

- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- un environnement complexe (pont métallique, tunnel...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre objet (véhicule, piéton...) et son environnement (exemple : piéton habillé en blanc situé dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- l'occultation du pare-brise (saleté, glace, neige, buée...);
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.

Limitation du fonctionnement du système

- À chaque démarrage, le système réalise une calibration suivant l'environnement autour du véhicule et peut être inactif pendant une durée comprise entre deux et cinq minutes de conduite environ;
- les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système;
- le système peut ne pas réagir sur les véhicules de petit gabarit tels que les motos aussi efficacement que sur les autres véhicules;
- le système ne peut pas fonctionner de manière optimale lorsque la chaussée est glissante (pluie, neige, verglas...);
- pour fonctionner correctement, le système a besoin d'identifier l'obstacle dans son intégralité. Aussi le système ne peut pas détecter :
 - les piétons/cyclistes dans l'obscurité ou dans des conditions de luminosité réduite;
 - les piétons/cyclistes partiellement visibles;
 - les piétons de taille inférieure à 80 cm environ;
 - les piétons portant des objets larges;
 - ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas réagir, soit d'alerter ou de freiner intempestivement.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- l'avant du véhicule a subi une dégradation (choc, déformation, rayure sur la zone de localisation du radar...) ;
- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation (ne pas faire de réparation du pare-brise dans cette zone, faites-le changer par un Représentant de la marque) ;
- vous roulez en dehors d'une route goudronnée.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Interruption de la fonction

Vous pouvez interrompre le freinage actif à tout moment par un appui rapide sur la pédale d'accélérateur ou un coup de volant dans une manœuvre d'évitement.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Alerte distraction conducteur

Présentation



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de distraction.

La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.



Le système analyse le comportement du visage du conducteur à l'aide de la caméra intérieure **1** et l'alerte en cas de distraction détectée.

Une distraction est le fait qu'un conducteur ne regarde pas la route pendant environ trois secondes ou qu'il répète ce mouvement plusieurs fois de suite.

Nota : le système n'enregistre aucune image et fonctionne en temps réel.

Localisation de la caméra **1**

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...) ou masquée.

Fonctionnement



Le système surveille en continu l'attention du conducteur et peut émettre plusieurs avertissements au cours d'un trajet.



La fonction est prête à alerter si la vitesse est supérieure à 20 km/h environ.

En cas de distraction, le message « Rester concentré sur la conduite » s'affiche au tableau de bord **2** accompagné d'un signal sonore.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Il est conseillé de maintenir son attention à la route et aux événements qui pourraient survenir.

Appuyez sur le contacteur **3 OK** pour effacer l'alerte affichée au tableau de bord. Après effacement du message, le système continue la surveillance de distraction et émet une nouvelle alerte si besoin.

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au démarrage du moteur.



Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation des alertes peuvent être réalisées depuis :

- le bouton « My Safety » ;
- l'écran multimédia.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée

depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ **205**.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver** les alertes, effectuez deux appuis successifs sur le bouton **4**. Le témoin lumineux du bouton **4** s'éteint ;
- **pour réactiver** les alertes, appuyez une fois sur le bouton **4**. Le témoin lumineux du bouton **4** s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 5



FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

- le port de certains types de lunettes ;
- l'occultation, même partielle, de la caméra ;
- une partie du visage cachée (cheveux, casquette, masque chirurgical, écharpe...) ;
- une position de conduite inadaptée (comme être assis trop bas, trop incliné...) pouvant empêcher la caméra d'analyser correctement le visage ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas déclencher d'alerte, soit de déclencher des alertes intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Suivi vigilance à contrôler » ou,

suivant véhicule, « Suivi vigilance indisponible Visage non détecté »

accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Contrôlez la propreté de la caméra et/ou retirez tout accessoire couvrant le visage. Assurez-vous d'être assis correctement.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Alerte fatigue conducteur

Présentation



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite en cas de risque de fatigue. La fonction n'intervient pas sur le véhicule. La fonction ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite. Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance, indépendamment des indications du système.



3

Le système analyse le comportement du visage du conducteur à l'aide de la caméra intérieure **1** et l'alerte en cas de risque d'endormissement.

Nota : le système n'enregistre aucune image et fonctionne en temps réel.

Localisation de la caméra 1

Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (saletés, buée...) ou masquée.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Fonctionnement

3  Le système surveille en continu l'attention du conducteur et peut émettre plusieurs avertissements au cours d'un trajet.

 À chaque démarrage du moteur ou changement de conducteur, les paramètres du système se réinitialisent au bout de quelques minutes environ.



La fonction est prête à alerter si :

- quelques minutes se sont écoulées depuis le dernier arrêt du véhicule ;
- la vitesse est supérieure à 20 km/h environ.

En cas de risque de fatigue, le message « Penser à faire une pause » s'affiche au tableau de bord **2**, accompagné d'un signal sonore.

En cas d'endormissement, le message « Alerte fatigue Faire une pause » s'affiche au tableau de bord **2**, accompagné d'un signal sonore.

Il est conseillé de vous arrêter dès que possible pour faire une pause.

Appuyez sur le contacteur **3 OK** pour effacer l'alerte affichée au tableau de bord. Après effacement du message, le système continue la surveillance de la fatigue et émet une nouvelle alerte si besoin.

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au démarrage du moteur.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE



Suivant véhicule, la désactivation des alertes n'est pas possible.

Suivant véhicule, l'activation et la désactivation des alertes peuvent être réalisées depuis :

- le bouton « My Safety » ;
- l'écran multimédia.

Activation, désactivation des alertes depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation des alertes peut être configurée

depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 205.

Si la désactivation des alertes a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver** les alertes, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'éteint ;
- **pour réactiver** les alertes, appuyez une fois sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'allume.

Activation, désactivation des alertes depuis l'écran multimédia 5



Pour accéder à l'activation ou la désactivation des alertes, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Limitations du fonctionnement du système

Certaines conditions peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

- le port de certains types de lunettes ;
- l'occlusion, même partielle, de la caméra ;
- une partie du visage cachée (cheveux, casquette, masque chirurgical, écharpe...) ;
- une position de conduite inadaptée (comme être assis trop bas, trop incliné...) pouvant empêcher la caméra d'analyser correctement le visage ;
- ...

Dans ces conditions, le système risque soit de ne pas déclencher d'alerte, soit de déclencher des alertes intempestives ou erronées.

Anomalies de fonctionnement

Si le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message « Suivi vigilance à contrôler » ou,

3

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

suivant véhicule, « Suivi vigilance indisponible Visage non détecté »

accompagné du témoin  s'affichent au tableau de bord.

Contrôlez la propreté de la caméra et/ou retirez tout accessoire couvrant le visage. Assurez-vous d'être assis correctement.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Détection de panneaux de signalisation routière

Présentation



Le système affiche au tableau de bord les limitations de vitesse en

fonction des panneaux de signalisation routière sur le bord de la route.

Il utilise principalement les informations provenant de la caméra 1 fixée sur le pare-brise derrière le rétroviseur. Suivant pays, le système utilise également des informations cartographiques pour interpréter certains panneaux (entrée de ville...).

Le panneau affiché au tableau de bord change lorsqu'un panneau de signalisation est détecté par le système.

Lorsque le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif est actif, il vous est possible d'adapter la consigne de limitation à la vitesse affichée au tableau de bord par le système → 252 et → 256.

En cas de dépassement de la vitesse détectée, l'affichage du panneau au tableau de bord est modifié pour vous en informer.

Fonctionnement

Indicateurs



La fonction affiche les indicateurs suivants :

2. Panneaux de signalisation routière de limitation de vitesse et de signalisation routière de limitation de vitesse additionnels (vitesse sur bretelle de sortie avec flèche, vitesse avec présence d'une caravane, vitesse avec panneau étendu...).

3. Panneaux de signalisation routière additionnels (début d'interdiction de dépasser).

En cas de dépassement de la vitesse détectée, un cercle clignote autour du panneau (indicateur 2) accompagné, suivant véhicule, d'un signal sonore pendant

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

quelques secondes pour vous en avertir.

Il reste allumé fixe au tableau de bord tant que le véhicule dépasse la vitesse détectée.

Abonnement cartographique

L'interprétation de panneaux de signalisation routière est liée à un abonnement cartographique.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

En l'absence d'abonnement, le système se limitera à la prise en compte des panneaux de limitation de vitesse au moment de leur détection par la caméra.

Le système ne prendra plus en compte les informations en lien avec la cartographie. La disponibilité des limitations de vitesse pourra en être impactée

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur ; l'alerte sonore se réactive :

- au déverrouillage du véhicule ;
- ou
- à l'ouverture d'une porte ;
- ou
- au redémarrage du moteur.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis le bouton 4 « My Safety »



La désactivation ou l'activation de l'alerte sonore peut être configurée depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety » ➔ 205.

Si la désactivation de l'alerte sonore a été préalablement configurée depuis le mode « Perso » :

- **pour désactiver l'alerte sonore**, effectuez deux appuis successifs sur le bouton 4. Le témoin lumineux du bouton 4 s'éteint ;
- **pour réactiver l'alerte sonore**, appuyez une fois sur le bouton 4.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Le témoin lumineux du bouton 4 s'allume.

Activation, désactivation de l'alerte sonore de survitesse depuis l'écran multimédia 5



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de l'alerte sonore, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

Variation de la vitesse limitée ou de la vitesse de régulation

(suivant véhicule)



Pour adapter la consigne du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse adaptatif aux limitations de vitesse détectées : faites un appui court sur le contacteur 6 pour adapter la vitesse du véhicule à la limitation indiquée sur le dernier panneau de signalisation détecté.

Nota : pour les véhicules avec abonnement cartographique, vous pouvez adapter automatiquement la vitesse du véhicule à chaque nouvelle limitation indiquée sur les panneaux de signalisation détectés. Pour cela, faites un appui long d'environ deux secondes sur le contacteur 6.

Indisponibilités temporaires

Lorsque le système est indisponible pour des raisons liées à la caméra ou aux données cartogra-

phiques, l'affichage  ou, sui-

vant véhicule  en jaune, s'affiche au tableau de bord. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Le système peut ne pas détecter la limitation de vitesse si :

- le pare-brise n'est pas propre ;
- la caméra est éblouie par le soleil ;
- la visibilité est insuffisante (brouillard...) ;
- les panneaux sont illisibles (neige...) ou masqués (par un autre véhicule ou par des arbres) ;
- les informations issues de la carte ne sont pas à jour.

Nota : lorsque la caméra frontale est occultée, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone du pare-brise devant la caméra.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement,

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

l'affichage  ou, suivant véhicule  en jaune, s'affiche au tableau de bord.

Dans certains cas, ils sont accompagnés du message :

- « Aides conduite indisponibles » ;

ou

- « Caméra avant à contrôler » ;

ou

- « Aides conduite à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse aux conditions de circulation indépendamment des indications du système.

Le système permet de détecter les panneaux de limitation de vitesse maximale et ne détecte pas les autres panneaux de signalisation (exemple : entrées/sorties de ville).

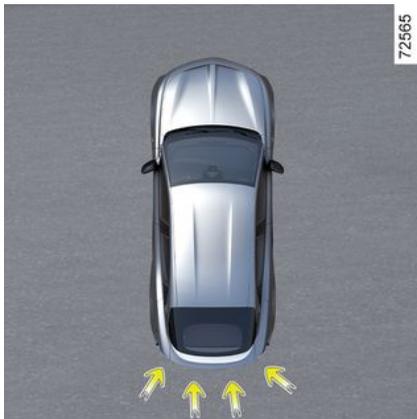
Il se peut que le système ne détecte pas tous les panneaux de limitation de vitesse ou qu'il les interprète de façon erronée.

Le conducteur ne doit pas ignorer les panneaux qui ne seraient pas détectés par le système et doit se conformer en priorité aux panneaux de la circulation et aux consignes du code de la route.

En cas de mauvaise visibilité (brouillard, neige, givre...), le système peut ne pas indiquer au conducteur la limitation adéquate.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Freinage actif d'urgence en marche arrière



En complément de la fonction « Aides au parking » ➔ 309 et à partir des informations provenant des quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule, le système détecte les obstacles fixes se situant derrière votre véhicule. Si le risque de collision est important, le système freine automatiquement le véhicule.

Nota : veillez à ce que les quatre capteurs centraux situés à l'arrière du véhicule ne soient pas occultés (salerés, boue, neige...).

Fonctionnement



Détection d'obstacles arrière fixes

Marche arrière engagée (vitesse comprise entre 3 km/h et 10 km/h environ), lorsqu'il y a un risque de collision avec un obstacle fixe, le système **applique un freinage automatique au véhicule**. Un retour

visuel  2 s'affiche sur l'écran multimédia 1, accompagné d'un signal sonore.

Après l'arrêt du véhicule, le maintien du véhicule à l'arrêt doit être réalisé par le conducteur en maintenant son pied sur la pédale de frein.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu). Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

FONCTIONS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES À LA CONDUITE

Activation, désactivation du système



72527

Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, depuis l'écran multimédia 1, sélectionnez le Monde « Véhicule », puis « Aides au parking ». Sélectionnez « Freinage actif d'urgence en marche arrière ».

En cas de désactivation de la fonction, le témoin 3  s'affiche sur l'écran multimédia.

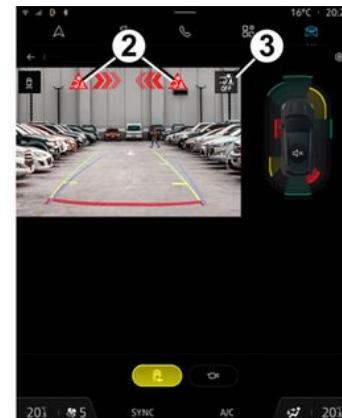
Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le freinage actif d'urgence en

marche arrière est automatiquement désactivé.

Le témoin 3  s'affiche sur l'écran multimédia, accompagné, selon la nature du dysfonctionnement, du message au tableau de bord :

- « Capteurs parking indisponibles » ;
 - ou
 - « Capteurs parking à contrôler » ;
 - ou
 - « Aides conduite indisponibles » ;
 - ou
 - « Aides conduite à contrôler ».
- Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, le freinage actif d'urgence en marche arrière est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord : « Remorque: capteurs parking indisponibles », accompagné du té-

moin 3  sur l'écran multimédia.

Avertissements



Freinage actif d'urgence en marche arrière

Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur.

Certaines conditions climatiques et environnementales peuvent perturber ou dégrader le système. En conséquence, le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Le déclenchement de cette fonction peut être retardé ou inhibé lorsque le système détecte des signes manifestes de contrôle du véhicule par le conducteur (action sur le volant, les pédales...).

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, les capteurs arrière et leurs prestations peuvent en être affectés. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification du pare-chocs...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un at-relage non reconnu par le système.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

LIMITEUR DE VITESSE

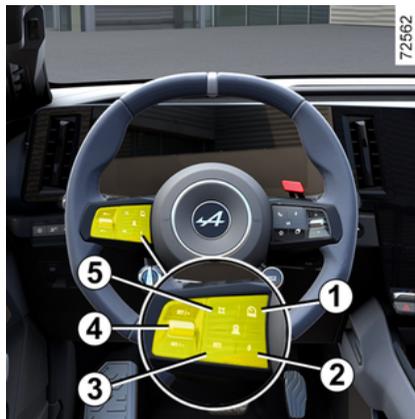
Présentation

En agissant sur le contrôle moteur et sur le système de freinage, le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie, appelée **vitesse limitée**.



Mode Save activé, la vitesse limitée ne peut pas dépasser la vitesse maximale du mode Save → 188.

Commandes



1. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :
 - l'Active driver assist ;
 - le régulateur de vitesse adaptatif ;
 - le limiteur de vitesse ;
 - OFF.
2. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).
3. Rappel de la vitesse limitée mémorisée (RES).
- 4.

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse limitée ou mémorisation de la vitesse courante (SET/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse limitée ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

5. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détectées  → 244.



Suivant véhicule, vous pouvez associer au limiteur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 244 par appui sur le contacteur 5.

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

LIMITEUR DE VITESSE

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est prise en compte, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur le pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin → 254.

Mise en service



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 1 pour sélectionner le limiteur de vitesse.

Le témoin 6 s'allume en gris. Le message « Limiteur prêt: SET pour activer » s'affiche au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur 4 vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-) : la vitesse limitée remplace les tirets, et, suivant véhicule, le témoin 6 s'allume en blanc.

La vitesse minimale enregistrée sera de 20 km/h.

Variation de la vitesse limitée



Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs ou par appui continu sur la commande 4 :

- vers le haut sur (SET/+) pour augmenter la vitesse ;
- vers le bas sur (SET/-) pour diminuer la vitesse.

Limitation automatique de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse

À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de

LIMITEUR DE VITESSE

signalisation routière » ➔ 244 et de la cartographie, le système limite automatiquement la vitesse du véhicule au franchissement d'un panneau de limitation de vitesse identifié.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans l'onglet « Confort », sélectionnez « Limiteur et régulateur adaptatifs aux limitations de vitesse * » (selon l'équipement).

Nota : l'activation/désactivation est également possible par un appui long sur le bouton contextuel 5.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée. Pour cela, enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur au-delà du « point dur ».

Lors du dépassement de la vitesse limitée, la vitesse limitée clignote en jaune au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous at-

teignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Nota : suivant véhicule, il est également possible de dépasser la vitesse limitée en appuyant sur la pédale d'accélérateur jusqu'à une position proche du « point dur ». Dans ce cas, un signal sonore est émis en complément de l'alerte affichée au tableau de bord.



Vous devez garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.



Dans le cas où le limiteur de vitesse n'est plus disponible (après plusieurs tentatives d'activation), consultez un Représentant de la marque.

Mise en veille de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est mise en veille lorsque vous agissez sur le contacteur 2 (0).

La vitesse de limitation est mémorisée et affichée en gris au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler en appuyant le contacteur 3.

LIMITEUR DE VITESSE

i Lorsque le limiteur est mis en veille, un appui sur la commande **4** vers le haut ou vers le bas réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

Arrêt de la fonction



La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur **1** pour désélec-

tionner le limiteur. Dans ce cas, il n'y a plus de vitesse mémorisée.

L'extinction du témoin **6** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

i Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **1** jusqu'à OFF. Le message « Driving Assistance désactivé » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Présentation

À partir des informations provenant d'un radar et d'une caméra, le régulateur de vitesse adaptatif vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

Suivant véhicule, lorsque la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » est activée → 244, le système peut adapter la vitesse de votre véhicule en fonction des panneaux de limitation de vitesse reconnus par la caméra.

Suivant pays, en utilisant la caméra et la cartographie, le système adapte de manière anticipée la vitesse du véhicule en fonction du contexte donné et des événements routiers (ronds-points, virages, prochains panneaux ou zones de limitation de vitesse).

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur adaptatif peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre

véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

La fonction régulateur de vitesse adaptatif est activable à partir de 0 km/h en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

La fonction est représentée par le

symbole .

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à environ un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Mode Save activé, la vitesse de régulation ne peut pas dépasser la vitesse maximale du mode Save → 188.



Le système de freinage régénératif ainsi que la commande de freinage régénératif ne sont pas disponibles quand le régulateur de vitesse adaptatif est activé.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule.

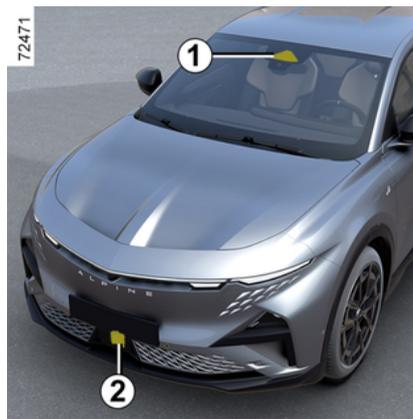
Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Le régulateur peut présenter des limites de fonctionnement sur route fortement sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Localisation de la caméra 1



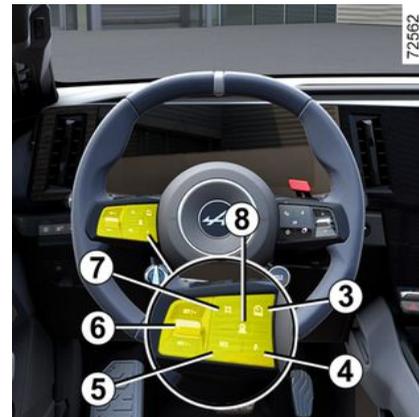
Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (salerés, boue, neige...).

Localisation du radar 2

Veillez à ce que la plaque de protection du radar ne soit pas occultée (salerés, boue, neige, plaque d'immatriculation...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté

sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Commandes



3. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- le limiteur de vitesse ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- l'Active driver assist ;
- OFF.

4. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (0).

5. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

6.

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

7. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vitesse détectées  ➔ 244.

8. Réglage de la distance de suivi.

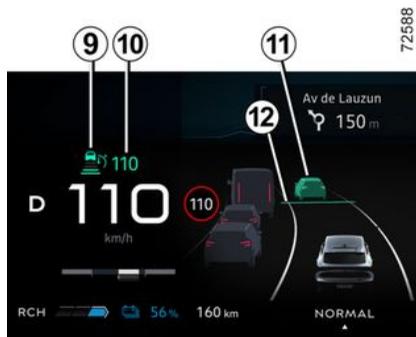
 Suivant véhicule, vous pouvez associer au régulateur de vitesse, la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 244 par appui sur le contacteur 7.

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.



Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

Affichages



9. Témoin régulateur de vitesse adaptatif.

10. Vitesse de régulation mémorisée.

11. Véhicule suivi.

12. Distance de suivi mémorisée.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Mise en service



Appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur 3 pour sélectionner en 13 le régulateur de vitesse adaptatif. Le témoin 9 s'allume en gris. Le message « Régulateur adaptatif sélectionné »

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.

La mise en service de la fonction n'est pas possible lorsque :

- le frein de parking est serré ;
- la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ;
- une ou plusieurs portes sont mal fermées ;
- la fonction « Parking mains libres » est déjà activée.

Le message « Régul. adaptatif indisponible » s'affiche au tableau de bord.

Mise en régulation de la vitesse

À l'arrêt ou à vitesse stabilisée, poussez la commande **6** vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-) : la fonction est activée et la vitesse courante est mémorisée.

La vitesse minimum de régulation pouvant être sélectionnée est de 20 km/h.

La vitesse de régulation **10** remplace les tirets et la fonction régulation est confirmée par

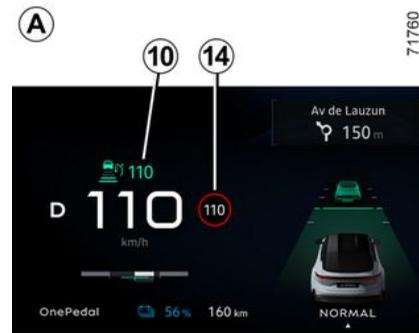
l'affichage en vert de la vitesse de régulation et du témoin **9**.

Si vous essayez d'activer la fonction au-dessus de 180 km/h, le message « Vitesse invalide » s'affiche et la fonction reste inactive.

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.

Nota : si la vitesse de votre véhicule est inférieure à 20 km/h environ, la vitesse de régulation prise en compte par la fonction est de 20 km/h par défaut. Le véhicule accélérera jusqu'à atteindre la vitesse de régulation enregistrée.

Mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage A)



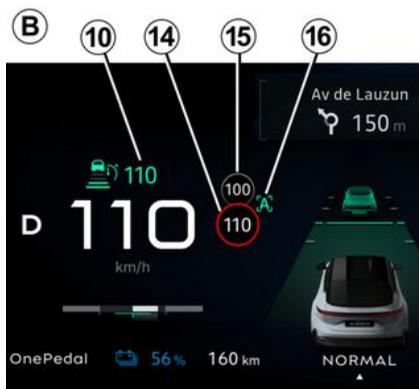
(suivant véhicule)

Lorsque le véhicule est équipé de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → **244**, appuyez sur le bouton contextuel **7** pour adapter la vitesse du véhicule aux limitations de vitesse **14** détectées par la caméra.

Au passage du panneau, la vitesse **10** de régulation prend la valeur de la vitesse détectée **14**.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Mise en régulation automatique de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse (affichage B)



À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » → 244 et de la cartographie, le système anticipe l'adaptation automatique de la vitesse du véhicule jusqu'au franchissement d'un prochain panneau de limitation de vitesse identifié 15.

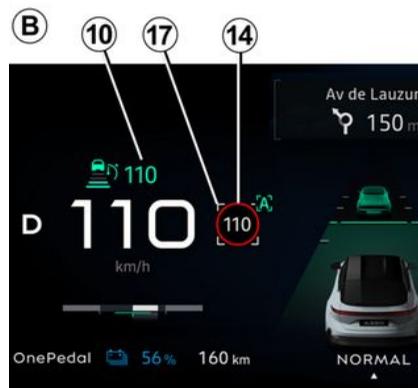
Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez

« Aides à la conduite ». Puis, dans le menu « Confort », sélectionnez « Limiteur et Régulateur adaptatifs aux limitations de vitesse ».

L'activation/désactivation est également possible par un appui long sur le bouton contextuel 7.

La lettre « A » 16 qui s'affiche au tableau de bord vous confirme l'activation de la régulation automatique de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse.



Nota : en cas d'écart entre la vitesse du véhicule et la vitesse limitée 14, il peut être demandé de valider manuellement la vitesse par un appui sur le bouton contextuel

7. Le carré blanc 17 s'affiche autour de la vitesse indiquée pour vous en informer.

Fonctionnement

Fonction activée, les vitesses suivantes apparaissent au tableau de bord :

- la vitesse de régulation 10 ;
- la limitation de vitesse en cours détectée par le système sur la portion routière parcourue par le véhicule 14 ;
- la vitesse détectée par le système sur la portion routière ou la zone limitée à venir 15.

La vitesse détectée 15 est prise en compte par le système. La vitesse du véhicule s'adapte progressivement, jusqu'à devenir la vitesse de régulation 10, sans aucune action du conducteur. La vitesse indiquée en 15 s'affiche en 14 au passage du panneau ou de la zone identifiée.

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.

Lorsque la fonction n'est pas activée, le fonctionnement est identique à une mise en régulation de

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**).

Mise en régulation automatique de la vitesse avec reconnaissance anticipée du tracé de la route (affichage **C**)



À l'aide de la caméra, de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière » ➔ 244, et de la cartographie, le système peut anticiper et gérer l'adaptation automatique de la vitesse de votre véhicule, lorsqu'il détecte une situation de conduite (rond-point, virage...).

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans le menu « Confort », sélectionnez la régulation adaptative au « Au tracé de la route ».

Fonctionnement

Lorsqu'une situation est détectée, un symbole **18** s'affiche au tableau de bord pour vous en informer. Le véhicule ajuste alors automatiquement sa vitesse afin d'aborder la zone détectée.

Une fois l'événement passé, le véhicule reprend la vitesse de régulation **10**.

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste responsable de la vitesse de son véhicule.

Lorsque la fonction n'est pas activée, le fonctionnement est identique à une mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**) ou, si activée, à une mise en régulation automatique de la vitesse avec reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse (affichage **B**).

Les symboles suivants indiquent les situations de conduite prises en compte par le système :

-  (rond-point) ;
-  (virage) ;
-  (limitation de vitesse) ;
-  (intersection en T) ;
- ...

Lorsque le feu clignotant est activé :

-  (intersection en X) ;
-  (suivant zone géographique, sortie).

Nota :

- en mode de mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse (affichage **A**), si le conducteur ne valide pas manuellement la nouvelle vitesse de régulation proposée dans le carré blanc, une fois la situation de conduite passée le véhicule reprendra automatiquement la vitesse de régulation initiale ;
- seuls les événements mentionnés sont pris en compte. Les autres événements ne sont pas

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

pris en compte (stop ou cédez le passage, pentes...).



La régulation de la vitesse avec reconnaissance anticipée du tracé de la route est liée à un abonnement.

En l'absence d'abonnement, il n'est pas possible d'activer cette fonctionnalité.

Pour la gestion de l'abonnement, reportez-vous à la notice multimédia.

Alertes prédictives événements et trafic

(suivant véhicule)



À l'aide des informations routières reçues en temps réel, le système peut vous avertir des dangers de la circulation détectés sur votre route. Un témoin **19** apparaît au tableau de bord accompagné d'un message.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Activation/désactivation

Depuis l'écran multimédia, dans le Monde « Véhicule », sélectionnez « Aides à la conduite ». Puis, dans le menu « Confort », sélectionnez « Alertes prédictives événements et trafic ».

Fonctionnement

Suivant abonnement et/ou zone géographique, le véhicule prendra en compte l'événement dynamique suivant et, si nécessaire, adaptera automatiquement sa vitesse :

-  (trafic dense).

Nota : en cas d'un niveau de confiance faible dans la détection de l'événement, le système se contentera d'avertir le conducteur avec un message « Trafic dense ».

Suivant abonnement et/ou zone géographique, l'utilisateur est averti de la présence des événements suivant mais la vitesse de régulation ne sera pas impactée :

-  (zone de travaux) ;
-  (accident) ;
-  (véhicule arrêté).

Nota : les événements trafic dense, zone de travaux, accident et véhicule arrêté sont des événements dynamiques dont la position peut être moins précise.

Le conducteur doit toujours rester vigilant quant à la vitesse appliquée par le système et reste

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

responsable de la vitesse de son véhicule.

Réglage de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs (faible variation) ou par un appui prolongé (forte variation) sur la commande **6** :

- vers le bas (SET/-) pour diminuer la vitesse ;
- vers le haut (SET/+) pour augmenter la vitesse.

Mise en régulation de la distance de suivi

Dès la mise en régulation de la vitesse, la distance de suivi par défaut **12** s'affiche en vert au tableau de bord.

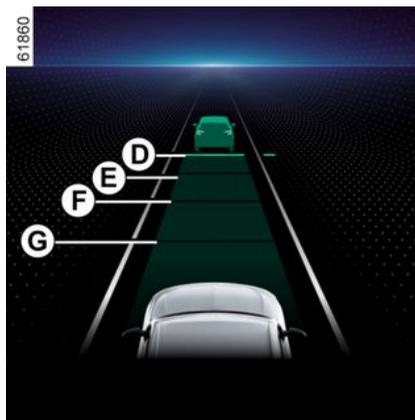
Lorsqu'un véhicule est détecté par le système sur votre voie de circulation, la silhouette d'un véhicule **11** apparaît au-dessus des barres de suivi **12** au tableau de bord.

Votre véhicule adapte sa vitesse sur celle du véhicule suivi et freîne si besoin (les feux de stop s'allument) pour respecter la distance de suivi affichée au tableau de bord.

Nota : la taille de la silhouette **11** varie en fonction de la distance qui vous sépare du véhicule suivi. Plus la silhouette est grande et plus le véhicule suivi est proche.

Réglage de la distance de suivi

À tout moment, vous pouvez faire varier la distance de suivi du véhicule qui vous précède en agissant par appuis successifs sur le contacteur **8**.



Les barres de suivi horizontales au tableau de bord indiquent les différentes distances de suivi disponibles :

- barre de suivi **D** : distance longue (correspondant à un temps de suivi de 2,4 secondes environ) ;
- barre de suivi **E** : distance intermédiaire 2 (correspondant à un temps de suivi de 2 secondes environ) ;
- barre de suivi **F** : distance intermédiaire 1 (correspondant à un temps de suivi de 1,6 seconde environ) ;
- barre de suivi **G** : distance courte (correspondant à un temps de suivi de 1,2 seconde environ).

La barre de suivi sélectionnée apparaît en vert au tableau de bord. Les autres barres restent en gris.

Nota : le réglage de la distance de suivi doit être adapté en fonction du trafic, des législations locales et des conditions climatiques.



La distance de suivi est réglée par défaut sur la barre de suivi **E**.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, vous pouvez dépasser la vitesse de régulation en

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

agissant sur la pédale d'accélérateur.

Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation **10** s'affiche en jaune.

Si le conducteur agit sur la pédale d'accélérateur, la fonction « Contrôle de distance » n'est plus assurée.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la régulation de vitesse et de distance reprend automatiquement les consignes de vitesse et de distance que vous aviez sélectionnées précédemment.

Manœuvre de dépassement

Si vous souhaitez dépasser le véhicule suivi et que votre vitesse est supérieure à 70 km/h uniquement, l'activation du clignotant réduit temporairement la distance de suivi et procure une accélération facilitant la manœuvre de dépassement.

Anticipation de la vitesse en cas de rabattement avec clignotant

Si vous souhaitez vous rabattre sur une voie adjacente où un véhicule roulant moins vite est déjà

présent : en activant le clignotant, le système commencera à réguler votre vitesse à celle du véhicule avant d'entamer la manœuvre de rabattement.

Prévention de dépassement non autorisé

Lorsque la vitesse de votre véhicule est supérieure à 60 km/h environ, le système peut empêcher un dépassement non autorisé par la droite (ou par la gauche selon la réglementation locale) si vous vous approchez d'un véhicule situé dans la voie adjacente.

Dans ce cas, le système adapte automatiquement votre vitesse pour éviter le dépassement.

Toutefois, vous pouvez désactiver temporairement cette fonction en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur pour reprendre la vitesse de régulation.

Nota : le système s'adapte à la législation locale du pays où vous vous trouvez (conduite à droite ou à gauche).

Arrêt et départ du véhicule

Si le véhicule suivi ralentit, le système adapte sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet du véhicule si né-

cessaire (en situation d'embouteillage par exemple). Le véhicule s'arrête à quelques mètres du véhicule suivi.

Lorsque le véhicule suivi repart :

- si l'arrêt est inférieur à trente secondes environ, le véhicule repart sans action du conducteur.

Nota : le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite et reste responsable de la maîtrise de son véhicule : si le système identifie un piéton dans l'environnement du véhicule, le redémarrage automatique sera inhibé jusqu'au prochain arrêt ;

- si l'arrêt a dépassé trente secondes environ, il est nécessaire pour confirmer le départ du véhicule de faire soit :

- une pression sur la pédale d'accélérateur ;

ou

- un appui sur le bouton **5** (RES).

Le message « Appuyer sur RES ou accélérer pour relancer le régulateur » apparaît au tableau de bord pour vous le confirmer.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Au-delà de trois minutes d'arrêt environ, le frein de parking assisté se serre automatiquement et le régulateur de vitesse adaptatif se désactive.

L'extinction du témoin 9 confirme l'arrêt de la fonction.

Mise en veille de la fonction

Vous pouvez mettre en veille la fonction lorsque :

- vous appuyez sur le contacteur 4 (0) ;
- véhicule en mouvement, vous agissez sur la pédale de frein.

La fonction est mise en veille par le système si :

- vous positionnez la commande de vitesses en **R** ou **N** ;
- vous débouclez la ceinture conducteur ;
- vous ouvrez un des ouvrants ;
- vous appuyez sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur ;
- la pente est trop forte ;
- certains dispositifs de correction et d'assistance à la conduite se déclenchent (freinage actif d'urgence, ABS, ESC...) ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 180 km/h.

Nota : suivant véhicule, si la réception des données connectées n'est

pas optimale, le système met automatiquement en veille les fonctions de reconnaissance anticipée des panneaux de limitation de vitesse et/ou du tracé de la route.

Les deux fonctions se réactivent automatiquement dès que la réception des données connectées redevient optimale.

Dans tous les cas, la mise en veille est confirmée par l'affichage en gris des témoins accompagnés du message « Régulateur adaptatif déconnecté » au tableau de bord.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse adaptatif n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein si nécessaire.

Sortie de mise en veille de la fonction

À partir de la vitesse de régulation mémorisée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de

circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le bouton 5 (RES) dans la plage de vitesses valides.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'affichage en vert de la vitesse de régulation.

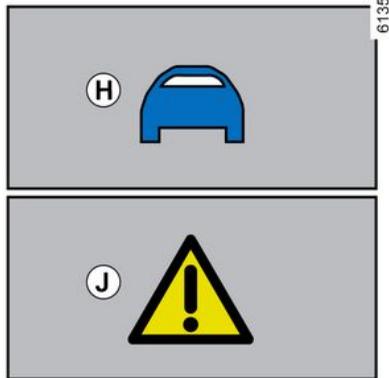
Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélère jusqu'à ce seuil.

À partir de la vitesse courante

Lorsque la fonction régulateur est mise en veille, un appui sur le contacteur 6, vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-), réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Alertes « reprise de contrôle du véhicule »



Dans certaines situations (arrivée sur un véhicule roulant beaucoup moins vite, changement de voie rapide des véhicules vous précédant...), le système peut ne pas avoir le temps de réagir.

Selon la situation, le système émet un signal sonore associé à :

- l'alerte orange **H** lorsque la situation nécessite l'attention du conducteur ;

ou

- l'alerte rouge **J** accompagnée du message « Freinez » lorsque la

situation nécessite une action immédiate du conducteur.

Dans tous les cas, réagissez en conséquence et exécutez les manœuvres appropriées.

Arrêt de la fonction



La fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue :

- lorsque vous agissez sur le contacteur **3**.

L'extinction du témoin **9** au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **3** jusqu'à OFF. Le message « Assist. conduite désactivée » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Indisponibilités temporaires

Radar



Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

L'extinction du témoin vert 9 confirme l'arrêt automatique de la fonction.

Veillez à ce que la zone du radar reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement de la fonction telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver la fonction.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Caméra

Le système peut ne pas fonctionner si la caméra est occultée (sale-tes, boue, neige, buée...).

En cas de visibilité diminuée de la caméra, le message « Caméra avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et les performances du régulateur de vitesse adaptatif seront réduites. Restez vigilants.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée sur la fonction régulateur de vitesse adaptatif, le message « Aides conduite à contrôler » apparaît au tableau de bord et la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

Si une anomalie de fonctionnement sur un ou plusieurs composants du système est détectée, la fonction régulateur de vitesse adaptatif est interrompue.

Selon la nature du dysfonctionnement, le message s'affiche au tableau de bord :

- « Aides conduite indisponibles » ;
- « Caméra avant sans visibilité » ;
- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant sans visibilité » ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- « Radar avant à contrôler .»

Consultez un Représentant de la marque.

Limitations du fonctionnement du système

Détection des véhicules

Le système détecte uniquement les véhicules (voiture, camion, moto) circulant dans le même sens que votre véhicule.

Le système peut déclencher des freinages inappropriés ou tardifs.



Le système ne détecte pas :

- les véhicules arrivant aux inter-sections : voie d'insertion (exemple *K*)... ;
- les véhicules circulant en sens inverse ou reculant dans votre direction.



Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Détection en virage



À l'entrée d'un virage et en courbe, le radar et/ou la caméra peuvent

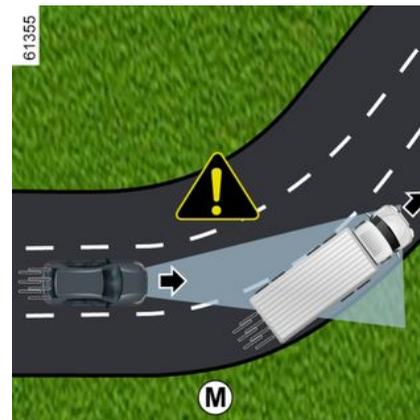
ne plus détecter temporairement le véhicule précédent (exemple *L*).

Le système peut déclencher une accélération.

À la sortie d'un virage, la détection du véhicule précédé par le système peut être perturbée ou retardée.

Le système peut déclencher des freinages inappropriés ou tardifs.

Détection des véhicules dans les voies adjacentes



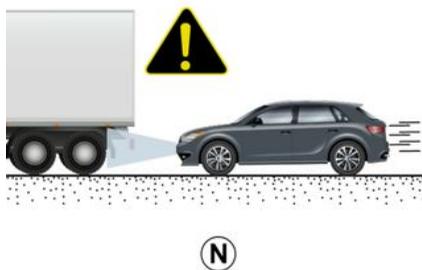
Le système peut détecter des véhicules circulant sur une voie adjacente lorsque :

- vous entrez dans un virage (exemple *M*) ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

- vous circulez sur une route avec des voies réduites ;
- la vitesse du véhicule circulant sur la voie adjacente est plus lente et si l'un des deux véhicules est situé trop près de la voie de l'autre.

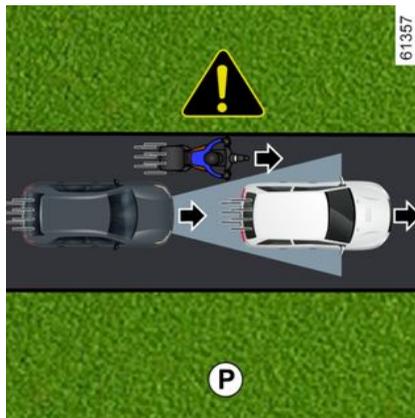
Le système peut déclencher un ralentissement ou un freinage inapproprié.



Véhicules en dehors des champs de détection du radar et de la caméra

Le système ne réagira pas ou réagira tardivement si les véhicules détectés sont en dehors des champs de détection du radar et de la caméra notamment dans les cas suivants :

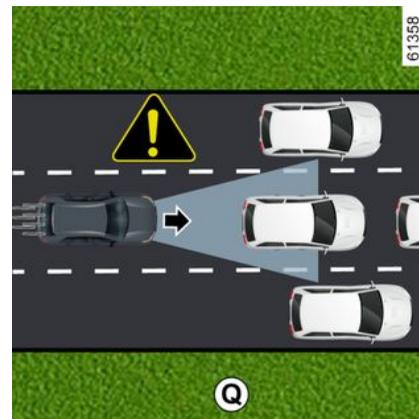
- véhicules transportant des objets longs dépassant du gabarit ;
- la longueur réelle des véhicules hauts (exemple **N**) en dehors du champ du radar (engin de chantier, véhicule tractant du matériel agricole...)



- véhicule fortement décalé dans sa voie ;
- véhicule étroit en proximité immédiate (exemple **P**).

Véhicules cachés par le relief

Les véhicules cachés par le relief ou situés en dehors des champs de détection du radar et de la caméra, en montée ou en descente, ne sont pas pris en compte par le système.



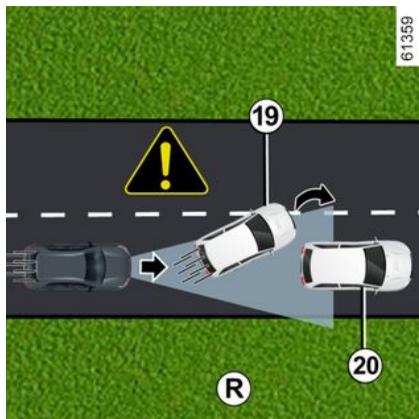
Véhicule arrêté ou se déplaçant à faible vitesse

Le système peut ne pas réagir ou réagir très tardivement aux :

- véhicules arrêtés (exemple **Q**) ;
- véhicules roulant très lentement ;

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

3

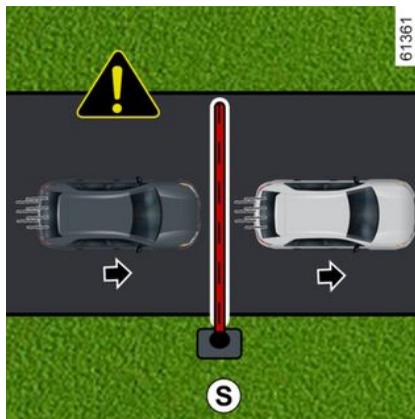


- véhicules suivis **19** qui déboîtent ou changent de voie, découvrant un véhicule **20** à l'arrêt (exemple **R**)

i En toutes circonstances, soyez toujours prêt à intervenir.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.



Non-détection des obstacles fixes et des petits gabarits

Le système ne détecte pas :

- les piétons, vélos, trottinettes... ;
- les animaux ;
- les obstacles fixes (barrières de péage, murs...) (exemple **S**).

Ces éléments ne sont pas pris en compte par le système. Ils ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Elle ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

En dehors des panneaux de limitation de vitesse et des informations de tracé routier issues de la cartographie (véhicules équipés de la fonction « Détection de panneaux de signalisation routière »), les autres informations routières (feux de signalisation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez le régulateur de vitesse adaptatif hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que :

- l'occultation du pare-brise ou du pare-chocs sur la zone du radar (saleté, glace, neige, buée, plaque d'immatriculation...) ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...) ;
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...) ;
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...) ;
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse ;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas, le système risque de freiner ou d'accélérer intempestivement.

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite.

Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.



Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- le véhicule est remorqué (dépannage) ;
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane ;
- le véhicule circule dans un tunnel ou près d'une structure métallique ;
- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule sur route fortement sinueuse (route de montagne...) ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Présentation

L'« Active driver assist » est un système d'aide à la conduite pour une utilisation hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles.

Ce système est composé des fonctions :

- « Régulateur de vitesse adaptatif » → 256 ;
- « Centrage voie » → 275.

Le système permet :

- de maintenir la vitesse du véhicule à partir d'une vitesse préalablement enregistrée ;
- d'ajuster la distance entre son véhicule et celui qui le précède (véhicule suivi) ;
- d'accompagner la trajectoire de son véhicule dans la voie ;
- suivant véhicule, d'adapter la vitesse du véhicule à la vitesse figurant sur les panneaux de signalisation routière, automatiquement ou après validation par le conducteur.



Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Il se peut que le système ne détecte pas toutes les situations qui nécessiteraient d'alerter en avance le conducteur.

Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule en toutes circonstances et situations de conduite.

Le conducteur doit toujours adapter sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation.

Risque d'accident.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif

Suivant pays, à partir des informations provenant d'un radar, d'une caméra et des données cartogra-

phiques transmises via une connexion GSM, le régulateur de vitesse adaptatif vous donne la possibilité de maintenir une vitesse choisie, appelée vitesse de régulation, tout en gardant une distance de suivi avec le véhicule qui vous précède sur la même voie de circulation.

La vitesse de régulation peut s'adapter automatiquement à un changement de limitation de vitesse (suivant pays).

En cas d'arrêt du véhicule suivi, le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner votre véhicule jusqu'à son arrêt complet puis le faire repartir.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

Le système contrôle les accélérations et les décélérations de votre véhicule en agissant sur le moteur et le système de freinage.

ACTIVE DRIVER ASSIST

La fonction régulateur de vitesse adaptatif est activable à partir de 0 km/h, en fonction des conditions de la route (circulation, conditions météorologiques...).

Elle est représentée par le sym-

bole  → 256.

Nota :

- le conducteur doit tenir compte de la vitesse maximale autorisée et des distances de sécurité prévues par la législation du pays dans lequel circule le véhicule ;
- le régulateur de vitesse adaptatif peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage. Suivant la situation, le conducteur peut avoir à freiner plus fort.



Le régulateur de vitesse adaptatif ne réalise pas d'arrêt d'urgence et sa performance de freinage est limitée.

Pour plus d'information sur le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif (mise en régulation, mise en régulation de la vitesse avec reconnaissance des panneaux de limitation de vitesse,

contrôle de la vitesse de régulation, distance de suivi, manœuvre de dépassement, indisponibilités temporaires, limitations du fonctionnement du système...) → 256.

La fonction « Centrage voie »

À partir des informations provenant d'une caméra, la fonction « Centrage voie » intervient sur le système de direction pour accompagner le véhicule dans la voie de circulation. Cette fonction est disponible uniquement avec l'activation de l'Active driver assist.

Lorsque les conditions le permettent, la fonction peut s'activer :

- à partir de 0 km/h **avec un véhicule suivi**. Une fois activée, la fonction peut intervenir ;
- ou
- à partir de 50 km/h environ **sans véhicule suivi**. Une fois activée, la fonction peut intervenir à partir de 30 km/h environ.

La fonction « Centrage voie » est une fonction de confort. Elle est représentée au tableau de bord par

le rémoin .

Nota : en cas de virage important, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'action immédiate du conducteur sur le volant.

Informations complémentaires

Suivant véhicule, la fonction « Active driver assist » peut être utilisée avec d'autres fonctions d'aide à la conduite.

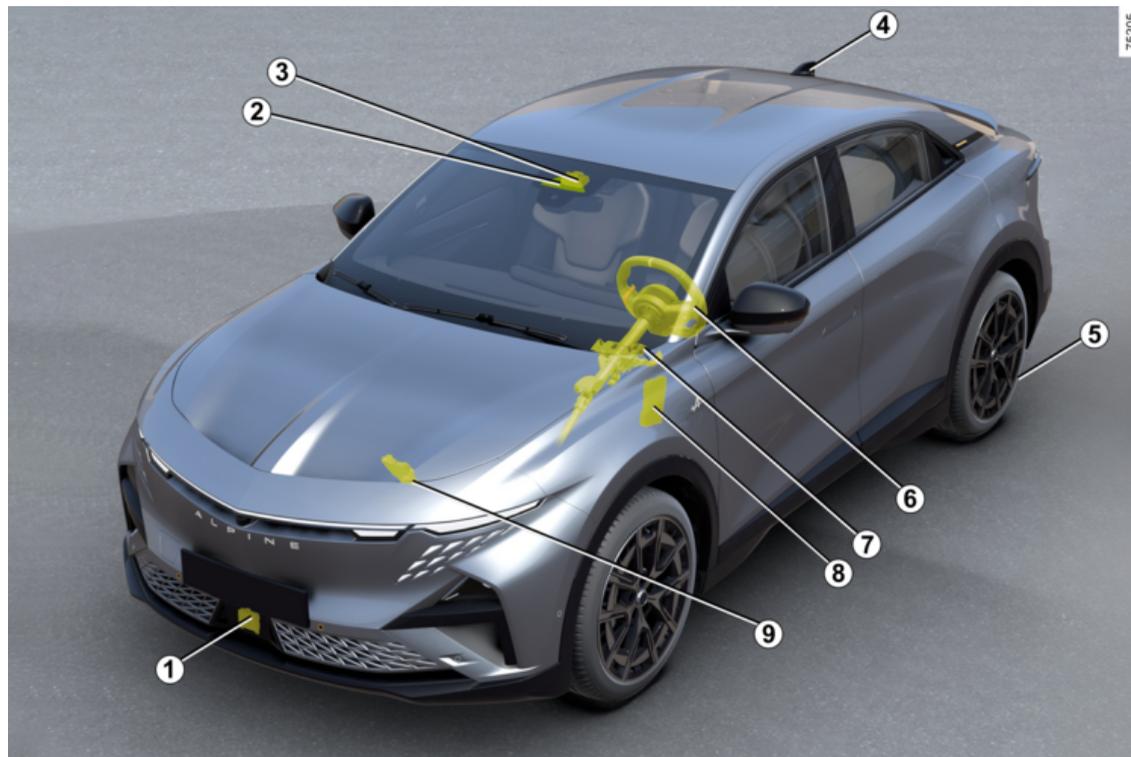
Interaction avec la fonction « Prévention sortie de voie »

Lorsque la fonction « Centrage voie » entre en régulation, elle suspend automatiquement la fonction « Prévention sortie de voie » si celle-ci était activée → 206.

Lorsque la fonction « Centrage voie » ne contrôle plus le système de direction, la fonction « Prévention sortie de voie » se réactive si les conditions le permettent.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Localisation des éléments



ACTIVE DRIVER ASSIST

1. Radar.

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède (véhicule suivi). La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (salé, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

2. Caméra.

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation.

3. Calculateur.

Le calculateur associé à la caméra **2** exploite les informations issues du radar **1**. Il les complète et les croise avec les informations de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule afin d'ajuster son comportement (position dans la voie, accélération ou freinage).

En complément, il contrôle les paramètres d'activation/désactiva-

tion du système.

Il traite également les informations permettant de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (saletés, boue, neige...).

4. Antenne et cartographie.

(suivant pays et abonnement souscrit)

La cartographie de la route, ainsi que certaines situations de conduite (rond-point, virage, intersection) sont téléchargées en fonction du trajet emprunté par le véhicule. En fonction des paramètres du régulateur adaptatif de vitesse préalablement sélectionnés par le conducteur, le système peut anticiper une décélération lorsqu'un changement de limitation de vitesse est détecté sur les panneaux de signalisation.

Il est également capable d'ajuster la vitesse du véhicule à l'approche de configurations particulières de la route, telles qu'un virage serré ou un rond-point.

5. Frein de parking assisté.

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

6. Capteur capacitif.

Suivant véhicule, il détecte la présence des mains sur le volant.

7. Direction assistée.

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur **3**.

8. Calculateur moteur.

Il contrôle et commande le moteur pour obtenir les accélérations souhaitées.

9. Contrôle dynamique du véhicule.

Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur **3** (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le système de freinage pour contrôler les décélération et maintenir le véhicule à l'arrêt.

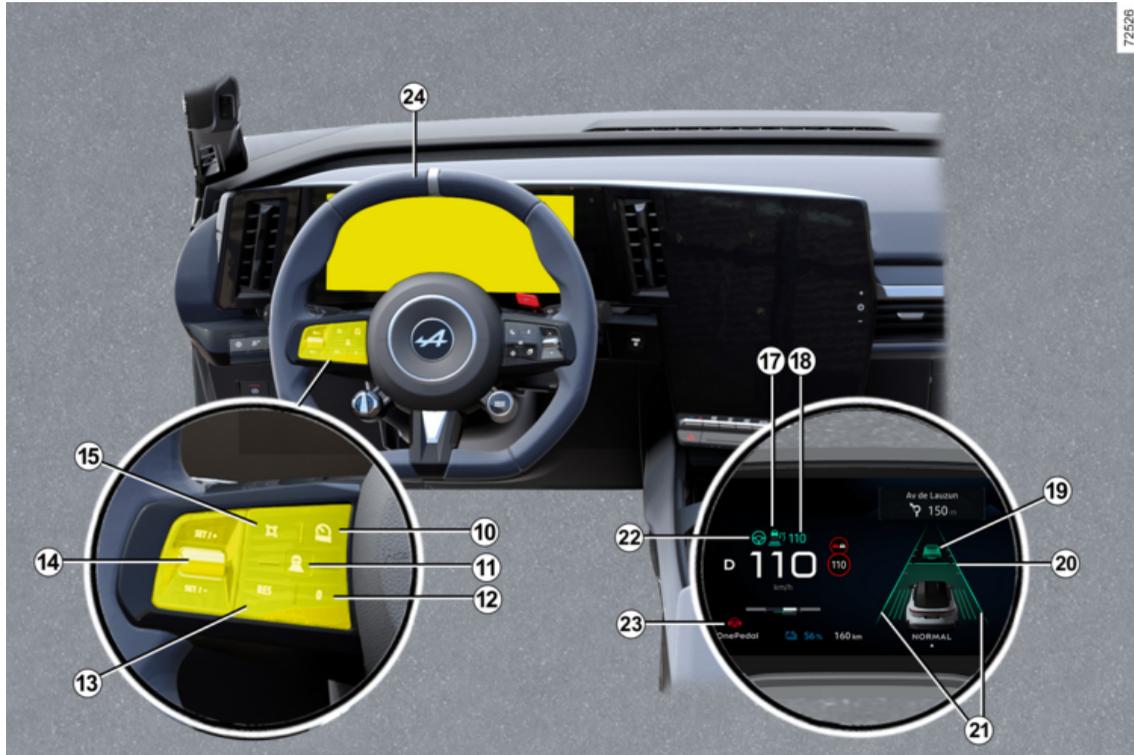


Les zones du radar et de la caméra doivent rester propres et exemptes de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Commandes

3



ACTIVE DRIVER ASSIST

10. Contacteur de sélection/désélection des assistances de conduite, suivant véhicule :

- l'Active driver assist ;
- le régulateur de vitesse adaptatif ;
- le limiteur de vitesse ;
- OFF.

11. Réglages de la distance de suivi.

12. Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (0).

13. Rappel de la vitesse de régulation mémorisée (RES).

14.

- Vers le haut : activation, variation croissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/+).
- Vers le bas : activation, variation décroissante de la vitesse de régulation ou mémorisation de la vitesse courante (SET/-).

15. Bouton contextuel (suivant véhicule) : adaptation de la consigne de vitesse aux limitations de vi-

tesse détectées  ➔ **244.**

Lorsque le mode « OFF » est sélectionné avant la coupure du

contact, la fonction « Limiteur de vitesse » sera activée par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Affichages au tableau de bord

17. Témoin de la fonction régulateur de vitesse adaptatif .

18. Vitesse de régulation mémorisée.

19. Véhicule suivi.

20. Distance de suivi mémorisée.

21. Indicateurs de lignes gauche et droite.

22. Témoin de la fonction « Centrage voie » .

23. Témoin d'alerte de non-présence des mains sur le volant .

Volant de direction **24**

Le conducteur doit garder en permanence les mains sur le volant. S'il exerce une action suffisamment forte sur le volant (coup de volant donné...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente pour permettre au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Lorsqu'il n'y a aucune activité du conducteur sur le volant (absence des mains...), la fonction « Centrage voie » se désactive après plusieurs alertes.

Activation/désactivation de la fonction « Active driver assist »

Activation de la fonction



Pour activer la fonction, appuyez sur le contacteur **10** autant de fois que nécessaire pour atteindre l'icône **25** au tableau de bord.

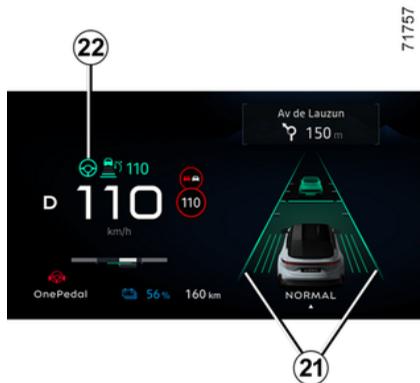
Le témoin **22**  de la fonction « Centrage voie » et le témoin

ACTIVE DRIVER ASSIST



s'affichent en gris au tableau de bord.

Poussez ensuite la commande du volant **14** vers le haut (SET/+) ou vers le bas (SET/-). L'« Active driver assist », constitué du régulateur de vitesse adaptatif et de la fonction « Centrage voie » est alors actif.



L'affichage en vert du témoin **22**



et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord vous confirme que la fonction « Centrage voie » est en régulation. Elle intervient et accompagne votre véhicule dans la voie.

Vous pouvez à tout moment interrompre la fonction « Centrage voie » par une action suffisamment forte sur le volant. Dès lors que vous arrêtez de tourner le volant, la fonction « Centrage voie » se réactive automatiquement lorsque les conditions le permettent.

Nota : l'utilisation de la fonction « Centrage voie » vous impose de garder les mains sur le volant. Vous ne devez en aucun cas lâcher les mains du volant.

Désactivation de la fonction

Appuyez sur le contacteur **10**. La désactivation de la fonction est confirmée par l'extinction du té-

moins **22**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord.

Nota : si la fonction « Prévention sortie de voie » était préalablement activée et que les conditions le permettent, elle se réactivera automatiquement.

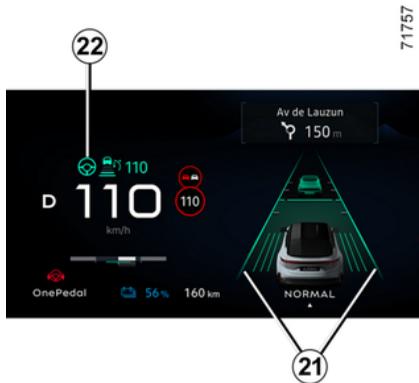


Pour quitter les assistances de conduite, appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur **10** jusqu'à OFF. Le message « Assist. conduite désactivée » s'affiche au tableau de bord. Dans ce cas, au prochain démarrage moteur la fonction « Limiteur de vitesse » sera en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation.

Ajustement de la position dans la voie

(suivant véhicule)

ACTIVE DRIVER ASSIST



Pour activer l'ajustement de la position dans la voie, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la fonction « Centrage voie » est en régulation avec le témoin **22** affiché en vert au tableau de bord ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 50 km/h environ ;
- le véhicule circule sur une voie rapide ;
- le véhicule roule sur une voie suffisamment large et en ligne droite.

Lorsque ces conditions sont réunies, vous pouvez ajuster la position latérale de votre véhicule dans la voie sans désactiver la fonction « Centrage voie ».

Pour cela :

- tournez légèrement le volant vers la droite ou vers la gauche pour ajuster/décaler votre véhicule dans la voie jusqu'à la position souhaitée ;
- maintenez l'effort sur le volant pendant environ 10 secondes : la position du véhicule est automatiquement calculée en fonction de la vitesse, la largeur de la voie et le type de ligne ;
- relâchez l'effort sur le volant : le véhicule maintient la position décalée et les lignes **21** affichées au tableau de bord indiquent que l'ajustement est appliqué.

Nota : dans certaines conditions de conduite (ex. : virage, vitesse supérieure à environ 70 km/h), le véhicule peut être recentré automatiquement.

Pour revenir au centre de la voie, tournez légèrement le volant dans la direction opposée, puis relâchez l'effort lorsque le véhicule est situé au centre.

Mise en attente de la fonction « Centrage voie »

La fonction « Centrage voie » se met en attente automatiquement lorsque :

- les délimitations de la voie ne sont plus détectées par le système ou détectées uniquement d'un seul côté ;
- la voie est trop étroite ou trop large ;
- le système ne détecte plus d'activité sur le volant (mains) ;
- certaines situations de conduite surviennent (rond-point, intersection, virage trop important...) ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à la vitesse maximale ;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ sans véhicule suivi ;
- le véhicule franchit une ligne ;
- le système est momentanément perturbé (par exemple : caméra occultée par des saletés, boue, neige, buée...).

Certaines actions du conducteur mettent également en attente la fonction « Centrage voie » :

- l'activation des clignotants ;
- une action suffisamment forte sur le volant (coup de volant donné...).

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en

gris du témoin **22**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Dès que les conditions sont de nouveau réunies, la fonction régule et maintient à nouveau le véhicule

dans la voie. Le témoin **22**  et les indicateurs de ligne gauche et droite **21** s'affichent en vert au tableau de bord.

Cas particuliers

Le système anticipe certaines situations (approche d'une délimitation de la voie...) susceptibles d'entraîner la mise en attente de la fonction « Centrage voie ».

Dans ce cas, le témoin **22**  ainsi que l'indicateur de ligne **21** (gauche ou droite) s'affichent en jaune au tableau de bord pour alerter le conducteur.

Dans certains cas (perte de détection des lignes par la caméra avant...), la mise en attente du système est accompagnée d'un signal sonore.



Attention, vous devez garder les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant en permanence pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.



À tout moment, vous pouvez agir sur **la trajectoire du véhicule** en actionnant le volant.

ACTIVE DRIVER ASSIST

Alerte « Garder les mains sur le volant »



À partir de 10 km/h environ, lorsque le système Active driver assist ne détecte plus la présence de vos mains sur le volant, plusieurs niveaux d'alerte vont être effectués :

- **au bout de 15 secondes environ**, le message « Garder les mains sur le volant » apparaît en jaune au tableau de bord ;
- **au bout de 30 secondes environ**, le message « Garder les mains sur

le volant » et le témoin **23** , s'affichent en rouge au tableau de

bord et sont accompagnés d'un signal sonore ;

- **au bout de 35 secondes environ**, si le conducteur ne remet pas les mains sur le volant suite aux avertissements, le système se désactive et émet un signal sonore.

L'assistant d'arrêt d'urgence se déclenche automatiquement
→ 289.

 Pendant les deux premiers niveaux d'alerte, lorsque le système détecte à nouveau la présence des mains du conducteur sur le volant, le système stoppe les alertes. La fonction continue d'accompagner le véhicule dans la voie.

Nota : dans certaines situations, la fonction « Centrage voie » peut ne plus détecter la présence des mains sur le volant et émettre une alerte :

- le conducteur tient très légèrement le volant ;
- le conducteur conduit avec des gants ;
- ...

ACTIVE DRIVER ASSIST

Cas d'un virage important



En cas de virage important et suivant la vitesse du véhicule, les capacités de maintien latéral de la fonction sont limitées et nécessitent l'intervention immédiate du conducteur sur le volant pour que le véhicule se maintienne dans la voie.

Si le conducteur n'intervient pas, la fonction émet une vibration dans le volant pour signaler que le véhicule s'apprête à franchir une ligne et qu'une action immédiate du conducteur est nécessaire.

Le témoin **22**  et l'indicateur de la ligne concernée gauche ou droite **21** s'affichent en rouge au tableau de bord.

Si le véhicule franchit totalement une ligne et sort de sa voie ou si la courbe du virage est trop importante, la fonction « Centrage voie » est mise en attente.

La mise en attente de la fonction est confirmée par l'affichage en

gris du témoin **22**  et des indicateurs de lignes gauche et droite **21** au tableau de bord.

 La fonction « Centrage voie » n'est pas en mesure d'assister le conducteur au passage dans un rond-point ou d'une intersection et peut se mettre automatiquement en attente. Dans tous les cas, le conducteur doit toujours intervenir sur le volant pour gérer la trajectoire de son véhicule dans ces situations de conduite.

Indisponibilité temporaire

Radar



Le radar permet de détecter les véhicules qui vous précèdent. Le système ne peut pas fonctionner correctement si la zone du radar est occultée ou si son signal est perturbé.

En cas d'occultation de la zone du radar ou de perturbation du signal radar, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau de bord et le système Active driver assist est interrompu.

ACTIVE DRIVER ASSIST

L'extinction du témoin vert **17** confirme l'arrêt automatique du système.

Veillez à ce que la zone du radar reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

Certaines zones peuvent perturber le fonctionnement du système telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire.

Vous devez sortir de la zone pour pouvoir réactiver le système.

Dans tous les cas, si le message ne s'efface pas après un redémarrage du moteur, consultez un Représentant de la marque.

Caméra

Le système peut ne pas assurer le maintien du véhicule dans sa voie si la caméra est occultée (saletés, boue, neige, buée...), la fonction « Centrage voie » est mise en attente.

La fonction régulateur de vitesse adaptatif reste opérationnelle mais ses performances seront réduites.

Restez vigilant.

Dans certains cas, ceci est accompagné du message « Caméra avant sans visibilité » au tableau de bord.

Anomalies de fonctionnement

Si une anomalie de fonctionnement est détectée, le message « Aides conduite indisponibles » ou « Aides conduite à contrôler » s'affiche au tableau de bord et le système se désactive.

Selon la nature du dysfonctionnement, la fonction régulateur de vitesse adaptatif peut rester opérationnelle.

Dans tous les cas, en cas d'anomalies du système, consultez un Représentant de la marque.

Avertissement



L'« Active driver assist » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, du respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, ni de la vigilance et de la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le conducteur doit toujours adapter sa trajectoire ainsi que sa vitesse en fonction de l'environnement et des conditions de circulation, indépendamment des indications du système.

Hormis les lignes délimitant la voie de circulation et les panneaux de limitation de vitesse dans la limite des capacités de détection du système et des données cartographiques transmises au système multimédia (suivant pays et abonnement souscrit), certaines situations de conduite (autres panneaux de circulation, feux de signalisation, passages piétons...) ne sont pas prises en compte par le système. Elles ne déclenchent aucune alerte ni aucune action de la part du système.

L'« Active driver assist » utilise les fonctions « Régulateur de vitesse adaptatif » et « Centrage voie ». Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Utilisez l'« Active driver assist » exclusivement hors agglomération, sur routes larges et avec lignes visibles. Il ne doit pas être utilisé sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) ou lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occlusion du pare-brise ou de la zone du radar (saleré, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;

ACTIVE DRIVER ASSIST

- un environnement complexe (tunnel, structure métallique...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...);
- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système;
- les rétrécissements/agrandissements de voies;
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...);
- des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- des panneaux de signalisation routière non équipés d'une flèche, situés dans une sortie d'autoroute;
- une zone à faible connectivité rendant impossible la géolocalisation du véhicule ou une cartographie non mise à jour;
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse;
- l'utilisation de surtapis non adaptés au véhicule. Côté conducteur, utilisez impérativement des surtapis adaptés au véhicule s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

Dans ces cas :

- **Risque de freinage ou d'accélération intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher une accélération ou un freinage inapproprié.

Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- le véhicule circule sur route sinueuse;
- le véhicule est remorqué (dépannage);
- le véhicule tracte une remorque ou une caravane;

ACTIVE DRIVER ASSIST

- le véhicule arrive au péage, sur une zone de travaux ou une voie étroite ;
- le véhicule circule dans une descente ou une montée trop importante ;
- la visibilité est mauvaise (soleil rasant, brouillard...) ;
- les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, vent latéral...) ;
- le véhicule circule sur une route glissante (pluie, neige, gravillons...) ;
- la zone de la caméra a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur) ;
- le pare-brise est fissuré ou présente une déformation ;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...) ;
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque. Vous devez toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir pendant la conduite. Gardez en permanence le contrôle de votre véhicule en maintenant les pieds à proximité des pédales et les mains sur le volant pour être prêt à intervenir en toutes circonstances.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Présentation

L'assistant d'arrêt d'urgence est un système d'aide à la conduite qui intervient automatiquement sur la direction et le freinage de votre véhicule lorsqu'il détecte des situations où vous n'avez plus les mains sur le volant ou ne regardez plus la route.

Suivant véhicule, le système est associé aux aides à la conduite suivantes :

- les fonctions « Alerte distraction conducteur » ➔ **239** et/ou « Alerte fatigue conducteur » ➔ **241 (fonctionnement A)** ;

et/ou

- le système « Active driver assist » ➔ **274 (fonctionnement B)**.

Selon la fonction ou le système activé, l'« Assistant d'arrêt d'urgence » est prêt à intervenir lorsque :

- le conducteur ignore les alertes visuelles et sonores émises en cas de détection de signes de distraction ou de fatigue (**fonctionnement A**) ;
- le conducteur ignore les différents niveaux d'alertes visuelles et sonores émises en cas de non

détection des mains sur le volant (**fonctionnement B**).

Pour les deux modes de fonctionnement **A** et **B**, **une fois**

l'« Assistant d'arrêt d'urgence » déclenché, le système permet :

- de maintenir le véhicule dans la voie en conservant une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède (véhicule suivi) ;
- de ralentir le véhicule jusqu'à son arrêt complet si le conducteur ne réagit pas aux différentes alertes.



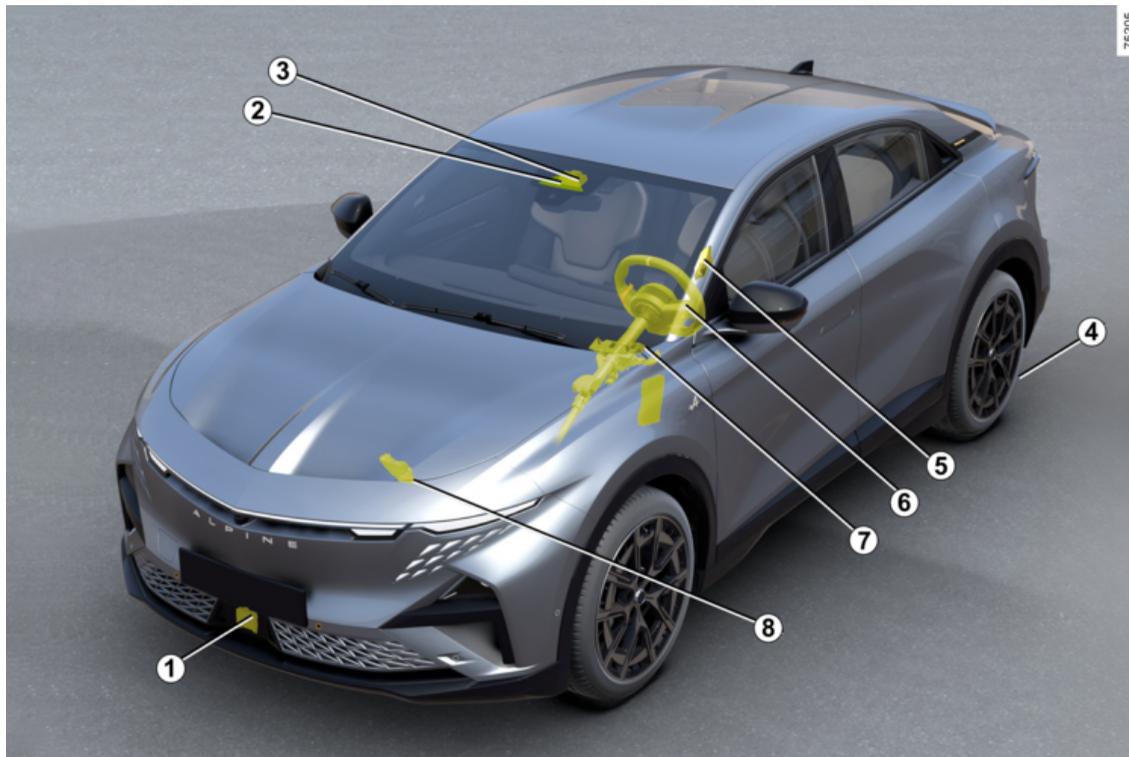
Ce système est une aide supplémentaire à la conduite.

- Il ne remplace en aucun cas la responsabilité du conducteur pendant la conduite.
- Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance et de fatigue, indépendamment des indications du système.
- Il se peut que le système ne détecte pas toutes les situations qui nécessiteraient d'alerter en avance le conducteur.
- Le conducteur doit toujours garder le contrôle de son véhicule en toutes circonstances et situations de conduite.

Risque d'accident.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Localisation des éléments



ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

1. Radar.

Il détermine la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède (véhicule suivi). La portée maximale du système est de 130 mètres environ. Elle peut évoluer en fonction des conditions de route (relief, conditions météorologiques...).

Veillez à ce que la zone du radar ne soit pas occultée (saleré, boue, neige, plaque d'immatriculation avant mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

2. Caméra.

Elle détecte les marquages au sol et la position des véhicules sur les différentes voies de circulation. Veillez à ce que le pare-brise ne soit pas occulté (salerés, boue, neige...).

3. Calculateur.

Le calculateur associé à la caméra 2 exploite les informations issues du radar 1. Il les complète et les croise avec les informations de la caméra pour déterminer la trajectoire et la vitesse du véhicule afin d'ajuster son comportement (position dans la voie ou freinage).

En complément, il contrôle les paramètres d'activation/désactivation du système.

Suivant véhicule, il traite également les informations permettant de détecter la présence des mains du conducteur sur le volant.

4. Frein de parking assisté.

Il maintient le véhicule à l'arrêt dans certaines conditions.

5. Caméra intérieure.

Elle permet au système d'analyser le comportement du visage du conducteur et détecter les signes de distraction ou de fatigue. Veillez à ce que la caméra ne soit pas occultée (salerés, buée...) ou masquée.

6. Capteur capacitif.

Suivant véhicule, il détecte la présence des mains sur le volant.

7. Direction assistée.

Elle agit sur les roues avant pour accompagner la trajectoire de votre véhicule en fonction des informations transmises par le calculateur 3.

8. Contrôle dynamique du véhicule.

Ce système fournit des informations sur la dynamique du véhicule au calculateur 3 (vitesse, accélérations latérales...) et agit sur le

système de freinage pour contrôler les décélérations et maintenir le véhicule à l'arrêt.

Fonctionnement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Le conducteur peut intervenir sur le système pour reprendre le contrôle de son véhicule.

Fonctionnement A



3

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Le système se déclenche à partir de 20 km/h environ, lorsque le conducteur ignore les alertes visuelles et sonores émises en cas de détection de signes de distraction ou de fatigue par la caméra intérieure 5.

Nota : le système n'enregistre aucune image et fonctionne en temps réel.

Pour plus d'information sur le fonctionnement des fonctions « Alerte distraction conducteur » → 239 et/ou de « Alerte fatigue conducteur » → 241.

Fonctionnement B



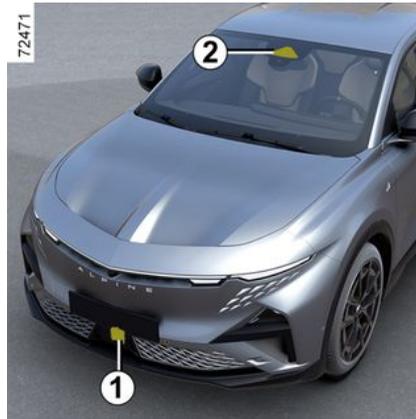
Le système se déclenche à partir de 10 km/h environ, lorsque le conducteur ignore les différents niveaux d'alertes visuelles (avec

l'affichage du témoin  en rouge) et sonores émises en cas de non détection des mains sur le volant 9.

Nota : l'installation de tout accessoire sur le volant est interdite (housse de protection...).

Pour plus d'information sur le fonctionnement de l'Active driver assist, → 274.

Procédure de l'arrêt d'urgence



La procédure et les conditions d'arrêt de l'« Assistant d'arrêt d'urgence » sont identiques que cela soit en mode de fonctionnement A ou B.

Une fois déclenché :

- l'« Assistant d'arrêt d'urgence » maintient votre véhicule dans sa propre voie et conserve une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède (véhicule suivi), grâce aux informations fournies par le radar 1 et la caméra 2 ;
- les feux de détresse s'allument automatiquement, le message « Arrêt d'urgence Garder contrôle » s'affiche sur le tableau de bord, accompagné du témoin  en rouge et d'un signal sonore ;
- les freins de votre véhicule sont ensuite appliqués par à-coups pour vous inciter à reprendre son contrôle. Si vous ne réagissez pas, le système ralentit progressivement votre véhicule jusqu'à son arrêt complet ;
- une fois le véhicule arrêté, le message « Arrêt d'urgence effectué » s'affiche au tableau de

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

bord, toujours accompagné du signal sonore. Le système maintient le véhicule immobilisé.



Les performances de freinage et de maintien dans la voie de l'Assistant d'arrêt

d'urgence sont limitées.

Le système n'est pas en mesure de garantir le maintien du véhicule dans sa voie lorsque :

- le système ne détecte plus les lignes ;
- la voie est trop étroite ;
- le virage est trop important ;
- ...

Risque d'accident.

Après l'arrêt du véhicule :

- les feux de détresse restent allumés ;
- les ouvrants se déverrouillent automatiquement ;
- le témoin  reste allumé en rouge jusqu'à la reprise du contrôle du véhicule ;

- le frein de parking assisté 4 se serre automatiquement trois minutes environ après l'arrêt du véhicule.



Ne restez pas à l'arrêt sur la voie de circulation.

Reprenez le contrôle de votre véhicule et mettez vous en sécurité.

Risque d'accident.

Le conducteur peut interrompre l'Assistant d'arrêt d'urgence et reprendre le contrôle de son véhicule à tout moment (pendant la manœuvre ou en phase d'arrêt) par une action distincte ou une combinaison d'actions.

Suivant véhicule, les actions possibles sont :

- un fort appui de la pédale d'accélérateur ;
- un fort appui de la pédale de frein (lorsque le véhicule est en mouvement) ;
- une forte action exercée sur le volant ;
- un appui sur la pédale de frein avec un changement de position de la boîte de vitesses ;

- une action sur le frein de parking assisté ;
- une action modérée sur la pédale d'accélérateur accompagnée d'une action modérée sur le volant ;
- une légère rotation du volant avec un appui sur le bouton (0) sur le volant ;
- une légère rotation du volant accompagnée d'un appui sur la pédale d'accélération ;
- une légère rotation du volant accompagnée d'un appui sur la pédale de frein.



En cas de déclenchement de l'Assistant d'arrêt d'urgence, le système Active driver assist se désactive s'il était précédemment activé. Reprenez le contrôle de votre véhicule dès que possible, pendant la manœuvre comme en phase d'arrêt.

Après avoir repris le contrôle de votre véhicule, vous pouvez réactiver manuellement le système.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Activation/désactivation



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

3

Activation/désactivation - Fonctionnement A



Suivant véhicule, selon la durée qui suit le dernier arrêt du moteur, les alertes se réactivent :

- au déverrouillage du véhicule ;
ou
- à l'ouverture d'une porte ;
ou
- au démarrage du moteur.



72466

Depuis l'écran multimédia **10**, pour activer ou désactiver l'Assistant d'arrêt d'urgence, il est nécessaire d'activer préalablement au moins une des deux fonctionnalités suivantes :

- « Alerte distraction » ;
- « Alerte fatigue ».

Puis d'activer ou désactiver le réglage « Assistant d'arrêt d'urgence ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : une fois le réglage activé, celui-ci sera automatiquement associé aux deux fonctions « Alerte distraction Conducteur » et « Alerte fatigue Conducteur ».

Particularités « My Safety »



72555

L'activation et la désactivation par le bouton **11** « Alerte distraction Conducteur » et/ou « Alerte fatigue Conducteur » peuvent être configurées depuis le mode « Perso » de la fonction « My Safety »
➔ **205**.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Activation/désactivation - Fonctionnement B



L'Assistant d'arrêt d'urgence s'active automatiquement lorsque le système « Active driver assist » est sélectionné ➔ 274.

L'affichage en vert du témoin **12**

 et des indicateurs de lignes gauche et droite **13** au tableau de bord vous confirme que la fonction « Centrage voie » est en régulation. Elle intervient et accompagne votre véhicule dans la voie.

Limitations de fonctionnement

Dans certaines situations, le système peut toujours assurer le freinage mais ne garantit pas le maintien du véhicule dans sa voie.

Exemples :

- le système ne détecte plus les lignes ou une seule ligne est détectée sur votre voie de circulation ;
- la voie est trop étroite ou trop large ;
- dans certaines situations de conduite (rond-point, intersection, virage trop important...) ;
- le véhicule est soumis à de fortes accélérations latérales ou longitudinales ;
- suivant véhicule, la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h ou 180 km/h environ ;
- la caméra avant **2** est gênée par les conditions environnementales (éblouissement par le soleil, forte pluie, obstruction, saleté, boue, neige, buée etc...).

La détection d'une visibilité dégradée de la caméra avant est souvent accompagnée de l'affichage du message « Caméra avant sans visibilité » sur le tableau de bord.

Les performances du freinage du système seront réduites dans ces

conditions. **Reprenez le contrôle dès que possible.**

Indisponibilité temporaire

Le système est temporairement indisponible dans les situations suivantes :

- le véhicule circule sur une route fortement sinueuse ;
- la vitesse du véhicule est supérieure à 160 km/h ou 180 km/h environ, suivant véhicule ;
- le système détecte une visibilité dégradée du radar avant.
- ...

En cas d'occultation de la zone du radar **1** avant ou de perturbation de son signal, le message « Radar avant sans visibilité » s'affiche au tableau bord. Ceci peut être également accompagné du message « Aides conduite indisponibles ».

Veillez à ce que la zone du radar **1** reste propre et qu'elle ne soit pas occultée par la neige, par la boue, par une plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée ou par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille) ou masquée par tout accessoire monté sur la face avant de votre véhicule (au niveau de la grille, du logo...).

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

Certaines zones peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- une zone désertique, un tunnel, un long pont ou une autoroute très faiblement fréquentée sans bordure, sans arbres proches ou panneaux ;
- une zone militaire ou aéroportuaire ;
- lorsque la caméra intérieure **5** est obstruée même partiellement (fonctionnement **A**) ;
- lorsque le visage du conducteur n'est pas détecté (fonctionnement **A**).

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le système se désactive et le message « Aides conduite indisponibles » s'affiche sur le tableau de bord.

Selon la nature du dysfonctionnement, les messages suivants peuvent s'afficher au tableau de bord et, suivant véhicule, accom-

pagnés du témoin  :

- « Caméra avant à contrôler » ;
- « Radar avant à contrôler » ;
- « Caméra/Radar à contrôler » ;

- « Aides conduite à contrôler ».

Consultez un Représentant de la marque.

En cas de détection de distraction ou de fatigue du conducteur :

- « Suivi vigilance à contrôler » ac-

compagné du témoin  sur le tableau de bord (fonctionnement **A**).

Si le message persiste, consultez un Représentant de la marque.

Avertissement



L'« Assistant d'arrêt d'urgence » est une aide supplémentaire à la conduite. Il ne dispense, en aucun cas, de la responsabilité du conducteur qui conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Le conducteur doit toujours adapter sa conduite en fonction de son état de vigilance et de fatigue, indépendamment des indications du système.

Une baisse de vigilance du conducteur ou une fatigue peuvent ne pas être détectées par le système ou ne pas l'être à temps. Restez concentré sur la conduite et faites régulièrement des pauses.

Risque d'accident.

Dans certaines situations (marquages de voie non détectés, voie trop étroite ou trop large, rond-point, intersection, virage important, éblouissement par le soleil, forte pluie, obstruction, saleté, boue, neige, buée...), le système ne garantit pas le maintien du véhicule dans sa voie.

Restez vigilant.

Les performances de freinage de l' « Assistant d'arrêt d'urgence » sont limitées. Le système peut freiner jusqu'à un tiers de la capacité de freinage.

En cas de visibilité réduite de la caméra avant, les performances de freinage du système seront réduites.

Reprenez le contrôle dès que possible.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement du radar et/ou de la caméra peut être modifié et leurs prestations peuvent en être affectées. Désactivez le système et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation du radar et/ou de la caméra (remplacement, réparation, modification du pare-brise, peinture...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- l'occultation du pare-brise ou de la zone du radar (saleté, glace, neige, buée...). Vérifiez régulièrement l'état de propreté et l'intégrité du pare-brise, des balais d'essuie-vitre avant et du bouclier avant ;
- un environnement complexe (tunnel...) ;
- de mauvaises conditions climatiques (neige, forte pluie, grêle, verglas...) ;

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

- une mauvaise visibilité (nuit, brouillard...);
- un mauvais contraste entre le véhicule qui le précède et son environnement (exemple : véhicule de couleur blanche dans une zone enneigée...);
- un éblouissement (soleil rasant, feux des véhicules circulant dans le sens inverse...);
- une route étroite, sinueuse ou vallonnée (virage important...);
- les raccords de goudron détectés comme une ligne par le système;
- les rétrécissements/agrandissements de voies;
- des marquages au sol multiples (zone de travaux...);
- des lignes peu contrastées ou irrégulières (marquages partiellement effacés, lignes trop espacées, déformation de la chaussée...);
- un véhicule ayant une forte différence de vitesse;
- le conducteur porte certains types de lunettes (**fonctionnement A**);
- la caméra intérieure est obstruée, même partiellement (**fonctionnement A**);
- une partie du visage est couverte : cheveux, casquette, masque chirurgical, écharpe... (**fonctionnement A**);
- une position de conduite inadaptée comme être assis trop bas, trop incliné... (**fonctionnement A**);
- le conducteur conduit avec des gants ou tient très légèrement le volant.

Dans ces cas :

- **Risque de freinage intempestif.**
- **Risque de correction intempestive, erronée ou absence de correction de trajectoire.**

De nombreuses situations imprévues peuvent interférer avec le fonctionnement du système. Certains objets ou véhicules pouvant apparaître dans la zone de détection du radar ou de la caméra peuvent être mal interprétés par le système qui peut déclencher un freinage inapproprié.

Désactivation du système

Vous devez désactiver le système si :

- la véhicule tracte une remorque ou une caravane;
- la zone de la caméra avant a subi une dégradation (par exemple : côté pare-brise extérieur ou intérieur); le pare-brise est fissuré ou présente une déformation;
- la zone du radar a subi une dégradation (chocs, impact...);
- la zone de la caméra intérieure a subi une dégradation (**fonctionnement A**);
- le revêtement du volant est détérioré ou mouillé.

ASSISTANT D'ARRÊT D'URGENCE

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra 360°

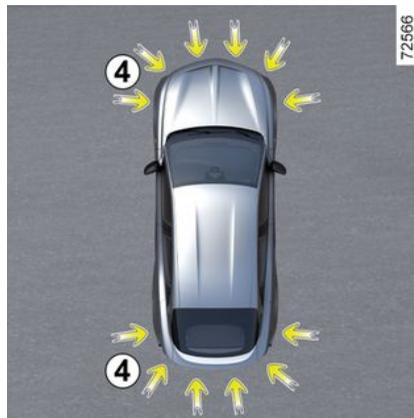
Présentation



À partir des informations provenant des caméras **1**, **2**, et **3** implantées dans le bouclier avant, dans les rétroviseurs et sur le hayon, ainsi que des détecteurs à ultrasons **4** situés dans les boucliers du véhicule, la fonction vous aide dans les manœuvres difficiles (stationnement...) en affichant l'environnement du véhicule.

Nota : veillez à ce que les caméras ne soient pas occultées (saletés, boue, neige, buée...).

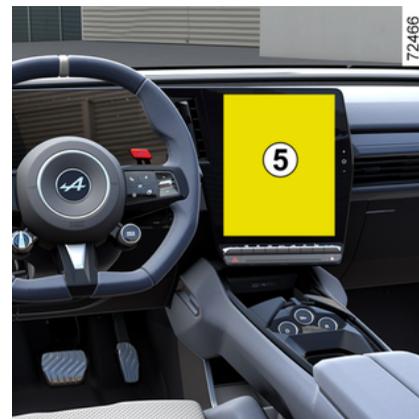
Fonctionnement



Les caméras transmettent plusieurs vues séparées sur l'écran multimédia **5**.

Elles permettent de visualiser l'environnement du véhicule :

- vue avant (utilisation de la caméra **1**) : vue avant standard et vue avant panoramique ;
- vue arrière (utilisation de la caméra **3**) : vue arrière standard et vue avant panoramique ;



- vue plongeante (utilisation des caméras **1**, **2**, et **3**) : vue plongeante standard et vue plongeante popup (lorsqu'un obstacle est détecté) ;
- vue latérale (utilisation de la caméra **2**) : vue latérale avant et vue latérale arrière ;
- vue 3D ;
- vue remorque.

Les détecteurs à ultrasons vous permettent de détecter des obstacles à l'avant, à l'arrière et suivant véhicule, sur les côtés du véhicule.

AIDES AU STATIONNEMENT

Caméra avant 1



La vue de la caméra avant s'affiche sur l'écran multimédia 5.



Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Caméra arrière 3



La vue de la caméra arrière s'affiche sur l'écran multimédia 5.

3

AIDES AU STATIONNEMENT

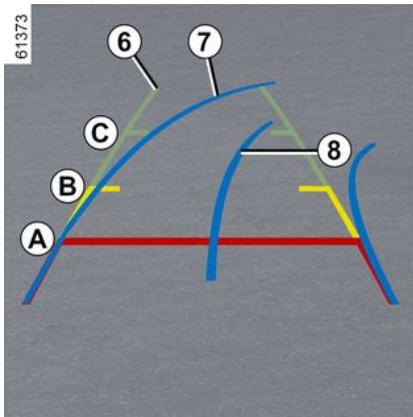


Pour les vues arrière, l'écran multimédia **5** représente une image inversée comme dans un rétroviseur.



En vue avant ou en vue arrière : lors des manœuvres en pente, les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus proches ou plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.



La vue « avant » ou la vue « arrière » retransmise sur l'écran multimédia **5** est accompagnée d'un, deux ou trois gabarits **6**, **7** et **8**.

Ce système s'utilise à l'aide d'un ou de plusieurs gabarits (mobile et remorque pour la trajectoire, fixe pour la distance).

Gabarit fixe **6**

Le gabarit fixe est constitué de repères de couleurs **A**, **B** et **C** indiquant la distance derrière le véhicule :

- **A** (rouge) à environ 30 centimètres du véhicule ;
- **B** (jaune) à environ 70 centimètres du véhicule ;

- **C** (vert) à environ 150 centimètres du véhicule.

Gabarit mobile **7**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **5**. Il indique la trajectoire du véhicule en fonction de la position du volant dans la vue avant et la vue arrière.

Gabarit remorque **8**

Il est représenté en bleu sur l'écran multimédia **5**. Il indique la trajectoire de l'attelage de remorque en fonction de la position du volant.

Il permet au conducteur d'approcher son attelage au plus près de la tête d'attelage de la remorque.

AIDES AU STATIONNEMENT



Les gabarits présentés pour les vues avant, arrière et latérales sont une représentation projetée sur sol plat, cette information est à ignorer lorsqu'elle se superpose à un objet vertical ou posé au sol.

Les objets qui apparaissent sur le bord de l'écran multimédia peuvent être déformés.

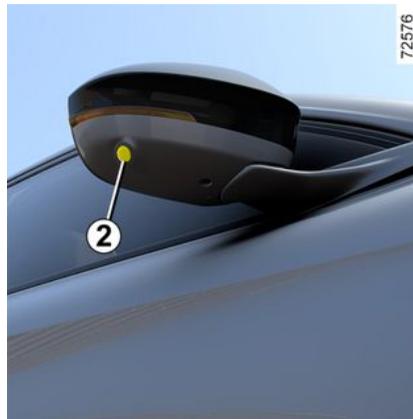
En cas de trop forte luminosité (neige, véhicule au soleil...), la vision de la caméra peut être perturbée.



Du fait de la représentation combinée des caméras :

- les objets de dimensions élevées (trottoir, véhicule...) peuvent apparaître déformés sur la vue plongeante ;
- les objets qui se trouvent au-dessus du véhicule ne sont pas affichés.

Caméra latérale avant côté conducteur 2



La vue de la caméra **2**, implantée dans le rétroviseur extérieur, transmet une vue latérale sur l'écran multimédia **5**.

Suivant véhicule, à partir de l'écran multimédia, vous pouvez changer la vue plongeante par la vue latérale avant. Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Vue plongeante



La vue plongeante est une représentation combinée issue des caméras **1**, **2** et **3**.

Elle affiche une vue du dessus du véhicule avec son environnement.

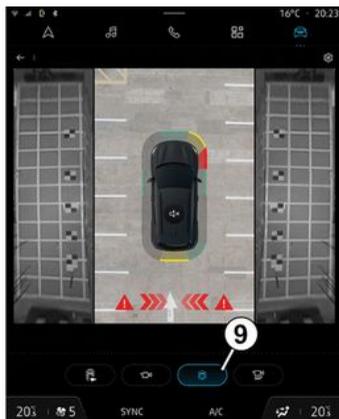
Elle permet de confirmer un visuel de la position du véhicule par rapport à son environnement immédiat (avant, arrière et latéral).

AIDES AU STATIONNEMENT

i En « vue plongeante », les objets affichés sur l'écran multimédia sont en réalité plus éloignés qu'ils ne le paraissent.

Prenez-le en compte pour apprécier correctement la distance avant toute manœuvre.

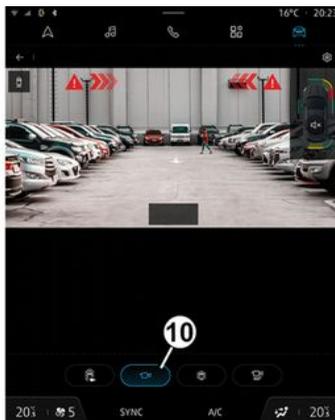
Vues latérales



Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **9**, vous obtenez une vue combinant une

vue plongeante du véhicule et deux vues latérales.

Vue panoramique avant ou vue panoramique arrière

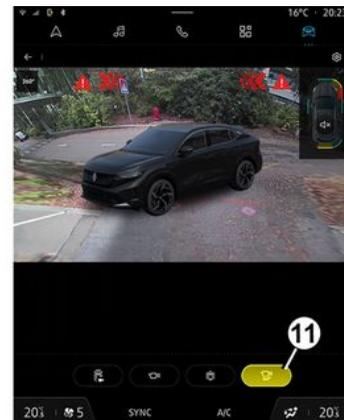


Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **10**, vous obtenez une vue panoramique avant.

Lorsque la marche arrière est engagée, la vue panoramique avant est remplacée par une vue panoramique arrière.

Nota : la vue avant ou la vue arrière varie selon l'angle du volant, afin d'améliorer la vision du conducteur.

Vue 3D



Sur l'écran multimédia, en appuyant sur le bouton dédié **11**, vous obtenez une vue 3D permettant de visualiser en trois dimensions le véhicule et son environnement.

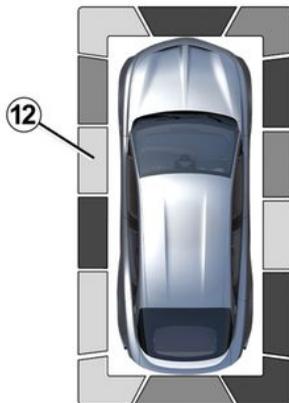
AIDES AU STATIONNEMENT

« Vue remorque »



61382

En marche avant, en cas de présence d'une remorque, appuyez sur le menu « Caméra 360° » du Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **5** pour que la caméra **3** transmette une vue de l'environnement arrière pendant 30 secondes environ.



72551

À partir de l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, vous pouvez changer les vues (exemple : remplacer la vue arrière par la vue arrière panoramique).

Détection des obstacles

Système activé, lorsqu'un ou plusieurs obstacles sont détectés autour du véhicule par la fonction « Aide au parking », l'indicateur **12** s'affiche sur les différentes vues.

En plus de l'alerte sonore, ces indicateurs vous informent de la proximité de l'obstacle par différentes couleurs :

- vert : obstacle entre 50 et 70 cm environ ;
- jaune : obstacle entre 30 et 50 cm environ ;
- rouge : obstacle à moins de 30 cm environ.

Ces indicateurs vous informent également de l'endroit où sont détectés les obstacles autour du véhicule, selon leurs positions autour de l'icône « Véhicule ».

Pour plus d'informations ➔ **309**.

Fonction « Zoom auto »



62464

En cas de détection d'un obstacle à proximité de l'avant ou de l'arrière du véhicule, la fonction « Zoom auto » fait basculer

3

AIDES AU STATIONNEMENT

l'affichage en cours vers un affichage spécifique (vue de haut, avant ou arrière).

Pour activer ou désactiver la fonction « Zoom auto » reportez-vous à la notice multimédia.

3

Activation/désactivation



Mode automatique

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, le mode automatique est activé au passage de la marche arrière. La vue arrière et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia 5.

Au passage rapide de la marche arrière vers la marche avant, la vue arrière et la vue plongeante

sont remplacées par la vue avant et la vue plongeante sur l'écran multimédia 5.

Le mode automatique se désactive :

- après trois secondes environ, au passage de la marche arrière vers la position N ou P ;
- après trois minutes environ, si vous effectuez plusieurs mouvements avant/arrière (en manœuvre par exemple) avant de passer le levier en position N ou P ;
- lorsque le véhicule dépasse la vitesse de 10 km/h environ en marche avant.

Mode manuel

Pour activer le mode manuel, véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia 5, appuyez sur le menu « Caméra 360° », la vue avant et la vue plongeante apparaissent sur l'écran multimédia.

Le mode manuel est désactivé :

- lorsque le véhicule atteint une vitesse de 10 km/h environ en marche avant ;
- sans action sur le levier de vitesses pendant environ trois minutes.

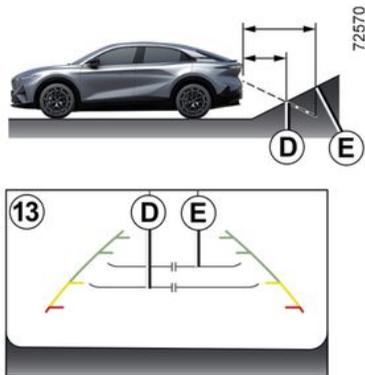


- N'utilisez pas la fonction lorsque les rétroviseurs extérieurs sont en position de rangement.
- Assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous utilisez la fonction.
- Ne placez aucun objet sur ou devant les caméras.

AIDES AU STATIONNEMENT

Différence entre la distance prévue et la distance réelle

Avancer ou reculer vers une forte pente ascendante

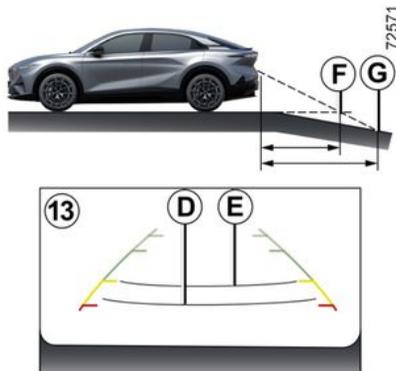


Les repères gabarit fixe **13** indiquent des distances plus proches qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **D**, la distance réelle de l'objet se situe en **E**.

Avancer ou reculer vers une forte pente descendante

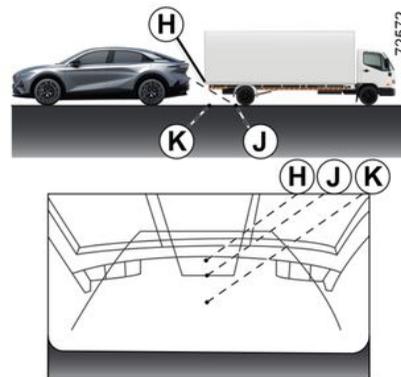


Les repères du gabarit fixe **13** indiquent des distances plus éloignées qu'en réalité.

De ce fait, les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus proches sur la pente.

Par exemple, si l'écran affiche un objet en **G**, la distance réelle de l'objet se situe en **F**.

Avancer ou reculer près d'un objet saillant

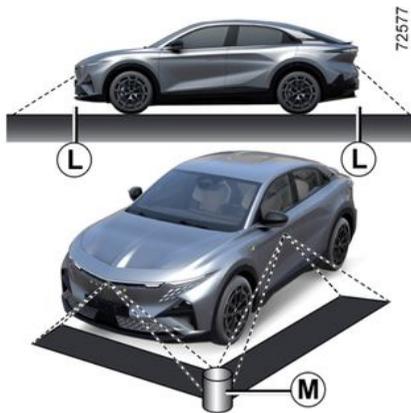


La position **H** paraît plus éloignée que la position **J** affichée à l'écran. La position **H** est toutefois à la même distance que la position **K**.

La trajectoire indiquée par les gabarits fixe et mobile ne prend pas en compte la proéminence de l'objet (hauteur). Aussi, le véhicule peut heurter l'objet lorsque vous reculez vers la position **K**.

AIDES AU STATIONNEMENT

Limitation du fonctionnement du système



Le système ne peut pas afficher les objets situés dans certaines zones.

En mode de vue avant ou arrière, le système ne permet pas de visualiser un objet situé dans la zone **L**.

En mode de vue plongeante, le système ne permet pas de visualiser un objet de grande taille situé dans la zone **M** (près du bord des zones d'affichage).

Modification de l'affichage



À partir de l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, vous pouvez changer les vues (exemple : remplacer la vue arrière par la vue arrière panoramique).



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Si le levier de vitesses est en position R, les vues disponibles sont les suivantes :

- écran divisé de vue arrière/vue plongeante ;
- ou
- vue arrière panoramique ;
- ou
- vues latérales/vue plongeante (suivant véhicule) ;
- ou
- vue 3D (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position P, les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue arrière et de vue plongeante ;
- ou
- vue arrière panoramique (suivant véhicule) ;
- ou
- vues latérales/vue plongeante (suivant véhicule) ;
- ou
- vue 3D (suivant véhicule).

Lors du passage de la marche arrière vers la position D, les vues disponibles sont :

- écran divisé de vue avant et de vue plongeante ;
- ou
- vue panoramique avant ;
- ou

AIDES AU STATIONNEMENT

- vues latérales/vue plongeante ;
ou
- vue 3D.

Ajustement des réglages des caméras

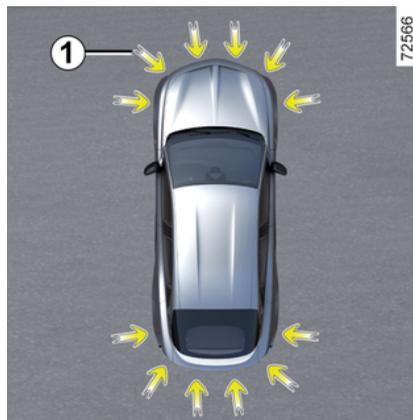
Depuis l'écran multimédia, lorsque le système « Caméra 360° » est affiché, appuyez sur le bouton « Réglages » afin d'ajouter ou de supprimer les gabarits et régler les paramètres de l'image de la caméra (luminosité, contraste...).

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : pour des raisons de sécurité, les vues ne sont pas affichées dans le menu « Réglages » lorsque le véhicule est en mouvement.

Aide au parking

Principe de fonctionnement



Des détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches 1, implantés dans les boucliers du véhicule, détectent les obstacles à proximité du véhicule.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores et un affichage représentant la zone où l'obstacle a été détecté.

Suivant équipement, le système détecte des obstacles à l'arrière, à l'avant et sur les côtés du véhicule.

Le système d'aide au parking n'est activé que lorsque le véhicule roule

à une vitesse inférieure à 10 km/h environ.

La fonction ne tient pas compte des systèmes d'attelage ou de portage non reconnus par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT



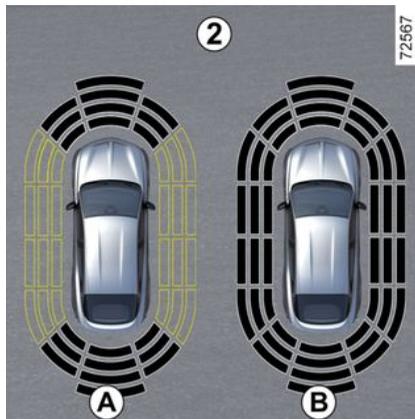
En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Localisation des détecteurs à ultrasons 1

Veillez à ce que la zone des détecteurs à ultrasons indiquée par les flèches 1 ne soit pas occultée (saleré, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choquée, modifiée (y compris peinture...) ou masquée par tout accessoire monté à l'arrière et, suivant véhicule, à l'avant ou sur les côtés de votre véhicule.

Fonctionnement



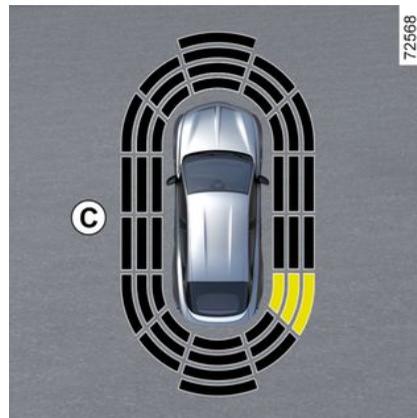
L'affichage 2 permet de visualiser l'environnement du véhicule en complétant les signaux sonores.

Suivant équipement, il est nécessaire de parcourir quelques mètres avant que la détection latérale soit active.

Lorsque toutes les zones ont un fond grisé, l'ensemble du contour du véhicule est surveillé :

- Affichage **A** : analyse de l'environnement autour du véhicule en cours ;
- Affichage **B** : analyse de l'environnement autour du véhicule effectuée.

Détection d'obstacles



La plupart des objets se trouvant à proximité de l'avant, de l'arrière et des côtés du véhicule sont détectés.

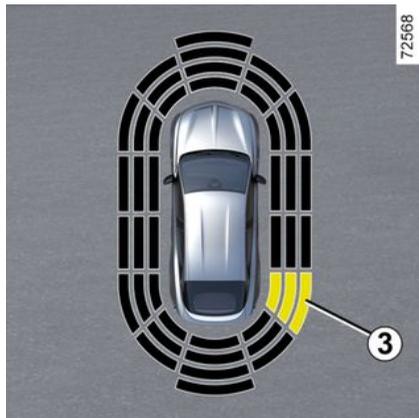
La fréquence du signal sonore sera plus élevée à l'approche d'un obstacle jusqu'à devenir continue à 20 cm environ pour un obstacle détecté sur les côtés et 30 cm environ pour un obstacle détecté à l'avant ou à l'arrière.

La zone de l'obstacle détecté s'affiche (affichage **C**). Suivant véhicule, la zone s'affiche en vert, orange (ou jaune suivant véhicule) ou rouge selon la proximité de l'obstacle détecté.

AIDES AU STATIONNEMENT

i En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Particularité des obstacles détectés sur le côté



Suivant l'orientation des roues, le système détermine la trajectoire du véhicule et vous avertit du risque ou non de collision avec un obstacle **3** situé sur le côté du véhicule.

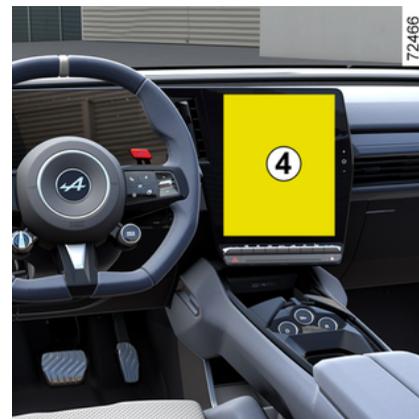
Lorsqu'un obstacle situé sur le côté est détecté :

- s'il y a un risque de collision, des signaux sonores retentissent avec une fréquence de plus en plus élevée à l'approche de l'obstacle jusqu'à devenir continue. La zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche (affichage **D**).
- s'il n'existe aucun risque de collision, aucun signal ne sera émis à l'approche de l'obstacle. Suivant véhicule, la zone de l'obstacle **3** détecté s'affiche hachurée.

i En cas de modification de trajectoire pendant une manœuvre, un risque de collision avec un obstacle peut être signalé tardivement.

Activation/désactivation

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 4



Depuis le Monde « Véhicule » de votre écran multimédia **4**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite », sélectionnez l'onglet « Parking », puis « Aides au parking ».

Activez ou désactivez les zones couvertes par les détecteurs à ultrasons.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Nota : suivant véhicule, la zone de détection arrière n'est pas désactivable.

Désactivation automatique de l'aide au parking

Le système se désactive :

AIDES AU STATIONNEMENT

- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h environ ;
- suivant véhicule, lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ et qu'un obstacle est détecté (cas par exemple d'un embouteillage...) ;
- lorsque vous êtes en position N ou P ;
- lorsqu'une anomalie de fonctionnement est détectée.

Nota : suivant véhicule, si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, seule l'aide au parking arrière est désactivée.

Réglages



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Réglages depuis l'écran multimédia 4



Véhicule à l'arrêt, depuis le Monde « Véhicule », de votre écran multimédia 4, appuyez sur le menu « Aides au parking ».

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Désactivation du son du système (suivant véhicule)

Activez ou désactivez le son de l'aide au parking.

Nota : à l'approche d'un obstacle, si vous désactivez le son, vous ne serez plus alerté que par l'affichage.

Volume sonore de l'aide au parking

Réglez le volume de l'aide au parking à l'aide de la barre de réglage.



À chaque démarrage du véhicule, la fonction reprend l'état d'activation enregistré au moment de l'arrêt du moteur.

Cas particuliers

Vous pouvez désactiver manuellement les alertes sonores et, suivant véhicule, la zone de détection concernée en cas de :

- présence d'un système d'attelage, de portage ou de remorquage non reconnu par le système devant les détecteurs à ultrasons ;
- détérioration des détecteurs à ultrasons.

Nota : en cas de désactivation du son, les affichages continueront à vous alerter.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement : soit

AIDES AU STATIONNEMENT

un signal sonore retentit au passage de la marche arrière pendant environ trois secondes accompagnées du message « Capteurs parking à contrôler » au tableau de bord, soit le système ne produit ni son ni affichage au passage de la marche arrière.

Vérifiez que les détecteurs à ultrasons sont propres.

Si l'anomalie persiste, consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT

Conseils



Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 10 km/h environ, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher les signaux sonores de l'aide au parking.



Interventions/réparations du système

- En cas de choc, l'alignement des détecteurs peut être modifié et ses prestations peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des détecteurs (remplacement, réparation...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

- de mauvaises conditions climatiques (pluie, neige, grêle, verglas...) ;
- certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) ;
- l'installation d'un crochet ou d'une boule d'attelage non adaptée.

Risque d'alerte intempestive ou d'absence d'alerte.

En cas de comportement anormal du système, consultez un Représentant de la marque.



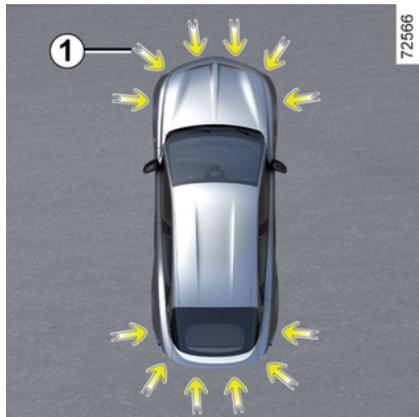
Limitation du fonctionnement du système

- La zone des détecteurs doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...) peuvent ne pas être pris en compte par le système (roulant à proximité du véhicule...).
- Le système peut ne pas détecter les obstacles trop proches du véhicule.
- Le système peut ne pas alerter lorsque la différence de vitesse avec les autres véhicules ou obstacles est importante.
- Lors d'une modification de trajectoire pendant une manœuvre, les obstacles peuvent être signalés tardivement par le système.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque, le système d'aide au parking arrière doit être désactivé.

AIDES AU STATIONNEMENT

Parking mains libres

Présentation



À l'aide de détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1**, implantés dans les boucliers du véhicule, cette fonction vous assiste dans la recherche de places disponibles et accessibles, ainsi que dans la manœuvre de stationnement.

Retirez les mains du volant, vous ne contrôlez que :

- la pédale d'accélérateur ;
- la pédale de frein ;
- la commande de vitesses.

À tout moment, vous pouvez reprendre le contrôle en actionnant le volant.

Nota : la fonction ne détecte pas les places libres en fonction des lignes de stationnement marquées au sol. Elle détecte et vous propose uniquement les places de stationnement disponibles lorsqu'elles sont situées entre ou à proximité d'autres véhicules, de bâtiments ou d'objets de grande taille.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

AIDES AU STATIONNEMENT



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain), vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Mise en service



Véhicule à l'arrêt, ou roulant à moins de 30 km/h environ, vous

disposez de plusieurs moyens d'activation pour accéder à la fonction :

- via l'écran multimédia **3**, depuis le Monde « Véhicule » **2**, appuyez sur le menu « Aides à la conduite », puis l'onglet « Parking » pour accéder au menu d'aide au stationnement ;
 - via le widget « Parking mains libres » (si préalablement paramétré) ;
 - via le bouton « Favoris » du volant (si préalablement paramétré).
- Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Particularités

Veillez à ce que les détecteurs à ultrasons indiqués par les flèches **1** ne soient pas occultés (salerés, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...).

Choix de la manœuvre

Le système peut réaliser trois types de manœuvres :

- stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille ;
- sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau.

AIDES AU STATIONNEMENT

Depuis l'écran multimédia **3**, sélectionnez la manœuvre à effectuer.

Nota : au démarrage du véhicule ou après une manœuvre en créneau réussie à l'aide du système, la manœuvre par défaut proposée par le système est l'aide à la sortie de place en créneau.

Dans les autres cas, la manœuvre par défaut est paramétrable depuis l'écran multimédia **3**.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



La mise en marche du système s'accompagne de l'activation de l'aide au parking et, pour les véhicules qui en sont équipés, de la caméra 360° pour vous aider dans la manœuvre ➔ **309**, ➔ **300**.

Fonctionnement



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.



Pendant les phases de manœuvre, le volant peut tourner rapidement :

ne pas mettre les mains à l'intérieur, et veiller à ce que rien ne se prenne dedans.



Lors des manœuvres de stationnement, veuillez suivre les instructions données à l'écran du multimédia. Un retard dans l'application ou le non-respect des consignes peut entraîner l'annulation de la manœuvre ou aboutir à un stationnement non optimal.

Stationnement du véhicule dans une place en créneau ou en bataille

Tant que la vitesse du véhicule est inférieure à 30 km/h environ, le système cherche les places de stationnement disponibles des deux côtés du véhicule.

Lorsqu'une place est détectée, elle s'affiche sur l'écran multimédia **3**, repérée par la lettre « **P** ». Conduisez doucement, jusqu'à l'apparition du message « STOP » accompagnée d'un signal sonore. Si plusieurs places sont détectées de part et d'autre du véhicule, vous devez sélectionner la place souhaitée en activant l'indicateur de direction. Dans le cas où les places se situent du même côté du

AIDES AU STATIONNEMENT

véhicule, seule la dernière place détectée par le système sera prise en compte.

La place passe en gris sur l'écran multimédia **3** et repérée par la lettre « **P** ».

- Arrêtez le véhicule ;
- engagez la marche arrière.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- suivez les instructions du système qui apparaissent sur l'écran multimédia **3**.

Votre vitesse ne doit pas dépasser les 7 km/h environ.

L'extinction du témoin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore vous avertit de la fin de la manœuvre.

Sortie de stationnement du véhicule d'une place en créneau

- Activez la fonction « Parking mains libres » ;
- sélectionnez le mode « Sortie de créneau » ;
- actionnez les feux indicateurs de direction du côté vers lequel vous souhaitez sortir le véhicule ;

Si toutes les conditions sont réunies, alors un message apparaîtra sur l'écran multimédia **3** pour lancer la manœuvre.

- appuyez sur « OK » pour démarrer.

Le témoin  s'allume au tableau de bord accompagné d'un signal sonore.

- Lâchez le volant ;
- effectuez des manœuvres en avant et en arrière en suivant les instructions affichées sur l'écran multimédia **3** et en vous aidant des alertes du système d'aide au parking.

Votre vitesse ne doit pas dépasser 7 km/h environ.

Une fois en position pour sortir du stationnement, l'extinction du té-

moin  au tableau de bord accompagné d'un signal sonore et d'un message sur l'écran multimédia **3** vous avertit de la fin de la manœuvre.

Suspension/reprise de la manœuvre

La manœuvre est suspendue dans les cas suivants :

- un obstacle sur la trajectoire empêche la fin de la manœuvre ;
- une des portes passager ou le coffre s'ouvre.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous avertir de la suspension de la manœuvre. Le message « Manœuvre suspendue » et le motif de l'interruption s'affichent sur l'écran multimédia **3**.

Assurez-vous :

- d'avoir lâché le volant ;
- et
- que toutes les portes et le coffre sont fermés ;
- et
- qu'aucun obstacle n'est sur la trajectoire ;
- et
- que le moteur est démarré.

Si le témoin  clignote, celui-ci vous indique que le système est de nouveau disponible pour continuer la manœuvre.

Pour reprendre la manœuvre, appuyez sur le menu « Aides au par-

AIDES AU STATIONNEMENT

king ». Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Suivez les instructions affichées sur l'écran multimédia 3.

3 Annulation de la manœuvre

La manoeuvre est annulée dans les cas suivants :

- vous prenez le volant ;
- le véhicule est immobile depuis trop longtemps ;
- le frein de parking est serré ;
- la vitesse du véhicule a dépassé 7 km/h environ ;
- les roues du véhicule ont patiné ;
- par appui sur le bouton arrêt/démarrage du moteur ;
- par l'écran multimédia 3 ;
- les consignes données à l'écran multimédia ne sont pas respectées ;
- la ceinture de sécurité conducteur est débouclée ;
- la porte conducteur s'ouvre ;
- vous avez effectué plus de dix mouvements avant/arrière en manoeuvre ;
- les capteurs d'aide au parking sont sales ou obstrués.

Le témoin  s'éteint au tableau de bord accompagné d'un signal sonore pour vous en avertir

de l'annulation de la manoeuvre. Le message « Manoeuvre annulée » et le motif de l'annulation s'affichent sur l'écran multimédia 3.

Fonction indisponible

Lors de l'appui sur l'un des moyens d'activation du système, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, le message « Parking mains libres indisponible » s'affiche au tableau de bord pour vous avertir de l'indisponibilité de la fonction.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la fonction détecte une anomalie de fonctionnement, les messages ci-dessous s'affichent au tableau de bord :

- « Park Assist à contrôler », ac-

compagné du témoin  ;

ou

- « Capteurs parking à contrôler » ;

ou

- « Aides parking à contrôler ».

Nettoyez les capteurs ultrasons. Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

Nota : en cas de défaillance de la fonction, le véhicule n'est pas immobilisé.

Reprenez le contrôle du véhicule immédiatement.

Avertissements



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule. Veillez à ce que la manœuvre reste conforme aux règles de circulation en vigueur dans les voies empruntées.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, une pierre, un piquet, un système d'attelage...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le fonctionnement des capteurs peut être affecté. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des capteurs (remplacement, réparation, modification des garnitures extérieures...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système tel que de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas...).

En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Risque d'alertes intempestives et erronées.

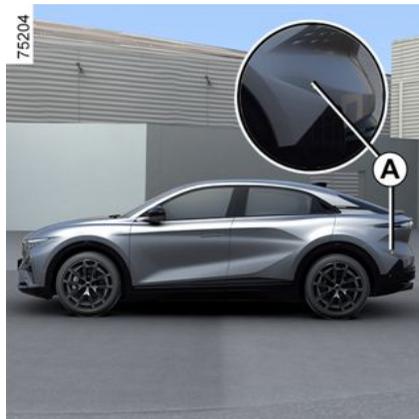
Limitations de fonctionnement du système

- Le système peut ne pas détecter des objets situés dans les angles morts des capteurs.
- Effectuez toujours un contrôle visuel pour vérifier que la place de parking proposée par le système est toujours disponible et sans obstacle avant et pendant toute la durée de la manœuvre.
- Le système ne doit pas être utilisé lorsque vous tractez une remorque ou lorsqu'il y a présence d'un système d'attelage ou de portage sur le véhicule ainsi que sur les véhicules environnants.

AIDES AU STATIONNEMENT

Avertisseur de sortie de stationnement

Présentation

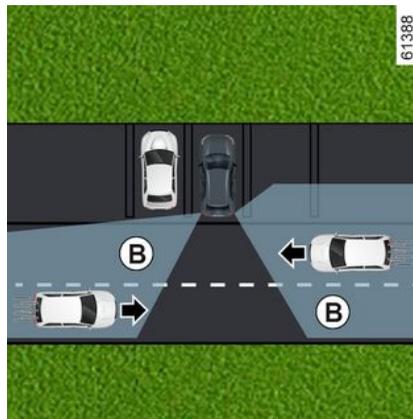


À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **A**), la fonction avertit le conducteur lorsqu'un autre véhicule se trouve dans le périmètre de détection **B**.

La fonction s'active lorsque :

- la marche arrière est enclenchée ;
- et

- le véhicule est à l'arrêt ou à faible vitesse.

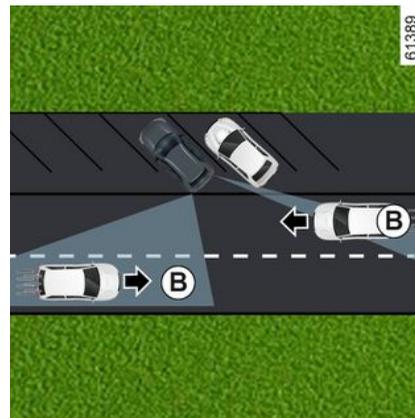


La capacité de détection du système dépend de l'environnement (objets statiques...) autour du véhicule, de l'état du pare-chocs...



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Particularité



Veillez à ce que la zone **A** des radars ne soit pas occultée (autocollants, boue, neige...).

AIDES AU STATIONNEMENT

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Activation/désactivation depuis l'écran multimédia 1



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Choisissez « ON » ou « OFF ».

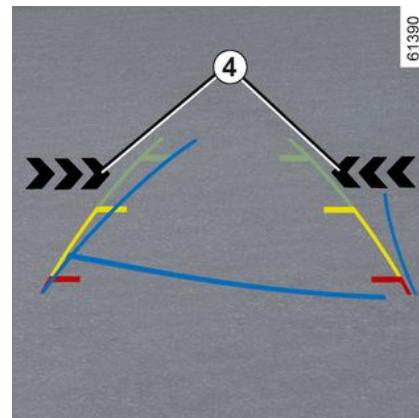
Fonctionnement



La fonction alerte lorsqu'un véhicule se trouve en zone **B** et se rapproche de votre véhicule.

Lorsqu'un véhicule est détecté, les indicateurs **2** s'allument sur les deux rétroviseurs extérieurs **3**.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs des rétroviseurs **3** pour visualiser les indicateurs **2**.



Les indicateurs **4** sur l'écran multimédia, vous indiquent le côté où le véhicule en approche a été détecté.

Nota : nettoyez régulièrement la caméra pour qu'elle ne soit pas occultée.

Les indicateurs **2** et **4** sont accompagnés d'un signal sonore lorsque votre véhicule, marche arrière enclenchée, est en mouvement.

Anomalies de fonctionnement

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système et qu'une remorque a été connectée, l'avertisseur de sortie de station-

AIDES AU STATIONNEMENT

nement est automatiquement désactivé et le message suivant s'affiche au tableau de bord « Aides conduite indisponibles ».

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



En raison de la présence de radars derrière le bouclier, il est conseillé de confier toute intervention sur le bouclier (réparation, remplacement, retouche peinture...) à un professionnel qualifié.



Limitation du fonctionnement du système

- La zone des radars doit rester propre et exempte de toutes modifications pour garantir le bon fonctionnement du système.
- Les obstacles mobiles de petits gabarits (motos, vélos, piétons...), se déplaçant en direction de votre véhicule, peuvent ne pas être pris en compte par le système.

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **A** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cette fonction ne remplace,

en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur qui doit conserver, en permanence, le contrôle de son véhicule.

Le système ne doit en aucun cas être assimilé à un détecteur d'obstacle ou un système anti-collision.

Interventions/réparations du système

- En cas de choc, le positionnement des radars peut être modifié et les prestations de la fonction peuvent en être affectées. Désactivez la fonction et consultez un Représentant de la marque.
- Toute intervention dans la zone de localisation des radars (remplacement, réparation, tâlerie...) doit être effectuée par un professionnel qualifié.

AIDES AU STATIONNEMENT

Seul un Représentant de la marque est habilité à intervenir sur le système.



Cas de perturbation du système

Certaines conditions peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système telles que :

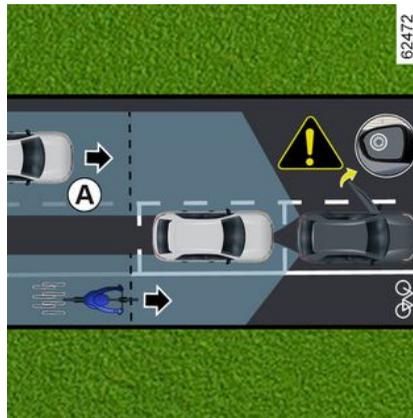
- un environnement complexe (parking souterrain, structures métalliques...);
- de mauvaises conditions climatiques (neige, grêle, verglas, pluie intense...).

Désactivation de la fonction

Vous devez désactiver la fonction si le véhicule est remorqué (dépannage) ou si le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système. En cas de comportement anormal du système, désactivez-le et consultez un Représentant de la marque.

Sortie sécurisée des occupants

Description



Cette fonction est une aide à la conduite additionnelle pour la sécurité des occupants du véhicule.

Le but de la fonction « Sortie sécurisée des occupants » est d'alerter le conducteur et/ou les passagers sur un danger potentiel s'ils ouvrent leur portière lorsque le véhicule est à l'arrêt.



À partir des informations provenant des radars installés de chaque côté du pare-chocs arrière (zone **C**), la fonction avertit le conducteur :

- lorsqu'un autre véhicule (ou motos, vélos, piétons) se trouve dans le périmètre de détection **A** ;
- et
- lorsqu'il y a un risque de collision avec un véhicule (ou motos, vélos, piétons) qui se trouve dans la zone **B**.

AIDES AU STATIONNEMENT

Particularité



Veillez à ce que la zone **C** des radars de chaque côté du pare-chocs arrière ne soit pas occultée (saletés, boue, neige...).

Si l'un des radars est occulté, le message « Radars latéraux sans visibilité » s'affiche au tableau de bord. Nettoyez la zone des capteurs.

Vous devez désactiver la fonction si :

- la zone des radars **C** a subi une dégradation (bouclier arrière) ;
- le véhicule est équipé d'un attelage non reconnu par le système.

Fonctionnement



À l'ouverture d'une porte, lorsqu'un objet en mouvement est détecté, le témoin d'avertissement **1** s'affiche sur le rétroviseur extérieur **2** et, suivant véhicule, les lumières d'ambiance présentes dans la porte avant s'allument.

Nota : nettoyez régulièrement les miroirs de rétroviseur **2** pour que l'affichage du témoin **1** soit toujours visible.



Lorsque l'objet détecté est très proche, un signal sonore est déclenché accompagné du message d'avertissement **3** « Obstacle latéral détecté » au tableau de bord.

Nota : le système reste actif quelque temps après que le contact a été coupé.

AIDES AU STATIONNEMENT

Activation/désactivation de la fonction par l'écran multimédia 4



Pour accéder à l'activation ou la désactivation de la fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

 Au déverrouillage du véhicule la fonction retrouve le dernier état enregistré dans l'écran multimédia.

Conditions de non-fonctionnement

- le véhicule est en mouvement et n'est pas totalement à l'arrêt ;
- le véhicule est verrouillé de l'extérieur ;
- il y a des objets en mouvement (motos, vélos, piétons, véhicules, etc...) qui se déplacent en direction ou à proximité de votre véhicule à une faible vitesse qui n'est pas considérée comme un risque par le système ;
- la portée des capteurs situés à l'intérieur du pare-chocs arrière est masquée par des objets, tels que d'autres véhicules garés particulièrement larges ou très proches de votre véhicule.

Si le véhicule est équipé d'un attelage reconnu par le système, le message « Aides conduite indisponibles » affiché au tableau de bord vous informe que la fonction n'est pas opérationnelle.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte un défaut, le message « Radars latéraux

à contrôler » s'affiche au tableau de bord. Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite et peut ne pas détecter certains véhicules ou objets en mouvement à proximité de votre véhicule. Cette fonction ne remplace, en aucun cas, la vigilance et la responsabilité du conducteur et des occupants du véhicule qui sont toujours responsables de porter une attention particulière à la situation de la circulation et de vérifier les environs avant de sortir du véhicule.

Cas de perturbations du système

Certaines conditions (environnement complexe, mauvaises conditions climatiques...) peuvent perturber ou dégrader le fonctionnement du système, avec un risque d'alerte intempestive.

APPEL D'URGENCE

Présentation

Lorsque le véhicule en est équipé, l'appel d'urgence est un système qui permet d'appeler automatiquement ou manuellement les services de secours (appel gratuit) en cas d'accident ou de malaise afin de réduire le temps de leur arrivée sur les lieux.

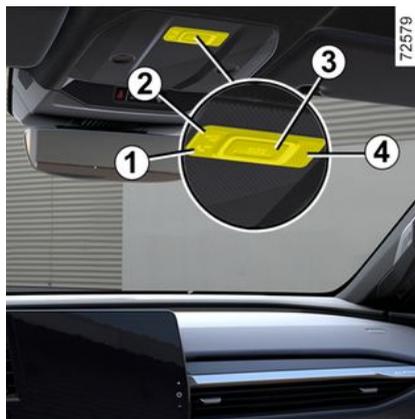
Nota : l'appel d'urgence est opérationnel :

- dans les pays couverts par les infrastructures de télécommunication 2G et 3G et services de secours télématiques associés et compatibles avec le système ;
- suivant la couverture géographique du réseau où le véhicule circule.

Si vous utilisez l'appel d'urgence pour signaler un accident dont vous êtes témoin, cela suppose un arrêt compatible avec les conditions de circulation pour permettre aux secours de localiser votre véhicule et donc, le lieu de l'accident signalé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale.

 Utilisez l'appel d'urgence uniquement si vous êtes victime ou témoin d'un accident ou en cas de malaise.



1. Témoin de fonctionnement du système :

- vert : fonctionnel (réseau disponible) ;
- éteint : non fonctionnel (réseau indisponible) ;
- rouge : anomalie de fonctionnement ;
- vert clignotant : appel en cours.

2. Témoin de mode automatique.
3. Bouton « SOS ».
4. Micro.
5. Haut-parleur.



Un appel se passe toujours de la façon suivante :

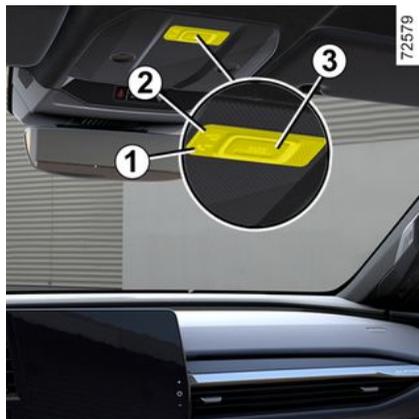
- établissement de l'appel avec les secours ;
- envoi des données liées à l'événement (plaque constructeur, heure de l'appel, dernières positions, direction du véhicule...) ;
- communication vocale avec les secours ;
- éventuellement, rappel des secours.

APPEL D'URGENCE

L'appel d'urgence présente deux modes :

- le mode automatique ;
- le mode manuel.

Fonctionnement



Mode automatique

Lorsque le système est opérationnel, le mode automatique est activé.

L'appel d'urgence est déclenché automatiquement en cas d'accident ayant nécessité l'activation des moyens de protection (prétensionneurs de ceinture, airbag...).



En cas d'accident, si le lieu et les conditions de circulation le permettent, il est recommandé de rester à proximité du véhicule afin de pouvoir répondre au centre d'appels d'urgence si besoin.

Mode manuel

L'appel d'urgence est réalisé par :

- un appui long de plus de trois secondes environ sur le bouton **3** ;

ou

- cinq appuis sur le bouton **3** dans une durée inférieure à 10 secondes environ.

En cas de mauvaise manipulation, il est possible d'annuler l'appel en appuyant sur le bouton **3** pendant deux secondes environ avant que la communication avec le centre d'appels soit établie.

Une fois que la communication est établie, seul le centre d'appels peut terminer la communication.

Anomalies de fonctionnement

Dans certains cas, l'appel d'urgence peut ne pas fonctionner (ex. : batterie faible...).

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le témoin **1** s'allume en rouge pendant plus de 30 minutes.

En cas de défaillance du système, les témoins **1** et **2** s'éteignent et ne s'allument plus.

Dans les deux cas, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Le système fonctionne avec une batterie dédiée. La durée de vie de la batterie est d'environ quatre ans (le témoin **1** s'allume en rouge pour vous en avertir). Consultez un Représentant de la marque.

3

APPEL D'URGENCE



En l'absence d'appel d'urgence, le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante. Les données sont automatiquement et constamment effacées, et le système ne garde en mémoire que les trois dernières positions du véhicule. Suivant la législation locale de votre pays, l'envoi des données est uniquement réalisé en cas d'appel d'urgence. L'utilisation des données transmises au centre d'appels respecte la réglementation de protection des données à caractère personnel du pays où vous vous trouvez. Le système garde en mémoire l'historique des données d'activité pendant 13 heures uniquement. Le propriétaire du véhicule dispose d'un droit d'accès aux données. Il peut demander la rectification, l'effacement ou le verrouillage de ces données.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du système, toute intervention sur la batterie (démontage, débranchement...) doit impérativement être effectuée par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez impérativement les périodes de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

DRIVE MODE

Suivant véhicule, le système DRIVE MODE permet de choisir entre plusieurs modes de conduite agissant sur la conduite, l'ambiance lumineuse, le confort et la posture de conduite :

- tous les modes sont prédéfinis et paramétrables (ambiance lumineuse...);
- le mode « Perso » est paramétrable.

Les modes de conduite agissent sur :

- l'effort de direction ;
- le contrôle dynamique de conduite ;
- la réactivité du moteur.

Ils agissent aussi sur :

- l'éclairage de l'habitacle et du tableau de bord ;
- la présentation du tableau de bord et de l'écran multimédia.



Les réglages du moteur sont spécifiques à chacun des modes de conduite et ne sont pas paramétrables, à l'exception du mode « Perso ».

Accès au menu



Vous pouvez accéder au DRIVE MODE, suivant véhicule :

- depuis l'écran multimédia 1 ;
- par la commande au volant 2.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Lorsque les modes Normal ou Save sont sélectionnés avant la coupure du contact, le dernier mode sélectionné sera conservé. Lorsque le mode Sport est sélectionné avant la coupure du contact, le mode Normal s'activera automatiquement au redémarrage.

4

Modes DRIVE MODE

Mode « Save »

Le mode « Save » est axé sur l'économie d'énergie. La gestion du moteur permet de réduire la consommation ➔ 188.

Mode « Normal »

Disposant par défaut des réglages standard du véhicule, ce mode vous apporte le meilleur compromis entre confort et dynamisme.

Mode « Sport »

Ce mode autorise une réactivité accrue du moteur. La direction est plus ferme.

DRIVE MODE

Mode « Perso »

Ce mode permet le paramétrage complet des éléments de conduire, y compris la réactivité du moteur.

Nota : si le contrôle de l'agilité et le mode Track activé, alors le régulateur de vitesse adaptatif se désactive.

Mode « Track »

Ce mode retarde les interventions du système ESC et l'antipatinage.

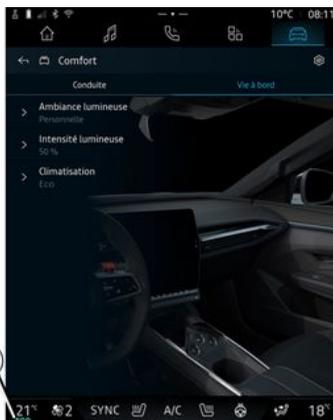
Nota : en mode Sport ou Track, l'allumage des feux de détresse est désactivé en cas de forte décélération.

Nota : en mode Track, le régulateur de vitesse adaptatif se désactive.



Vous pouvez réinitialiser les réglages mode par mode.

Paramètre « Eco » climatisation



74843

Disponible pour chacun des modes du DRIVE MODE, ce paramètre vous permet d'optimiser l'autonomie du véhicule en agissant sur les performances de la climatisation (par exemple : durée d'atteinte de la consigne de température demandée plus longue...) ➔ 188.

Vous pouvez l'activer ou le désactiver depuis l'écran multimédia 1 dans le menu de configuration du DRIVE MODE.

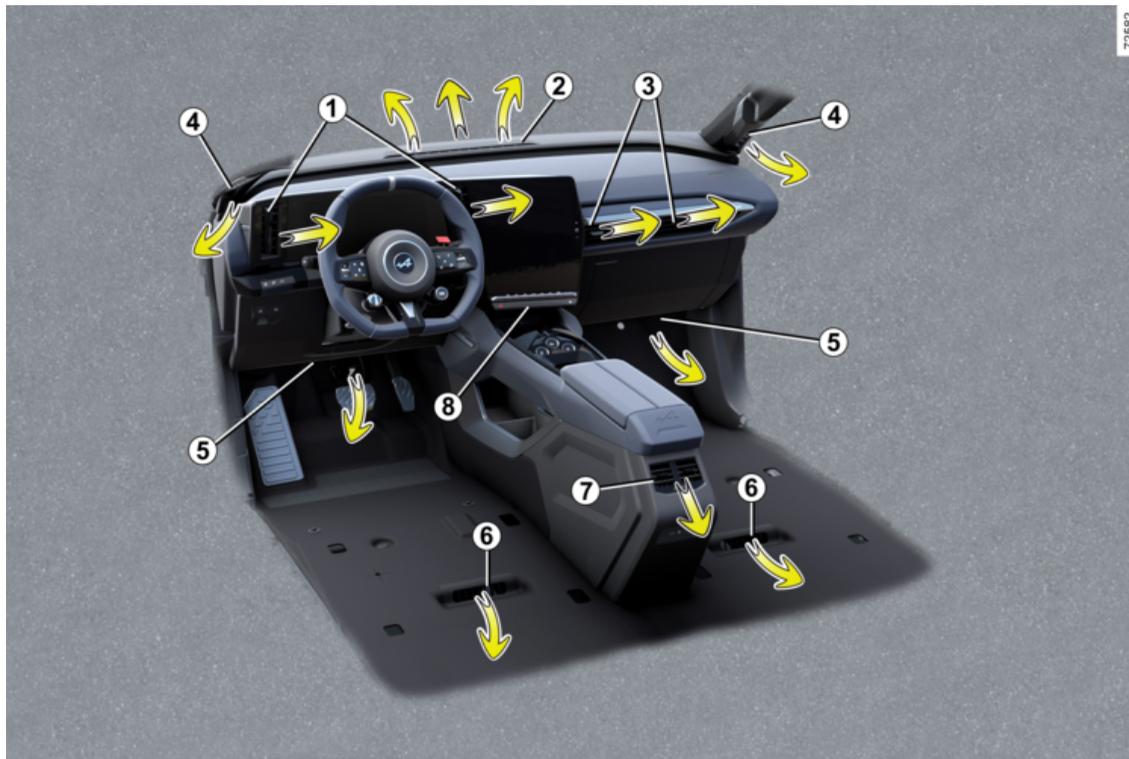
À l'activation, un témoin ECO 3 s'affiche sur l'écran multimédia 1.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs : sorties d'air

Sorties d'air



AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

1. Aérateurs poste de conduite
2. Frise de désembuage pare-brise
3. Aérateurs passager
4. Frise de désembuage des vitres latérales
5. Sorties chauffage pieds des occupants avant
6. Sorties chauffage pieds des occupants arrière
7. Aérateurs centraux des occupants arrière
8. Tableau de commandes

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Aérateurs poste de conduite 1



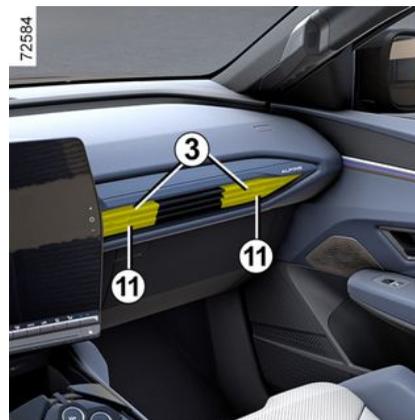
Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs **1** à l'aide des curseurs **9**.

Fermeture : manœuvrez le curseur **10** à l'opposé du volant, au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **10** vers le volant.

Aérateurs passager 3



Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs à l'aide des curseurs **11**.

Fermeture : manœuvrez le curseur **11** vers l'extérieur de la façade, au-delà du point dur.

Ouverture : manœuvrez le curseur **11** vers l'intérieur de la façade.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.

Débit



Pour contrôler le débit des aérateurs **1** et **3** appuyez ou levez sur la commande **12** en fonction de l'ouverture souhaitée.

Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Places arrière



(suivant véhicule)

Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter les aérateurs 7 à l'aide des curseurs.

Débit

Pour contrôler le débit des aérateurs 7 faites tourner la molette 13 en fonction de l'ouverture souhaitée :

- vers la droite : ouverture maximale ;
- vers la gauche : fermeture.



Ne rien fixer sur les aérateurs (support téléphone...).

Risque de dégradation.

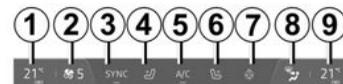


Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Air conditionné automatique

Les commandes



1. Indicateur de température de consigne.
2. Indicateur vitesse de ventilation.
3. Commande d'activation de la fonction « Synchronisation » SYNC.
4. Commande d'activation du siège chauffant conducteur.
5. Commande d'activation de l'air conditionné.
6. Commande d'activation du siège chauffant passager.

65438

4

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

7. Commande d'activation du volant chauffant.

8. Indicateur répartition de l'air dans l'habitacle.

9. Indicateur température chauffage passager.

10. Réglage de la température de l'air passager.

11. Réglage de la répartition de l'air dans l'habitacle.

12. Commande d'activation de la fonction « A/C MAX ».

13. Recyclage de l'air.

14. Commande d'activation de l'air conditionné en mode AUTO.

15. Dégivrage/désembuage de la lunette arrière et, suivant véhicule, des rétroviseurs.

16. Fonction « voir clair ».

17. Réglage de la vitesse de ventilation et arrêt du système.

18. Réglage de la température de l'air conducteur.

Activation du système

Au démarrage du véhicule, le système retrouve le dernier programme utilisé.

Le système est également fonctionnel en stationnement.

Appuyez sur la commande **14** pour activer le système ou levez la commande **17** à la vitesse de ventilation souhaitée.

Arrêt du système

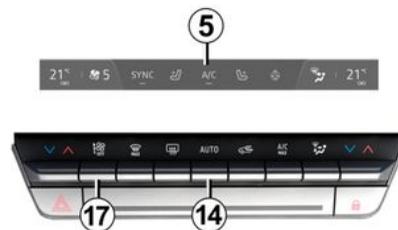
Appuyez sur la commande **17** jusqu'à la position « OFF ».

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en service de l'air conditionné. Il est toujours possible d'activer ou de désactiver le système, en appuyant sur la commande **5**.

Mode automatique

La climatisation automatique est un système garantissant (à l'exception des cas d'utilisation extrême) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.



Le système agit sur la vitesse de ventilation, la répartition d'air, le recyclage d'air, la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air et la température de l'air.

Ce mode est composé de trois programmes au choix :

AUTO : optimisation de l'atteinte du niveau de confort choisi en fonction des conditions extérieures. Appuyez sur la touche **14**.

SOFT : permet d'atteindre le niveau de confort souhaité de manière plus douce et silencieuse. Appuyez sur la touche **14** puis effectuez un second appui vers le bas pour activer le mode SOFT.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

FAST : permet d'accentuer le débit d'air diffusé dans l'habitacle. Ce mode est en particulier conseillé pour optimiser le confort aux places arrière. Appuyez sur la touche **14** puis effectuez un second appui vers le haut pour activer le mode FAST.

Modification de la répartition de l'air dans l'habitacle

Appuyez une ou plusieurs fois sur **11** pour choisir votre répartition. La répartition sélectionnée **8** est affichée sur l'écran multimédia. L'ordre de défilement des positions est le suivant :



Le flux d'air sort des frises de désembuage du pare-brise et des frises de désembuage des vitres latérales avant.



Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

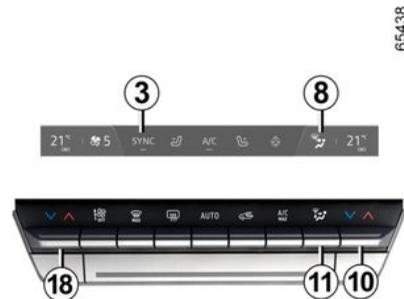


Le flux d'air est réparti entre les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise, les aérateurs

de la planche de bord et les pieds des occupants.



Le flux d'air sort principalement des aérateurs de la planche de bord et des aérateurs centraux des occupants arrière.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et vers les pieds des occupants.



Le flux d'air sort principalement des sorties situées au niveau des pieds des occupants (sous la planche de bord et/ou sous les sièges avant).

Réglage de la température de l'air

Il existe deux types de réglages :

- réglage indépendant de l'habitacle ;
- réglage en fonction SYNC pour synchroniser le côté passager et le côté conducteur.

Réglage indépendant de l'habitacle

Agissez sur les commandes **10** et **18** pour régler indépendamment le côté gauche ou le côté droit.

Réglage en fonction SYNC

Appuyez sur SYNC **3** sur votre écran multimédia pour synchroniser la température côté passager avec celle côté conducteur.

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur SYNC ou réglez la température côté passager.

Réglage de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

Vous pouvez toujours ajuster la vitesse de ventilation en appuyant sur la commande **17** pour augmen-

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

ter ou diminuer la vitesse de ventilation.

Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **16**, le témoin intégré s'allume.

Cette fonction permet un désembuage rapide du pare-brise et de la lunette arrière, des vitres latérales avant et des rétroviseurs extérieurs (suivant véhicule). Elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air et du dégivrage de la lunette arrière.

Nota : elle désactive automatiquement le recyclage de l'air.

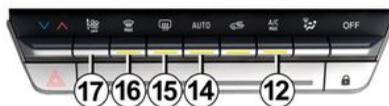
Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **14** ou **16**.



Certaines touches disposent d'un témoin de fonctionnement qui indique l'état de la fonction.

Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

65437



Appuyez sur la touche **15**, le témoin intégré s'allume. Cette fonction permet un désembuage rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs dégivrants (pour les véhicules qui en sont équipés).

Pour sortir de cette fonction, appuyez de nouveau sur la touche **15**. À défaut, le désembuage s'arrête automatiquement.

Fonction « A/C MAX »

La fonction « A/C MAX » met en œuvre le potentiel maximal du système de climatisation. Elle peut

être activée ponctuellement pour refroidir rapidement l'habitacle.

65437



Cette fonction implique des changements automatiques :

- de consigne de température en tout froid ;
- de distribution de l'air vers les occupants ;
- de débit de l'air à sa puissance maximale ;
- de la mise en service de la climatisation ;
- du recyclage de l'air.

Pour activer la fonction, appuyez sur la touche **12**. Le témoin de la touche **12** s'allume. Désactivez le mode Save pour en profiter pleinement.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Pour désactiver la fonction, appuyez à nouveau sur la touche **12** ou sur la touche **14**. Le témoin de la touche **12** s'éteint.

Recyclage d'air (isolation de l'habitacle)

Vous pouvez activer la fonction recyclage pour isoler ponctuellement l'habitacle de l'air extérieur, par exemple, lorsque vous traversez une zone polluée.



Le désembuage/dégivrage reste dans tous les cas prioritaire sur le recyclage de l'air.

Utilisation manuelle

Appuyez sur la touche **13**, le témoin intégré s'allume.

Nota : afin d'éviter la formation de buée sur les vitres, le système peut désactiver automatiquement la fonction. Le témoin intégré à la touche **13** s'éteint.

Appuyez de nouveau sur la touche **13** pour désactiver la fonction dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

Fonction « Favoris »



Suivant véhicule, en appuyant sur la commande au volant **19**, vous pouvez activer les fonctions suivantes selon les paramètres d'utilisation mémorisés que vous avez préalablement définis :

- volant chauffant ;
- sièges chauffants ;
- lunette arrière chauffante ;
- chauffage des miroirs des rétroviseurs.

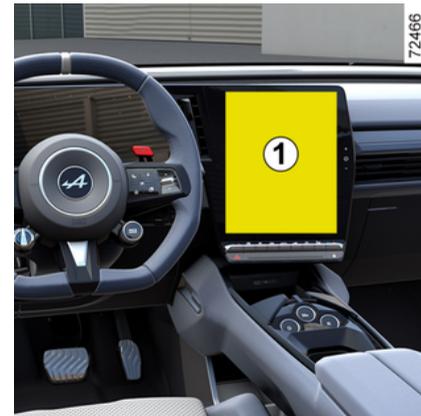
Pour plus d'informations sur la programmation de cette fonction, reportez-vous à la notice multimédia.

Paramètre « Eco » climatisation

Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre « DRIVE MODE » ➔ **331**.

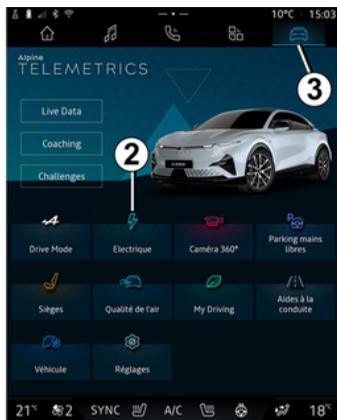
Conditionnement d'air : programmation

Programmation du conditionnement d'air



Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, depuis le Monde « Véhicule » **3** de l'écran multimédia **1**, appuyez sur le menu « Electrique » **2** puis sur l'onglet « Charge & Clim. » pour accéder aux paramètres de réglages.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



Vous pouvez enregistrer plusieurs programmes de confort en agissant sur les paramètres suivants :

- réglage de la température ;
- programmation de l'heure à laquelle le véhicule doit être prêt ;
- sélection des jours où le programme doit être répété.

Vous pouvez activer/désactiver les programmes enregistrés.

Nota : il est possible de programmer le conditionnement d'air via une application sur smartphone.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée.

Par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Activation de la « Programmation »

La fonction se lance avant l'heure programmée, afin que la température à bord du véhicule atteigne la température de confort sélectionnée, si :

- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est supérieur à 7,5 % ;
- le moteur est à l'arrêt ;
- le conducteur n'est pas présent à bord du véhicule.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord.

Activation immédiate du conditionnement d'air

Il est possible d'effectuer un démarrage immédiat du conditionnement d'air si :

- le capot moteur est fermé ;
- l'état de charge de la batterie de traction est suffisant ;
- le moteur est à l'arrêt ;
- aucun occupant n'est présent à bord du véhicule.

Le fonctionnement de l'activation immédiate du conditionnement d'air est différent de la programmation :

- son lancement doit être effectué depuis votre smartphone ;
- le chauffage du volant et des sièges, si votre véhicule en est équipé, est automatiquement activé ;
- la fonction s'arrête au bout de 10 minutes environ.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Arrêt du conditionnement d'air programmé

Le conditionnement d'air s'arrête automatiquement environ 10 minutes après l'heure de fin programmée.

Toutefois, la fonction peut se désactiver si :

- le moteur est allumé ;
- le niveau de charge de la batterie de traction est inférieur à 7 % ;
- le capot moteur est ouvert ;
- vous effectuez un appui sur un des contacteurs du tableau de commandes ;
- le conducteur est présent dans l'habitacle pendant 20 secondes environ.

Nota : ces conditions sont aussi applicables pour la désactivation immédiate du conditionnement d'air.

Si le véhicule est stationné longtemps sans ouverture de porte avec au moins un calendrier de pré-conditionnement actif, alors la fonction sera désactivée à compter du troisième lancement de pré-conditionnement inclus. La fonction redeviendra disponible lors de l'ouverture de l'une des portes du véhicule.

Air conditionné : informations et conseils d'utilisation

Informations et conseils d'utilisation

Conseils d'utilisations

Dans certains cas (air conditionné arrêté, recyclage d'air activé, vitesse de ventilation nulle ou faible...), vous pouvez constater l'apparition de buée sur les vitres et le pare-brise du véhicule.

En cas de buée, utilisez la fonction « voir clair » pour l'éliminer puis privilégiez l'usage de l'air conditionné en mode automatique pour éviter sa formation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consomma-

tion d'énergie durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées. Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.



Utilisez l'air conditionné régulièrement, même par temps froid, faites-le fonctionner au moins une fois par mois pendant environ 5 minutes.

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.**

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

- **Non-production d'air froid.**

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Présence d'eau sous le véhicule

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

Fluide frigorigène



Le circuit de fluide frigorigène (dont certains éléments sont hermétiquement scellés) peut contenir des gaz à effet de serre fluorés.

Suivant véhicule, vous trouverez les informations suivantes sur l'étiquette **A** collée dans le compartiment moteur.

La présence et l'emplacement des informations dans l'étiquette **A** dépendent du véhicule.



Type du fluide frigorigène



(XXX) Type d'huile du circuit de climatisation



Produit inflammable



Consultez la notice d'utilisation



Maintenance

x.xxx kg	(1) Quantité de fluide frigorigène présente dans le véhicule.
GWP xxxxx	(2) Potentiel de réchauffement planétaire (coefficient-équivalent CO2).
CO2 eq x.xxx	(3) La quantité en poids et en équivalent CO2.

Informations complémentaires

Suivant étiquette et suivant type de fluide frigorigène :

Fluide frigorigène R-1234yf

- **(1)** 0.846 kg
- **(2)** GWP 0.501
- **(3)** 0.0004t

59952

AÉRATEURS, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION



N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.



Avant toute intervention dans le compartiment moteur, coupez impérativement le contact ➔ 168.

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Présentation



La présence et l'emplacement de ces équipements dépendent du véhicule.

1. Écran multimédia.
2. Prises multimédia USB-C dans la console centrale haute.
3. Commande sous volant.
4. Commande vocale.
5. Prises multimédia USB-C pour les passagers arrière.



Pour plus d'informations, reportez-vous à la notice multimédia.

Prises multimédia « USB-C »

Les prises multimédia USB-C **2** et **5** permettent de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 15 watts (tension 5 volts) par prise.

Nota : les prises multimédia USB-C **2** permettent également le transfert de données.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 15 watts.

Risque d'incendie.



En cas de branchement d'un câble d'un accessoire sur un port USB (exemple : câble de charge d'un smartphone...), veillez à le débrancher après utilisation.

Risque de court-circuit et d'endommagement du port USB en cas de contact entre l'extrémité du câble et un objet métallique (exemple : allume-cigare...).

ÉQUIPEMENT MULTIMÉDIA

Micro 6



(Pour le téléphone et l'assistant vocal)



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

Zone de charge d'induction

7



→ 352



Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.

Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Lève-vitres

Ces systèmes fonctionnent contact mis ou contact coupé jusqu'à l'ouverture d'une porte avant (limité à environ 3 minutes).

4



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou

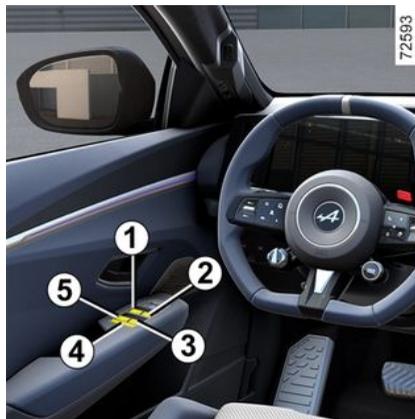
carte à l'intérieur en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal, même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.

Lève-vitres impulsif



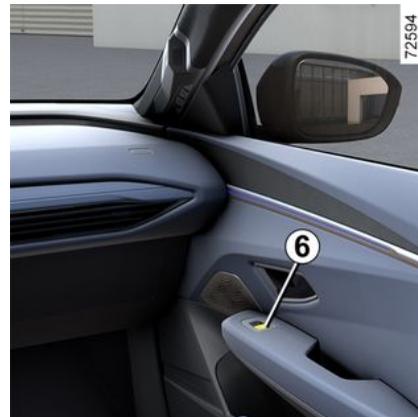
Appuyez ou tirez à fond et brièvement sur le contacteur d'une vitre : la vitre se relève ou s'abaisse complètement. Une action sur le contacteur arrête le fonctionnement de la vitre.

Nota : les vitres arrière ne descendent pas complètement.

De la place conducteur, agissez sur le contacteur :

1. pour le côté conducteur ;
2. pour le côté passager avant ;
3. et 5. pour les passagers arrière.

Des places passagers, agissez sur le contacteur 6.



Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entrouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.

Sécurité des occupants

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres des passagers arrière en appuyant sur le contacteur 4. Un message de confirmation s'affiche au tableau de bord.

Nota : lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

(branche d'arbre...), elle s'arrête puis, redescend de quelques centimètres.

Impossibilité de faire fonctionner le lève-vitre impulsional

Le lève-vitre impulsional est équipé d'une protection thermique : si vous actionnez le contacteur du lève-vitre plus de 16 fois consécutives, il se met en protection (blocage de la vitre).

Vous pouvez :

- utiliser le lève-vitre de façon ponctuelle, par action sur le contacteur une fois toutes les 30 secondes environ ;
- sortir de ce blocage de façon définitive, moteur allumé, en n'effectuant aucune action sur le contacteur pendant 20 minutes environ.

Ouverture/fermeture à distance des vitres

Au déverrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de déverrouillage de la carte**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsional s'ouvrent automatiquement.

Au verrouillage des portes de l'extérieur, si vous **exercez un appui long sur le bouton de verrouillage de la carte**, toutes les vitres équipées d'un lève-vitre impulsional se ferment automatiquement.

Il est recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, mains, doigts...) ne dépasse du véhicule.

Risque de blessures graves.

Anomalies de fonctionnement

En cas de non-fonctionnement de la fermeture d'une vitre, le système bascule en mode non impulsional : tirez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à la fermeture complète de la vitre (la vitre remonte pas à pas), maintenez le contacteur (toujours côté fermeture) pendant une seconde puis

faites descendre et remonter complètement la vitre pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Éclairage intérieur

Spots de lecture



(suivant véhicule)

Touchez les spots **1**, **2** ou **3** vous obtenez :

- un éclairage permanent ;
- une extinction immédiate.

Nota :

- il n'est pas nécessaire d'exercer une pression sur les spots pour ac-

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

river ou désactiver l'éclairage. Un simple contact suffit ;
- il est possible de désactiver/activer l'allumage des spots de lecture à l'ouverture des portes depuis l'écran multimédia ➔ 145.



i Le déverrouillage et l'ouverture des portes entraînent l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclairateurs.

Éclairer de coffre



L'éclairer 4 s'allume à l'ouverture du coffre.

Pare-soleil, miroir

Pare-soleil



Abaissez le pare-soleil 5 sur le pare-brise ou déclipsez-le et tournez-le sur la vitre latérale.

Miroirs de courtoisie

Levez le couvercle 6.

L'éclairage 7 est automatique.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Prise accessoires

Prise accessoires 1



Elle est prévue pour le branchement d'accessoires.

Elle peut être utilisée pour le compresseur de votre kit de gonflage des pneumatiques, par exemple

→ 378.



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 watts (tension

12 V).

Risque d'incendie.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches de portes avant 1



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Rangement de console centrale ou zone de charge d'induction 2



Suivant véhicule, la présence du symbole 3 vous indique que la zone 2 permet de charger votre téléphone sans le connecter à un câble de chargement.

Pour plus d'informations sur le chargeur sans fil, reportez-vous à la notice multimédia.



Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.

Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.



Suivant pays et souscription, la zone de charge d'induction est également la zone de dépose pour les smartphones équipés d'une clé digitale ➔ 64.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

i Il est impératif de ne laisser aucun objet (carte de démarrage, clé USB, carte SD, carte de crédit, bijoux, clé, pièces de monnaie...) dans la zone de charge d'induction **2** lors de la charge de votre téléphone. Retirez toutes les cartes magnétiques ou les cartes de crédit de l'étui avant de positionner votre téléphone dans la zone de charge d'induction **2**.

i Les objets laissés dans la zone de charge d'induction **2** risquent de chauffer. Il est conseillé de les déposer dans les autres zones prévues à cet effet (vide-poches, pare-soleil...).

Vide-poches de console centrale **4**



Portes-gobelets **5**

i Lors de la conduite, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-gobelets soit correctement fermé afin qu'il ne se renverse pas.

Risque d'endommagement des équipements électriques et/ou électroniques environnants en cas d'écoulement de liquide.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Vide-poches d'accoudeoir central 7



Appuyez sur le bouton de déverrouillage 6.

Les couvercles du vide-poches dans l'accoudeoir se relèvent automatiquement dans le sens A.



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-carnettes ne déborde pas.
Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Ne pas placer d'objet(s) sur le vide-poches d'accoudeoir central 7, cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag central et/ou provoquer des blessures lors de son déploiement.

Vide-poches sous l'accoudeoir central 8



RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Boîte à gants



Pour ouvrir, appuyez sur la palette 9.

Elle peut accueillir une boîte de mouchoirs, une bouteille d'eau...

Poignée de maintien 10



Elle sert à se maintenir en roulage.
Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Vide-poches de porte arrière 11



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE

Poche de rangement 12



(suivant véhicule)

TRANSPORT D'OBJETS

Rangement coffre

Tablette arrière



Elle est composée de deux parties :

- une tablette mobile **1** ;
- une tablette fixe **2**.



Pour déposer la tablette mobile **1** :

- ouvrir les deux-quarts de tour **3** ;
- tirez la tablette mobile **1** vers le bas pour la déclipper.



Pour déposer la tablette fixe **2** :

- abaissez les appuis-tête arrière ;
- soulevez la tablette fixe **2** vers le haut pour la déclipper.

 Masse maximum sur la tablette arrière : 2 kg uniformément répartis.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse.

TRANSPORT D'OBJETS



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette.

En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

4

Bac de rangement de cordons de charge



Ce bac est destiné aux cordons de charge. La charge maximale admissible par le bac est de 15 kg.

Pour y accéder, ouvrez votre coffre puis soulevez votre tapis de coffre à l'aide de la poignée 4.



En cas de présence d'eau dans le bac de rangement de cordons de charge, de

signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge, ne chargez pas le véhicule.

Risque d'incendie.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôlez et nettoyez régulièrement le bac de rangement.

Transport d'objets dans le coffre

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

A



- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas A).

B



72614

72615

TRANSPORT D'OBJETS

- Les dossiers des sièges avant avec les dossiers arrière rabattus, ce qui est le cas pour les charge-ments maximums (cas **B**).

Assurez-vous que les objets trans-portés soient uniformément répar-tis sur toute la surface de charge-ment.

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, il est impératif de retirer les appuis-tête avant de rabattre le dossier de manière à plaquer le plus possible le dossier contre l'assise.

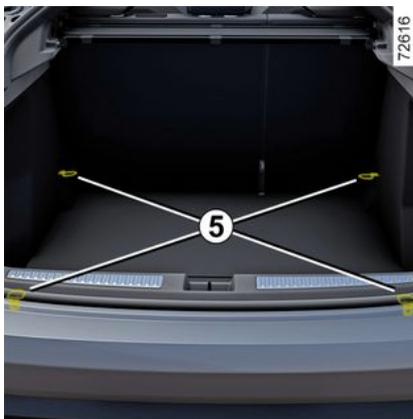


Lors de la remise en place du dossier, as-surez-vous du bon verrouillage du dos-sier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le ver-rouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête. L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa pré-sence et à son bon positionne-ment.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utili-sez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage **5** situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occu-pants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

TRANSPORT D'OBJETS

Attelage

i Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : → 410.

Choix et montage de l'attelage

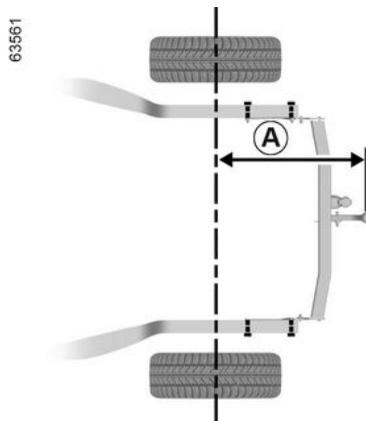
Attelage (Traverse et Bras) non monté d'origine sur le véhicule : l'attelage complet et ses fixations ne doivent pas dépasser 21 kg.

Un dispositif d'attelage ne doit pas masquer un élément d'éclairage ou la plaque d'immatriculation lorsqu'il n'est pas utilisé.

Dans tous les cas, conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour le montage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage de l'équipement.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



Cote maximum **A** : 1107 mm.

TRANSPORT D'OBJETS

Dispositifs de portage

Précautions d'utilisation

Manipulation du hayon

Avant de manipuler le hayon, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arriérés, et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du hayon.

 Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement du dispositif.

Dispositifs de portage sur le toit

 Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage de l'équipement et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant. Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Véhicules équipés de points de fixation



Ouvrez les portes, pour accéder aux points de fixation 1.

Charge admise sur le toit : 80 kg (y compris le dispositif de portage).



Lorsque les barres de toit d'origine, et homologuées par nos services techniques, sont livrées avec des vis, utilisez exclusivement celles-ci pour la fixation des barres de toit sur le véhicule.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Capot moteur

Déverrouillage de sécurité du capot



Pour ouvrir, tirez la manette **1**, située du côté gauche de la planche de bord.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.



Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.



Levez le capot de quelques centimètres et poussez le levier **2** vers la gauche.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de déverrouillage de capot par un Représentant de la marque.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise du courant électrique à

haute tension.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « haute tension » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

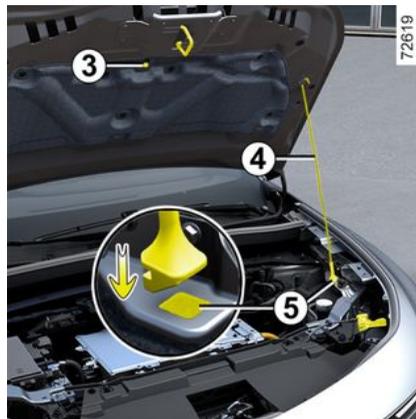
Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

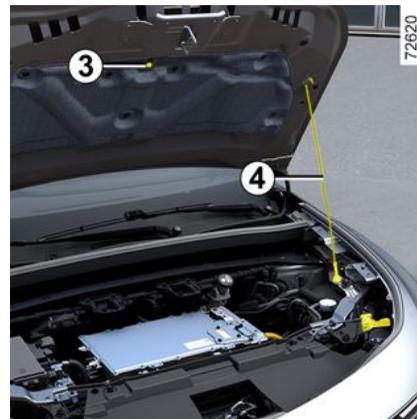
Risque de blessures.

Ouverture du capot



Levez le capot, dégrafez la béquille **4** de sa fixation **3** et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement **5**.

Fermeture du capot



Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, replacez la béquille **4** dans la fixation **3**. Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.

5

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.



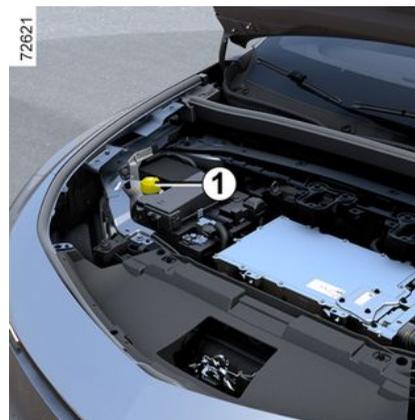
S'assurer du bon verrouillage du capot. S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Après toute intervention dans le compartiment moteur, assurez-vous de ne rien oublier (chiffon, outils...). En effet, ceux-ci peuvent endommager le moteur ou entraîner un incendie.

Niveau liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement



Le réservoir **1** sert au refroidissement moteur et de la batterie de traction.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Pour chaque réservoir, le niveau à **froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le réservoir de liquide de refroidissement **1**.

Complétez les niveaux à **froid** avant qu'ils n'atteignent le repère « MINI ».

Nota : pour un véhicule neuf en phase de rodage : le niveau du liquide est susceptible d'être supérieur au repère « MAXI » du réservoir, puis de baisser entre le niveau « MINI » et « MAXI ». Cela ne présente aucun risque.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
Risque de brûlures.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise du courant électrique à

haute tension.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « haute tension » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Périodicité du contrôle de niveau
Vérifiez vos niveaux de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur et la batterie sont susceptibles de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le moteur n'est pas arrêté.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.
Risque de blessures.

Niveaux, filtres

Liquide de freins



Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal. Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

ACCÈS MOTEUR, NIVEAUX

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

5

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste. Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « MINI ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état de l'usure des disques, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau de la marque ou sur le site internet du constructeur.

Réservoir lave-vitres



Remplissage

Ouvrez le bouchon **2**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

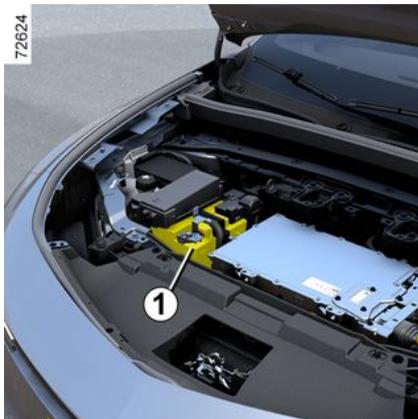
Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

Nota : ne pas utiliser d'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

BATTERIE

Batterie 12 volts



La batterie 12 volts fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, système audio...) et de certains systèmes de sécurité tels que l'assistance de freinage.

Vous ne devez ni l'ouvrir, ni effectuer d'ajout de liquide.



Ne pas intervenir sous le capot moteur lorsque le véhicule est en charge ou lorsque le contact n'est pas coupé.

Entretien/remplacement

L'état de charge de la batterie 12 volts **1** peut diminuer surtout si vous utilisez votre véhicule :

- lorsque la température extérieure baisse ;
- après utilisation prolongée d'éléments consommateurs moteur à l'arrêt.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre, assistance de freinage...), toutes interventions sur la batterie 12 volts (démontage, débranchement...) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé. Risque de brûlures par chocs électriques. Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser. La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente. Faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise du courant électrique à

haute tension.

Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes présentes dans le véhicule.

Toute intervention ou modification sur le système électrique « haute tension » du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite.

Risque de brûlures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout

instant. Le témoin  présent dans le compartiment moteur vous le rappelle.

Risque de blessures.

Étiquette A



Respectez les indications portées sur la batterie.

2. Flammes nues interdites et défense de fumer.
3. Protection obligatoire de la vue.
4. Tenir éloigné des enfants.
5. Matières explosives.
6. Se reporter à la notice.
7. Matières corrosives.

Dépannage



Pour ne pas endommager votre véhicule, il est interdit de recharger sa batterie 12 volts en utilisant :

- un chargeur de batterie externe ;
- une batterie d'un autre véhicule.

Faites appel à un Représentant de la Marque.



Il est interdit de débrancher la batterie 12 volts.

Risque de brûlures par chocs électriques.

BATTERIE



N'utilisez pas votre véhicule électrique pour dépanner la batterie 12 volts d'un autre véhicule. La puissance électrique 12 volts d'un véhicule électrique est insuffisante pour cette opération.
Risque d'endommagement du véhicule.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos Services Techniques (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable abondamment au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux qui produit une réaction chimique avec la peinture amenant à une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture.**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été perdus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuille...) du véhicule.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.

Effectuez ou faites effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

En cas de lavage du véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression, veuillez prendre les précautions suivantes :

- assurez-vous que la peinture de votre véhicule, la zone ou l'élément que vous souhaitez nettoyer soit adapté à ce type de lavage ;
- la pression délivrée par l'appareil doit être inférieure à 100 bars ;
- lors du lavage, positionnez la buse de lance du nettoyeur à une distance de plus de 15 cm du véhicule et vérifiez que le débit d'eau est inférieur à 15 l/min ;
- n'insistez pas sur le lavage d'une même zone ou sur d'éventuels im-

NETTOYAGE

pacts ainsi que sur les joints (risque de détérioration de la peinture ou de décollement des joints...).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services, qui peuvent attaquer la peinture.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraisser ou nettoyer à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques :

- les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur) ;
- les roues (ex. : les éléments de freinage comme les étriers de frein) ;
- le dessous de caisse ;
- les pièces avec charnières (ex. : intérieur des portes) ;
- les plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs).

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Particularité véhicules avec peinture mate

Ce type de peinture requiert certaines précautions.

Ce qu'il faut faire

Lavez à l'eau abondamment, et à la main, le véhicule à l'aide d'un chiffon doux, d'une éponge douce...

Ce qu'il ne faut pas faire

Utiliser des produits à base de cire (lustrage).

Frotter de manière intensive.

Passer le véhicule sous un portique de lavage.

Coller des autocollants sur la peinture (risque de marquage).



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Passage sous un portique de lavage

Ramenez la manette des essuie-vitres en position arrêt ➔ 164.

Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitres.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

NETTOYAGE

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne en vissant jusqu'en butée une fois le lavage terminé.



Lavage du véhicule

Ne jamais laver le compartiment moteur, la prise de

charge et la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

Ne jamais laver le véhicule lorsque celui-ci est en charge.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Nettoyage des projecteurs, des capteurs, des caméras...

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool ou d'ustensiles (ex : grattoir...) est à proscrire.

Nettoyage des autocollants, films décoratifs...

Ce qu'il faut faire

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Imbibez-le légèrement d'eau savonneuse puis rincez toujours avec un chiffon doux ou du coton.

Terminez en essuyant délicatement avec un chiffon sec doux.

Ce qu'il ne faut pas faire

Employer des produits à base d'alcool.

Utiliser des ustensiles (ex : grattoir...).

Frotter de manière intensive.



Laver le véhicule avec un appareil de nettoyage haute pression.

Entretien des garnitures intérieures

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse froide (éventuellement tiède) à base de savon naturel.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et en absorbez l'excédent.

Écran multimédia

L'entretien de l'écran dépend du type d'équipement multimédia. Pour plus d'information, reportez-vous à la notice multimédia.

Vitres d'instrumentation

(ex : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure...).

NETTOYAGE

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou en coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec et doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos Services Techniques (boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Textiles (sièges, habillage de portes...)

Dépoussiérez **régulièrement** les textiles.

Tache liquide

Utilisez l'eau savonneuse.

Absorbez ou tamponnez légèrement (ne jamais frotter) à l'aide du

chiffon doux, rincez et absorbez l'excédent.

Tache solide ou pâteuse

Retirez **immédiatement** et avec précaution l'excédent de matière solide ou pâteuse avec une spatule (en allant des bords vers le centre afin d'éviter d'étaler la tache).

Nettoyez comme indiqué pour une tache liquide.

Particularité des bonbons, chewing-gums

Posez un glaçon sur la tache afin de la cristalliser puis procédez comme indiqué pour une tâche solide.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non-satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle (par exemple des surtapis), veillez toujours à les réinstaller correctement et du bon côté (le

surtapis conducteur doit être remonté côté conducteur...) et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement (par exemple, le surtapis conducteur doit toujours être maintenu à l'aide d'éléments de fixation pré-installés).

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales, coincement du talon par le surtapis...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum...qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

PNEUMATIQUES

Pneumatiques

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le Code de la route.



Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agrésés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-té-**

moins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, ceux-ci deviennent visibles **2** : **il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent

d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur) ➔ **376**.



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements

anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).

PNEUMATIQUES

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à haute vitesse.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI).**

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin



s'allume au tableau de bord ➔ 194.



Il est interdit de permuter les roues avant (pneumatiques et/ou jantes) avec les roues arrière.

Remplacement des pneumatiques

Pour le remplacement des pneumatiques, consultez un Représentant de la marque.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Utilisation hivernale

Chaînes

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**

Pneus unidirectionnels

PNEUMATIQUES

Un pneu unidirectionnel ne doit être monté que dans un seul sens. Respectez impérativement ce sens de roulement.

Si un pneu unidirectionnel doit être monté à l'inverse de son sens de rotation après une crevaison, conduisez avec prudence, particulièrement sur route mouillée, car les caractéristiques du pneu ne sont pas optimales.



Si vous désirez utiliser des **équipements spécifiques**, consultez un Représentant de la marque.

Pneus « neige » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule**.

La monte de chaîne est possible mais à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Nota : l'utilisation de pneus neige, thermogommes ou cloutés réduit significativement l'autonomie du véhicule.



Dans tous les cas, nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pressions de gonflage des pneumatiques

Étiquette A



Pour la lire ouvrez la porte conducteur.

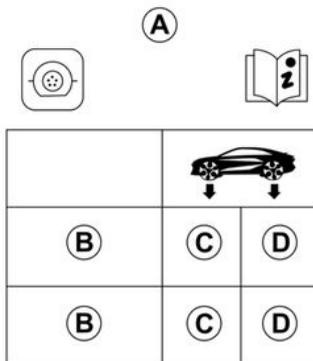
PNEUMATIQUES

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI). Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.**

Les pressions de gonflage doivent correspondre à l'usage courant du véhicule (à vide, en charge, conduite sur autoroute...). Respectez les pressions de gonflage. Vérifiez les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage.

Suivant véhicule, après chaque re-gonflage ou réajustement de la pression des pneumatiques, lancez la réinitialisation de la valeur de référence de la pression des pneumatiques Système de surveillance de pression des pneumatiques.



B. : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C. : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant.

D. : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière.

i Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin



s'allume au tableau de bord → 194.

i Sécurité pneumatique et monte de chaînes : pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule → 374.

PNEUMATIQUES



Véhicule utilisé à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque

La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la **pression des pneumatiques augmentée de 0,2 bar** → 410. **Risque d'éclatement des pneumatiques.**



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Kit de gonflage des pneumatiques

Présentation



PNEUMATIQUES



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de 6 millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de 6 millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...
Assurez-vous aussi que votre jante est en bon état.
Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.
Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.
De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.
Cette réparation est temporaire.
Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste dans les plus brefs délais.
Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.
Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.

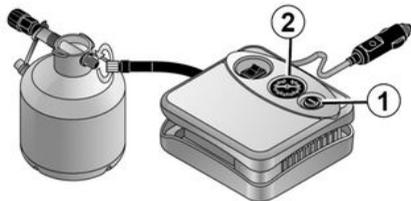


Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.
En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).
Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille de produit de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.
Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.
Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.
La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

PNEUMATIQUES

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

47426



En cas de crevaison, utilisez le kit situé dans le coffre.

Véhicule équipé d'un système de surveillance de pression des pneumatiques

En cas de sous-gonflage (crevaison, sous-gonflage...) le témoin  s'allume au tableau de bord ➔ 194.

Moteur allumé, frein de parking serré :

- déconnectez tout accessoire branché sur les prises accessoires du véhicule ;
- pour les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage, débranchez la prise de l'attelage le cas échéant ;
- **reportez-vous aux informations présentes sur le compresseur du kit de gonflage** situé dans le coffre du véhicule et suivez les instructions d'utilisation ;
- gonflez le pneumatique à la pression préconisée ➔ 374 ;
- après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre 2) ;

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 2 indique brièvement

une pression jusqu'à 6 bars, ensuite la pression chute.

- Ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit, pour la diminuer, appuyez sur le bouton 1.

Si une pression minimum de 1,8 bar n'est pas atteinte après 15 minutes, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.

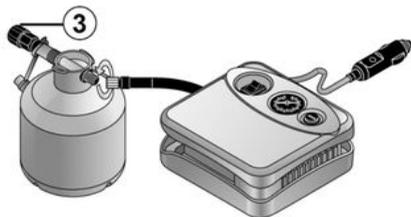


Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein de parking, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

PNEUMATIQUES



En cas de stationnement sur le bas-côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.



Une fois que le pneu est correctement gonflé, déposez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage de la bouteille **3** de manière

à éviter la projection de produit et stockez la bouteille dans un emballage plastique pour éviter l'écoulement du produit.

- Collez l'étiquette de préconisation de conduite (localisée en dessous de la bouteille) sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.
- Rangez le kit.
- À la fin de la première opération de gonflage, le pneu fuira toujours, il est impératif de réaliser un roulage pour colmater le trou.
- Démarrez sans délai et roulez à une vitesse de 20 à 60 km/h de manière à répartir le produit uniformément dans le pneumatique ; après avoir parcouru une distance de 3 kilomètres, arrêtez-vous et contrôlez la pression.
- Si la pression est supérieure à 1,3 bar, mais inférieure à celle recommandée (voir l'étiquette collée sur le bord de la porte conducteur), réajustez-la. Sinon, contactez un représentant agréé : le pneumatique ne peut pas être réparé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.

La bouteille devra être remplacée après la première utilisation même s'il reste du liquide dedans.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

PNEUMATIQUES



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km.

De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h.

L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

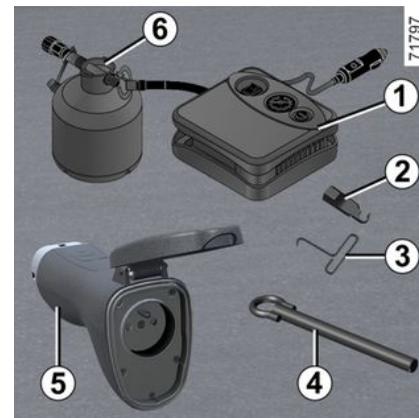
Outils

Emplacement bloc outils



Le bloc outils est situé sous le tapis de coffre.

Après leur utilisation, veillez à ranger correctement les outils.



Compresseur du kit de gonflage des pneumatiques 1

→ 378

Guide vis de roue 2

Clé d'enjoliveur 3

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.



L'enjoliveur central ne nécessite pas d'outil pour la pose et la dépose.

PNEUMATIQUES

Anneau de remorquage 4

→ 384

Adaptateur pour la charge

V2L 5

→ 46

Bouteille du produit anti-crevaisson 6

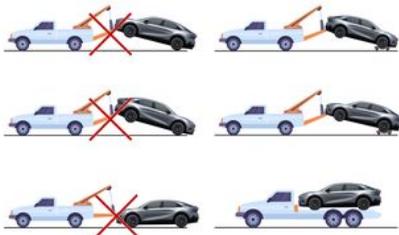
→ 378



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : **risque de projections lors d'un freinage**. Après utilisation, veillez à bien clipper les outils dans le bloc outils puis positionnez-le correctement dans son logement : **risque de blessures**.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage



Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le remorquage.

Avant tout remorquage ou dépannage sur plateau, selon les cas, assurez-vous que la commande de vitesse est en position **N** et/ou que le frein de parking est desserré.

Respectez les instructions suivantes :

- carte dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de démarrage du moteur en appuyant sur la pédale de frein ;
- positionnez la commande de vitesse en position **N** ➔ **175** ;
- appuyez sur le bouton de démarrage du moteur pour l'arrêter ;
- appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage du moteur sans appui sur la pédale de

frein. Les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé. Le message « Après-contact permanent activé » s'affiche au tableau de bord ;

- si la ceinture de sécurité conducteur est bouclée, débouclez la ceinture de sécurité conducteur ;
- ouvrez la porte conducteur ;
- desserrez le frein de parking tout en appuyant sur la pédale de frein ➔ **182**. Le message « Frein de parking non serré » s'affiche au tableau de bord ;
- fermez la porte conducteur et ne verrouillez pas le véhicule (le mode « Après-contact permanent activé » doit rester activé) ;
- une fois le remorquage terminé, appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage du moteur sans appui sur la pédale de frein (risque de décharge de la batterie). Le message « Après-contact permanent activé » s'éteint au tableau de bord.

Choix du remorquage

Il est strictement interdit de remorquer le véhicule avec les roues avant ou arrière au sol.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

Accès aux points de remorquage

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 2 et arrière 5 (jamais les tubes de transmission ou toute autre partie du véhicule). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction. En aucun cas, ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Nota : veillez à protéger à l'aide d'un tissu par exemple, la zone du point de remorquage lors de la manipulation d'un outil de type tournevis plat.

Vissez l'anneau de remorquage 3 à la main au maximum jusqu'en butée.

Utilisez exclusivement l'anneau de remorquage **3**.

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs avant

Feux de croisement/de route à LED 1



Consultez un Représentant de la marque.

Feux de jour/de position/indicateur de direction à LED 2



Consultez un Représentant de la marque.



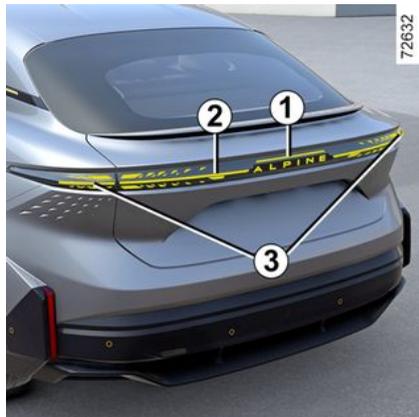
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un

Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Feux arrière et latéraux

Troisième feu stop à LED 1



Consultez un Représentant de la marque.

Feux de recul et de brouillard arrière à LED 2

Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction/de position et de stop à LED 3

Consultez un Représentant de la marque.

Éclairage plaque d'immatriculation à LED 4



Consultez un Représentant de la marque.

Répétiteurs latéraux 5



Consultez un Représentant de la marque.

6

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage intérieur : remplacement des lampes

Spots de lecture 1 et 2



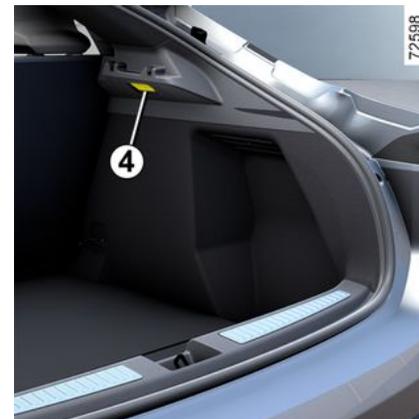
Consultez un Représentant de la marque.

Éclaireurs de miroirs de courtoisie 3



Consultez un Représentant de la marque.

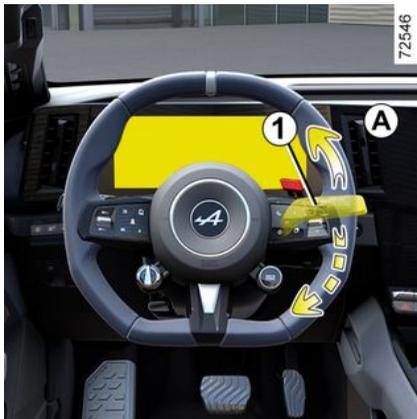
Éclaireur de coffre 4



Consultez un Représentant de la marque.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remplacement des balais d'essuie-vitre 2

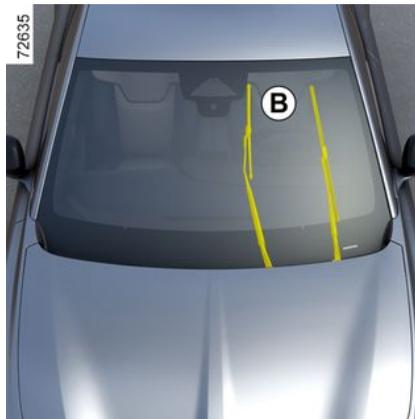


Pour remplacer les essuie-vitres, il est nécessaire de placer les essuie-vitres en position de service **B**.

Contact mis, moteur à l'arrêt :

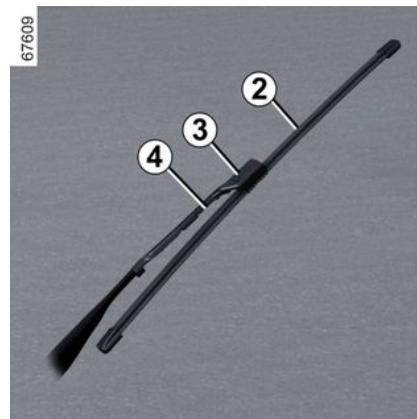
- amenez deux fois de suite la manette **1** en position **A** (fonction balayage unique) : les balais s'arrêtent dans la position de service **B** dégagée du capot ;
- appuyez sur la languette **3** du balai **2** ;
- dégagez le balai en le tirant vers vous ;

- débranchez le tuyau **4** de liquide de lave-vitre.



Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai et du bon branchement du tuyau de liquide de lave-vitre.



i Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais et le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-les du pare-brise lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT



Les balais d'essuie-vitre **2** étant **spécifiques**, veillez à les remplacer par des balais d'essuie-vitre avant équivalents.
Consultez un Représentant de la marque.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

- Surveillez l'état des balais.

Ils sont à changer dès que leurs efficacités diminuent : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

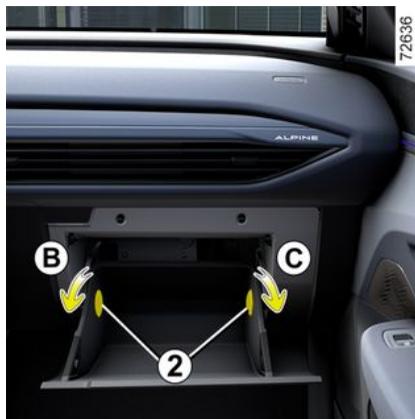
FUSIBLES

Compartiment à fusibles

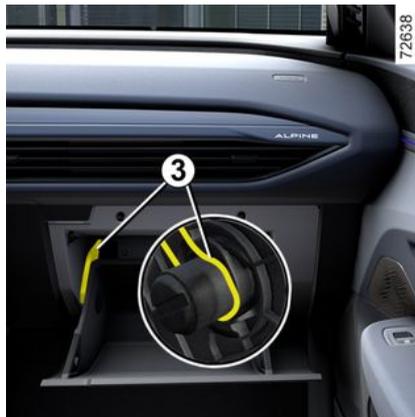


En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles.

Les fusibles sont accessibles derrière la boîte à gants **A**. Ouvrez la porte de la boîte à gants **A** à l'aide du bouton d'ouverture **1**.



Une fois ouvert, tournez les butées **2** d'un quart de tour (mouvements **B** et **C**) pour les enlever.



Décrochez le fil **3** afin de libérer la porte de la boîte à gants pour accéder au compartiment à fusibles.



Basculez la porte de la boîte à gants **A** vers le bas jusqu'en butée. Vous accédez directement au compartiment à fusibles **4**.

Compartiment à fusibles D
(suivant véhicule)

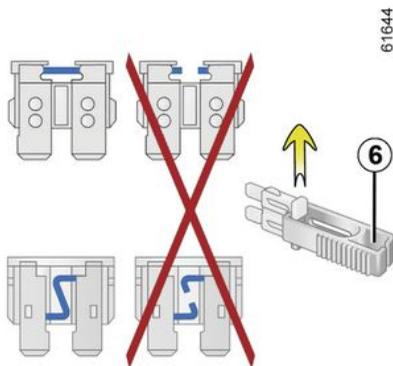
6

FUSIBLES



Déclipez la trappe 5.

Pince 6



Débrochez le fusible à l'aide de la pince 6, située sur le panneau de fusibles.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le, si nécessaire, par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



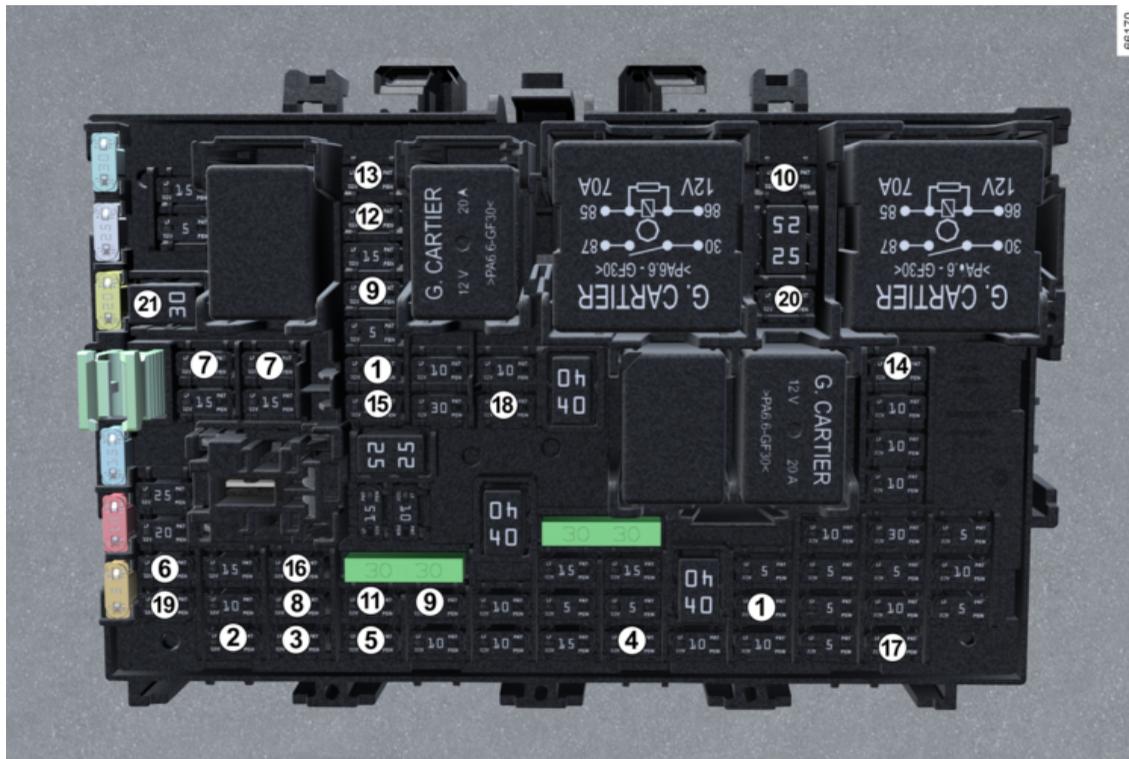
Suivant la législation ou par précaution :

Procurez-vous chez un Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES

Affectation des fusibles

(la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)



FUSIBLES

Numéro	Affectation
1	Contacteur Stop UCE ABR / ESP
2	Moteur lève-vitre arrière droit
3	Moteur lève vitre conducteur
4	Éclairage Ambiance
5	Moteur lève-vitre arrière gauche
6	Prise attelage
7	Commande réglage siège avant
8	Moteur lève-vitre passager
9	Rétroviseur électrique
10	Module communication prise attelage
11	Prises accessoires multimédia
12	Commande ouverture extérieur avant droit
13	Commande ouverture extérieur avant gauche
14	Prise accessoires
15	Radio
16	Siège massant
17	Prédisposition accessoires
18	Chargeur inductif
19	Avertisseur alarme
20	Caméra surveillance conducteur

FUSIBLES

Numéro	Affectation
21	Commande ouverture porte de coffre



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée → 346 → 351. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel). Pour votre sécurité nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'accidents graves. Risque d'atteinte à la vie privée.**

Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.

INSTALLATION ET UTILISATION D'ACCESSOIRES

Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Côté conducteur, n'utilisez impérativement que des surtapis adaptés au véhicule, s'accrochant aux éléments préinstallés et vérifiez régulièrement leur fixation. Ne superposez pas plusieurs tapis. **Risque de coincement des pédales.**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Pendant la charge	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible.	La température extérieure est inférieure à -26 °C.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Si besoin ➔ 384 .
Le témoin de trappe de charge clignote rouge.	Absence de courant dans le boîtier mural ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Faites vérifier l'installation (disjoncteur, programmateur...). Vérifiez les branchements (prise de charge...) ➔ 30 .
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
La charge de la batterie de traction est impossible. Le témoin de trappe de charge clignote blanc.	Le cordon de charge n'est pas correctement verrouillé au véhicule.	Rebranchez correctement le cordon de charge au véhicule ➔ 30 .

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La carte ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Pile de la carte usée.	Remplacez ou faites remplacer la pile. Vous pouvez toujours verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule ➔ 70 et ➔ 168 .
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé intégrée ➔ 70 .
	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie 12 volts déchargée.	Utilisez la clé intégrée à la carte ➔ 70 .

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Utilisation de la carte	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Désynchronisation de la carte.	Déverrouillez la porte conducteur à l'aide de la clé intégrée à la carte dans la serrure de porte ➔ 70 , puis placez la carte sur la zone de dépose ➔ 168 et appuyez sur le bouton « START » pour synchroniser la carte.
Le message « Approcher carte du bouton START » apparaît au tableau de bord.	La pile de la carte est usée ou la carte est désynchronisée.	Vérifiez l'état de la pile de la carte ou placez la carte dans la zone de dépose ➔ 168 prévue à cet effet.

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Surchauffe de l'assistance.	Roulez prudemment à allure réduite, faites attention au niveau d'effort dans le volant nécessaire pour tourner les roues.
	Panne du moteur électrique d'assistance. Défaillance du système d'assistance.	Consultez un Représentant de la marque.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques. Si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Fusible essuie-vitre avant rompu.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Panne du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Lampe défectueuse.	Consultez un Représentant de la marque.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté :	Consultez un Représentant de la marque.
	Des deux côtés : - fusible rompu ; - circuit électrique ou commande défectueuse.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 391 . À remplacer : consultez un Représentant de la marque.

6

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul : - Lampe défectueuse ; - fil débranché ou connecteur mal positionné.	Consultez un Représentant de la marque. Consultez un Représentant de la marque.
	Les deux : Fusible endommagé.	Remplacez ou faites remplacer le fusible ➔ 391 .
Les projecteurs ne s'éteignent plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les projecteurs avant ou les feux arrière.	La présence de trace de condensation peut être un phénomène naturel lié aux variations de température et à l'hygrométrie.	

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

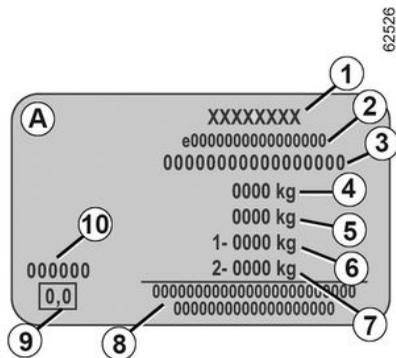
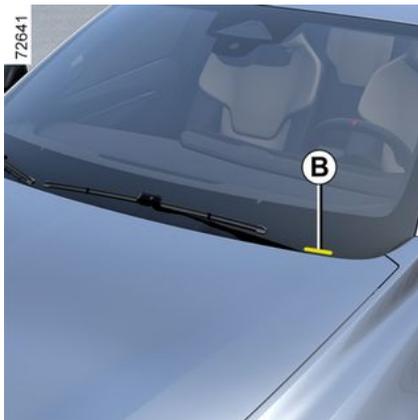
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
	Dans ce cas, les traces disparaîtront progressivement lors de l'utilisation des feux.	
À l'arrêt	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La climatisation et la ventilation se mettent en marche après la coupure du contact ou lors de la charge du véhicule.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, le compresseur de climatisation et la ventilation se mettent en marche pour réguler la température du système lorsque la température extérieure est basse.	
	Le compresseur de climatisation et le ventilateur se mettent en marche au-delà de 30 minutes, dès la coupure du contact.	Consultez un Représentant de la marque.
La programmation du conditionnement d'air ne fonctionne pas.	L'une des conditions d'utilisation n'est pas remplie (la batterie de traction n'est pas en charge...).	→ 341.
L'autonomie affichée de la batterie de traction est différente par rapport au dernier arrêt du moteur.	La variation de la température de la batterie de traction entre l'arrêt et le redémarrage du véhicule peut influencer l'autonomie affichée sur le tableau de bord. Une température extérieure basse peut entraîner une baisse de l'autonomie prévisible par rapport au dernier arrêt du moteur.	Roulez quelques kilomètres et l'autonomie de la batterie se réajuste automatiquement dès que sa température atteint son niveau optimal.
Coupure de l'air conditionné habitacle et des fonctions chauffantes sans intervention de l'utilisateur même en état de charge batterie suffisante.	Ceci n'est pas obligatoirement une anomalie, le système s'arrête par défaut pour préserver l'autonomie de la batterie ou optimiser la recharge.	Pour entrer dans le mode vie à bord prolongé, appuyez sur le bouton de démarrage sans pied sur le frein. L'air conditionné

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

À l'arrêt	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
		s'arrête, malgré tout, au bout de quelques minutes. Vous pouvez toujours réactiver le système en appuyant sur les commandes d'air conditionné → 337 .
	Panne électrique.	Consultez un Représentant de la marque.

INFORMATIONS VÉHICULE

Plaques d'identification véhicule



Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

La présence et l'emplacement des informations dépendent du véhicule.

Plaque constructeur A

1. Nom du constructeur.
2. Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
3. Numéro d'identification.

Suivant véhicule, cette information est rappelée sur le marquage B.

4. MMAC (Masse Maximum Autorisée en Charge).

5. MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).

6. MMTA (Masse Maximum Totale Autorisée) essieu avant.

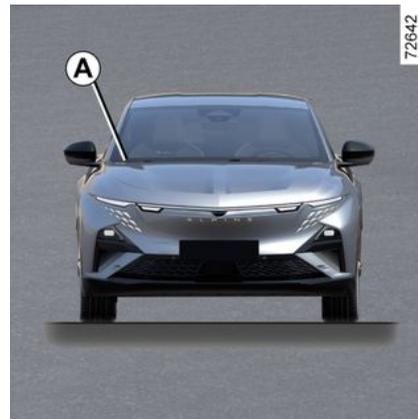
7. MMTA essieu arrière.

8. Zone réservée aux inscriptions partenariat ou complémentaires.

9. Non utilisé.

10. Référence peinture (code couleur).

Informations techniques pour les secours

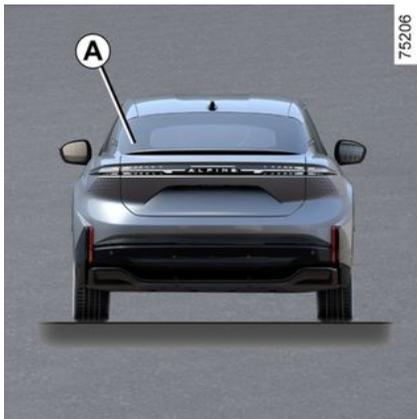


INFORMATIONS VÉHICULE

Le QR Code figurant sur l'étiquette **A** permet aux professionnels de secours au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement aux informations techniques utiles pour une intervention sur le véhicule en cas d'accident.

Veillez à ce que l'étiquette **A** soit toujours visible et présente sur le pare-brise ainsi que sur la lunette arrière.

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.



Identification moteur, caractéristiques moteur

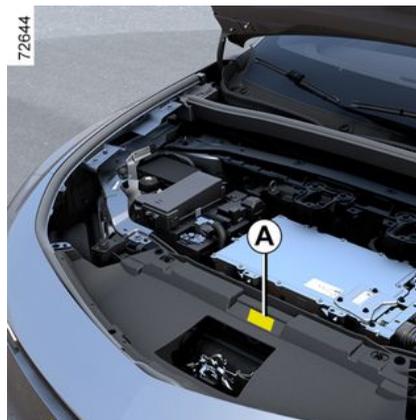
Identification moteur

Les indications figurant sur la plaque moteur ou l'étiquette **A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.**

(emplacement différent suivant motorisation)

1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro de série du moteur.

Caractéristiques moteur



INFORMATIONS VÉHICULE

Informations de levage



Votre véhicule dispose de quatre points de levage **1** dédiés situés sous le véhicule.



Pour votre sécurité, nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque pour le changement de roue.
Risque d'endommagement du véhicule et particulièrement de la batterie de traction électrique en cas de mauvais positionnement des moyens de levage.

Les points de levage sont compatibles avec l'utilisation d'un cric disposant d'un patin plat de diamètre compris entre **80 mm minimum** et **140 mm maximum**.

Le cric utilisé doit être conforme aux standards et à la réglementation en vigueur relatifs au pays. La capacité de levage du cric doit être supérieure au MMTA de l'essieu concerné du véhicule → **403**.

Le levage du véhicule par un cric est destiné uniquement au changement des roues. Il doit s'effectuer :

- frein de parking serré ;
- véhicule chargé à vide ;

- sur un sol horizontal, non glissant et résistant.

Avant de lever le véhicule, le patin du cric doit être correctement positionné sur le point de levage **1**.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, le cric doit être développé jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à trois centimètres maximum du sol.

Risque de blessures. Risque d'endommagement du véhicule.

INFORMATIONS VÉHICULE



Pour des raisons de sécurité, les points de levage du véhicule doivent être utilisés uniquement pour le changement de roue. En aucun cas, ils ne doivent être utilisés :

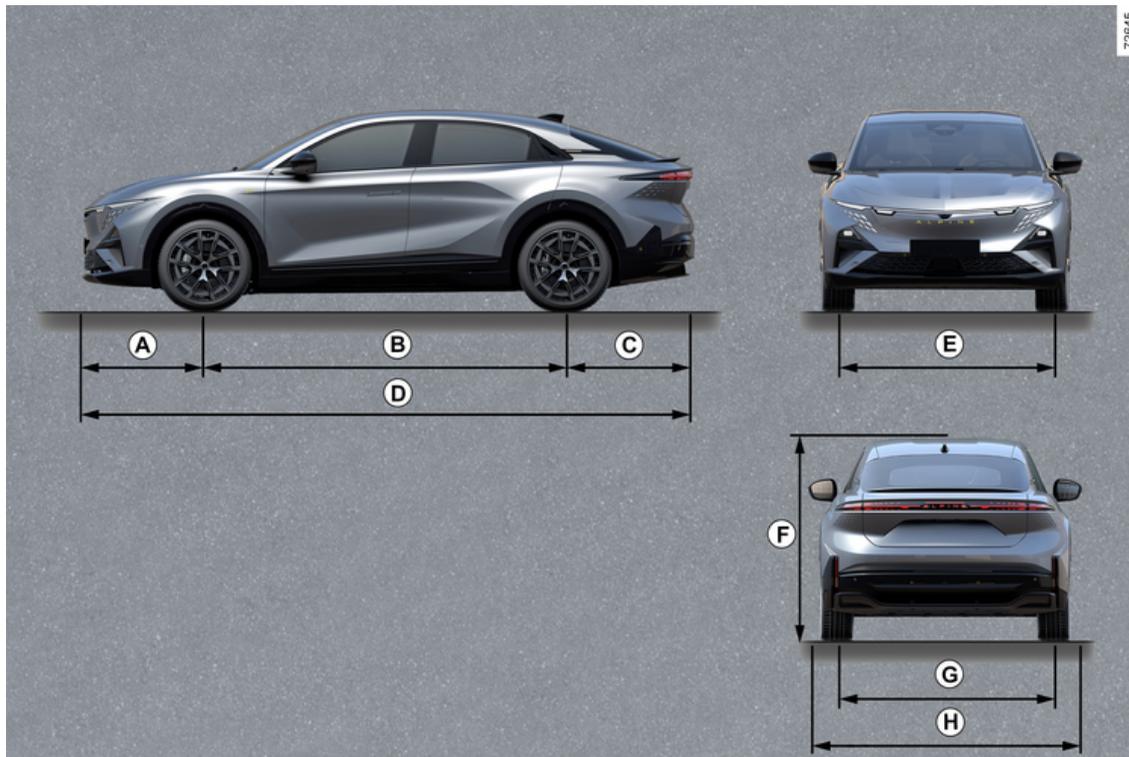
- pour procéder à une réparation ;
- pour accéder au-dessous du véhicule.

Risque de blessures. Risque d'endommagement du véhicule.

7

INFORMATIONS VÉHICULE

Dimensions (en mètres)



INFORMATIONS VÉHICULE

Tableau dimensions

	Longueur
<i>A</i>	0,925
<i>B</i>	2,708
<i>C</i>	0,982
<i>D</i>	4,615
<i>E</i>	1,595
<i>F</i>	1,530 à vide
<i>G</i>	1,630
<i>H</i>	1,885 2,047 avec rétroviseurs déployés 1,860 avec rétroviseurs repliés

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Tableau masses

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.	
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Maximum Totale Autorisée (MMTA) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur → 403
Masse Remorque Freinée *	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée *	750 kg
Charge admise sur le point d'attelage *	75 kg
Charge admise sur le toit	→ 361
<p>* Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)</p> <p>Le remorquage est interdit lorsque le calcul MTR - MMAC est égal à zéro ou lorsque la MTR est égale à zéro (ou n'est pas renseignée) sur la plaque constructeur.</p> <ul style="list-style-type: none">- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le Code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.- Dans le cas d'un véhicule attelé, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée. Cependant est toléré :<ul style="list-style-type: none">- un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 % ;- un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte). <p>Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).</p>	

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

7

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

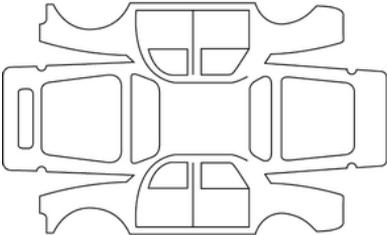
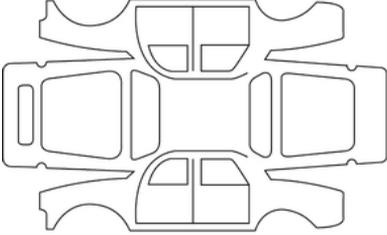
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			
Date :	Km :	N° de facture :	Commentaires/divers
Type d'intervention :		Tampon	
Révision <input type="checkbox"/>			
..... <input type="checkbox"/>			
Contrôle anticorrosion :			
OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/>			

* Voir page spécifique

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

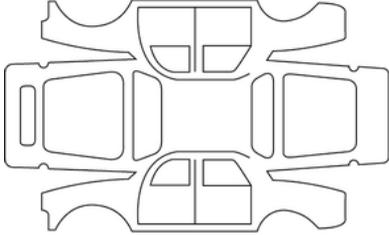
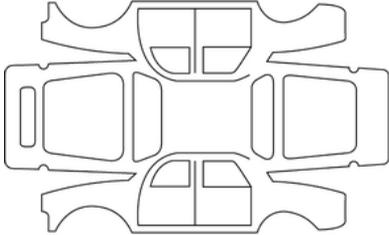
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

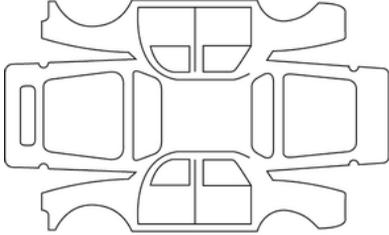
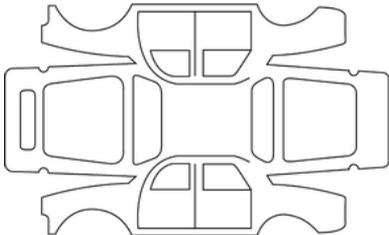
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

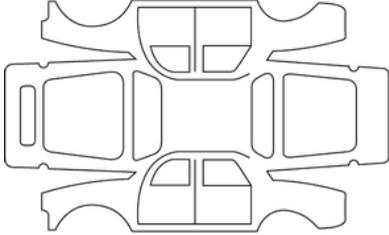
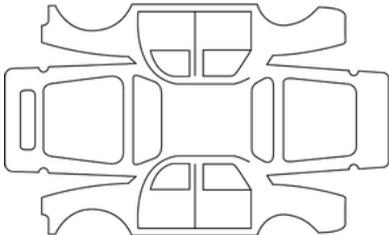
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

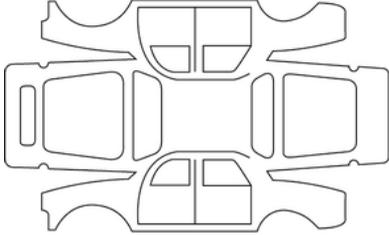
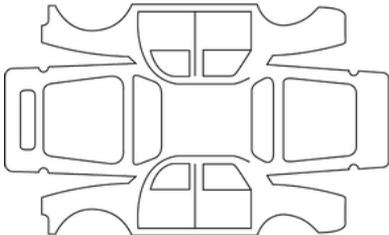
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

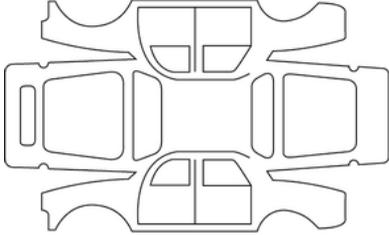
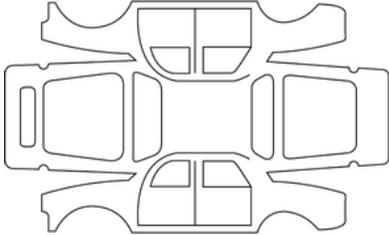
Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

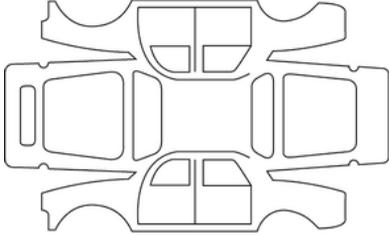
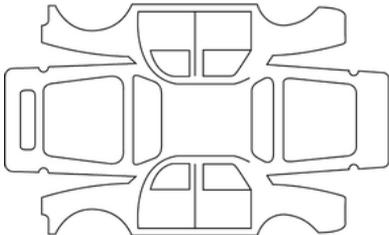
VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Date de réparation :		Tampon
Réparation pour corrosion à effectuer :		
Date de réparation :		Tampon
Réparation à effectuer :		

7

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Accès au compartiment moteur, [362](#)
Accès au véhicule, [61](#)
Active driver assist, [274](#), [274](#)
Aérateurs, [332](#)
Afficheur, [141](#)
Aide au parking, [309](#)
Aides à la conduite, [228](#), [244](#), [249](#), [256](#), [274](#)
Airbag, [93](#), [99](#)
Airbag : activation airbag passager avant, [123](#)
Airbag : désactivation airbag passager avant, [123](#)
Airbags : sécurité enfants, [123](#)
Air conditionné : information et conseils d'utilisation, [343](#)
Alerte de survitesse, [244](#)
Alerte distances de sécurité, [228](#), [228](#)
Alerte distraction conducteur, [239](#)
Alerte fatigue conducteur, [241](#), [289](#)
Anneaux de remorquage, [384](#)
Anomalies de fonctionnement, [256](#)
Anomalies de fonctionnement : piles carte, [54](#)
Appuis-tête, [86](#)
Appuis-tête arrière, [86](#)
Appuis-tête avant, [81](#)
Arrêt du moteur, [168](#), [185](#)
Assistance : aide à la conduite, [256](#)
Assistance à la conduite, [228](#), [244](#)
Assistant ECO conduite prédictif, [192](#)
Assistant ECO conduite prédictif, [191](#)

Autonomie de la batterie de traction, [188](#)
Autonomie du véhicule, [188](#)
Avertisseur : sortie de stationnement, [322](#)
Avertisseur d'angle mort, [222](#)
Avertisseurs sonore et lumineux, [163](#)

B

Balais d'essuie-vitre : remplacement, [389](#)
Barres de toit, [361](#)
Batterie, [367](#)
Batterie 12 volts, [367](#)
Batterie 12 volts : entretien, [367](#)

C

Caméra 360°, [300](#)
Capot moteur, [362](#)
Caractéristiques moteurs, [404](#)
Carte : clé de secours carte, [54](#)
Carte : mains libres, [54](#)
Carte : non démarrage du moteur en mode mains libres, [54](#)
Carte : supercondamnation, [61](#)
Carte : utilisation, [61](#)
Carte : verrouillage/déverrouillage des ouvrants, [54](#), [61](#)
Carte « mains libres » : pile, [61](#)
Ceintures de sécurité, [88](#), [93](#)
Centrage voie, [274](#)
Changement de lampes, [386](#), [387](#)
Chauffage, [332](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Clé digitale, [64](#)
Clignotants, [386](#)
Climatisation, [332](#)
Coffre à bagages, [73](#)
Commande de vitesses, [175](#)
Condamnation des portes, [61](#)
Conditionnement d'air, [341](#)
Conduite, [168](#), [185](#), [228](#), [256](#)
Conseils de conduite, [188](#), [188](#)
Consommation d'énergie, [141](#)
Contacteur de démarrage, [185](#)
Cordon de charge, [52](#)
Coussin gonflable : airbag, [93](#)

D

Démarrage, [168](#)
Démarrage du moteur, [168](#), [168](#)
Détection de panneaux de signalisation routière, [244](#), [244](#)
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant, [93](#)
Dispositifs complémentaires de retenue, [93](#)
Dispositifs de protection latérale, [100](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures arrière, [93](#), [99](#)
Dispositifs de retenue complémentaires aux ceintures avant, [93](#)
Dispositifs de retenue enfants, [103](#), [126](#)
Distance de suivie, [256](#)
Distances de sécurité, [228](#)

E

Éclairage et signalisation extérieurs, [158](#)
Éclairage extérieur, [386](#)
Éclairage intérieur, [349](#)
Éclairage intérieur : remplacement des lampes, [388](#)
ECO conduite, [188](#), [188](#), [188](#)
Économie d'énergie, [188](#)
Écran multimédia, [228](#)
Énergie autonomie, [188](#)
Enfants, [103](#)
Enfants (sécurité), [348](#)
Entretien : carrosserie, [370](#)
Entretien : filtres, [365](#)
Entretien : garnitures intérieures, [372](#), [372](#)
Environnement, [187](#)
Équipements multimédia, [346](#)
Essuie-vitres, [164](#), [164](#)

F

Fermeture des portes, [68](#)
Feux : remplacement des lampes, [386](#)
Feux de croisement, [386](#)
Feux de direction, [386](#)
Feux de jour, [386](#)
Feux de route, [386](#)
Fixation des sièges enfants, [109](#)
Freinage actif d'urgence en marche arrière, [249](#)
Frein de parking, [182](#), [185](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Frein de parking assisté, [182](#), [185](#)

Fusibles, [391](#)

G

Galerie barres de toit, [361](#)

Garnitures intérieures : entretien, [372](#), [372](#)

H

Hayon, [361](#)

Hayon motorisé, [74](#)

I

Identification du moteur, [404](#)

Indicateurs : de tableau de bord, [185](#)

Indicateurs de direction, [386](#)

K

Kit de gonflage des pneumatiques, [378](#), [378](#)

L

Lampes : remplacement, [386](#), [387](#)

Lavage, [370](#)

Lève-vitres, [348](#)

Limiteur de vitesse, [252](#)

Liquide de refroidissement, [364](#)

M

Masses du véhicule, [410](#)

Menu de configuration, [145](#)

Menu de personnalisation des réglages du véhicule, [145](#)

Messages au tableau de bord, [185](#)

Mise en route du moteur, [168](#)

N

Nettoyage : intérieur véhicule, [372](#)

Niveaux, [362](#), [365](#)

Niveaux : liquide de refroidissement, [364](#)

O

Ordinateur de bord, [134](#)

Outils, [382](#)

Ouverture des portes, [68](#)

Ouvrants, [68](#), [73](#)

P

Parking mains libres, [316](#)

Peinture : entretien, [370](#)

Personnalisation des réglages du véhicule, [145](#)

Pièces de rechange et réparation, [411](#)

Pneumatiques, [374](#), [374](#)

Porte de coffre, [361](#)

Portes, [68](#), [73](#)

Portes/Porte de coffre, [61](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Position de conduire : réglages, [88](#)
Poste de conduite, [130](#)
Pression des pneumatiques, [376](#)
Prétensionneurs, [93](#)
Prétensionneurs de ceintures de sécurité, [93](#)
Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, [93](#)
Prévention de sortie de voie, [206](#)
Prévention de sortie de voie d'urgence, [214](#)
Prise accessoires, [351](#)
Programmation de la charge, [52](#)

R

Rangements/aménagements : habitacle, [352](#)
Réglages, [145](#)
Réglages : menu de configuration, [145](#)
Réglages personnalisés du véhicule, [145](#)
Régulateur de vitesse, [256](#)
Régulateur de vitesse adaptatif, [256](#)
Remorquage dépannage, [384](#)
Remplacement des balais d'essuie-vitre, [389](#)
Retenue complémentaire aux ceintures, [93](#), [99](#)
Retenue enfants, [103](#)
Rétroviseurs, [155](#)

S

Sécurité enfants, [61](#), [103](#), [103](#), [126](#), [348](#)
Sécurité passagers : airbag passager avant, [123](#)
Sièges : avant à commandes électriques, [81](#)

Sièges : chauffant, [81](#)
Sièges : réglage, [81](#)
Sièges arrière, [86](#)
Sièges avant, [81](#)
Sièges avant : réglage, [88](#)
Sièges enfants, [103](#), [109](#)
Sortie sécurisée des occupants, [325](#)
Stores, pare-soleil, [350](#)
Système de détection de passager, [126](#), [126](#)
Système de retenue enfants, [103](#), [126](#)
Système de surveillance de pression des pneumatiques, [194](#)

T

Tableau de bord, [185](#)
Transport d'enfants, [103](#), [126](#)

U

Urgence : appel d'urgence, [328](#)

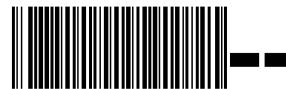
V

Véhicule électrique, [20](#)
Verrouillage/déverrouillage des ouvrants des portes, [61](#), [70](#)
Verrouillage des portes, [61](#)
Volant de direction : réglage, [153](#)



SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES ALPINE, SA par actions simplifiée à associé unique
AVENUE DE BREAUDE, 76200 DIEPPE - SIRET 662 750 074 / SITE INTERNET : alpinecars.com

NU 1587-1 – 77 11 418 719 - 10/2025 - Edition française



7711418719